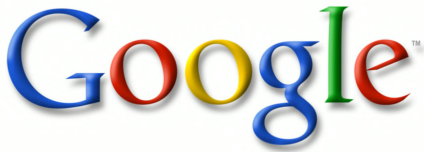



HW P48Y Y

3 2044 010 604 783


HONORE ET AMORE
EX LIBRIS
WILLIAM KING RICHARDSON



LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES RÉAUX

TOME II



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES REAUX

TROISIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
DISPOSÉE DANS UN NOUVEL ORDRE
ET PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE INÉDITE
SUR L'AUTEUR

PAR

MM. DE MONMERQUÉ ET PAULIN PARIS
Membres de l'Institut

TOME DEUXIÈME



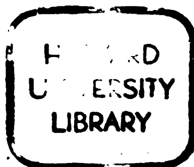
PARIS

J TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXII


LIBRARY



LES
HISTORIETTES.



70. — LE MARESCHAL DE MARILLAC.

(*Louis de Marillac, né en juillet* 1572, *décapité* 10 *mai* 1632.)

Le mareschal de Marillac estoit filz d'un advocat. En ce temps-là veritablement les advocats estoient plus considerez qu'à cette heure, à cause que la paulette n'estoit pas encore establie, et qu'on prenoit de leur corps les Presidens et les Gardes des sceaux. On disoit que Marillac estoit gentilhomme, mais c'estoit un gentilhomme *dubiæ nobilitatis*. Cet homme, dans le dessein de se pousser à la Cour, prit l'espée : il estoit grand et bien fait, robuste et adroit à toutes sortes d'exercices. Il se mesle parmy les grands seigneurs ; et comme il avoit de

l'esprit et du sens, il s'avisa de demander en mariage une fille de la Reyne-mere, qui estoit Medicis (*a*), mais d'une branche si esloignée que la Reyne ne la reconnoissoit en aucune façon pour sa parente. Ce nom de Medicis ne fut point inutile à Marillac : il le fit valoir comme il avoit pretendu. C'estoit luy qui estoit tousjours despesché pour les affaires de la Reyne-mere; et comme il s'acquittoit bien de toutes ses commissions, insensiblement il se rendit considerable. M. de Luçon crut que cet homme ne luy seroit pas inutile; les voylà unis. Dans les guerres d'Italie, Marillac demande de l'employ, il en a, et hors de payer de sa personne, il faisoit tout admirablement bien. On croit qu'il eust pu devenir grand capitaine, car il y en a eu qui ont fait bien du bruit sans aller aux coups. Il est vray qu'en France cela est plus difficile qu'en Espagne et qu'en Italie. On disoit qu'à Rouen, ayant pris querelle à la paulme avec un nommé Caboche, et ayant esté separez, il le rencontra après, et le tua avant que l'autre eust eu le loisir de mettre l'espée à la main. C'estoit devant qu'il eust de l'employ. Il pretendit estre mareschal de France et le fut (*b*), et son frere aisné, qui estoit de robe,

a. Catherine de Medicis, morte 14 sept. 1621. — *b*. Juin 1629.

garde des sceaux. Depuis, ils caballerent pour debusquer le Cardinal, et Vaultier craignoit qu'ils eussent toute l'autorité chez la Reyne. Le Cardinal, qui dans son *Journal* appelle tousjours ce mareschal *Marillac l'Espée*, le fit arrester, et le fit condamner fort legerement. Comme ce mareschal n'estoit pas un sot, il déclina, et ne vouloit point reconnoistre des commissaires. Enfin on l'engeolla, et ses propres parens y servirent innocemment. On luy fit accroire qu'il ne pouvoit courir risque de la vie; mais que s'il ne reconnoissoit ses juges, il seroit prisonnier pour le reste de ses jours. Il les reconnut, et eut le cou coupé. Il faut dire, à la louange d'un M. Frotté, son secretaire, que le Cardinal fit tout ce qu'il put au monde pour le gaigner, mais il n'en put venir à bout [1].

1. M. de Chasteauneuf presidoit là ce jugement. Il n'estoit pas trop bien avec le Cardinal, il s'y remit bien par ce bel arrest. On dit que le Cardinal dit, comme si cela l'eust lavé en quelque sorte : « Je ne croyois pas « qu'il y eust de quoy faire mourir M. de Marillac ; mais « Dieu donne des connoissances aux juges qu'il ne « donne pas aux autres hommes. Il faut croire qu'il es« toit coupable, puisque ces messieurs l'ont condamné. »





71. — MADAME DU FARGIS.

(*Magdelaine de Silly, fille d'Antoine de Silly, comte de Rochepot, et de Marie de Launoy, dame de Commercy, mariée à Charles d'Angennes, comte du Fargis; morte en* 1639.)

MADAME du Fargis estoit fille d'un M. de La Rochepot, qui estoit venu de ce M. de Silly qui avoit espousé l'heritiere de La Roche-Guyon. Elle avoit une sœur aisnée qui fut mariée au general des Galeres, aujourd'hui le pere de Gondy. Pour elle, son pere s'estant remarié avec la Marquise de Boisy, mere du Marquis de Boisy pere du Duc de Rouannez [1], elle fit bien des galanteries avec ce jeune homme, qui estoit dans le mesme logis qu'elle. Cela fit bien du bruit, et on fut contraint de la mettre chez Madame de Saint-Paul [2], où elle ne fut pas plus sage. En ce temps-là, il luy vint une fantaisie d'estre aimée du Comte de Cramail (*a*); et elle disoit à ceux qui la vouloient cageoller: « Attendez à une autre fois; à cette heure je

1. Ce duc de Rouannez suivit la Reyne-mere. Son filz est celuy qui s'est retiré et a marié sa sœur à La Feuillade.

2. De la maison de Caumont.

a. Historiette.

« n'ay que le Comte de Cramail en teste. » M. de Crequy ne laissa pas de luy en conter; il eut un rendez-vous d'elle à Amiens, lorsque la Cour y estoit. Il y alla desguisé: M. de Chaudebonne estoit avec luy. Cramail eut aussy un rendez-vous de mesme; et cela fit un si grand esclat que Madame de Saint-Paul ne la voulut plus souffrir, et le General des galeres fut contraint de la retirer. On croira peut-estre que c'estoit une fort belle personne; non: elle estoit marquée de petite-verole; mais elle estoit fort agréable, vive, pleine d'esprit et la plus galante personne du monde. Elle s'ennuya bientost chez sa sœur qui estoit une devote, et comme ils estoient à Montmirail en Champagne, un beau jour elle s'en alla au Charme(*a*): c'est un prieuré de Dames, dependant de Fontevrault. Elle dit qu'elle vouloit estre religieuse. Elle n'y fut pas long-temps qu'elle demanda à aller aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, parce que les Carmelites sont lez-Paris. Le Cardinal a mis dans son *Journal* que ce fut par desespoir du grand scandale arrivé à Amiens qu'elle s'estoit jettée dans les Carmelites. Ce fut là qu'elle fit connoissance avec le cardinal de Berulle qui estoit directeur des Carmelites. Toutes les religieuses luy en dirent (*b*) des mer-

a. Le Charme-aux-Nonnains, diocèse de Soissons. — *b*. Dirent au Cardinal.

veilles ; car comme elle avoit l'esprit fort adroit, et que ces filles qui, à tout prendre, sont les plus habiles et les plus esclairées de toutes les religieuses, peuvent mieux voir les dons qu'a une personne, elle passa là dedans pour tout ce qu'elle voulut : on la croyoit une sainte. Madame de Rambouillet y fut attrappée comme les autres. Elle dit qu'un jour la Reyne-mere y estoit allée ; quand la Reyne sortit, tous les seigneurs de la Cour se presenterent à la porte. Madame de Rambouillet eut peur que la veûe du Comte de Cramail qui y estoit ne destournast cette fille du bon chemin, et elle dit : « Ah ! mon Dieu, qu'il fait froid ! » et en disant cela, elle baissa le voile de Mademoiselle de La Rochepot.

Il y avoit trois ans qu'elle estoit Carmelite, quand son pere vint à mourir. Elle estoit seule heritiere avec la Generale des galeres ; cela luy fit quitter le couvent. Elle n'avoit point fait les vœux, disant tousjours qu'elle ne se trouvoit pas encore en assez bon estat. Elle sort sous pretexte de n'avoir pas assez de santé pour observer la regle. M. du Fargis d'Angennes, cousin-germain du Marquis de Rambouillet, homme de cœur, d'esprit et de sçavoir mesme, mais d'une légereté estrange, l'espouse. Il va en ambassade en Espagne, elle l'y suit ; M. de Rambouillet y alla un peu après ambassadeur

extraordinaire. Au retour, le cardinal de Berulle et les Marillac en parlent au Cardinal qui, sur sa bonne réputation, la fait dame d'atour de la Reyne. Madame d'Aiguillon luy servit extresmement à gaigner des procez qu'elle avoit. Elle recommence ses galanteries avec le Comte de Cramail; elle se mesle de toutes sortes d'intrigues. Il y a dans le *Journal* que le president Le Bailleul (*a*) la trouva une fois sur un lict qui estoit contre terre, n'ayant qu'un drap sur elle, et Beringhen, aujourd'hui Monsieur le Premier (*b*), enfermé avec elle. Il estoit de la cabale de Vaultier et elle aussy. Son plus grand crime fut que le Cardinal crut qu'elle l'avoit mal servy auprès de la Reyne dans son amourette, et quand il la chassa, il publia des lettres, qui sont imprimées, d'elle au Comte de Cramail. Il y a plus d'intrigue que d'amour dans ces lettres, mais il y en a pourtant honnestement, comme : *Aimez qui vous adore;* et elles estoient dattées, au moins l'une, du jour de la Pentecoste. Madame de Rambouillet a veû les originaux [1].

1. Il (le Cardinal) fit faire par Chastellet, le maistre des Requestes, une prose rimée latine contre elle et le Garde des sceaux de Marillac. Il y avoit en un endroit :

Fargia, dic mihi, sodes,
Quantas commisisti sordes

a. Nicolas Le Bailleul, mort en 1653. (H.) — *b.* Premier écuyer de la petite écurie.

Enfin, quand elle fut hors de France, le Cardinal luy fit couper le col en effigie. M. du Fargis estoit à Monsieur, et le suivit[1].



72. — LE MARESCHAL D'EFFIAT.

(*Antoine Coeffier, marquis d'Effiat, né en* 1581, *mareschal de France le* 1er *janvier* 1631, *mort* 27 *juillet* 1632.)

Voicy encore un mareschal de France *dubiæ nobilitatis*[2] : il s'appelloit Coiffier en son nom. On a dit, pour le déprimer encore davantage, que la Coiffier, cette traitteuse, estoit sa parente. C'es-

Inter Primas atque Laudes ;
Quando senex, vultu gravi,
Caudâ mulcebat suavi ;

car il y avoit tousjours une ombre de devotion. — J'ay ouy dire une plaisante vision de ce garde des Sceaux de Marillac. Pour mortifier des religieuses, il leur fit faire des contrefeux de cheminée où il y avoit de gros K entrelassez, afin que le feu les ayant rougis, cela leur donnast des pensées lubriques et qu'elles eussent plus de merite à y resister. Le marchand qui les fit faire l'a dit à un de mes amys.

1. Madame de Rambouillet dit que Madame du Fargis devoit estre la mere du Coadjuteur.

2. Il estoit pourtant gentilhomme. Son ayeul ou son bisayeul, general des Finances, fut fait noble pour avoir demandé une pique à la bataille de Cerizolles, et y avoit bien fait. — J'ay trouvé dans l'Histoire de Mezeray ces

toit un fort bel homme et fort adroit. Quand le Duc de Savoye, le bossu, vint à Paris (*a*), Henry IV[e] fit faire une grande course de bague, il garda d'Effiat pour la fin : il mit dix dedans, tout de suitte. Il ne donná qu'une atteinte à la onziesme; mais pour reparer cela, il jetta sa lance en avant, la reprit, et finit en mettant dedans. Tout le monde l'admira.

Beaulieu-Ruzé (*b*), un secretaire d'Estat qui portoit l'espée, le fit son heritier, à condition qu'il prendroit son nom et ses armes. D'Effiat estoit adroit courtisan; il plut au cardinal de Richelieu. Il fut envoyé pour le mariage de la reyne d'Angleterre (*c*), en Angleterre; on le blasma d'avoir mis le pavillon bas, sur le commandement que luy en firent des vaisseaux anglois. Cela n'empescha pas qu'il ne parvinst à estre grand-maistre de l'Artillerie et surintendant des Finances (*d*), où il apprit à voler à ceux qui l'ont suivy. Ce n'estoit pas un sot; mais il avoit esté si mal elevé qu'il escrivoit ainsi octobre : *auquetaubraj*. Il eut l'ambition, quoy qu'il ne sceust nullement la guerre, de

mots, parlant de Gilbert Coiffier d'Effiat, à cause de la faveur de Henry III[e] qui luy avoit donné charge d'agir en Auvergne : « Il avoit pris rang parmy les gentils-« hommes, quoyqu'il ne fust pas de race noble. »

a. En 1599. — *b*. Son grand-oncle maternel. — *c*. En 1624. — *d*. 1626.

vouloir commander une armée en Allemagne : il y mourut. On disoit qu'il pretendoit estre Connestable. Le Cardinal l'eust perdu.



73. 74. — LE PERE JOSEPH. RELIGIEUSES DE LOUDUN.

(*François Leclerc du Tremblay, né à Paris* 4 *novembre* 1577, *mort* 18 *décembre* 1638.)

Le Pere Joseph, Capucin, se nommoit Leclerc en son nom, et estoit frere de M. du Tremblay [qu'il fit] (*a*) gouverneur de la Bastille. Le Cardinal fit connoissance avec luy en Poitou, comme il y fut envoyé par ses superieurs. Jamais il n'y eut un homme plus intriguant ny d'un esprit de plus de feu. Il a tousjours eu de grands desseins en teste; un temps, il ne faisoit que prescher la guerre sainte. M. de Mantoue (*b*), M. de Breves (*c*), Madame de Rohan et luy prenoient fort souvent tout l'Estat du Turc. Depuis, il prit la maison d'Austriche pour but, et il travailla fort avec M. de Charnassé à faire entrer le roy de Suède en Allemagne : il se vantoit

a. Ajouté plus tard. — *b*. Charles de Gonzague, père de la reine de Pologne ; — *c*. François Savary de Breves, mort en 1628.

d'estre né pour abattre la maison d'Austriche. Effectivement ce n'estoit pas un sot; il soulageoit fort le Cardinal, et le Cardinal ne faisoit pas un pas sans luy. Au commencement il alloit à cheval : le Pere Ange Soubini avoit un jour un cheval entier, et luy une jument; ce cheval grimpe la jument, et les capuchons des deux moines faisoient la plus plaisante figure du monde [1]. Pour esviter ce scandale, on luy donna un carrosse. Depuis, il eut littiere et toute chose [2]; et il alloit estre Cardinal s'il ne fust mort.

1. Le Pere Joseph dit : « Voylà un impudent animal. » Depuis on appella ce cheval l'*Impudent.*

2. En une petite ville de quelque province de France, un homme de la Cour alla voir un capucin. Les principaux le vinrent entretenir; ils luy demanderent des nouvelles du Roy, puis du cardinal de Richelieu. « Et « après, » dit le gardien, « ne nous apprendrez-vous rien « de notre bon pere Joseph ?— Il se porte fort bien ; il est « exempt de toutes sortes d'austeritez. Le pauvre homme! » disoit le gardien. — « Il a du credit; les plus grands « de la Cour le visitent avec soin. — Le pauvre homme ! « Il a une bonne littiere quand on voyage. — Le pauvre « homme! — Un mulet porte son lict. — Le pauvre « homme! — Lorsqu'il y a quelque chose de bon à la « table de Monsieur le Cardinal, il luy en envoie. — « Le pauvre homme ! » Ainsy à chaque article le bon gardien disoit : « Le pauvre homme! » comme si ce pauvre homme eust esté à plaindre. C'est de ce conte-là que Moliere a pris ce qu'il a mis dans son *Tartuffe*, où le mary, coiffé du bigot, repete plusieurs fois : *le pauvre homme*

LES RELIGIEUSES DE LOUDUN.

On a cru que la diablerie de Loudun ne fust point arrivée sans luy, car Grandier[1], et les capucins de Loudun disputoient à qui auroit la direction des Religieuses qui furent ou qui firent les possédées[2], et il y eut un capucin tué. Les Capucins, se voyant appuyez du pere Joseph, pousserent Grandier, et comme ces religieuses estoient pauvres, ils leur persuaderent que bientost elles deviendroient toutes d'or; on les instruisit donc à faire les endiablées. Pour du latin, elles n'en sçavoient guères, et on disoit que les diables de Loudun n'avoient estudié que jusqu'en troisiesme. Le Couldray-Montpensier (*a*) y avoit deux filles qu'il retira chez luy, les fit bien traitter et bien fouetter; le diable s'en alla tout aussytost. Il pouvoit y en avoir qui ne sçavoient pas le secret, et qui, par melancholie ou parce qu'on le leur disoit, croyoient estre possédées. On leur apprit, au moins à la pluspart, quelques mots de latin et bien des ordures. Madame d'Aiguillon y fut et Mademoiselle de Rambouillet, depuis Madame de Montauzier. Elles

1. Curé.

2. Il y avoit de l'amour sur le jeu.

a. Henry d'Escoubleau, marquis du C.-M., maréchal de camp.

virent faire quelques tours de sauteurs, qu'elles firent faire après à leurs laquais. La ville et surtout les hosteliers s'y enrichirent; on y couroit de toutes parts. Duncan, medecin huguenot et principal du college de Saumur (*a*), y fut appellé. Il s'en mocqua. C'est celuy qui disoit qu'un medecin estoit *animal incombustibile propter religionem*. Quillet y fut aussy appellé, et des religieuses de Chinon ayant voulu imiter celles de Loudun, il en fit une satyre en vers latins, pour laquelle Bautru luy conseilla de s'esloigner, et le donna au mareschal d'Estrées, avec lequel il fut à Rome en son ambassade extraordinaire.

Le ministre de Loudun, comme on le deffioit de mettre ses doits dans la bouche des religieuses, comme les prestres y mettoient ceux dont ils tiennent l'Hostie, respondit, « qu'il n'avoit nulle familiarité avec le Diable, et qu'il « ne se vouloit point jouer à luy. » Un diable s'estoit vanté d'enlever le Ministre dans sa chaire sur la tour de Loudun. Il n'en fit rien: cependant, cette badinerie[1] fut cause que Grandier fut bruslé tout vif; car Laubardemont[2], qui estoit bon courtisan, le sacrifia au credit

1. Ou plustost ce desir de vengeance des Capucins.
2. Un maistre des Requestes.
a. Le père de Cerisante, qui a son *Historiette*.

du pere Joseph. Ce Grandier avoit esté galant, et avoit fait quelques ennemys dans la ville qui luy nuysirent. Le diable dit une fois : « M. de « Laubardemont est cocu. » Et Laubardemont, à son ordinaire, mit le soir : « Ce que j'atteste « estre vray, » et signa. Enfin insensiblement cela se dissippa à mesure que le monde se desabusoit.



75. 77. — M. DE NOYERS, L'EVESQUE DE MANDE ET SAINT PRUEIL.

(*François Sublet de Noyers, né en* 1578, *mort* 20 *octobre* 1645. — *Daniel de La Motte-Houdancourt, évêque de Mende, mort* 3 *mars* 1628.)



MONSIEUR de Noyers s'appelloit Sublet. Il estoit parent de MM. de La Motte-Houdancourt ; le deuxiesme de ces messieurs-là (*a*) estoit evesque de Mande, et fort bien auprès du cardinal de Richelieu : ce fut luy qui luy donna M. de Noyers. Je diray ce que j'ay appris de ce M. de Mande. C'estoit un homme actif et fier, et qui vouloit qu'on luy tinst ce qu'on luy avoit promis. Une fois M. Bouthillier, qui estoit jaloux de luy, luy refusa l'entrée dans la chambre du

a. Le frère du Maréchal.

Cardinal, disant, comme il estoit vray, qu'il avoit ordre de ne laisser entrer personne, et qu'il s'en alloit dire à S. E. que M. de Mande estoit là. La porte estoit entr'ouverte, M. de Mande la pousse : M. Bouthillier tombe, l'evesque passe brusquement à la ruelle, le Cardinal estoit au lict : « Monsieur, » luy dit-il, « je trouve fort estrange que M. Bouthillier me « vienne fermer la porte au nez : je suis bien « asseuré que vous ne luy avez pas ordonné de « me traitter ainsy. » Le Cardinal ne dit rien. M. de Mande s'en va chez luy en Picardie, et ne voulut pas s'en tourmenter davantage. « S'ils me laissent icy, » disoit-il, « ils me fe- « ront plaisir; j'estudieray; j'ay du bien plus « qu'il ne m'en faut. » Le Cardinal ne s'en put passer; il le renvoya querir. Ce fut luy qui disposa tout pour le siége de la Rochelle; et en mourant, car il mourut durant le siége, il ordonna qu'on l'enterrast dans la ville, lorsqu'elle seroit prise. Ce fut luy qui fit resoudre Barradas (*a*) à donner sa demission de la charge de premier escuyer de la petite escurie, pour cent mille escus. Le Roy avoit impatience de l'avoir pour Saint-Simon. Le Cardinal vouloit differer à payer cette somme, et faire que cela n'allast à rien avec le temps; l'Evesque luy

a. Fin de 1626.

dit: « Monsieur, c'est sur ma parole que M. de « Barradas a traitté; je vendray plustost mes « benefices que de ne tenir pas ce que j'ay « promis. » Le Cardinal ne put resister, et Barradas fut payé.

M. des (*a*) Noyers avoit une vraye ame de valet. Montereul, secretaire des commandemens de Madame d'Orléans, l'estoit de feu Madame qui, estant grosse, estoit regardée comme la Reyne et faisoit un party dans la Cour; Madame tesmoignoit assez de bonne volonté à Montereul, qui avoit esté precepteur de M. de Guise d'aujourd'huy. Un jour, des Noyers, qui estoit allié de Montereul, se promenoit avec luy: « Ne craignez-vous point, » luy dit Montereul en riant, « que cela ne vous nuyse de « vous voir ainsy promener avec moy? » Des Noyers le quitte aussytost, et depuis ne luy parla point que Madame ne fust morte. Il est vray que quand il se vit en faveur, il se ressouvint un peu de luy.

Ce petit homme vouloit tout faire et estoit jaloux de tout le monde. Il a nuy en tout ce qu'il a pu à Desmaretz, qui s'entend à tout et qui a beaucoup d'inclination pour l'architecture, de peur que cet homme ne luy ostast

a. Ainsi écrit.

quelque chose; car il s'est assez tourmenté de faire sa charge de Surintendant des bastimens, et il avoit bonne envie d'achever le Louvre et de faire dorer la galerie tout du long, comme il y en a un bout : ce fut luy qui le fit faire [1].

Une fois que le Cardinal vouloit faire venir un notaire : « Il n'est pas besoing, Monsei- « gneur, » luy dit-il, « je suis secretaire du Roy, « je feray bien ce qu'il faut. » Le Cardinal rompit un jour par hazard une petite canne fort jolie qu'il aimoit assez. Le petit bonhomme la prend, la rajuste et la rapporte à Son Eminence. On disoit qu'il ne voloit pas, mais il laissoit voler soubs luy. Il avoit fait les vœux de Jesuite depuis son veuvage, mais il estoit exempt de porter l'habit et de vivre autrement qu'un seculier: il fit tout le pis qu'il put à l'Université. Il a laissé un [pauvre benais de (*a*)] filz [2]. Ce fut luy qui descouvrit au feu Roy que

1. Sa cagotterie parut furieusement en ce qu'il brusla quelques muditez de grand prix qui estoient à Fontainebleau. En recompense il entretenoit assez bien les maisons du Roy. Il estoit concierge de Fontainebleau.

2. Le filz de M. de Noyers, appellé La Boisiere, ne manque nullement d'esprit; c'est une espece de visionnaire et d'avaricieux qui mene une vie retirée, et qui ne s'occupe quasy à rien. On a retiré sur luy la terre de Dangu que son pere avoit acheptée sans prendre bien garde à ses seuretez; il l'a perdue. — Il vit encore, en l'an 1672.

a. Ajouté plus tard.

le Cardinal avoit cinq cens mille escus chez Mauroy. Sa disgrace est dans les *Memoires de la Regence*[1].

1. Le mareschal de Brezé, pour le faire enrager, mettoit tousjours des ordures dans les lettres qu'il luy escrivoit, comme : « Allez vous faire f.... avec vos f.... or-« dres! — Le moyen, » disoit le petit homme, « que les « affaires du Roy prosperent, après ces abominations-« là! » Il avoit le departement de la Guerre.

Ce fut luy qui fut cause de la mort de Saint-Prueil (*a*), et Saint-Prueil le dit bien : « C'est un cagot ; il ne me « pardonnera jamais. » Saint-Prueil avoit donné sur les oreilles a un petit d'Aubray qu'il avoit mis à Arras pour les finances. Ce n'est pas que Saint-Prueil ne fust un violent et un tyran, mais galant homme du reste et qui despensoit tout. Il y a dans son procez imprimé une lettre (*b*) du feu Roy, qui est une ridicule lettre. La voicy: « Brave et genereux Saint-Prueil, vivez de concussions, « plumez la poule sans crier ; faittes comme font tels et « tels, faittes ce que font beaucoup d'autres dans leurs « gouvernemens ; tout est bien fait pour vous ; vous « avez tout pouvoir dans votre empire ; tranchez, cou-« pez ; tout vous est permis ! »

a. François de Jussac, seigneur de Saint-Prueil, décapité 9 novembre 1641. — *b*. Ou plutôt *des extraits de lettres*. Voy. *Journal de Richelieu*, 1634, IIe part., p. 176





78. — M. DE BULLION.

(*Claude de Bullion*, *seigneur de Bonnelles*, *mort* 22 *décembre* 1640.)

Monsieur de Bullion estoit conseiller au Parlement[1]. Il rapporta je ne sçay quelle affaire pour la Comtesse de Sault[2], mere de M. de Crequy. — Elle l'avoit eu du premier lict; puis le Comte de Sault, filz du second lict, l'ayant faitte heritiere, M. de Crequy eut ce bien-là[3]. — La Comtesse de Sault eut de l'affection pour ce petit M. de Bullion à cause, dit-on, que le proverbe: *De petit chien belle queue* estoit fort veritable en luy. Elle le poussa, luy donna du bien, et luy fit avoir de l'employ[4]. On dit qu'un

1. Son pere estoit maistre des Requestes (*a*).

2. Il estoit conseiller au parlement de Paris, et par hazard fut son rapporteur. — On monstra à Pompeo Frangipani M. de Montmorency, M. de Bassompierre et ce petit bout d'homme; et on luy dit : « Devinez lequel des trois a fait fortune par les femmes? » Il se mit à rire, et dit : « Seroit-ce ce petit vilain? — Ouy; les « autres, tout beaux qu'ils sont, y ont despensé cinq « cens mille escus chascun. »

3. C'est pays de droict escrit que le Dauphiné.

4. Il fut president aux Enquestes

a. Jean de Bullion.

jour elle disoit à la Reyne-mere : « Ah ! Madame, « si vous connoissiez M. de Bullion comme « moy ! — Diou m'en garde, Madame la Com- « tesse, » dit la Reyne. (Car elle n'a jamais sceû prononcer le françois, et elle disoit *Fa cho*, pour dire : *Il fait chaud*. Celle-cy (*a*) le prononce comme si elle estoit née à Paris.)

Cette madame de Sault fit avoir à Bullion l'intendance de l'armée de M. le connestable de L'Esdiguieres contre les Genois, et il n'y fit pas mal ses affaires; le Connestable et luy s'entendoient fort bien. Le cardinal de Richelieu le fit après (*b*) surintendant des Finances avec M. Bouthillier, pere de M. de Chavigny ; mais Bullion faisoit quasy tout. C'estoit un habile homme, et qui avoit plus d'ordre que tous ceux qui sont venus depuis[1]. Il disoit : « Fermez-moy deux bouches, la maison de Son « Eminence et l'Artillerie ; après je respondray « bien du reste[2]. »

1. Il avoit tousjours sept ou huict millions en reserve, et je ne sçay combien chez un homme d'Orléans.

2. Quand les premiers louis d'or furent faits, il dit à ses bons amys : « Prenez-en tant que vous en pourrez « porter dans vos poches. » Bautru fut celuy qui en porta le plus ; il en mit trois mille six cens ; le bonhomme Seneterre en estoit. Je doute de cela. On m'a dit depuis que cela estoit vray, et qu'il le fit pour gaigner Sene-

a. Anne d'Autriche. — *b*. En 1632.

Cornuel faisoit presque tout sous luy (*a*), mais de sorte qu'il sembloit qu'il ne fist rien sans en parler au Surintendant; car le bonhomme se divertissoit. Il alloit souvent chez La Brosse, son medecin, qu'il avoit estably au Jardin des Plantes du faubourg Saint-Victor[1] : là, il avoit des mignonnes et crapuloit (*b*) tout à son aise. Il se faisoit donner des lavemens pour manger après tout de nouveau[2]. Il avoit des raffinemens pour le vin tout extraordinaires. Il ne vouloit pas qu'on bust immediate-

terre. — Le Cardinal luy fit avoir le Cordon bleu, en disant au Roy : « Sire, ce seroit une plaisante chose que « cette figure avec le Cordon. »

1. La Brosse disoit que le vin qui croissoit sur cette petite butte, qui est dans l'enclos de ce jardin, estoit assez bon, mais que si on le gardoit plus de deux ans il sentoit la gadoue. C'est qu'autrefois on la jettoit en cet endroit-là, et que cette butte en a esté composée, sinon en tout au moins en partie.

2. Il avoit des cerneaux tout le long de l'année, et tousjours de la poudre de champignons dans sa poche. Il n'avoit que peu de gens à crapuler avec luy ; Seneterre en estoit tousjours et, quand ils sortoient de Paris, le bonhomme de Montbazon, exprès pour avoir des Gardes ; car, comme gouverneur de Paris, il avoit tousjours quelqu'un. Ce n'estoit pas comme à cette heure, qu'on en a donné cinquante au mareschal de L'Hospital. — En allant à Ruel, où il falloit aller en tout temps et l'hyver, Bullion disoit tousjours : « Faisons printemps, faisons « printemps, » c'estoit à dire : « bouclons la portiere du « vent. »

a. Sous le nom de Bullion. — *b*. Buvoit.

ment après avoir mangé du lapin, parce, disoit-il, que cette viande avoit je ne sçay quoy qui empeschoit de le bien gouster. Je vous laisse à penser s'il en avoit du meilleur; tous les gens d'affaires se tuoient à luy en chercher.

Madelenet (*a*) s'avisa, quoyque Bullion n'aymast pas les vers, de luy faire une ode latine. Il y avoit une comparaison au commencement qui me fit bien rire; il le comparoit à un petit baril bien plein: c'est qu'il disoit qu'un baril bien plein ne porte point envie à l'abondance de la mer, et que Bullion, se contentant de ce qu'il avoit, ne portoit point envie aux threzors des roys. Voyez la grande moderation de cet homme! il se contentoit de huict millions, et d'estre president au mortier. Il est vray que sa charge estoit une charge nouvelle (*b*), et il ne la faisoit point. Une autre chose fut encore assez plaisante. Il achepta une chapelle à Saint-Eustache: le peintre qui la peignit et la dora vint un jour luy parler. « Allez, mon amy, « allez, » (car il commençoit tousjours ainsy), « que voulez-vous? — Monsieur, c'est pour « votre chapelle. — Eh bien, mon amy, ma cha- « pelle? — Monsieur, c'est qu'on a accoustumé « de les desdier à quelque saint. — Eh bien,

a. Gabriel Madelenet, poete latin, mort en 1662. — *b*. Créée en février 1636.

« mon amy, à quel saint? — Monsieur, à saint « Paul, à saint André, à saint François, à saint « Antoine. — Eh bien, mets saint Antoine, mon « amy. » Sur cela, on disoit qu'il avoit eu raison, et que c'estoit aussy bien desjà la chapelle du petit cochon.

Il craignoit terriblement les bonnes odeurs. Monsieur le Chancellier (*a*) avoit tousjours des gants d'Espagne au Conseil; cela incommodoit fort Bullion. Il s'en plaignit, comme si l'autre l'eust fait exprès. Le Cardinal dit au Chancellier : « Puisque j'oste mes gants de senteur « pour l'amour de M. de Bullion, vous pouvez « bien oster les vostres. » Il traittoit le Chancellier d'escollier, et le Chancellier, qui vouloit estre payé, ne disoit mot et avalloit cela doux comme de l'eau.

Il appelloit sa femme *la grosse amie*. C'estoit une bonne femme, mais un peu hypocondriaque; on dit qu'elle donne aux pauvres[1].

1. On m'a asseuré, et cela vient de Le Camus, son advocat, que l'inventaire de Bullion montoit à sept cens mille livres de rente. On disoit, en 22 (*b*), qu'il avoit desjà soixante mille escus de revenu : il ne fut fait surintendant que dix ans après. Richer, notaire, comme on fit l'inventaire, dit à Madame de Bullion : « Voyez, « Madame, si vous avez encore quelque chose à dire. « Est-ce là tout ? il ne faut rien cacher. » Cette bonne grosse dame crut qu'il la soupçonnoit, et changea de

a. Sans doute Pierre Seguier. — *b*. 1622.

Je trouverois assez à propos de faire une comparaison de Bullion avec les surintendans d'aujourd'huy. Ceux-cy, à leur table, à leurs bonnes fortunes, à leurs maisons, depenseront plus en six ans que Bullion n'a laissé; par exemple, la table de Fouquet couste deux cens mille livres, je veux dire la despense du Maistre d'hostel est de cinq cens livres par jour. A Vaux, il y a six cens personnes nourries : jugez du reste. Bullion, une fois qu'il a eu un million, a pu espargner, car il ne tenoit point table, et n'avoit qu'un equipage fort mediocre. Bien loing de bastir, il jettoit à bas le bastiment des terres qu'il acheptoit au loing, pour avoir moins d'entretien. A Paris, il n'a point de palais.

Le cardinal de Richelieu souhaitta que Bonnelle (*a*), filz aisné de Bullion, espousast Mademoiselle de Toussy, qui estoit un peu parente de Son Eminence. Bonnelle n'en avoit point d'envie. Il estoit amoureux de Madame de

couleur. « Si vous ne sçavez rien de plus,» adjousta-t-il, « j'ay à vous dire, moy, que je sçay où feu Monsieur « vostre mary avoit deposé cent vingt mille escus d'or en « especes; c'est chez moy. Il n'en avoit aucune recon- « noissance, et je voy bien qu'il n'y en a point de re- « gistre chargé. » Il les restitua, et on luy donna dix mille escus pour cela et pour le reste.

a. Noel de Bullion, marié en 1636 à Charlotte de Prie, fille du marquis de Toucy.

Montbazon; mais le pere le luy fit faire en despit de luy. Il a esté malheureux en enfans, ce bonhomme; il n'y en a pas un qui ayt réussy. L'abbé de Saint-Faron, qui avoit soixante mille livres de rente, sans ce qu'il attendoit de sa mere, a assez fait le niais avec la vieille Martel; et après, en une maladie, la peur du diable le saisit tellement, qu'il se mit dans l'Oratoire [1].

Nous parlerons ailleurs de Bonnelle et de sa femme: et du reste, j'ay ouy dire que quand il maria sa fille avec feu M. le premier president de Bellievre, alors maistre des Requestes, il y avoit cent mille escus dans le contract; mais comme le notaire vint à lire cent mille escus, Bullion dit : « Adjoustez d'or, Monsieur « le Notaire. » C'estoit alors, je pense, cinquante mille escus au moins plus qu'il n'avoit promis.

Le bonhomme mourut de crapule en moins de rien [2].

1. La Taulade le filz, un gentilhomme béarnois, un peu maquereau, s'estant attaché à luy, a fait aussy le devot par necessité, et l'a suivy à Saint-Magloire. Il arriva une fois au pere de ce La Taulade une plaisante chose. C'est un fort gros homme : un jour le fond de sa chaise s'enfonça; le voylà les piez à terre; les porteurs, par malice ou autrement, ne faisoient pas semblant d'entendre. Il alla dans les crottes tout du long du Pont-Neuf, comme s'il eust esté sous un dais.

2. Cornuel ne mourut pas si commodement. Il eut le loisir d'avoir bien peur du diable, et comme il se tour-



79. — MADAME D'AIGUILLON.

(*Marie-Magdelaine de Vignerot, duchesse d'Aiguillon en* 1638; *morte en* 1675.)

J'AY desjà dit (*b*) qui elle estoit et comment elle fut mariée à Combalet, qui estoit mal basty et couperosé, et qui n'avoit rien que la jeunesse. Elle avoit une telle aversion pour luy, qu'elle ne

mentoit comme un procureur qui se meurt, Bullion luy disoit : « Ne vous inquietez point, tout est au Roy, et le « Roy vous l'a donné. »

— On m'a dit, mais je ne voudrois pas l'asseurer, que Bullion mourut de desplaisir pour avoir receû un coup de pied du cardinal de Richelieu. Le feu Roy vouloit avoir cent mille livres pour quelque chose ; le Cardinal luy dit que M. de Bullion estoit chargé de despenses pressées, et que cela seroit difficile pour le present. Bullion parla comme le Cardinal vouloit. A quelque temps de là, Coquet, confident de Bullion, avertit le Roy qu'on avoit des fonds ; il fallut donner cet argent au Roy. Le Cardinal crut que Bullion avoit voulu faire sa cour à ses despens, car le feu Roy avoit dit quelque chose sur cela au Cardinal qui ne luy avoit pas plû. Il luy reprocha son alliance (*a*), le malmena et le frappa. Ce n'est pas la premiere fois que cela luy est arrivé dans la colere ; il donna un soufflet à Cavoye pour avoir changé un ordre. Cela est de consequence en fait de Gardes ; Cavoye avoit tort. A quelques jours de là, il luy en demanda pardon.

a. L'alliance de Bonnelle avec Mademoiselle de Toussy. — *b*. *Hist.* de Richelieu.

le pouvoit souffrir et estoit dans une melancolie effroyable. Quand il fut tué aux guerres des Huguenots (*a*) de peur que, par quelque raison d'Estat, on ne la sacrifiast encore, elle fit vœu un peu brusquement de ne se marier jamais et de se faire Carmelite. Ce fut aux Carmelites (*b*) mesmes qu'elle fit ce vœu; elle s'habilla aussy modestement qu'une devote de cinquante ans. Elle n'avoit pas un cheveu abattu. Elle portoit une robe d'estamine (*c*), et ne levoit jamais les yeux. Avec ce harnois-là elle estoit dame d'atour de la Reyne-mere, et ne bougeoit de la Cour; c'estoit alors la grande fleur de sa beauté. Cette maniere de faire dura assez longtemps. Enfin, son oncle devenant plus puissant, elle commença à mettre des languettes, après elle fit une boucle, ou mit un petit ruban noir à ses cheveux; elle prit des habits de soye, et peu à peu elle alla si avant, que c'est elle qui est cause que les Veuves portent toutes sortes de couleurs, hors du vert. Le cardinal de Richelieu ayant esté declaré premier ministre, le Comte de Bethune fut le premier qui se presenta pour espouser Madame de Combalet. Le Comte de Sault, aujourd'huy M. de L'Esdiguieres (*d*) (ce devoit estre un des plus

a. Devant Montauban, en 1621. — *b*. Aujourd'hui rue d'Enfer, nº 67. — *c*. Sorte de laine crue. — *d*. François de Créquy-Lesdiguières.

riches gentilshommes de France), fut le second qui se fit refuser. Il est vray que le Cardinal ne la pressa pas trop pour celuy-cy, non plus que pour l'autre.

On a fait autrefois un vaudeville où je ne voy pas grand fondement, car je ne crois pas qu'on ayt jamais parlé de la marier avec M. de Mantoue, auparavant M. de Nevers:

On dit que Monsieur de Mantoue
S'appreste à danser un ballet,
Où Madame de Comballet
Ne verra rien qu'elle n'avoue
Que les vieux sçavent les bons tours.
Messieurs, voylà *le Mot qui court*[1].

A l'*Historiette* de Seneterre (*a*) j'ai parlé de Monsieur le Comte, et le *Journal* du Cardinal en parle aussy.

Madame de Combalet renouvelloit tous les ans son vœu de Carmelite; elle l'a renouvellé jusqu'à sept fois. Le Cardinal fit consulter s'il estoit obligatoire; on luy respondit que non. Cependant, pour se descharger entierement, elle fonda une place de Carmelite qui doit estre receüe pour rien. Je croy pourtant qu'elle se fust resolue à espouser Monsieur le Comte s'il l'eust voulu, et, comme j'ay desjà remar-

1. On appelloit ainsy ces vaudevilles.

qué, il l'eust espousée si elle eust esté veuve d'un homme plus qualifié. On fit courir le bruit, en ce temps-là, que le mariage n'avoit point esté consommé avec Combalet; cependant il passoit pour l'homme le mieux fourny de la Cour, et qui estoit le plus grand abatteur de bois. J'ay ouy dire mesme que dans l'action, transporté de joye ou autrement, il avoit appellé un valet de chambre qui avoit esté tesmoing de ce qui s'estoit passé [1].

Dulot, ce fou de poëte royal et archiepiscopal, dont nous parlerons ailleurs, fit l'anagramme que voicy sur cette pretendue virginité: MARIE DE VIGNEROT, *vierge de ton mary*. Madame de Rambouillet m'a pourtant asseuré que jamais elle n'avoit reconnu que Madame d'Aiguillon voulust passer pour fille [2].

On a fort mesdit de son oncle et d'elle; il aimoit les femmes et craignoit le scandale. Sa niepce estoit belle, et on ne pouvoit trouver estrange qu'il vescust familierement avec elle. Effectivement elle en usoit peu modestement; car, à cause qu'il aimoit les bouquets, elle en

1. J'ay ouy dire encore que son mary n'avoit pas trop bien vescu avec elle, et qu'il disoit qu'elle avoit quelque chose sous le linge qui desgoustoit fort. Je donne cela pour tel qu'on me l'a donné.

2. Cependant elle a pris des armes à lozange; il est vray qu'il y a une cordeliere; ainsy elle est fille et veuve tout ensemble, car il n'y a point d'armes de son mary.

avoit tousjours, et l'alloit voir la gorge descouverte. Un soir qu'il sortoit assez tard de chez Madame de Chevreuse : « Ne laissons pas, » dit-il, « d'aller chez ma niepce ; car que diroit-« elle si je n'y allois [1]? »

Ce qui a le plus fait de bruict, ç'a esté cette bouteille d'eau qu'on jetta à Madame de Chaulne. Voicy comment une personne qui y estoit l'a conté. Sur le chemin de Saint-Denis, six officiers du regiment de la Marine, à cheval, voulurent casser deux bouteilles d'encre sur le visage à Madame de Chaulne; mais elle mit la main devant, et tout tomba sur l'appuy de la portiere où elle estoit. C'estoient des bouteilles de verre; le verre coupe et l'encre entre dedans les coupures; cela ne s'en va jamais. Madame de Chaulne n'en osa faire aucune plainte. On croit qu'ils n'avoient ordre que de luy faire peur. Madame d'Aiguillon, par jalousie d'amour ou d'authorité, ne vouloit point que personne fust si bien qu'elle avec son oncle. Le Cardinal ne faisoit pas trop grand cas de Madame de Chaulne; elle n'estoit plus dans une grande jeunesse; sa beauté desclinoit, et le reste n'estoit pas grand'chose. Il tesmoigna

1. La Reyne-mere envoya des gens pour l'enlever comme elle devoit aller à Saint-Cloud, afin de mettre le Cardinal à la raison, quand elle auroit ce qu'il aimoit tant; mais Bezançon descouvrit toute l'entreprise.

assez ce qu'il en pensoit, un jour qu'estant à Chaulne (*a*), durant le siége d'Arras, il trouva que Madame de Chaulne s'estoit fait peindre dans un vestibule avec tous ses gens autour d'elle, qui luy apportoient ce qu'ils avoient acheptě; car voyant cela, il ne put s'empescher de dire avec un sousris mesprisant: « C'est « bien cette fois, Madame nostre hostesse. » Elle avoit pourtant quelque pouvoir sur son esprit, ou bien elle demandoit si hardiment qu'il ne pouvoit le refuser. En effet, quoyqu'il n'eust point d'envie, à ce qu'on dit, de luy donner une abbaye de vingt-cinq mille livres de rente aux portes d'Amiens, il la luy donna pourtant. Par vanité elle vouloit que tout le monde crust que le Cardinal l'aimoit; et il y a eu bien des gens qui, sçachant que Madame de Chaulne avoit une fois conté qu'un jour qu'elle estoit seule, je ne sçay quel monstre à quatre pieds luy estoit apparu dans sa chambre et avoit disparu aussytost; il y a eu bien des gens qui ont dit que c'estoit une invention pour se faire de feste [1]; mais je le sçay de trop bon lieu pour en douter. Comme le Cardinal avoit esté plus d'une fois à Chaulne, Bautru

1. Et d'autres ont dit qu'une dame de Picardie, dont on ne m'a pu dire le nom, estoit ennemye de Madame de Chaulne et luy avoit fait faire cette insulte.

a. A trois lieues et demie de Peronne. En 1640.

dit un jour que Monsieur le Cardinal s'y plaisoit; mais le feu Roy, qui avoit tourné tout son esprit du costé de la malignité, et qui harpignoit tousjours le Cardinal, dit que Bautru avoit dit que Monsieur le Cardinal se delassoit chez Madame de Chaulne. Bautru fit son apologie au Cardinal, qui luy dit en propres termes: « Vous meriteriez des coups de baston, si vous aviez dit cela. »

Le mareschal de Brezé, enragé de ce que Madame d'Aiguillon ne l'a pas voulu aimer (car quoyque ce fust la niepce de sa femme, il en a esté amoureux à outrance), et peut-estre aussy de despit de ce que son filz n'estoit pas principal heritier [1], en a fait tous les contes qui ont couru. Il disoit toutes les circonstances de la naissance et de l'education de chacun des Richelieux, et qu'ils estoient tous trois à Madame d'Aiguillon [2], et mesme qu'elle en avoit eu un quatriesme. « O! » dit la Reyne, « il ne « faut jamais croire que la moitié de ce que « dit Monsieur le mareschal de Brezé. » Ainsy elle n'en auroit eu que deux.

Il se trouve que Madame d'Aulroy, autrefois

1. Cela est faux; au moins feu M. de La Galissonniere qui estoit present, comme parent et tuteur, à l'ouverture du testament, dit que le mareschal de Brezé ne s'emporta pas, et ne dit rien de tout ce qu'on luy a fait dire.

2. Pour les deux filles, il n'en disoit rien.

Madame du Pont-de-Courlay, generale des Galeres[1], presenta, durant le procez de Madame d'Aiguillon et du Duc de Richelieu, une requeste qu'on supprima bien viste, par laquelle elle exposa au prevost de Paris qu'on luy avoit supposé ces trois Richelieux, au lieu de ses enfans. D'ailleurs Madame d'Aiguillon, quand il a esté question de la majorité de son nepveu, le Duc de Richelieu, a dit que le baptistaire n'est qu'en une feuille volante; qu'il n'y en a eu ny du premier ny du second, qui sont baptisez tous deux en mesme jour et en mesme lieu. L'aisné avoit cinq ans. Quelle apparence, s'il n'y avoit eu du mystere, que le Cardinal de Richelieu n'eust pas fait charger le registre !

Dans le procez qu'elle eut contre feu Monsieur le Prince pour la succession du Cardinal, on la traitta de gourgandine. Gautier dit delicatement, parlant du credit qu'elle avoit auprès de son oncle : « Ce Samson n'avoit plus de « force quand il estoit entre les bras de cette « Dalila. » Elle, en revanche, luy fit reprocher par Hilaire, son advocat, qu'il s'estoit mis à genoux devant le Cardinal de Richelieu pour avoir Mademoiselle de Brezé pour M. d'Anghien. Il se

1. Elle s'appelloit Guemadeux (a), d'une bonne maison de Bretagne : elle est un peu folle. Ce Pont-de-Courlay estoit un bossu bien ridicule; une beste.

a. Voy. sur ce nom l'*Hist.* de Louis XIII.

leva et dit que cela estoit faux, mais il n'y a rien de plus vray. Il offrit au Cardinal Mademoiselle de Bourbon pour son nepveu de Brezé; et le Cardinal dit en cette occasion une des plus raisonnables choses qu'il ayt dites de sa vie : « Une « demoiselle peut bien espouser un prince, « mais une princesse ne doit point espouser un « gentilhomme. » Feu Monsieur le Prince fit tant de fautes dans les employs de guerre qu'il eut, qu'il fut reduit à offrir ses enfans; encore le Cardinal les alloit-il malmener, s'ils ne se fussent bien reduits. Il vouloit que M. d'Anghien, pour avoir negligé de voir M. le cardinal de Lyon, à Lyon, au retour de Perpignan, retournast le chercher à Marseille : mais il n'y alla pas; on trouva le moyen de l'en exempter.

Feu Monsieur le Prince fit à Madame d'Aiguillon un meschant tour pour la duché d'Aiguillon[1]. Par une pendarderie du lieutenant civil Moreau, cette duché fut adjugée (*a*) à quatre cens mille livres; et les créanciers de M. de Mayenne en offroient huit cens mille ! Or, durant ce procez, se voyant assistez d'un prince du sang, ils offrirent encore quatre cens cinquante mille livres, et il fallut que Madame d'Aiguillon, qui n'eust plus esté duchesse sans

1. C'estoit à feu M. de Mayenne, le filz.

a. A Madame de Combalet.

cela (car, quand elle eust acheplé une autre duché, on n'eust pas receù aisément une femme, et il falloit attendre pour cela la majorité), les payast (*a*) dans la journée. Monsieur le Prince, après la mort de son pere, du mareschal et du Duc de Brezé, s'empara de tout leur bien et en jouissoit par force, quoyque sa femme n'eust rien à pretendre à tout cela par le testament du Cardinal. Madame d'Aiguillon ne voulut jamais s'accommoder, de peur qu'on ne dist que ç'avoit esté aux despens des nepveux. Le regne de son oncle l'a rendue fort imperieuse [1] : elle ne sçauroit quitter sa premiere fierté [2]. Elle a de l'esprit, du sens et de la fermeté : mais elle est brusque et testue. Nous parlerons après de son avarice.

On a fait bien des medisances d'elle et de Madame du Vigean [3]; on dit que quelquefois elles

1. Elle s'est maintenue, et a traitté dans le commencement de la Regence, plusieurs fois, la Cour à Ruel.

2. Un jour que Madame de La Trimouille avoit fait mettre des pieux (*b*) pour la maladie d'un de ses enfans, Madame d'Aiguillon, en allant aux Carmelites, les fit arracher. Madame de La Trimouille s'en plaignit; M. le Cardinal ordonna à sa niepce de luy en faire faire excuse. Elle luy en fit faire compliment, disant que ses chevaux, qui estoient neufs, n'avoient jamais voulu tourner.

3. Madame du Vigeau a accoustumé de se chauffer la jupe troussée. Une fille à qui elle la faisoit tenir, lasse de cela, l'attache avec une epingle à son corps : il vient compagnie, elle la reçoit et monstroit sa chemise.

a. Pour conserver le duché d'A. — *b*. En pareil cas, aujourd'hui on ne permet que la paille.

se levoient avec les yeux battus jusqu'à la moitié des joues ; elles s'escrivoient les lettres les plus amoureuses du monde. Madame du Vigean se jetta à corps perdu entre les bras de Madame d'Aiguillon ; c'eust esté une tygresse si elle l'eust rejettée. Elle a esté son intendante, sa secretaire, sa garde-malade, et a quitté son mesnage pour se donner entierement à elle. Il y a eu des chansons terribles contre Madame du Vigean, jusqu'à dire de son mary :

Dans l'abondance de ses cornes
On ne sçauroit trouver de bornes.

Cependant on ne m'a sceû nommer un seul galant de cette femme. A la verité, on avoit un grand mespris pour le mary ; et le Duc de Lorraine voyant que cet homme avoit levé un regiment : « Hélas ! » ce dit-il, « il faut que je « sois bien haÿ en France, puisque, jusqu'au « petit Vigean, on y prend les armes contre « moy. »

Feu Madame la Princesse avoit recherché l'amitié de Madame d'Aiguillon pour avoir la protection du Cardinal, car elle craignoit que son mary ne la confinast à Bourges [1]. Mademoiselle de Rambouillet, depuis Madame de Montausier, estoit admirablement bien avec elle, et y est en-

1. Elle appelloit le cardinal de La Vallette *mon espoux*, et luy l'appelloit *mon espouse*.

core, mais non pas avec tant de chaleur. Nous en parlerons ailleurs.

Il est temps de parler de son avarice et de sa devotion. Elle ne daigna pas escouter ceux qui luy conseilloient de donner cinq cens mille livres à feu Monsieur le Prince pour avoir sa protection. Il luy en cousta plus d'un million d'or à elle et à ses nepveux. Elle a eu trois cens procez, et pas un en demandant. Sans parler de toutes les grivellées qu'elle a faittes, je diray simplement ses vilainies. Voyant Cornuel à l'extrémité, elle envoya emprunter six chevaux blancs qu'il avoit; et quand il fut mort et qu'on les luy revint demander, elle dit que les morts n'avoient que faire de chevaux. Le frere aisné de M. de Noailles disoit que pour espargner son carrosse, toutes les fois qu'elle alloit à Ruel, elle prenoit un beau carrosse que le bonhomme M. de Noailles avoit eu à Rome, en son ambassade, et le renvoyoit tousjours tout crotté. On a dit qu'elle avoit emprunté des juppes, et qu'au bord crotté on avoit reconnu qu'elle les avoit portées. Si cela lui fust arrivé un de ces jours qu'elle a rencontré le *corpus Domini*, cela eust esté plaisant, car, quelque part qu'elle le trouve, elle le suit dans les crottes, jusqu'au premier lieu où il se doit

arrester[1]. Cela se fait en Espagne, et le Roy mesme le suit. Un Espagnol disoit cela à un François : « Je croy bien, » dit l'autre; « en « France il est parmy ses anciens amys, il n'a « que faire qu'on l'accompagne; mais parmy « des Marranes, il en a besoing. »

Un marchand luy ayant apporté des parties de choses dont le prix estoit fait, elle dit qu'elle vouloit voir son journal pour verifier si elles estoient conformes. Quand elle eut le journal et les parties, il fallut composer[2].

Les deux mariages de ses nepveux sont si brouillez avec la Cour, que je les mettray dans les *Memoires de la Regence*.

1. Elle donne aux eglises, et ne paye pas ses dettes. Dans sa vision de bigotterie, elle dit à toute chose : « En « verité, cela fait devotion, » et le dira quelquefois en parlant d'une chose qui n'y aura aucun rapport. C'est simplement pour dire : « Cela touche. »

Elle a passé quelquefois des nuits entieres le ventre à terre dans l'eglise de Saint-Sulpice.

2. On dit que presentement, 1659, elle fait ramasser le sucre que l'on met sur le bord de ses plats de dessert.





80. 81. — LE CARDINAL DE LYON ET LOPEZ.

(*Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, cardinal, archevêque de Lyon, mort* 23 *mars* 1653.)

Alphonse Louis du Plessis estoit l'aisné du cardinal de Richelieu. Il fut destiné à estre chevalier de Malte ; en ce dessein on luy voulut apprendre à nager, mais il ne put jamais en venir à bout. Ses parens luy en faisoient des reproches et luy disoient qu'il ne vouloit estre bon à rien : enfin, las de leurs crieries, un jour que par hazard il n'y avoit personne avec luy qui sceust nager, il se jetta dans l'eau si follement que, sans un pescheur qui y accourut avec sa nacelle, il estoit noyé. Il le fallut donc faire d'eglise. Il fut, comme j'ay dit (*a*), nommé evesque de Luçon, et quitta cet evesché à son frere pour se faire Chartreux.

Cet homme avoit naturellement quelque pente à la folie ; la solitude l'achevoit. Pour cela, les chartreux de la grande Chartreuse, où il estoit, le firent Procureur. Dans une contestation avec un gentilhomme fort brutal, il eut des coups de baston ; il porta cet outrage pa-

a. Tome II, *Hist. du card. de Richelieu.*

tiemment, et ne voulut jamais s'en venger quand il se vit cardinal. On dit qu'un astrologue luy avoit predit, avant qu'il fust Procureur, qu'il seroit en grand danger d'une grande blessure faitte à la teste avec du fer. Mais, estant devenu Procureur, comme il entroit dans Avignon, une chaisne du pont-levis luy tomba sur la teste, et il en pensa mourir. Le cardinal de Richelieu le fit sortir de la Chartreuse, et le fit archevesque d'Aix, puis archevesque de Lyon, cardinal, grand ausmonier de France, et luy donna de grands benefices[1]. A Aix, aussy bien qu'à Lyon, il a fait la fonction d'un bon evesque. Le Cardinal l'envoya à Rome pour authorizer d'autant plus la poursuitte de la dissolution du mariage de M. d'Orléans. Là il acquit la reputation d'un homme fort charitable. A Lyon, durant la peste, il alla partout, comme s'il n'eust pas eu tout sujet d'aimer la vie. On ne luy peut reprocher qu'une action qui fut, ce me semble, bien inhumaine; mais il faut croire que, ce jour-là, il avoit quelqu'un de ces accez de folie. Estant à Marseille, où il avoit l'abbaye de Saint-Victor, il alla voir les galeres. Or le cardinal de Richelieu y avoit fait mettre le Baron de Roman, qui avoit voulu lever quel-

1. On a remarqué que le cardinal de Richelieu et son successeur, le cardinal Mazarin, ont eu tous deux chascun un frere moine, fou et archevesque d'Aix.

ques troupes pour la Reyne-mere, traittement bien indigne d'un gentilhomme. Mais comme on avoit eu pitié de ce cavalier, il estoit à son ordinaire, hors qu'il portoit un petit fer à la jambe. Le cardinal de Lyon le fait prendre, le fait razer et le fait attacher à la rame. Ce pauvre gentilhomme se coucha dans le banc et s'y laissa mourir de regret.

On dit qu'entre autres visions, il croyoit quelquefois estre Dieu le Pere. Un jour qu'il couchoit dans une maison où on luy donna un lict dans la broderie duquel il y avoit quelques testes d'anges ou de cherubins : « Vrayment, » dirent ses gens, « c'est bien à cette fois que « notre maistre croira estre Dieu le Pere. » Madame d'Aiguillon disoit à Ferdinand (*a*) : « Peignez-moy Monsieur le cardinal de Lyon en « Dieu le Pere, bien devot. »

Il estoit familier et aimoit la conversation des dames. Berthod le chastré, de la musique du Roy, m'a juré qu'il l'avoit veu auprès de Lyon, en un lieu où il y avoit bonne compagnie; on badinoit, on se desguisoit. Il se desguisa en berger comme les autres et fit desguiser toutes les dames en bergeres. Il a esté amoureux plusieurs fois, mais cela ne passa pas de petits présens. Il ne laissoit pas d'avoir de

a. Ferdinand Elle, de Malines. Voy. tome I, p. 172.

l'esprit, mais il paroissoit presque tousjours hebété. Un homme de qualité du diocèse de Lyon avoit un filz fort contrefait, et le vouloit faire d'eglise. Le cardinal de Lyon ne voulut jamais le tonsurer, disant qu'on se mocquoit d'offrir à Dieu le rebut du monde.

Un abbé[1] dont j'ay oublié le nom, l'estant venu voir, luy dit en entrant : « Monseigneur, « je suis l'abbé d'un tel lieu.... — Que voulez- « vous que j'y fasse? » respondit-il en l'interrompant. — « Qui suis venu pour faire la « reverence.... — Faittes-la donc, » adjousta-t-il.

Estant à Bourbon, quelqu'un luy envoya une charge de melons; il la fit jetter dans l'eau, disant que cela n'estoit pas bon à des gens qui estoient dans les remedes : mais cela estoit bon à ceux qui ne buvoient pas.

Le cardinal de Richelieu, qui le connoissoit bien, ne voulut pas qu'il le fust trouver à Narbonne; aussy l'autre ne le voulut point aller trouver à Lyon, quand on y coupa le cou à Monsieur le Grand.

Le cardinal Mazarin, qui ne fit pas ce qu'il devoit dans le procez pour la Charité (que le cardinal de Lyon eut contre des Landes-Payen, à qui le cardinal de Richelieu, à ce qu'on dit,

1. De Caderousse, du Comtat.

l'avoit osté par violence), envoya offrir l'abbaye de Mauzac, dont il estoit titulaire, au cardinal de Lyon, pour le recompenser de ce prieuré; mais il ne la voulut point prendre. Cette ingratitude le fascha : car le cardinal Mazarin souffrit que Lyonne, dont la femme (*a*) est parente de des Landes-Payen, sollicitast contre luy, et c'estoit, ce semble, se declarer, Lyonne estant ce qu'il estoit auprès de luy. Mais les mariages de ses petits-nepveux de Richelieu le fascherent bien davantage.

Celui qui a escrit sa vie en latin (*b*) le veut faire passer pour un grand homme, et dit que l'emprisonnement du cardinal de Retz (*c*), à cause du mauvais exemple, l'affligea sensiblement. Il mourut environ vers ce temps-là [1].

1. LOPEZ.

(*Alphonse Lopez, mort à Paris*, 29 *octobre* 1649.)

Lopez et quelques autres comme luy vinrent en France pour traitter quelque chose pour les Morisques, dont il estoit. On les adressa à M. le Marquis de Rambouillet, comme à un homme qui entendoit l'espagnol. Lopez avoit de l'esprit, et estoit homme de bon conseil. Il donna icy avis à des marchands de draps d'en envoyer à Constantinople ; ils y gagnerent cent pour cent, et, pour son droit d'avis, ils luy donnerent une part, à quoy il ne s'attendoit pas. Après il achepta un gros diamant brut, le fit tailler et y gagna honnestement. Cela le mit

a. Paule Payen. — *b*. L'abbé de Pure, en 1653, in-12. — *c*. En 1653.



82. 83. — LE MARESCHAL DE BREZÉ ET MADEMOISELLE DE BUSSY.

(*Urbain de Maillé, marquis puis maréchal de Brézé; né vers* 1597, *mort* 13 *février* 1650.)

Le mareschal de Brezé estoit de la maison de Maillé; mais celle de Brezé estoit entrée dedans celle-là, et ils en devoient porter le nom. Il espousa la sœur du cardinal de Richelieu (*b*),

en reputation. De toutes parts on luy envoyoit des diamans bruts. Il avoit chez luy un homme à qui il donnoit huit mille livres par an, et le nourrissoit luy sixiesme : cet homme tailloit les diamans avec une diligence admirable, et avoit l'adresse de les fendre d'un coup de marteau quand il estoit necessaire. En suitte, toutes les belles pierreries luy passerent par les mains. En ce temps-là, par envie ou autrement, on l'accusa d'estre espion, et de payer les pensions d'Espagne (*a*). Un maistre des Requestes nommé Ledoux en croyoit avoir une conviction entiere par le livre de Lopez, où il y avoit : « *Guadamasilles por.el senor de Bassompierre* — tant de milliers « de maravedis, » et autres articles semblables. Lopez pria M. de Rambouillet de voir ce bon maistre des Requestes. Le maistre des Requestes luy dit : « Monsieur, « y a-t-il rien de plus clair? *Guadamasilles*, etc. » M. de Rambouillet se mit à rire : « Hé, Monsieur, » luy dit-il,

a. Ou les pensionnaires de l'Espagne en France. — *b*. Nicole du Plessis-Richelieu, morte le 30 août 1635.

alors evesque de Luçon. Cette femme estoit folle, et elle est morte liée, ou du moins en-

« ce sont des tapisseries de cuir doré qu'il a fait venir « d'Espagne pour M. de Bassompierre ; » et luy fait venir un dictionnaire espagnol. Lopez fut absous, et le maistre des Requestes interdit, parce que, sous pretexte de les achepter, il luy avoit pris pour quatre mille livres de bagues.

Le cardinal de Richelieu, pour se divertir, un jour que Lopez revenoit de Ruel avec toutes ses pierreries que le Cardinal avoit voulu voir exprès, le fit attaquer par de feints voleurs, qui pourtant ne luy firent que la peur. Il y alloit de tout son bien ; aussy la peur fut-elle si grande, qu'il fallut changer de chemise au pont de Nully, tant sa chemise estoit gastée. Le Chancellier, dans le carrosse duquel il estoit, dit qu'il se presenta assez hardiment aux voleurs. Le Cardinal eut du desplaisir de luy avoir fait ce tour-là, car il avoit joué à faire mourir ce pauvre homme ; et pour raccommoder cela, il le fit manger à sa table. Ce n'estoit pas un petit honneur. Un jour il y fit mettre M. Tubeuf, qui en fut si surpris, à ce que dit Boisrobert, que, tout hors de luy, il mettoit les morceaux dans ses yeux, au lieu de les mettre dans sa bouche.

Une fois que l'abbé de Cerisy et Lopez faisoient des complimens à qui passeroit le premier, Chastellet, le maistre des Requestes, dit : « Le vieux Testament va « devant le nouveau ; » car on le vouloit faire passer pour juif, luy qui estoit Mahometan. On a dit de ce fat de Montmaur le Grec, qu'il avoit dit à Montmor le riche, pour le faire passer devant : *Primum Hebræo, deindè Græco.* Mais je ne le croy pas, il n'auroit osé ; quelqu'un a dit cela pour luy.

Lopez vendoit un crucifix bien cher : « Hé, » luy dit-on, « vous avez livré l'original à si bon marché ! »

Le feu Cardinal l'employa à faire faire des vaisseaux

fermée [1]. Elle s'appelloit Nicole ; et Cohon, en faisant son oraison funebre, disoit : « La grande « Nicolle du Plessis, » comme on dit *la grande Anne* [2]. Quand elle fut mariée, elle ne vouloit point retourner à la province ; que fit-il un beau jour? il fit oster tous les meubles, jus-

en Hollande, et au retour il le fit conseiller ordinaire. En Hollande, il achepta mille curiositez des Indes, et icy il fit chez luy comme un inventaire : on crioit avec un sergent. C'estoit un abrégé de la foire Saint-Germain : il y avoit tousjours bien du monde.

Il avoit six chevaux de carrosse. Jamais carrosse ne fut tant au-devant des Ambassadeurs que celuy-là.

Je me crevois de rire, car mon pere estoit son voisin, de le voir manger du pourceau quasy tous les jours. On ne l'en croyoit pas meilleur chrestien pour cela.

Il fit rajuster une assez belle maison dans la rue des Petits-Champs, et il disoit : « Il y a une *quantité immense* « de cheminées dans mon logis. »

La Reyne luy devoit vingt mille escus pour des perles; et comme il pressoit d'Esmery pour estre payé, l'autre luy donna en payement une taxe d'*aisé* de soixante mille livres.

Il se disoit des Abencerrages de Grenade. Il mourut après la conference de 1649.

1. Elle croyoit avoir le cul de verre, et ne vouloit point s'asseoir. Elle eut un temps une plaisante folie, elle croyoit avoir froid à un petit endroit au-dessus de la main, et passoit tout le jour à y mettre des (gouttes) de résine, quelquefois jusques à cinq cens, et puis à les oster, selon qu'il luy sembloit que la partie se reschauffoit.

2. Une chanson de ce temps-là :

Avec la fille à la grande A A A A A Anne.

qu'aux rideaux du lict de Madame, et la laissa là. Elle fut enfin toute glorieuse d'aller en Anjou.

Il fut capitaine des Gardes-du-corps, puis mareschal de France et gouverneur d'Anjou et de Saumur. Le Cardinal desgagea tout son bien, ou, pour mieux dire, l'achetta; mais il l'en laissoit jouir.

L'amour luy a fait faire d'estranges choses, outre qu'il n'estoit pas trop sage naturellement, non plus que sa femme.

Il y avoit à Angers une jeune fille qui travailloit pour les tailleurs, sur leur boutique, selon la mode du pays. Un laquais du mareschal de Brezé la desbaucha et l'amena à Paris. Il dit à son maistre, car on ne vivoit pas autrement dans l'ordre avec luy, qu'il avoit une jolie maistresse, et la luy fit voir. Elle plut au Mareschal, et leur servit quelque temps à tous deux. Il fit ce garçon valet de chambre, et la luy fit espouser : il s'appelloit Dervois. Cette femme avoit du sens et de l'esprit; elle empaume le Mareschal, s'en rend la maistresse et luy fait traitter la Mareschale comme il luy plaisoit. Une des choses qui servit autant à achever la *grande Nicole*, ce fut que le Mareschal luy osta ses pendans, et les mit en sa presence aux oreilles de la Dervois.

Après la mort de la Mareschale, elle eut

l'ambition d'espouser M. de Brezé, et pour cela elle fit tuer Dervois à l'affust. Je ne sçay si ce fut par l'ordre du Mareschal, ou s'il en estoit seulement consentant, mais on assure que depuis il s'esvanouissoit quand il voyoit un lapin[1]. Cette femme pourtant ne vint point à bout de son dessein. Peut-estre craignit-elle le cardinal de Richelieu qui, apparemment, n'eust pas

1. *Variante :* Voicy la verité : M. de Brezé, estant capitaine de Gardes de la Reyne-mere Marie de Medicis, alla aux bains dans les Pyrenées, où il trouva un prestre de Catalogne qui avoit avec luy deux petits garçons que les galeres d'Espagne avoient pris sur les costes d'Afrique. Ce prestre les luy donna ; l'un fut son laquais, et se nomma la Ramée ; l'autre, qu'on appella tantost le Catelan, tantost Dervois, ne fut point habillé de livrée ; il servit d'abord à luy porter son fusil à la chasse : après il le mit en apprentissage chez un tailleur à Angers, où il devint amoureux d'une belle fille qui travailloit en linge dans une boutique vis-à-vis ; les tailleurs en ce pays-là ont des boutiques et y travaillent. Elle avoit desjà eu quelques aventures, et on disoit qu'elle avoit suivy un homme jusqu'en Lorraine, où elle fut quelque temps au service de quelque dame de la Duchesse ; mais elle fut obligée d'en revenir bientost. Dervois l'espousa, et en suitte il retourna au service de M. de Brezé, alors mareschal de France et gouverneur d'Anjou et de Saumur. Avril, homme de bonne famille d'Angers, voisin du Mareschal à la campagne et bien dans son esprit, obtint de luy de loger le mary et la femme dans le chasteau de Milly. Comme elle estoit propre et jolie, qu'elle avoit du sens, elle regla cette maison et se mit bien dans l'esprit du Mareschal. Depuis, le Catelan ou Dervois s'advisa de se faire appeller de Doré ; on ne sçait pas sur quoi il se

trouvé bon qu'on eust ainsy contaminé sa noblesse [1].

La Dervois faisoit tout chez le Mareschal et dans la province. Elle se levoit dez quatre heures, estoit servante et maistresse tout à la fois, faisoit ses affaires et celles du Mareschal en mesme temps, et estoit plus habile que tout son conseil. Il luy est arrivé souvent de deschirer tout ce qu'on avoit dressé, et de dicter les actes elle-mesme. Elle envoyoit des gens de guerre où elle vouloit, et à Angers mesme, à cause qu'elle estoit mal satisfaite d'un des officiers du Presidial. Pour complaire au Mareschal, qui estoit le plus grand tyran du monde pour la chasse (jusques-là que les personnes de qualité n'osoient avoir un chien ny une arquebuse, pour tirer seulement dans leur parc; car

fondoit, mais il dit qu'il avoit descouvert que c'estoit son veritable nom. Le mary devint un peu devot, et disoit arfois à sa femme qu'il falloit changer de vie. Il y a apparence que le Mareschal s'en desfit à cause de cela, car il fut tué à l'affust. Depuis il croyoit voir un lievre blanc, et souvent luy et ses gens crioient : « Ne le voyez-vous « pas, il court par la chambre. » Avril, dont j'ai parlé ci-dessus, et son filz, seneschal de Saumur, qui m'a conté ce que je viens d'escrire, n'ont jamais rien veu. Il y en a qui ont cru que le cardinal de Richelieu luy avoit fait mettre cette vision dans l'esprit pour le tenir à la province.

1. Il y en a pourtant qui ont cru qu'il l'avoit espousée; je ne le croy pas.

il fit une fois rompre la porte d'un parc, parce qu'il y avoit ouy tirer, et on tua les chiens et cassa les arquebuses), la Dervois fit attacher un prestre au pied d'un arbre tout un jour, avec un lievre qu'il avoit tué autour du cou.

Il avoit mis sur la porte de Milly, car il estoit honnestement hargneux : *Nulli nisi vocati.* Sur cela on fait un conte : on dit que quelques advocats estant allez pour luy parler, il les gronda fort, et leur demanda qui les avoit faits si hardys que de venir sans estre mandez, et s'ils n'avoient pas lu ce qui estoit sur la porte : « Ouy, Monseigneur, » dit l'un d'eux, « il y a « *nulli nisi vocati;* rien que des advocats. » Il se mit à rire, et les escouta. Un jeune homme de Saumur y estoit allé une fois pour jouer à la longue paulme avec le Marquis de Brezé (*a*). On luy donna avis qu'il se retirast : c'est qu'outre cela le Mareschal estoit jaloux de la Dervois comme d'une belle créature; en ce temps-là elle estoit passée.

Pour la Province, en general il la conservoit, et ils ont perdu à sa mort.

Pensez que sans le cardinal de Richelieu, il n'eust pas esté autrement en estat de faire tout ce qu'il faisoit; cependant il ne se tourmentoit pas trop de luy, et ne luy a jamais guères fait

a. *Historiette.*

la cour. Je me souviens d'un couplet qui disoit[1] :

> Buvons à l'illustre Brezé,
> Qui s'est si bien désabusé
> De cette chimere importune
> De la fortune.

Cependant le Cardinal luy faisoit du bien, de peur qu'on ne creust que quelqu'un se pouvoit passer de luy[2].

Il luy arriva une assez plaisante chose à son entrée à Barcelone, quand il y fut envoyé vice-roy (*c*). Il s'estoit fait tout le plus beau qu'il avoit pu : quelques Catalans disoient : *Es muy bizarro este mareschal.* Un bon gentilhomme de sa suitte, estonné de ce mot *bizarro*[3], disoit à un autre : « Qui diable a « desjà dit l'humeur de Monsieur le Mareschal « à ces gens-cy? »

Il escrivoit bien, et estoit galant et civil quand l'humeur luy en prenoit. Il a escrit à Menage un million de fois; et comme il aimoit

1. Sur l'air de : *Daye, Dandaye.*

2. Il disoit de sa fille (*a*), comme si c'eust esté la fille d'un autre : « Ils vont faire cette petite fille prin« cesse, » et ne s'en esmouvoit pas plus que cela. — Monsieur le Prince alloit voir la Dervois avant que de voir le Mareschal : ce fut elle qui le (*b*) fit resoudre à vendre le gouvernement d'Anjou à Monsieur le Prince.

3. Galant.

a. Claire-Clemence de Maillé, princesse de Condé. — *b*. Brezé. — *c*. En 1641.

à lire, Menage luy envoyoit des livres qu'il prenoit fort bien, sans songer à luy faire le moindre present. Ce n'estoit pas pourtant par avarice; mais il luy demandoit souvent son memoire, que l'autre n'avoit garde de luy envoyer.

MADEMOISELLE DE BUSSY.

Retournons à ses amours. Il y avoit à Saumur, chez la Seneschale, une belle fille qui estoit sa niepce. Elle s'appelloit Honorée de Bussy, fille d'une veuve bien demoiselle [1]. Le Mareschal s'en esprit. Il la mena avec cette tante voir le sacre d'Angers, et luy avoit fait faire une espece d'eschafaud, où il y avoit des degrez. Elle estoit seule tout au haut, et il avoit fait mettre à ses piez les plus belles filles de la ville. C'estoit proprement *la Gloire de Niquée*. Il y avoit des gardes pour faire avancer le monde à mesure qu'on avoit contemplé cette nouvelle infante. Madame d'Aiguillon prenoit le soing d'envoyer tous les habits qu'il falloit pour cette fille, qui se vante que le Mareschal la voulut espouser secretement, et luy assurer vingt mille livres de rente, mais qu'elle avoit

1. Moliere luy lisoit toutes ses pieces, et quand l'*Avare* sembla estre tombé : « Cela me surprend, » dit-il, « car « une demoiselle de très-bon goust et qui ne se trompe « guères, m'avoit respondu du succez. » En effect la piece revint et plut.

trop de cœur pour souffrir du clandestin. Elle eust pourtant fort bien fait, comme vous verrez par la suitte; mais je doute qu'en l'âge où elle estoit alors, elle ayt pu avoir tant de courage.

Mademoiselle Dervois rompit le cou à cette amourette. Le Marquis de Boisy (*a*), pere du Duc de Rouannez d'aujourd'huy, en conta aussy à Honorée. Il y eut quelques billets que la Dervois escamotta, et les fit voir au Mareschal. La Seneschale avoit tousjours esperé que sa niepce se marieroit pour sa beauté. La fille m'a conté elle-mesme que sa tante luy fit faire une robe neufve, à elle qui n'avoit jamais eu que de la vieillerie, pour donner dans la veüe à je ne sçay quel prince allemand qui estoit à Saumur. Cette tante proposa à Madame Bigot, qui n'avoit garde de le faire[1], de marier Honorée avec M. Servien, rellegué à Angers. Servien, qui desjà avoit failly de se brouiller avec le Mareschal en je ne sçay qu'elle galanterie, n'avoit pas seulement voulu voir cette fille, de peur d'irriter le dragon.

Depuis, Honorée se trouva à Poitiers quand Chemerault, aujourd'huy Madame de La Baziniere, y vint après avoir esté chassée de chez

1. Voy. l'*Historiette* de M. Servien.

a. Henry Gouffier, marquis de Boisy.

la Reyne (*a*). Il y avoit encore une Mademoiselle de La Vacherie et une autre belle fille. Chemerault avoit un grand avantage, elle avoit le bel air. Mais M. de Chasteauneuf se declara pour la Vacherie, et Villemontée (*b*), intendant de la province, pour Honorée. Toute la ville se partagea et toute la noblesse qui y passe l'hiver. On se demandoit : « Qui vive? » Villemontée s'amusoit fort à cette fille et y faisoit assez de despense; cela fit crier les Poitevins et les Receveurs generaux. On disoit que c'estoit elle qui faisoit l'intendance : il fallut qu'il s'en separast au bout de deux ans. Il dit qu'elle n'est point interessée, et que, si elle eust voulu, elle eust gaigné cinquante mille escus avec luy. La pauvre fille n'en a rien tiré que du mauvais bruit. Son plus grand malheur, à ce qu'elle dit, c'est la mort de Villandry, qui fut tué par Miossens (*c*), comme ils servoient tous deux le chevalier de Riviere et Vassé, qui ne se firent point de mal. Ils se battirent pour autruy. Villandry l'alloit espouser, et desjà les bands se jettoient en Poitou. Si cela est, il a quasy aussy bien fait de se faire tuer, car la demoiselle estoit un peu bien descriée. Elle estoit à Paris en ce temps-là; jamais on n'a veù un tel abord de gens : sa mere estoit en-

a. En 1638. — *b*. *Historiette*. — *c*. François Amanieu d'Albret, comte de M., tué en duel en 1672.

core en vie. Ç'a tousjours esté une esvaporée, et, presentement, en Poitou où elle est, c'est elle qui met tout en train, quoyqu'elle soit fort agée.

Valliconte vouloit l'espouser ; il estoit parent de M. Cornuel. Il s'est ruiné depuis ; mais alors il avoit du bien. Elle s'alla esprendre de La Moussaye (*a*), et elle avoit quelque esperance qu'il l'espouseroit [1].

Depuis la mort de La Moussaye elle quitta sa mere, et se retira avec la femme de La Mothe Le Vayer, qui est sa tante, mais elle n'estoit plus belle. Elle a soing aujourd'huy du menage de son oncle, car sa tante est morte [2]. Elle s'est remise un peu en reputation [3].

1. Elle en receut les complimens, comme si c'eust esté son accordé qui fust mort. Arnauld, mareschal de camp, dit qu'il y avoit apparence que La Moussaye l'eust espousée; pour un petit-maistre, ce n'estoit pas avoir le goust trop fin.

2. Le filz de La Mothe Le Vayer, qui estoit abbé, estant mort, le bonhomme se remaria. C'estoit un des plus faux philosophes qu'on eust jamais veûs. Feu Madame luy dit un jour qu'il n'avoit rien de philosophe que ses bottines. Il estoit si colere que lorsqu'un tison l'incommodoit, il le jettoit dans la place et le fouloit aux piez. Il alloit quelquefois, pour faire despit à son filz et à sa niepce, souper avec eux, avec le visage tout gras de suif, car en se mettant au lict, il se frottoit de suif tout le visage. Quand sa niepce s'excusoit sur la messe et qu'elle n'avoit pas pu quitter Dieu : « Je veux que vous le quit-« tiez, et que vous ne me fassiez point attendre. »

3. On a cru que sa mere avoit tout le tort, et qu'il est

a. Amaury Goyon, marquis de La M., mort en novembre 1650.

Elle a l'esprit agréable, elle dit bien les choses, sçayt vivre et est bonne amye[1].

J'oubliois que la Dervois, pour faire voir aux dames d'Anjou jusqu'où alloit son pouvoir, rompit une partie qu'il (*b*) avoit faite avec des dames de qualité, sans luy en dire autre raison, sinon qu'elle ne le vouloit pas; et il n'osa souffler. Après cela, il prit fantaisie au Mareschal d'en conter à cette madame Bigot, et elle qui ne vouloit pas perdre Servien ny avoir affaire à cet extravagant, evitoit tousjours de se trouver avec luy. Un jour qu'à son goust elle avoit trop tesmoigné de le fuir, il s'en alla un

aisé à une fille de faire des imprudences quand elle n'est pas bien conduitte. Il y peut avoir un an et demy qu'elle se blessa fort à la teste; elle en fut en danger. Il y avoit plus de six mois qu'elle estoit guerie, quand elle se creva de cochon de lait, à disner, chez une de ses amies : ce cochon luy fit du mal et luy donna le desvoiement. Après elle fut voir Maulevrier, qui estoit mort (*a*) d'un mal dans la teste. Son cochon la travailloit; elle oublie que c'estoit cela, et va se mettre dans l'esprit que c'estoit sa playe. Elle envoye querir medecins et chirurgiens, et, pour la satisfaire, il luy fallut mettre un emplastre. Je l'ay veu se confesser parce qu'il estoit mort un cocher subitement dans son voisinage.

1. Mais elle se pique un peu de bonne maison, et veut se mesler de prendre le dessus sur les femmes de la ville qui ne sont pas des principales. Il n'y a rien de plus inegal ny plus soupçonneux; elle se fasche de rien.

a. *C'est-à-dire :* Qui venoit de mourir. — *b*. Le Maréchal.

peu fasché. Servien le sceût : le voyla en alarme ; et sous pretexte de je ne sçay quelle partie de jeu, il envoya Lyonne chercher le Mareschal par toute la ville. Il faisoit un chaud enragé ; Lyonne trotta partout, et ne trouva le Mareschal qu'après avoir sué tout son saoul, car il estoit au parloir de je ne sçay quelles religieuses. Il ne voulut pas venir. Il s'appaisa pourtant après, et disoit à cette madame Bigot : « Vostre mary n'a qu'à continuer dans « son employ, je feray noyer quiconque voudra « venir prendre sa place. » A Paris où elle estoit retournée, quand le Duc de Brezé fut tué, elle alla voir le Mareschal, qui luy fit le meilleur accueil du monde et la fit mettre sur son lict, parce que Madame la Princesse la jeune tenoit le fauteuil. Il obligea mesme M. de Cesy (*a*) à recommencer une histoire du Serail qu'il avoit presque à moitié ditte. Il y en avoit trop là pour ne pas mettre martel en teste à Mademoiselle Dervois : elle fit toutes les mesdisances imaginables. Cependant le bonhomme, soit qu'il commençast à secouer le joug ou qu'il l'eust appaisée, alloit faire société avec la dame et quelques autres femmes, ses voisines, lorsque la goutte le prit et qu'il se fit porter en Anjou, où il mourut. Je n'ay que

a. *Historiette*, tome I.

faire de dire que ce n'estoit ny un bon soldat ny un bon capitaine : l'histoire le dira assez.



84. — LE DUC DE BREZÉ.

(*Jean-Armand de Maillé-Brezé, duc de Brezé, amiral de France, né en 1619, tué le 14 juin 1646.*)

Le Duc de Brezé fut eslevé par les soings du cardinal de Richelieu. Il n'avoit pas un grand esprit; il estoit timide et embarrassé[1]. Le cardinal de Richelieu, en le voyant, levoit les espaules et disoit à Madame d'Aiguillon : « Ma niepce, quel « successeur ! » Il estoit brave cependant et liberal; il donnoit beaucoup aux autheurs : Bensserade (*a*) avoit trois mille livres de pension de luy.

Avant que d'aller à Orbitelle, où il fut tué faisant sa charge d'amiral, il voulut voir de quoy on payeroit ses créanciers s'il mouroit, et s'estant satisfait sur cela, il partit content. On trouva après sa mort qu'il donnoit près de cinquante mille livres tous les ans. Son precep-

1. Il ne laissoit pas pourtant d'estre glorieux, et se tenoit descouvert tout le matin, afin qu'on ne se couvrist pas.

a. *Historiette.*

teur, l'abbé d'Aubignac, en a eu pour rescompense quatre mille livres de pension viagere : Monsieur le Prince les luy a disputez, et le pauvre abbé n'en jouit que depuis que ce heros est hors de France ; il s'est accommodé avec les œconomes (*a*).

Le malheur du Duc de Brezé fut d'avoir trouvé du Dognon[1], qui l'empaulma de telle sorte qu'on pouvoit dire qu'il ne faisoit que ce que l'autre vouloit. A la mort du Duc, du Dognon, qui estoit vice-amiral, quitta tout et s'alla saisir de Brouage et de la Rochelle. Les *Memoires de la Regence* diront le reste.

Ç'a esté un grand tyran. Il fit faire un balustre dans le chœur de l'eglise de Brouage, où il entendoit seul la messe ; pas une femme n'y eust osé entrer. On fermoit les portes de la ville quand il disnoit. Il avoit cent gardes, montez comme des saint Georges, et rançonnoit fermiers et marchands. Grande maison, grand equipage, tout cela bien reglé et point de desordre, pourveû qu'on fist tout ce qu'il vouloit.

1. Second fils de Saint-Germain Beaupré. Voy. l'*Historiette* du pere.

a. Les intendans du Prince.





85. 86. — LE MARESCHAL DE LA MEILLERAYE ET LES SOEURS DE LA MARESCHALE.

Charles de La Porte, duc de La Meilleraye; né vers 1602, *mort* 8 *février* 1664.)

Le mareschal de La Meilleraye est cousin germain du cardinal de Richelieu; car la mere du Cardinal, le Grand-prieur et le pere du Mareschal estoient tous trois enfans d'un advocat au parlement de Paris, nommé La Porte, qui se disoit d'une bonne maison de Poitou, appellée La Porte-Vezins; et voicy, dit-on, comme cela arriva. Une madame de Vezins avoit La Porte pour advocat; il se disoit son parent, elle en rioit : « Il ne l'est pas, » disoit-elle; « mais il « me fait service, il luy faut donner cette petite « satisfaction. » Cet homme avoit tous les tiltres de cette maison entre les mains, et en fit comme il voulut. C'est peut-estre sur ces titres-là que Me Charles du Moulin luy a donné la qualité de *nobilissimus*, et c'est sur ces mesmes titres-là que le Grand-prieur avoit esté receû chevalier de Malte[1].

1. Ce grand-prieur de La Porte estoit un homme de bien et un homme d'honneur. Quand le grand-prieur

Il y avoit une madame de Chausseraye en Poitou, fille de ce petit de Vezins, qui fut trouvé à Geneve [1], qui soutenoit que le mareschal de La Meilleraye venoit d'un notaire d'Ervaux, qui

de Vendosme fut mort (*a*), le cardinal de Richelieu le voulut faire grand-prieur, encore qu'il y eust un commandeur plus ancien que luy, et il avoit assez de pouvoir pour cela ; mais il ne le voulut jamais, et dit que c'estoit une injustice. Il laissa passer l'autre devant ; mais il n'attendit guères, car cet homme mourust bientost après. J'ay veû ce grand-prieur fort aymé à la Rochelle, dont il estoit gouverneur avec le pays d'Aulnis, Brouage et les Isles. Depuis sa mort, la religion de Malte a desmembré le Grand-prieuré, à cause qu'il n'estoit plus que pour des princes et des gens de la faveur.

1. C'estoit un heritier qu'on avoit fait enlever ; La Noue, dit *Bras-de-fer*, son parent, le reconnut à Geneve. Cet enfant estoit chez un cordonnier.

(*Lignes biffées* :) [Il est vray que Me Charles du Moulin appelle cet advocat *nobilissimus*, et qu'il espousa la fille d'un conseiller de la Grand-chambre. Ils pretendent que cet advocat estoit d'une bonne maison du Poitou qu'on appelle La Porte-Vezins. Je mettray icy ce que j'en ay appris ; M. de La Porte-Vezins (*b*) s'estant remarié, en faveur de sa seconde femme qui avoit eu des enfans de luy, consentit que son filz du premier lict fust enlevé et mené où Dieu voulut. M. de La Noue, *Bras-de-fer*, cousin germain de Vezins, estant à Geneve, envoya querir un cordonnier, qui amena avec luy un jeune garçon. L'âge, l'air et la bonne grace de cet enfant donnerent quelque soupçon à M. de La Noue. Il se confirma dans ses soupçons en l'examinant. On plaida, le petit garçon fut reconnu ; le pere estoit mort auparavant. On dit que La Porte

a. Alexandre de V., fils nat. de Henry IV, mort en février 1629. — *b*. Jacques de La P.-V., marié 1° à Claude de La Noue ; 2° à Françoise de Maillé.

est une abbaye en Poitou ; et un gentilhomme de mes alliez m'a dit avoir veû une cession d'un abbé d'Ervaux, où il y a : « J'ay quitté à mon « compere Jean de La Porte, notaire, la rente « du blé qu'il me devoit, mais non celle des « chapons. » Et le filz de ce notaire fut advocat à Paris.

Le mareschal de La Meilleraye estoit huguenot, et a estudié au college de Saumur ; mais il changea bientost de religion. Il fut d'abord escuyer du Cardinal, lorsqu'il estoit evesque de Luçon ; car le cardinal de Richelieu, en quelque fortune qu'il ayt esté, a tousjours eu un equipage raisonnable. Après il fut enseigne des gardes de la feue Reyne-mere ; et après la droslerie des Ponts-de-Sé, il fut capitaine de ses gardes[1]. En ce temps-là, le Cardinal mit aussy

ayant gaigné la cause de ce petit garçon, on luy permit de prendre les armes de Vezins et de se dire leur parent.]

1. Le mareschal de La Meilleraye conte que le feu Roy ne le pouvoit souffrir, et que le cardinal de Richelieu luy ayant dit cela, il s'en alla dans l'antichambre ; de rage, il mangea toute une chandelle. Le Cardinal le vit faire, sans rien dire, et ne pouvoit s'empescher d'en rire. La Meilleraye s'en va, vend tout ce qu'il avoit ; sa terre de la Meilleraye estoit alors de deux mille livres de rente. Il vient trouver le Cardinal, et luy declare qu'il s'en alloit trouver le roy de Suede. Le Cardinal luy dit : « Puisque « vous avez ce courage-là, attendez ; je tenteray tout pour « vous. » Il fit rompre le contrat de vente et le poussa. — Le feu Duc de Rouanez, grand-pere de celuy-ci, fit

Mademoiselle de La Meilleraye (*b*) auprès de la Reyne-mere. C'est elle qui est encore aujourd'huy abbesse de Chelles ; cette abbaye jusqu'à lors n'avoit esté tenue que par des princesses. Le Cardinal fit M. de La Meilleraye chevalier de l'Ordre et, après, luy fit espouser la fille du mareschal d'Effiat[1] qu'on desaccorda exprès d'avec un gentilhomme d'Auvergne, nommé M. de Beauvais[2]. C'estoit une extravagante. Elle mourut jeune (*c*), après avoir eu un filz, qui est aujourd'huy grand-maistre de l'Artillerie. M. de La Meilleraye eut cette charge après la mort de son beau-pere (*d*).

faire une peinture à Oiron, vers Loudun, où le cardinal de Richelieu est peint habillé comme la Fortune, qui donne des canons à un petit grimault qui represente La Meilleraye, une ancre à une espece de gobin, le general des Galeres Pont de Courlay, [(*a*) et les enseignes des Suisses au colonel des Suisses, le Marquis de Coislin, autre bossu.] Le Duc y est representé en habit de jardinier beschant la terre.

1. On luy avoit refusé Madame de Courcelles d'aujourd'huy (autrefois Mademoiselle de Villeroy), du temps qu'il estoit capitaine des gardes de la Reyne-mere, et qu'on l'appelloit *le petit Meilleraye*.

2. Ils avoient esté espousez ; mais à cause de la jeunesse de la fille, M. d'Effiat emmena le Comte de Beauvais en Angleterre. Elle soutint que le mariage avoit esté consommé, car Beauvais estoit bien fait. Elle estoit belle, et traitta tousjours La Meilleraye du haut en bas. Elle mourut d'une fausse couche.

a. *Les mots fermés, biffés*. — *b*. Magdelaine de La Porte, abbesse de Chelles en 1645, morte en 1671. — *c*. En 1633, à vingt ans. — *d*. Ou mieux trois ans après, en 1635.

Par son second mariage avec Mademoiselle de Brissac, il eut la lieutenance de roy de Bretagne et le Port-Louys. Il est gouverneur de Nantes, où il a vescû encore plus tyranniquement qu'ailleurs.

C'est un grand assiégeur de villes ; mais il n'entend rien à la guerre de campagne. Il est brave, mais fanfaron, violent à un point estrange[1].

Je pense que la meilleure action qu'il ayt faitte de sa vie fut au blocus de la Rochelle qu'on fit avant le dernier siége. Il envoya, par bravoure, un trompette dans la ville pour sçavoir s'il n'y avoit personne qui voulust faire le coup de pistolet. Ce trompette, au plus avancé corps de garde, trouva un gentilhomme,

1. A la campagne de Charlemont où tout alla si mal (*a*), pour estre party avant qu'il y eust du fourrage et que les chemins fussent beaux, Ruvigny le trouva qui crioit dans sa chambre comme un desesperé : « N'ay-je point « un amy au monde qui me donne un coup de pistolet « dans la teste ? » Ruvigny fit fermer la porte, de peur qu'on ne vist le General en cet estat, et luy remonstra que le Cardinal entendroit ses raisons, qu'il avoit voulu qu'on mist trop tost en campagne, que le pays estoit gras, et que le canon ne pouvoit marcher. Le Mareschal envoya à la Cour, et les ennemys n'ayant point encore mis en campagne, il ne receût point d'eschec. Si on l'eust pu attaquer, il estoit perdu, car il avoit esté obligé de separer ses troupes.

a. Mai 1640.

nommé La Coustanciere (*a*), qui accepta le party. Il se rend à l'assignation : M. de La Meilleraye, mieux monté que luy, après avoir tiré ses deux pistolets sans le blesser, luy gaigne facilement la croupe ; mais La Coustanciere, qui avoit encore un pistolet à tirer, le tire par-dessus l'espaule, et fut si heureux que de donner dans la teste du cheval de son ennemy, et ainsy eut l'advantage. M. de La Meilleraye, bien loing de haïr ce gentilhomme, luy fit donner une compagnie dans son regiment, et luy a tousjours tesmoigné de l'affection.

A l'armée (*b*), il leva la canne sur le colonel Gassion, depuis mareschal de France ; mais il avoit trouvé chaussure à son pié, car l'autre mit le pistolet à la main, et pour cela n'en fut point mal avec le cardinal de Richelieu[1].

1. Hors la tranchée qu'il entendoit assez bien, il ne sçavoit rien à la guerre. Entre autres occasions, il y parut bien à Aire (*c*). Les ennemys furent si fous que de passer, sur six ponts qu'ils avoient faits, une petite riviere, en plein jour, en presence de notre armée. Ranzeau, depuis mareschal de France, qui se trouva en cet endroit-là, dit à Ruvigny qui commandoit le regiment de cavalerie du Mareschal : « Ils ont perdu le sens ; il les faut « laisser passer à demy, et puis les charger ; envoyons « avertir le Mareschal. » On y envoye, il vient, et ne voulut jamais donner. Il n'y avoit pas un goujat qui ne criast qu'il falloit donner. Cela fut cause de la perte d'Aire

a. Ou La Cottenciere-Bessay. — *b*. Juillet 1637. — *c*. En 1641.

Sa femme est jolie et chante bien. Le cardinal de Richelieu s'en esprit; il avoit tousjours affaire à l'Arsenal : c'estoit sa *bonne cousine*. Voylà le Grand-maistre dans une melancolie espouvantable. Il avoit un peu de goutte, il feint d'en avoir bien davantage; il ne sçavoit où il en estoit. Le Cardinal estoit dangereux; il n'y avoit point de quartier avec luy. La Mareschale pouvoit, si elle eust voulu, le faire enrager impunement; elle, qui ne manque pas d'esprit, s'aperceût de cela; et un beau jour, par une resolution assez rare en l'âge où elle estoit alors, elle va trouver le Grand-maistre, et luy dit que l'air de Paris ne luy estoit pas bon et qu'elle seroit bien aise, s'il l'approuvoit, d'aller chez sa mere en Bretagne. « Ah ! Ma-
« dame, » luy dit le Grand-maistre, « vous me
« donnez la vie; je n'oublieray jamais la grace

qu'il venoit de prendre; car les ennemys se mirent dans nos lignes. Depuis il reconnut sa faute et envoya Ruvigny prendre les devans auprès du Cardinal. Ruvigny luy (*a*) fit entendre que la place estoit bien munie, que M. le Grand-maistre pouvoit ravager le pays ennemy et attaquer une autre place, dez qu'on l'auroit fortifié des troupes revenues de Sedan. Le Cardinal le remit au lendemain, et luy fit quelques propositions qu'il n'avoit garde de ne pas approuver. « Voylà pour vous monstrer, » disoit-il, « Monsieur de Ruvigny, que le cardinal de Ri-
« chelieu, quoyqu'il n'aille pas à la guerre, ne laisse pas
« d'estre grand capitaine. »

a. Au Cardinal.

« que vous me faites. » Le Cardinal, par bonheur, n'y songea plus; mais sans doute il s'alloit enflammer d'une estrange sorte.

Tournons la medaille. Au mesme temps, Madame de La Meilleraye se va mettre dans la teste que MM. de Cossé viennent de l'empereur Cocceius Nerva, qui n'eut point d'enfans. Buchanan avoit bien plus de raison d'appeler Timoleon de Cossé le sang de Cossus, un dictateur romain; mais cela est permis à un poëte. Sa folie alla jusqu'au point de faire passer ses sœurs devant elle, disant qu'elle a desgeneré en espousant un autre qu'un prince; et dans le cabinet de l'Arsenal, où tous les grands-maistres de l'Artillerie sont peints, elle a fait mettre le titre de prince à M. de Brissac, son grand-pere. Depuis, je ne sçay si elle l'a fait effacer, car elle est revenue de cette grotesque[1]. Elle faisoit mettre comme des princesses romaines ses sœurs au-dessus d'elle, en des fautueils, et elle se mettoit après sur une chaise à l'ordinaire. A Nantes, car c'est son empire, elle faisoit asseoir toutes les principales femmes de la ville autour d'elles, sur de petits tabourets hauts de demy-pied, et s'il y en avoit quelqu'une qui eust la taille gastée, elles la faisoient

1. MM. de Brissac, ses freres, ne furent guères plus sages. Cerisay fit une chanson contre eux sans se nom-

tourner de tous costez, faisant semblant d'admirer sa taille. A une d'elles qui estoit un peu pelée sur le front, elles se tuoient de luy dire qu'elle avoit la plus grande quantité de cheveux du monde. Une fois elle se coiffa ridiculement, pour leur faire accroire que c'estoit la mode; mais il n'y en eut guères d'assez simples pour donner dans le panneau. On n'osoit danser sans le luy faire sçavoir, et quand elle avoit promis de s'y trouver, elle attendoit que tout le monde fust assemblé, et puis elle mandoit qu'elle n'y pouvoit aller; et alors il falloit

mer; ce fut pour complaire à M. de La Rochefoucauld. La voicy :

Petit Brissac chacun baise les mains
A vos áyeuls les empereurs romains.
On sçait assez comme la chose va,
Et n'est auteur
Qui ne soit serviteur
De Cocceius Nerva.

Vostre cadet, le Prince de Cossé,
Tranche le mot et franchit le fossé;
De cette histoire on sçait tout le detail,
Et comme on va
De Cocceius Nerva
Jusqu'à Rocher-Portail.

J'ay ouy dire que la maison de Cossé, quoyque illustre, n'est pas trop ancienne. Le premier mareschal de Brissac fit sa fortune par les femmes. Madame d'Estampes l'aimoit, et François Ier venant chez elle, il se cacha sous le lict. Le Roy ne l'ignoroit pas, et comme il mangeoit du cotignac, il en jetta une boiste sous le lict, en disant : « Tiens, Brissac, il faut que tout le monde vive. » Madame d'Estampes luy fit donner de l'employ.

r'envoyer les violons, car c'eust esté un crime capital que d'avoir fait une assemblée quand Madame avoit tesmoigné qu'elle n'en pouvoit estre.

Comme on se moule aisément sur un mauvais patron, le gouverneur du chasteau de Nantes, nommé Chalusset, vouloit faire aussy le petit tyranneau au bal, quand le Grand-maistre n'y estoit pas. Il fit une assemblée au Chasteau, et, pour se parer, il avoit mis un hausse-col, et ne faisoit danser qne ceux de la cabale de la Gouvernante, sa femme. Il y avoit un autre cabale à Nantes, qu'on appelloit vulgairement le *frettin*, dans laquelle pourtant estoient les plus jolies de la ville. Cette pauvre caballe ne faisoit que regarder les autres. Enfin un gentilhomme nommé Bois-Yvon [1], qui

1. Ce Bois-Yvon estoit un homme persuadé de la mortalité de l'ame, et quand on luy voulut parler de se confesser, il s'en mocqua et dit qu'il luy restoit trente solz qu'on donneroit à des porteurs qui, dans leur chaise, le porteroient à la voirie. Il mourut ainsy, et on n'en put obtenir autre chose. — Estant malade une autre fois, je ne sçay quel jeune moine luy parloit fort de Dieu : « Frere « Jean, » luy dit-il, « ne me parle point tant de Dieu : tu « m'en desgoustes. » Des Barreaux luy amena un confesseur : « Il n'est pas de ma croyance, » dit-il. Il luy dit aussy : « Faire ce que vous dittes n'est pas la vie que j'ay « faitte, et ce que vous faittes n'est pas de la vie que vous « menez. » Bois-Yvon, comme on luy parla de Dieu, dit : « Dieu est si grand seigneur, et moy si petit compagnon, « (que) nous n'avons jamais eu de communication en-« semble. »

avoit ses inclinations dans le *frettin*, prit sa dame par la main, et, de concert avec elle, comme Monsieur le Gouverneur alloit prendre une dame pour danser, l'arresterent, et, se mettant à genoux, luy chanterent tous deux ce couplet :

Qu'il plaise à votre Hausse-cou,
Monsieur, d'avoir pitié de nous,
Landrirette,
Le fretin vous crie mercy,
Landriry.

Le couplet achevé, ils se mettent à danser, laissant Chalusset tout estourdy de cette aventure. Ainsy le *frettin* entra en danse et eut sa revanche tout le reste de la soirée.

Or, puisque nous avons trouvé Chalusset en nostre chemin, nous dirons ce que nous en sçavons. Ce bon gentilhomme avoit autrefois enlevé une fille ; il coucha avec elle, mais il ne luy put rien faire. Le lendemain, cette pauvre fille pria ceux qui avoient assisté Chalusset de la renvoyer à ses parens ; ce qu'ils firent : depuis elle fut mariée à un autre. En ce temps-là, pour dire un *Jean qui ne peut*, on disoit un Chalusset. Il a pourtant trouvé une femme et a des enfans : cette femme a l'honneur de verifier le proverbe qui dit : Grosse teste et peu de sens. Boissat, *l'esprit*, la trouva une fois en

visite : cette grosse teste l'estonna ; il fit ce quatrain :

Dieu qui gouverne tout par de secrets ressorts,
En faveur d'une dame accorde ma requeste,
Donne-luy le corps de sa teste,
Ou bien la teste de son corps.

Elle s'est mis en fantaisie qu'il n'y a rien de si beau que de bien escrire ; que sans cela on n'est qu'une beste : elle a persuadé cela à trois femmes aussy sages qu'elle : elles s'exercent toutes quatre à bien escrire, et on les a trouvées plusieurs fois aux quatre coings d'une chambre, avec chascune une table, s'escrivant des douceurs les unes aux autres.

Revenons à la Mareschale. Elle disoit qu'elle rendoit graces à Dieu de deux choses : l'une, d'estre née princesse ; et l'autre, d'estre la femme de M. le mareschal de La Meilleraye : « Car, » disoit-elle, « si je ne l'avois espousé, « je ne pourrois pas m'empescher de l'aimer « d'amour. » Elle ment comme tous les diables : c'est un petit homme mal fait et jaloux, et je sçay bien qu'un jour, à Bourbon, une de ses femmes de chambre luy ayant essayé en riant le bandeau d'une veuve qui estoit là, et luy ayant dit : « Madame, que cela vous sieroit « bien ! » elle se mit à rire, et lui dit : « Que « tu es folle ! » Sans la peur du diable, elle

l'auroit fait mille fois cocu; elle croit qu'il n'y a point de pardon pour l'adultere. Elle est coquette, badine et follette naturellement, mais cela la retient; peut-estre l'humeur violente de cet homme luy fait-elle peur aussy. On dit qu'elle seroit fort plaisante en amourette. Nous parlerons encore bien des fois d'elle et de son mary, dans les *Memoires de la Regence*. Je diray seulement, pour faire voir son humeur fiere, qu'un jour (*a*) qu'elle se trouva chez la Reyne au Palais-Royal, où Madame de Longueville et Mademoiselle de Guise vinrent, on parla d'aller à la Comedie. Or il y avoit tousjours assez de presse, parce qu'il n'en couste rien (*b*); la Mareschale pria Madame de Longueville de la laisser passer devant, parce qu'après elle on n'avoit plus de consideration pour personne; Madame de Longueville la fait passer. La Mareschale entre la premiere, et se place bien à son aise sur un banc qu'on avoit gardé pour Madame de Longueville, qui fut contrainte de donner la moitié de sa place à Mademoiselle de Guise, et fut si incommodée, que la pluspart du temps elle aima mieux se tenir debout. La Mareschale, au lieu de se lever, disoit: « Je veux avoir place, moy. » On vit bien que c'estoit pour cela qu'elle avoit demandé à passer devant.

a. En 1648. — *b*. Aux places réservées pour la Cour.

Pour le mareschal de La Meilleraye, il n'y a pas grand plaisir d'avoir affaire à luy. Il a tyrannisé et tyrannise encore tous ceux sur qui il a quelque pouvoir. Il a fait battre des gens, il en a fait jetter par les fenestres; il a fait interdire les officiers qui n'ont pas jugé à sa fantaisie; il a fait affront à tous ceux dont les femmes n'estoient pas allées assez tost voir la sienne. Enfin, c'est un diable d'homme : mais il n'est pas si meschant à ceux qui sont mal endurans; il est fanfaron, comme j'ay desjà dit, et pourtant il ne le veut pas paroistre. A Graveline, il avoit la goutte, et alloit sur un fort petit bidet à la tranchée le jour qu'on l'ouvrit; il y alla sans necessité, et se tint quelque temps à descouvert sur un rideau. On luy tira vingt volées de canon, et un boulet fut si près que son cheval en fut effrayé. Les Officiers le prierent de se retirer : « Quoy ! vous avez « peur? » leur dit-il. — « Nous avons peur « pour vous, Monsieur, » luy respondirent-ils. « — Pour moy? » reprit-il, « O ! ce n'est point « à un genéral d'armée, et encore moins à un « mareschal de France, à avoir peur. »

Au siége de Perpignan, il envoya à dom Florès-d'Avila, gouverneur de la place, des noix confittes, pour luy reconforter le cœur, à cause de la faim qu'il enduroit. L'autre luy envoya deux cappes à l'espagnole, fourrées d'hermine,

pour luy signifier qu'il se morfondroit devant cette place.

MESDEMOISELLES DE BRISSAC.

Voicy ce que j'ay appris des deux sœurs de la Mareschale. L'aisnée, toute princesse romaine qu'elle estoit, et prétendant le tabouret chez la Reyne, devint amoureuse d'un gros homme qui n'estoit plus jeune, et qui estoit de fort basse naissance et, de plus, réfugié, de peur de ses créanciers. C'estoit un nommé Sabattier, à qui le cardinal de Richelieu, le croyant fort riche, fit espouser l'aisnée de La Roche-Posay, qui estoit un peu sa parente; mais elle mourut bientost. Sans cela, le Cardinal eust soutenu cet homme qui, faute de conduite et d'appuy, donna du nez en terre et fit banqueroute. Il avoit connoissance avec le mareschal de La Meilleraye; cela fut cause qu'il se retira en Bretagne chez M. le Duc de Brissac, et il se mit aux bonnes graces du Duc et de la Duchesse. Ce fut là que Mademoiselle de Brissac, qui jusques alors s'estoit picquée d'une grande pruderie, trouva cet homme à son goust, et l'aima si esperduement qu'on a dit qu'elle luy tiroit ses bottes. Elle l'espousa en cachette[1].

1. Il y a sur ce mariage un couplet du chevalier de Riviere.

Le bruit en courut quelque temps, mais il s'appaisa, jusqu'à la mort de Sabattier qu'elle prit le dueil. Le mareschal de La Meilleraye dit qu'il ne le souffriroit pas; elle luy respondit que si on recherchoit de qui il venoit, on ne trouveroit pas que sa sœur eust espousé un homme de meilleure maison que M. Sabattier.

Depuis, un parent du mareschal de La Meilleraye, La Porte Vezins, gentilhomme de huit mille livres de rente, l'a espousée. Il faut qu'il ayt bien sceû qu'il y avoit quelque *si*, puisqu'on luy donnoit une fille de cette qualité; ou il se prend bien pour un autre. Elle n'en est pas moins fiere. A Angers, plusieurs dames de qualité ayant des fauteuils au bal, elle s'assit sur le dos du sien pour estre plus haut que les autres, et le lendemain elle y fit apporter un tapis et un carreau, comme auroit pu faire la Reyne.

La troisiesme sœur a espousé M. de Biron (*a*). Celle-cy est bien faitte, elle s'est divertie avant que d'estre mariée. Un jour Ruvigny, comme le capitaine des gardes du Mareschal, nommé Piailliere, se plaignoit à luy de l'humeur de son maistre : « Eh! » luy dit-il, « que ne quit- « tez-vous un homme fougueux et ingrat? —

a. Élisabeth de Cossé, mariée à François de Gontaut, marquis de B., morte en 1679.

« Mordieu, » dit Piailliere, « je n'y demeure « que pour tascher de mettre sa femme à mal, « car pour sa belle-sœur elle est depeschée. » On a dit mesme que ce M. le capitaine des gardes n'estoit pas le seul. Cet homme, comme on luy demandoit ce que c'estoit que le grand-maistre d'aujourd'huy (*a*) : « C'est, » dit-il, « bouche fermée et bouche ouverte. » Il a tousjours la bouche ouverte, et est de fort mauvaise grace.



87. — LOUIS TREIZIESME.

(*Né à Fontainebleau,* 27 *septembre* 1601, *mort* 14 *mai* 1643.)

Louis XIIIe fut marié encore enfant[1]. Il commença par son cocher Saint-Amour à tesmoigner de l'affection à quelqu'un. En suitte il eut de la bonne volonté pour Haran, valet de chiens. Le grand-prieur de Vendosme, le commandeur de Souvray et Montpouillan-la-Force, garçon

1. Il voulut envoyer quelqu'un qui luy pust bien rapporter comment la Princesse d'Espagne estoit faitte; il se servit pour cela du pere de son cocher, comme si c'eust été pour aller voir des chevaux.

a. Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin.

d'esprit et de cœur, mais laid et rousseau [1], furent esloignez l'un après l'autre par la Reyne-mere (*a*). Enfin M. de Luynes vint; nous en avons parlé ailleurs et de d'Esplan aussy. Nogent Bautru, capitaine de la Porte, n'a jamais esté favory, à proprement parler; mais il estoit bien dans l'esprit du Roy avant que le cardinal de Richelieu fust son ministre [2]. Nous parlerons des autres à mesure qu'ils viendront.

Le feu Roy ne manquoit pas d'esprit, mais, comme j'ay remarqué ailleurs, son esprit tournoit du costé de la mesdisance; il avoit de la difficulté à parler [3], et estant timide, cela faisoit qu'il agissoit encore moins par luy-mesme. Il estoit bien fait, dansoit assez bien un ballet, mais il ne faisoit jamais que des personnages ridicules. Il estoit bien à cheval, eust enduré la fatigue en un besoing, et mettoit bien une armée en bataille.

Le cardinal de Richelieu, qui craignoit qu'on

1. Il mourut depuis aux guerres des Huguenots.

2. Il y a beaucoup gaigné.

3. M. d'Alambon est fort begue. Le Roy, la premiere fois qu'il le vit, luy demanda quelque chose en begayant. Comme vous pouvez penser, l'autre luy respondit de mesme. Cela surprit le Roy, comme si cet homme eust voulu se mocquer de luy. Voyez quelle apparence il y avoit à cela! et si on n'eust asseuré le Roy que ce gentilhomme estoit begue, il l'eust peut-estre faict maltraitter.

a. Voy. tome I.

ne l'appellast Louis le Begue, fut ravy de ce que l'occasion s'estoit presentée de le surnommer Louis le Juste. Cela arriva lorsque Madame de Guemadeux, femme du gouverneur de Fougeres, se jetta à ses pieds, pleura et lamenta, et qu'il n'en fut point esmeû, encore qu'elle fust fort belle[1]. A la Rochelle, ce nom luy fut confirmé à cause du traittement qu'on fit aux Rochellois. En riant, quelques-uns ont adjousté *arquebusier*, et disoient : *Louis, le juste arquebusier*[2].

Il estoit un peu cruel, comme sont la pluspart des sournois et des gens qui n'ont guères de cœur, car le bon sire n'estoit pas vaillant, quoyqu'il voulust passer pour tel. Au siége de Montauban, il vit sans pitié plusieurs huguenots, de ceux que Beaufort avoit voulu jetter dans la ville, la pluspart avec de grandes blessures, dans les fossez du chasteau où il estoit logé (*a*); (ces fossez estoient secs ; on les mit là

1. Depuis, Le Pont-de-Courlay espousa la fille de cette femme. C'est la mere du Duc de Richelieu ; aujourd'huy Madame d'Aulroy. Guemadeux eut la teste coupée ; il se revolta le plus sottement du monde.

2. Un jour, mais longtemps après, Nogent, en jouant à la paume ou au gros volant avec le Roy, luy cria : « A « vous, Sire. » Le Roy manqua : « Ah ! vraiment, » dit Nogent, « voylà un beau Louis le Juste. » Il ne s'en fascha point.

a. Piquecos, à deux lieues de Montauban.

comme en un lieu seur), et ne daigna jamais leur faire donner de l'eau. Les mousches mangeoient ces pauvres gens.

Il s'est diverty long-temps à contrefaire les grimaces des mourans. Le Comte de La Rocheguyon (*a*) estant à l'extremité [1], le Roy luy envoya un gentilhomme pour sçavoir comment il se portoit : « Dittes au Roy, » dit le Comte, « que dans peu il en aura le divertissement. « Vous n'avez guères à attendre, je commen- « ceray bientost mes grimaces. Je luy aydé bien « des fois à contrefaire les autres, j'auray mon « tour à cette heure. » Et quand Monsieur le Grand fut condamné, il dit : « Je voudrois « bien voir la grimace qu'il fait à cette heure « sur cet eschafaud. »

Quelquefois il a raisonné passablement dans un conseil, et mesme il sembloit qu'il avoit l'avantage sur le Cardinal. Peut-estre l'autre avoit-il l'adresse de luy donner cette petite satisfaction. La fainéantise l'a perdu. Pisieux gouverna un temps (*b*), puis La Vieuville, surintendant des Finances, fut comme une espece de ministre, avant la grande puissance du cardinal de Richelieu, et pensa faire enrager

1. C'estoit un homme qui disoit les choses plaisamment.

a. François de Silly, comte de La R. G., mort vers 1628. — *b*. Voy. tome I.

tout le monde. Il vouloit faire danser des courantes aux dames qui luy alloient parler. Quand on luy demandoit de l'argent, il se mettoit à faire des bras comme s'il eust nagé, et disoit : « Je nage, je nage, il n'y a plus de fonds. » Scapin luy alla une fois demander je ne sçay quoy ; voylà La Vieuville, dez que cet homme paroist, qui se met à faire le zani. Scapin le regarde, et puis luy dit : « Monsou, vous avez « fait mon mestier; faittes à cette houre le « vostre. » Le Roy, après luy avoir fait manger du foin confit, pour le traitter de cheval, le lendemain luy donne la surintendance des Finances. Lequel, à vostre avis, meritoit le mieux de manger de l'herbe ? Enfin, M. le mareschal d'Ornane s'estant mis dans la Bastille volontairement, pour se justifier des choses dont il disoit qu'on l'accusoit, le bruit courut que c'estoit La Vieuville qui en estoit cause. Les gens de Monsieur irriterent leur maistre, qui gronda tant qu'il fit donner congé à La Vieuville (*a*) : ce fut à Saint-Germain ; et ce jour-là, comme il partoit, on luy fit faire un charivary espouvantable par tous les marmitons, pour luy jouer, disoit-on, un bransle de sortie[1].

1. Rebutté des desbauches de Moulinier et de Justice, deux de ses musiciens de la Chapelle, qui ne le servoient pas trop bien, il (le Roy) leur fit retrancher la moitié de

a. En 1624.

Au voyage de Lyon, en une petite ville nommée Tournus[1], un gardien des Cordeliers voulut faire accroire à la Reyne-mere que le Roy en passant y avoit fait parler une muette en la touchant comme si elle eust eu les escrouelles; on luy monstra la fille. Ce bon Pere disoit l'avoir veû, et après luy toute la ville le disoit aussy. Le pere Souffran (*a*) fit faire une procession et chanter. La Reyne prend ce bon religieux et ayant joint le Roy, elle lui dit qu'il devoit bien louer Dieu de la grace qu'il luy avoit faitte d'operer par luy un si grand miracle. Le Roy dit qu'il ne sçavoit ce qu'on vouloit dire, et le Cordelier disoit : « Voyez la modestie de ce bon prince ! » Enfin le Roy declara que c'estoit une fourberie et vouloit envoyer des gens de guerre pour punir ces imposteurs[2].

leurs appointemens. Marais, le bouffon du Roy, leur donna une invention pour les faire restablir. Ils allerent avec luy au petit coucher danser une mascarade demy-habillez ; qui avoit un pourpoint n'avoit pas de haut-de-chausses. « Que veut dire cela? » dit le Roy. — « C'est, « Sire, » respondirent-ils, « que gens qui n'ont que la « moitié de leurs appointemens ne s'habillent aussy qu'à « moitié. » Le Roy en rit et les reprit en grace.

1. C'est entre Chalon et Mascon.

2. Le Roy estant au siége de la Rochelle, un de ses officiers (*b*), nouvellement marié, escrivoit à sa femme

a. *Mots biffés :* La Reyne arrivée à Lyon. — *b*. Gens de sa maison.

Dez lors, il aimoit desjà Madame d'Hautefort (*a*), qui n'estoit encore que fille de la Reyne. Les autres luy disoient : « Ma com« pagne, tu ne tiens rien ; le Roy est sainct[1]. »

qui estoit à la Reyne. Un commis de la poste, nommé Colot, porta le paquet de la Reyne ; cette lettre estoit dedans. La Reyne ouvroit toutes les lettres qui s'adressoient à ses femmes ; elle ouvre donc celle-là. Cet homme mandoit à sa femme qu'il enrageoit de ne la pas tenir, et que, pour luy monstrer en quel estat il estoit toujours, il luy en envoyoit la figure. La Reyne lisoit à la chandelle; Colot estoit de façon qu'il voyoit à travers le papier un gros *cazzo* en bon arroy. La Reyne, d'abord, ayant aperçeû quelques traits de crayon, avoit dit : « Asseurement, c'est le plan de la « ville.... O le bon mary d'avoir tout ce soing-là pour « sa femme ! » Depuis, on appella cela le *plan de la ville*.

1. Madame de La Flotte, veuve d'un de MM. du Bellay, chargée d'affaires et d'enfans, s'offrit, quoyque ce fust un employ au-dessous d'elle, d'estre gouvernante des filles de la Reyne-mere, et elle l'obtint par importunité. Elle donna la fille de sa fille, dez l'age de douze ans, à la Reyne-mere : c'est Madame d'Hautefort. Elle estoit belle. Le Roy en devint amoureux et la Reyne jalouse, ce dont le Roy ne se soucioit pas autrement. Cette fille, songeant à se marier, ou voulant donner quelque inquiétude au Roy, souffrit quelque cajolleries. Huit jours il estoit bien avec elle; huit autres jours il la haïssoit quasy. Quand la Reyne-mere fut arrestée à Compiegne, on fit Madame de La Flotte (*b*) dame d'atours en la place de Madame du Fargis, et sa petite-fille fut receûe en survivance.

En je ne sçay quel voyage, le Roy alla à un bal dans une petite ville; une fille, nommée Catin Gau, à la fin du bal, monta sur un siége pour prendre, non un bout

a. Marie d'Hautefort, depuis maréchale de Schomberg, morte en 1691. — *b*. Morte le 10 avril 1656.

Ses amours estoient d'estranges amours ; il n'avoit rien d'amoureux que la jalousie. Il entretenoit Madame d'Hautefort[1] de chevaux, de chiens, d'oiseaux et d'autres choses sem-

de bougie, mais un bout de chandelle de suif dans un chandellier de bois. Le Roy dit qu'elle fit cela de si bonne grace qu'il en devint amoureux. En partant, il luy fit donner dix mille escus pour sa vertu.

Le Roy s'esprit après de la Fayette. La Reyne et Hautefort se liguerent contre elle, et depuis cela furent bien ensemble. Le Roy retourne à Hautefort; le Cardinal la fait chasser; cela ne la desunit point d'avec la Reyne.

Un jour, Madame d'Hautefort tenoit un billet. Il le voulut voir ; elle ne voulut pas. Enfin, il fit effort pour l'avoir; elle, qui le connoissoit bien, se le mit dans le sein et luy dit : « Si vous le voulez, vous le prendrez « donc là ? » Sçavez-vous bien ce qu'il fit? il prit les pincettes de la cheminée, de peur de touscher à la gorge de cette belle fille.

Le feu Roy commençoit à cajoller une fille en luy disant : « Point de mauvaises pensées. » Pour une femme mariée, il n'avoit garde. Une fois il avoit fait un air qui luy plaisoit fort, il envoya querir Boisrobert pour luy faire faire des paroles. Boisrobert en fit sur l'amour que le Roy avoit pour Hautefort. Le Roy luy dit : « Ils « vont bien, mais il faudroit oster le mot de *desirs*, car « je ne desire rien. » Le Cardinal luy dit : « Le Bois, « vous estes en faveur, le Roy vous a envoyé querir. » Boisrobert luy conta la chose. « O! devinez ce qu'il faut « faire : ayons la liste des Mousquetaires. » Il y avoit des noms béarnois du pays de Treville, qui estoient des noms à tuer chien; Boisrobert en fit une chanson : le Roy la trouva admirable.

1. Il la fit dame d'atours en survivance; elle eut quelques dons.

blables. Mais il estoit jaloux d'Esguilly-Vassé, et il fallut qu'on luy fist accroire qu'il estoit parent de la belle. Le Roy le voulut sçavoir de d'Hozier[1] : d'Hozier avoit le mot et dit tout ce qu'on voulut. Ce M. d'Esguilly estoit un fort galant homme[2] ; il fit long-temps l'amour à la Reyne avec des reverences, et c'est assez dire à une Reyne : le Cardinal l'esloigna, parce que c'estoit un garçon qui ne craignoit rien ; il avoit morgué le Grand-maistre en cajollant Madame de Chalais sous sa moustache (*a*). C'estoit un homme froid : il avoit une galere, et après avoir fait des merveilles au combat qui se donna auprès de Genes, à la naissance de Monsieur le Dauphin, où il fit des protestations contre Le Pont-de-Courlay qui ne vouloit pas donner, il receût un coup de mousquet dans le visage qui le desfiguroit tout. Il ne voulut plus vivre, et ne souffrit pas qu'on le pansast.

La Reyne, à ce que dit le *Journal* du Cardinal, s'estoit blessée (*b*) pour avoir mis une emplastre. Avant que d'estre grosse de Louis XIV, le Roy couchoit fort rarement

1. Voy. l'*Historiette* de d'Hozier.
2. On l'appelloit le beau d'Esguilly.

a. Voy. l'*Historiette* de Chalais et sa femme.— *b*. Avoit fait une fausse couche.

avec elle. On appelloit cela mettre le chevet, car la Reyne n'en mettoit point pour l'ordinaire. Il dit, quand on luy vint annoncer que la Reyne estoit grosse : « Il faut donc que ce « soit d'un tel temps. » Pour une pauvre fois, il prenoit quelque rafraischissement et on le saignoit souvent : cela ne servoit pas à sa santé. J'oubliois que son premier medecin, Herouard, a fait plusieurs volumes (*a*), qui commencent depuis l'heure de sa naissance jusqu'au siége de la Rochelle, où vous ne voyez rien sinon à quelle heure il se resveilla, desjeusna, cracha, pissa, chia, etc. [1].

Au commencement, le Roy estoit assez gay, et se divertissoit assez avec M. de Bassompierre. Il a dit quelquefois de plaisantes choses. Le filz de Sebastien Zamet, qui mourut mareschal de camp à Montauban (c'estoit beaucoup en ce temps-là), avoit avec luy La Vergne, depuis gouverneur de Brezé, qui estoit curieux d'architecture et y entendoit un peu. Or ce Zamet estoit un homme fort grave, et qui faisoit des reverences bien compassées. Le Roy disoit qu'il luy sembloit, quand Zamet faisoit ses

1. Marais disoit au Roy : « Il y a deux choses dans « vostre mestier dont je ne me pourrois accommoder.— « Hé ! quoy ? — De manger tout seul et de chier en com- « pagnie. »

a. *Biffé* : De tout ce que le Roy a fait.

reverences, que La Vergne estoit derrière pour les mesurer avec sa toise. Ce fut luy qui fit la chanson :

> Semez graines de coquette,
> Et vous aurez des cocûs.

Il aima Barradas violemment ; on l'accusoit de faire cent ordures avec luy ; il estoit bien fait. Les Italiens disoient : *La bugera ha passato i monti, passera ancora il concilio*. J'ay ouy dire à Barradas, qui est un assez pauvre homme, que le cardinal de Richelieu et la feue Reyne-mere avoient bien brouillé l'esprit au feu Roy. Ils faisoient venir des gens supposez, qui apportoient des lettres contre les plus grands de la Cour. La Reyne-mere escrivoit au Roy : « Vostre femme fait galanterie avec « M. de Montmorency, avec Bouquinquant, « avec cetuy-cy, avec cetuy-là. » Les confesseurs, gaignez, ne luy disoient que ce qu'on leur faisoit dire. Ce Barradas n'estoit qu'un brutal ; il donna bientost prise sur luy[1]. Le

1. Le Roy ne vouloit pas qu'il se mariast, et luy, amoureux de la belle Cressias, fille de la Reyne, voulut l'espouser à toute force. Le Cardinal se servit de l'indignation du Roy pour s'en desfaire.

— A la poursuite des financiers (*a*), la Reyne-mere estoit implacable pour Beaumarchais, à cause du mareschal de Vitry, son gendre. On s'avisa pour l'en sauver

a. *C'est-à-dire :* Durant la poursuite.

voilà relegué chez luy; Saint-Simon prend sa sa place[1]. Il estoit page de la chambre aussy bien que Barradas; mais c'estoit, et c'est encore, un homme qui n'a rien de recommandable, et qui est mal fait. Cetuy-cy dura plus longtemps que l'autre, et alla à deux ou trois ans près de Monsieur le Grand; il y a fait fortune, et est duc et pair, receû au Parlement. Le Cardinal se servit encore de quelque desgoust du Roy (*b*), car il ne vouloit pas que ces petits favorys s'ancrassent trop.

d'offrir Mademoiselle de La Vieuville, fille de l'autre gendre (*a*), à Barradas avec huit cens mille livres. Le Roy en fut fort aise : « Mais, » dit-il, « il faut faire le compte « rond; il faut un million. » Barradas le dit à quelque babillard; le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit point que La Vieuville eust de l'appuy, et qui vouloit peut-estre satisfaire la Reyne-mere, dit au Roy : « Sire, voylà qui « est bien ; mais il m'a offert (cela estoit faux) un million « de sa charge de trézorier de l'espargne, qui en vaut « encore autant. » Cela cabra Vitry et La Vieuville; l'affaire fut rompue. Outre cela, Beaumarchais fut pendu en effigie dans la cour du Palais ; il laissa encore des biens prodigieux. Il avoit l'isle de l'Eguillon, près de la Rochelle, et six vaisseaux qu'il envoyoit aux Indes. Il faisoit accroire que sa richesse venoit de là.

1. Il prit amitié pour Saint-Simon, à cause, disoit-il, que ce garçon luy rapportoit tousjours des nouvelles certaines de la chasse ; qu'il ne tourmentoit point trop ses chevaux, et que, quand il portoit son cor, il ne bavoit point dedans. Voylà d'où vint sa fortune.

a. L'autre gendre de Beaumarchais. — *b*. Pour eloigner Saint-Simon.

Depuis, M. de Chavigny, que Barradas n'avoit point salué en je ne sçay quel lieu, à cause que l'autre luy avoit fait une incivilité en une rencontre, entreprend de le faire releguer. On luy envoye un ordre d'aller en une province esloignée. Le Roy dit : « Je le con-« nois, il n'obéyra pas. » L'exempt qui fut chez Barradas, voyant qu'il vouloit aller faire sa response luy-mesme au Roy, aima mieux la recevoir par escript, et le Cardinal dit que l'exempt avoit fait sagement; mais il gronda M. de Chavigny et luy dit : « Vous l'avez voulu, « M. de Chavigny, vous l'avez voulu, achevez « donc. » Cela n'eut pas de suitte, et durant le siége de Corbie, où Barradas eut permission de voir le Roy, il proposa à Monsieur le Comte d'arrester le Cardinal. Il demandoit pour cela cinq cens chevaux, et suivy de ses amys et de ses parens, avec un Cordon bleu et un baston de Capitaine des gardes, il faisoit estat d'attendre le Cardinal à un defilé; qu'il y avoit apparence que le Cardinal, surpris de voir un homme que le Roy aimoit encore, et n'ayant pas le don de ne se pas estonner, perdroit la tramontane, et qu'on le meneroit où on voudroit; que, pour le Roy, il estoit en colere de l'insulte des Espagnols et du manque de toutes choses, et on estoit asseuré qu'il haïssoit desjà le Cardinal : « J'en parleray à Monsieur, » dit

Monsieur le Comte. — « Monsieur! » dit Barradas, « je ne veux point avoir affaire à Monsieur. » Cela se sceût. Barradas eut ordre de se retirer à Avignon, et y obéyt.

Le soing qu'on avoit eu d'amuser le Roy à la chasse servit fort à le rendre sauvage[1]. Mais cela ne l'occupa pas si fort qu'il n'eust tout le loisir de s'ennuyer. On ne sçauroit quasy conter tous les beaux mestiers qu'il apprit, outre tous ceux qui concernent la chasse; car il sçavoit faire des canons de cuir, des lacets, des filets, des arquebuzes, de la monnoye; et M. d'Angoulesme luy disoit plaisamment : « Sire, vous portez vostre abolition avec « vous. » Il estoit bon confiturier, bon jardinier. Il fit venir des pois verts, qu'il envoya vendre au marché. On dit que Montauron les achepta bien cher, car c'estoient les premiers venus. Montauron achepta aussy, pour faire sa cour, tout le vin de Ruel du cardinal de Ri-

1. Une fois, qu'il (*a*) dansoit je ne sçay quel ballet de *la Chasse aux Merles*, qu'il aimoit tendrement, et qu'il avoit nommé *la Merlaison*, un M. de Bourdonné, qui connoissoit M. Godeau, depuis evesque de Grasse, à cause qu'il est voisin de Dreux d'où est ce prelat, luy escrivit : « Monsieur, sachant que vous faittes gentiment en vers, « je vous prie de faire les vers du ballet du Roy, dont « j'ay l'honneur d'estre, et d'y mettre souvent le mot « *Merlaison*, parce que Sa Majesté l'aime. » M. Godeau est encore à faire ces vers.

a. Le Roy.

chelieu, qui estoit ravy de dire : « J'ay vendu « mon vin cent livres le muid. »

Le Roy se mit à apprendre à larder. On voyoit venir l'escuyer George avec de belles lardoires et de grandes longes de veau. Et une fois, je ne sçay qui vint dire que Sa Majesté lardoit. Voyez comme cela s'accorde bien : *Majesté* et *larder!*

J'ay peur d'oublier quelqu'un de ses mestiers. Il rasoit bien; et un jour il coupa la barbe à tous ses officiers, et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton[1]. On en fit une chanson :

Helas ! ma pauvre barbe,
Qu'est-ce qui t'a faitte ainsy?
C'est le grand roy Louis,
Treiziesme de ce nom,
Qui a toute esbarbé sa maison.

— Çà, Monsieur de La Force,
Que je vous la fasse aussy.
— Helas! Sire, nenny!
Ne me la faittes pas,
Plus ne me connoistroient vos soldats.

Laissons la barbe en pointe
Au cousin de Richelieu,
Car, par la vertudieu!
Qui seroit assez ozé
Pour pretendre la lui raser ?

1. Depuis ceux qui ne sont pas trop âgez l'ostent, et on n'a que les moustaches.

Il composoit en musique, et ne s'y connoissoit pas mal[1]. Il peignoit un peu. Enfin, comme dit son epitaphe :

> Il eût cent vertus de valet,
> Et pas une vertu de maistre.

Son dernier mestier fut de faire des chassis avec M. de Noyers. On luy a trouvé pourtant une vertu de roy, si la dissimulation en est une. La veille qu'on arresta MM. de Vendosme (*a*), il leur fit mille caresses ; et le lendemain, comme il disoit à M. de Liancourt : « Eussiez-« vous jamais crû cela ? — Non, Sire, » dit M. de Liancourt, « car vous aviez trop bien « joüé vostre personnage. » Il tesmoigna que cette response ne luy avoit pas esté trop agréable ; cependant il sembloit qu'il voulust qu'on le louast d'avoir si bien dissimulé[2].

Le Roy ne vouloit pas que ses premiers valets

1. Il mit un air au rondeau sur la mort du Cardinal:

> Il est passé, il a plié bagage, etc.

Miron, maistre des Comptes, l'avoit fait.

2. Il fit une fois une chose que son frere n'eust pas faitte (*b*). Plessis-Besançon luy alloit rendre de certains comptes ; et comme c'est un homme assez appliqué à ce qu'il fait, il estale ses registres sur la table du cabinet du Roy, après avoir mis, sans y penser, son chapeau sur sa teste. Le Roy ne luy dit rien. Quand il eut fait, il cher-

a. A Blois, le 2 juin 1626. — *b*. Voy. l'*Historiette* de Gaston.

de chambre fussent gentilshommes; car il disoit qu'il vouloit pouvoir les battre, et il ne croyoit pas pouvoir battre un gentilhomme sans se faire tort. A ce compte, il ne prenoit pas Beringhen pour un gentilhomme.

J'ay desjà dit qu'il est (-oit) naturellement mesdisant. Il disoit : « Je pense que tels et tels « sont bien aises de mon edict des duels. » Il se railloit de ceux qui ne se battoient pas, au mesme temps qu'il faisoit une desclaration contre ceux qui se battoient. Il avoit quelque chose de hobreau (*a*), car il croyoit qu'il y alloit de son honneur qu'un sergent entrast chez luy, et il en vouloit faire battre un qui estoit venu faire sa charge dans la cour de Fontainebleau, pour debte, sans capture. Mais quelque conseiller d'Estat[1], qui se trouva là, luy dit : « Sire, il faudroit sçavoir au nom et « en l'autorité de qui il fait cela. » On apporte les pièces : « Eh! Sire, » luy dit-on, « c'est de

che son chapeau partout; le Roy luy dit : « Il y a long- « temps qu'il est sur vostre teste. » — M. d'Orléans envoya offrir un carreau à un homme, qui, sans y penser, s'estoit assis dans une salle, comme Son Altesse Royale s'y promenoit.

1. Ce fut le feu president Le Bailleul (*b*), qui dit : « Il « faut voir. — C'est de par le Roy ? dit-il ; d'abord, si « si c'est de la part du roy d'Espagne, il faut chastier cet « insolent. »

a. *Ou* hobereau. — *b*. *Historiette*.

« par le Roy, et ces gens-là sont des ministres « de votre justice. » Philippe II, roy d'Espagne, ordonna que les sergens entreroient dans toutes les maisons des Grands, et depuis cela on leur porte respect partout.

On l'a reconnu avare en toute chose. Mezeray luy presenta un volume de son *Histoire de France*. Le Roy trouva le visage de l'abbé Suger à sa fantaisie; il en fit le crayon sans rien dire, bien loing de rien donner à l'autheur[1].

Depuis la mort du Cardinal, M. de Schomberg luy dit que Corneille vouloit luy dedier la tragédie de *Polyeucte* (*a*). Cela luy fit peur, parce que Montauron avoit donné deux cens pistolles à Corneille pour *Cinna*. « Il n'est pas « necessaire, » dit-il. — « Ah! Sire, » reprit M. de Schomberg, « ce n'est point par interest. « — Bien donc, » dit-il, « il me fera plaisir. » Ce fut à la Reyne qu'on la dedia, car le Roy mourut entre deux.

Une fois, à Saint-Germain, il voulut voir l'estat de sa maison pour la bouche. Il retrancha un potage au laict à la generale Coquet,

1. Il raya après la mort du Cardinal toutes les pensions de gens de lettres, en disant : « Nous n'avons plus « affaire de cela. »

a. Representée en 1640; imprimée en 1643.

qui en mangeoit un tous les matins. Il est vray qu'elle estoit assez truye sans cela[1]. En revanche, il parut bien liberal quand, en lisant : *Un pot de gelée pour un tel*, qui estoit malade, il dit : « Je voudrois qu'il m'en eust cousté six, « et qu'il ne fust pas mort[2]. » Il retrancha trois paires de mules de sa garde-robe ; et M. le Marquis de Rambouillet, qui en estoit grand-maistre, luy ayant demandé ce qu'il vouloit qu'on fist de vingt pistolles qui estoient restées de ce qu'on avoit donné pour achepter des chevaux pour le charriot du lict, il luy dit : « Don« nez-les à un tel mousquetaire, à qui je les « dois. Il faut commencer par payer ses deb« tes. » Il rabattit aux fauconniers du Cabinet les bouts quarrez qu'ils acheptoient pour peu de chose des escuyers de cuisine, et les leur fit donner pour leurs oiseaux, sans rescompenser (*a*) les escuyers de cuisine.

Il n'estoit pas humain. En Picardie, il vit des avoines toutes fauchées, quoyqu'elles fus-

1. Il trouva, sur le compte, des biscuits que l'on avoit donnez à M. de La Vrilliere. Dans ce mesme moment, M. de La Vrilliere entra. Il luy dit brusquement : « A « ce que je voy, La Vrillière, vous aimez fort les bis« cuits. »

2. Un jour que Nogent entra dans sa chambre, il luy dit : « Ah ! que je suis aise de vous voir ; je croyois que « vous fussiez exilé. »

a. *C'est-à-dire :* Dédommager.

sent encore toutes vertes, et plusieurs paysans assemblés autour de ce degast, mais qui, au lieu de se plaindre de ses chevaux-legers qui venoient de faire ce bel exploit, se prosternoient devant luy et le benissoient. « Je suis « bien fasché, » leur dit-il, « du dommage « qu'on vous a fait là. — Cela n'est rien, Sire, » luy dirent-ils, « tout est à vous ; pourveû que « vous vous portiez bien, c'est assez. — Voylà « un bon peuple ! » dit-il à ceux qui l'accompagnoient. Mais il ne leur fit rien donner, ny ne songea à les faire soulager des tailles.

Je pense qu'une des plus grandes humanitez qu'il ayt eues en sa vie, ce fut en Lorraine. Le paysan chez qui il disnoit, dans un village où ils estoient bien à leur aise avant cette derniere guerre, fut tellement charmé d'un potage de perdrix aux choux, qu'il le suivit jusque sur la table du Roy. Le Roy dit : « Voylà un beau « potage ! — C'est bien l'avis de vostre hoste, « Sire, » dit le Maistre d'hostel, « il n'a pas « osté les yeux de dessus. — Vrayment, » dit le Roy, « je veux qu'il le mange. » Il le fit recouvrir, et ordonna qu'on le luy servist.

Le Cardinal ayant chassé Hautefort, et la Fayette s'estant faitte religieuse, le Roy dit qu'il vouloit aller au bois de Vincennes, et, en passant, fut cinq heures aux Filles de Sainte-

Marie, où estoit la Fayette (*a*). En sortant, Nogent luy dit : « Sire, vous venez de voir la « pauvre prisonniere ! — Je suis plus prisonnier « qu'elle, » respondit le Roy. Le Cardinal eut du soupçon de cette longue conversation, et y envoya M. de Noyers, à qui M. de Tresmes n'osa refuser la porte ; cela rompit les chiens[1].

L'Eminentissime, voyant bien qu'il falloit quelque amusement au Roy, jetta les yeux, comme j'ay desjà dit (*b*), sur Cinq-Mars, qui desjà estoit assez agréable au Roy. Il avoit ce dessein de longue main, car le Marquis de La Force fut trois ans sans se pouvoir desfaire de sa charge de grand-maistre de la Garde-robe[2]. Le Cardinal ne vouloit pas qu'autre que Cinq-Mars l'eust. En effect, M. d'Aumont, frere aisné de Villequier aujourd'huy mareschal d'Aumont, ne put y estre receû, quoyqu'il eust de bonnes paroles du Roy.

Au commencement, M. de Cinq-Mars faisoit faire desbauche au Roy ; on dansoit, on beuvoit des santez. Mais comme c'estoit un jeune

1. Il y a un Boisameil, premier valet de Garde-robe, qui estoit bien auprès du Roy : il fut chassé avec la Fayette.

2. Je pense qu'on luy avoit donné celle-cy au lieu de capitaine des Gardes-du-corps.

a. Le 2 juillet 1637. — *b*. *Historiette* du cardinal de Richelieu.

homme fougueux et qui aimoit ses plaisirs, il s'ennuya bientost d'une vie qu'il n'avoit prise qu'à contre-cœur. D'ailleurs La Chesnaye, premier valet de chambre, qui estoit son espion (*a*), le mit mal avec le Cardinal; car il luy disoit cent bagatelles du Roy, que l'autre (*b*) ne luy disoit point et que le Cardinal vouloit qu'on luy dist. Cinq-Mars, devenu grand-escuyer[1] et comte de Dampmartin, fit chasser La Chesnaye; mais aussy la guerre fut déclarée par ce moyen entre le Cardinal et luy.

Nous avons dit comme le Roy l'aimoit esperdument. Fonterailles dit qu'estant entré une fois à Saint-Germain fort brusquement dans la chambre de Monsieur le Grand, il le surprit comme il se faisoit frotter depuis les piez jusqu'à la teste d'huile de jasmin, et se mettant au lict il luy dit (*c*) d'une voix peu asseurée : « Cela est plus propre. » Un moment après on heurte, c'est le Roy. Il y a apparence, comme dit le filz de feu Lhuillier (*d*), à qui on contoit cela, qu'il s'huisloit pour le combat.

On m'a dit aussy qu'en je ne sçay quel

1. On avoit obligé M. de Bellegarde à prendre quelque petite recompense de cette charge, et pour cela il eut permission de revenir à la Cour.

a. C'est-à-dire : chargé de l'espionner. — *b.* Cinq-Mars. — *c.* A Fonterailles. — *d.* Claude-Emmanuel Lhuillier, Chapelle.

voyage, le Roy se mit au lict dez sept heures. Il estoit fort négligé ; à peine avoit-il une coiffe à son bonnet. Deux grands chiens sautent aussytost sur le lict, le gastent tout, et se mettent à baiser Sa Majesté. Il envoya deshabiller Monsieur le Grand, qui revint paré comme une espousée : « Couche-toy, couche-toy, » luy dit-il d'impatience. Il se contenta de chasser les chiens sans faire refaire le lict, et ce mignon n'estoit pas encore dedans, qu'il luy baisoit desjà les mains. Dans cette grande ardeur, comme il ne trouvoit pas que Monsieur le Grand correspondist trop, car il avoit le cœur ailleurs, il luy disoit : « Mais, mon cher amy, qu'as-tu ?
« que veux-tu ? tu es tout triste. De Niere[1], de-
« mande-luy ce qui le fasche ; dis-moy, as-tu
« jamais veû une telle faveur ? »

Il le faisoit espier pour sçavoir s'il alloit en cachette quelque part. Monsieur le Grand avoit esté amoureux de Marion[2] plus qu'il ne l'estoit alors. Une fois, comme il alloit la trouver en Brie (*a*), il fut pris pour un voleur par des gens qui effectivement couroient après des voleurs. Ils l'attacherent à un arbre, et sans quelqu'un qui le reconnut, ils l'eussent mené en prison.

1. Premier valet de chambre.
2. Marion de Lorme.

a. Sans doute au château de Baye, terre du père de Marion.

Madame d'Effiat eut peur qu'il n'espousast cette fille, et eut des defenses du Parlement. Il a fait enrager sa mere quelque temps, car elle est avare, et luy, par despit, changeoit d'habits quatre fois le jour, et l'alloit voir autant de fois. Elle estoit pourtant revenue de cette adversion depuis qu'il estoit en faveur. Elle pouvoit bien l'aimer, car il n'y avoit que luy qui valust quelque chose ; il avoit du cœur : il s'estoit battu, et fort bien, contre du Dognon, aujourd'huy le mareschal Foucault (*a*). Il avoit de l'esprit, et estoit fort bien fait de sa personne. Son aisné est mort fou ; il faisoit des semelles de souliers des plus belles tapisseries de Chilly : et l'Abbé est fort peu de chose[1].

La plus grande amour de Monsieur le Grand en ce temps-là, c'estoit Chemerault, aujourd'huy Madame de La Baziniere. Elle estoit alors en religion à Paris[2]. Un soir à Saint-Germain il rencontra Ruvigny, et luy dit : « Suivez-moy, « il faut que je sorte pour aller parler à Che- « merault. Il y a un endroit des fossez par où « je pretens passer : on m'y attend avec deux « chevaux. » Ils sortent ; mais le palefrenier

1. Quoyqu'il ayt assez d'esprit.
2. Elle avoit esté chassée à cause de luy, et enfin on l'envoya en Poitou (*b*).

a. Louis Foucault, comte de Dognon. — *b*. Voy. *l'Historiette* de Mademoiselle de Bussy.

s'estoit endormy à terre, et on luy avoit pris ses deux chevaux. Voylà Monsieur le Grand au desespoir. Ils vont dans le bourg pour tascher à avoir d'autres chevaux, et ils aperçoivent un homme qui les suivoit de loing. C'estoit (*a*) un chevau-leger de la Garde, le plus grand espion qu'eust le Roy pour Monsieur le Grand. Monsieur le Grand l'ayant reconnu, l'appelle et luy parle. Cet homme leur vouloit faire accroire qu'ils s'alloient battre; il luy protesta que non: enfin cet homme se retira. Ruvigny conseilla à Monsieur le Grand de s'en retourner, de peur d'irriter le Roy, de se recoucher et, à deux heures de là, envoyer prier quelques officiers de la Garde-robe de le venir entretenir, parce qu'il ne pouvoit dormir; qu'ainsy il osteroit pour un temps la créance à ses espions, car on ne manqueroit pas le lendemain de dire au Roy qu'il estoit sorty. Monsieur le Grand crut ce conseil. Le lendemain, le Roy lui dit: « Ah! vous avez esté à Paris? » Luy produit ses tesmoins. L'espion fut confondu, et il eut le loisir de faire trois voyages nocturnes à Paris.

Pour dire le vray, la vie que le Roy luy faisoit faire estoit une triste vie. Le Roy vraisemblablement fuyoit le monde et surtout Paris,

a. *Biffé* : comme on l'a sceû depuis.

parce qu'il avoit honte de la calamité du peuple. On ne crioit presque point *vive le Roy* quand il passoit; mais il n'estoit pas capable de mettre ordre à rien. Il ne s'estoit reservé que le soing de pourvoir aux compagnies du regiment des Gardes et des vieux corps, et estoit jaloux de cela plus que de toute autre chose.

On a remarqué que le Roy aimoit tout ce que Monsieur le Grand haïssoit et que Monsieur le Grand haïssoit tout ce que le Roy aimoit. Ils ne s'accorderent qu'en une chose, c'est à haïr le Cardinal. J'ay desjà dit ailleurs toute cette histoire[1]. Monsieur le Grand s'en-

1. Voicy ce que j'ay appris depuis de M. Esprit, l'academicien, qui estoit alors domestique (*a*) de Monsieur le Chancellier. M. de Thou dit à Fonterailles : « Vous « avez esté en Espagne; moy, ne me faittes point le fin : « Monsieur le Grand m'a tout dit. » M. le Cardinal, retiré à Narbonne, sur ce que le Roy luy donnoit de grandes defiances, fit tout ce qu'il put, mais en vain, pour obliger le Roy à y venir. Il ne sçavoit où il en estoit, et se retiroit escorté du Grand-maistre, taschant de gaigner l'estang d'Aigues-Mortes, quand M. de Chavigny le vint trouver et luy dit qu'il avoit descouvert l'intrigue. Après, il luy monstra le traitté d'Espagne, qui n'estoit à la verité qu'une copie pleine de fautes. Avec cela, il retourna à la Cour. Là, en causant avec le Roy et Monsieur le Grand, il tira le Roy par la basque, ce qu'il avoit accoustumé de faire quand il avoit quelque chose à dire en particulier au Roy. Le Roy passe aussy-tost dans une autre chambre, Mon-

a. Attaché à.

fuit trop tard : il s'estoit sauvé à Narbonne chez un particulier dont la fille estoit bien avec

sieur le Grand vouloit suivre; Chavigny luy dit, d'un ton d'authorité : « Monsieur Monsieur le Grand, j'ay « quelque chose à dire au Roy. » L'autre, en jeune homme, les laissa ensemble; comme on verra icy quelque part, le Roy ne l'aimoit plus. Là, c'estoit à Narbonne, M. de Chavigny fit resoudre le Roy de faire arrester Monsieur le Grand. Monsieur le Grand se sauve; j'ay oublié (de dire) que Fonterailles s'estoit sauvé huict jours devant, voyant que leurs affaires n'alloient pas assez viste pour aller bien. Il (*a*) estoit caché chez un bourgeois. Le soir il dit à un de ses gens : « Va voir si, par hazard, « il n'y auroit point quelque porte de la ville ouverte. » Le valet negligea d'y aller, parce qu'on estoit soigneux de les fermer de bonne heure. Cependant, regardez quel malheur! Il y en avoit eu une ouverte toute la nuict, pour faire entrer le train du mareschal de La Meilleraye. Son hoste le descouvrit, de peur d'encourir les peines, etc. (*b*).

— Le cardinal Mazarin passa le premier à Lyon et alla voir M. de Bouillon à Pierre-Encize, à qui il dit : « Vostre traitté est descouvert, » et luy en dit par cœur quelques articles. Cela estonna l'autre, qui crut que M. d'Orléans avoit tout dit. Il confessa tout, quand on l'asseura de la vie. Comme on y menoit Monsieur le Grand, un petit laquais catalan luy jetta une boulette de cire dans laquelle il y avoit un petit papier avec quelques avis assez mal digerez. Ce petit garçon, qui estoit à luy, s'estoit mis en ce hazard et venoit de la part de la Princesse Marie.

— Ce qui fit que Monsieur le Grand confessa tout, c'est qu'il crut tousjours que le Roy ne souffriroit jamais qu'on le fist mourir, mais que seulement on l'esloigneroit; et qu'estant si jeune, il auroit le loysir de laisser mourir le Cardinal, qu'après il reviendroit à la

a. Cinq-Mars. — *b*. Ainsi, dans le manuscrit.

son valet de chambre, Belet, qui l'y conduisit. Il y avoit vingt-quatre heures qu'il y estoit,

Cour. D'abord, il confessa tout en secret à M. le Chancellier. — Quand le Roy passa, il dit cent puerilitez au Chancellier, et entre autres qu'il n'avoit jamais pu accoustumer ce meschant garçon à dire son *Pater* tous les jours. Le Chancellier dit au Cardinal : « Pour Monsieur « le Grand, cela va bien ; mais pour l'autre, je ne sçay « comment nous ferons. »

Monsieur le Grand, conduit enfin, après divers interrogatoires, au palais de Lyon, on le fit venir devant les Commissaires, car pas un, non pas mesme M. de Thou qui devoit sçavoir cela, ne declina. Là, dans l'opinion qu'il avoit que le Roy ne demandoit pour satisfaction sinon qu'il declarast publiquement son crime, il fit d'une maniere tout-à-fait desbarrassée et en termes dignes d'un cavalier, toute l'histoire de sa faveur. Ce fut là qu'il avoua que M. de Thou sçavoit le traitté, mais qu'il l'en avoit tousjours destourné. On le confronta après à M. de Thou qui ne fit que lever les espaules, comme en le plaignant, mais ne luy reprocha point de l'avoir trahy. M. de Thou allegua la loy *Conscii*, sur laquelle a esté faitte l'ordonnance de Louis XI[e], qui n'a jamais eu lieu. Mais il expliqua mal cette loy, prenant tousjours *Conscii* pour complices : il y a bien de la difference. M. de Miromesnil eut le courage d'ouvrir l'avis de l'absolution pour luy. Le Cardinal, s'il eust vescû plus longtemps, ne luy en eust pas voulu de bien. Un exemple qu'on allegua d'un homme de qualité, nommé***, que le premier president de Thou fit mourir pour la mesme chose, nuysit fort à son petit-filz.

Monsieur le Grand croyoit si peu mourir, que, comme on le voulust faire manger pour luy prononcer après sa sentence, il dit : « Je ne veux point manger ; on m'a « ordonné des pillules, j'ay besoin de me purger, il faut « que je les aille prendre. » Il mangea peu. Après on

quand le père de cette fille, qui estoit un vieux bonhomme qui ne sortoit guères, estant allé à la messe, entendit crier à son de trompe que quiconque descouvriroit Monsieur le Grand auroit tant de rescompense, et defense de le cacher sous peine de la vie. « Hé ! » dit-il, « ne « seroit-ce point cet homme qui est chez nous ? « Comment est-il fait? » Ainsy on prit le pauvre Monsieur le Grand.

Après la mort du cardinal de Richelieu[1], le

leur prononça leur sentence. Une chose si dure et si peu attendue ne luy fist pourtant tesmoigner aucune surprise. Il fut ferme, et le combat qu'il souffroit en luy-mesme ne parut point au dehors. Quoyqu'on eust résolu de ne luy point donner la question, comme portoit la sentence, on ne laissa pas de la luy presenter. Cela le touscha, mais ne luy fist rien faire qui se desmentist, et il desfaisoit desjà son pourpoint quand on luy fist lever la main pour dire vérité. Il persevera et dit qu'il n'avoit plus rien à dire. Il mourut avec une grandeur de courage estonnante, ne s'amusa point à haranguer et salua seulement ceux qu'il reconnut aux fenestres, se depescha, et quand le bourreau luy voulut couper les cheveux, il luy osta les ciseaux et les donna au frere du Jesuite. Il ne voulut pas qu'on luy en coupast qu'un peu derrière ; il retira le reste en devant. Il ne voulut point qu'on le bandast. Il avoit les yeux ouverts quand on frappa et tenoit le billot si ferme, qu'on eut de la peine à en retirer ses bras. On luy coupa la teste du premier coup.

1. Juif (a), au retour de Savoye dit à Esprit, à Lyon, que M. le Cardinal ne vivroit pas long-temps, à cause

a. Voy. plus haut (*Hist. du cardinal de Richelieu*).

Roy tesmoignoit de la joye de recevoir les paquets luy-mesme. Il disoit qu'il n'auroit jamais de favory à Gardes (*c*). Il affectionnoit, ce sembloit, M. de Noyers plus que pas un autre; et quand on parloit de travailler, si M. de Noyers n'y estoit pas : « Non, non, » disoit-il, « attendons le petit bonhomme. » L'autre venoit avec sa bougie, en catimini (*d*); il estoit bon pour servir sous un autre. Il estoit, disoient les gens, *Jesuite galloche*[1], car il l'estoit sans porter l'habit et sans demeurer avec eux. Ce fut luy pourtant qui fit chasser le pere Sirmond, mais c'estoit pour mettre un autre qui fust plus

qu'il avoit fermé son charbon (*a*). Par propreté, il fit cette extravagance-là. Le voylà à Ruel, où la Reyne l'alla voir. Il n'osoit aller à Saint-Germain, et le Roy n'osoit aller à Ruel. Il entreprit de gaigner Guitaut; car (outre Treville), Guitaut, Tilladet, des Essarts (*b*), Castelnau et La Salle, capitaines aux Gardes, estoient des gens qu'il n'avoit pu gaigner ; ceux-là s'attachoient au Roy. Il fit donc prier Guitaut de le venir voir, le receût le plus civilement du monde, ordonna qu'on le menast disner, et qu'on luy fist bonne chere. Apres disner, il le fait venir seul, et luy demande s'il ne vouloit pas estre de ses amys. « Monseigneur, j'ay tousjours esté attaché au Roy. — « Hé! » dit le Cardinal en levant le bras par trois fois par mespris, « Monsieur de Guitaut, vous vous mocquez; « allez, Monsieur de Guitaut. » L'affaire de Treville le troubla fort : cela ayda à le faire mourir.

1. On appelle les filles de la Reyne de dehors *Galloches*, car on laisse les *galloches* à la porte.

a. Tumeur cancéreuse.— *b*. Beau-frère de Treville.— *c*. Ayant des gardes. — *d*. Avec un air de mystère.

jesuite, s'il faut ainsy dire; car ce bon pere est un peu trop franc et il ne fait que de petits livres, eux veulent qu'on fasse de gros volumes. Le petit bonhomme, se fiant à l'affection du Roy, se trouva attrapé, car le cardinal Mazarin et Chavigny donnoient à ceux qui approchoient le Roy, et quoyqu'il fust tousjours à Saint-Germain et eux presque tousjours à Paris, ils le desbusquerent pourtant[1]. Il mourut peu après à Dangu, une maison à luy, auprès de Pontoise. On grattoit desjà à sa porte comme à celle du Cardinal.

Le feu Roy mourust bientost après. Il avoit tousjours craint le diable, car il n'aimoit point Dieu, mais il avoit grand'peur de l'enfer. Il luy prit une vision, il y a vingt ans, de mettre son royaume sous la protection de la Vierge, et dans la Declaration (*a*) qu'il en fit il y avoit : « Afin que tous nos bons sujets aillent en para- « dis, car tel est nostre plaisir. » C'est ainsy que finissoit cette belle piece. Dans sa derniere maladie, il estoit estrangement superstitieux. Un jour qu'on lui parloit de je ne sçay quel béat qui avoit un don tout particulier pour descouvrir les corps saints, et qui, en marchant,

1. Il (le Roy) fit baptiser Monsieur le Dauphin : le cardinal Mazarin le tint pour le pape.

a. Le 10 février 1638.

disoit : « Fouillez là, il y a un corps saint, » sans y manquer (*a*) une seule fois, Nogent dit[1] : « Si je le tenois, je le menerois avec moy en « Bourgogne, il me trouveroit bien des truf- « fles. » Le Roy se mit en colere, et luy cria : « Maraut, sortez d'ici. » Il mourut assez constamment, et disoit en regardant le clocher de Saint-Denis qu'on voit du chasteau neuf de Saint-Germain, où il estoit malade : « Voylà « où je seray bientost. » Il dit à Monsieur le Prince : « Mon cousin, j'ay songé que mon « cousin, vostre filz, estoit aux mains avec les « ennemys , et qu'il avoit l'advantage. » C'est la bataille de Rocroy. Il envoya querir le Parlement, pour leur faire promettre qu'ils observeroient la declaration qu'il avoit faitte : c'estoit sur celle du cardinal de Richelieu, dont il n'avoit fait que changer quelque chose. Par cette declaration, la Reyne avoit un conseil necessaire, et n'avoit que sa voix non plus qu'un autre. Il leur dit qu'elle gasteroit tout, s'ils la faisoient regente comme la feue Reyne-mere. Elle se jetta à ses genoux : il la fit bientost relever ; il la connoissoit bien, et la mesprisoit.

1. « A sa maniere de mauvais bouffon, » comme dit le *Journal* du Cardinal.

a. Sans manquer d'en trouver.

On disoit quand feu Monsieur le Prince mourut, et qu'il eut aussy tesmoigné de la fermeté, qu'il n'y avoit plus d'honneur à bien mourir, puisque ces deux hommes-là estoient si bien morts. On alla à l'enterrement du Roy comme aux nopces, et au-devant de la Reyne comme à un carrouzel[1]. On avoit pitié d'elle, et on ne sçavoit pas ce que c'estoit.



88. 89. — M. D'ORLÉANS (GASTON) ET SAUVAGE.

(*Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, né* 23 *avril* 1608, *mort* 2 *février* 1660.)

MONSIEUR d'Orleans estoit fort joly (*a*) en son enfance, et on luy faisoit dire, il y a sept ou huict ans, en voyant le Roy et M. d'Anjou : « Ne vous eston- « nez de rien; j'estois aussy joly que cela. » Il fit pourtant une chose fort ridicule à Fontainebleau où il fit jetter dans le canal un gentilhomme qui, à son avis, ne luy avoit pas porté assez de respect. Il y eut du bruict pour cela;

1. Comme les prisonniers de la Bastille ne sortoient point, on disoit qu'il n'y avoit que la Reyne qui fust sortie de prison.

a. C'est-à-dire : avenant, d'humeur agréable.

il ne vouloit point demander pardon à ce gentilhomme, — quoyqu'on luy rapportast l'exemple de Charles IX[e] qui estoit roy : car, ayant sceû qu'un homme auquel, dans l'ardeur de la chasse, il avoit donné un coup de houssine (l'autre s'estant mis mal à propos dans son chemin), estoit gentilhomme , il dit : « Je ne suis « que cela, » et luy en fist satisfaction. L'autre pourtant ne voulut jamais paroistre à la Cour. — La Reyne-mere voulut qu'il (*a*) eust le fouet, et cela l'y fist resoudre.

M. d'Orleans s'est plaint plusieurs fois qu'on ne luy avoit donné pour gouverneurs qu'un Turc et qu'un Corse, M. de Breves[1] (*b*), et le mareschal d'Ornane[2]. Ce mareschal (*c*) avoit un plaisant scrupule : il n'osoit toucher à pas une femme qui eust nom Marie, tant il avoit de devotion pour la Vierge. Amoureux de Madame de Gravelle, il la fit peindre avec des rayons qui luy sortoient des yeux, et il y avoit au bas :

Et de ses yeux sortoient de grands rayons.

M. d'Orleans a tousjours esté assez bon[3], et

1. Il avoit esté si longtemps à Constantinople qu'il en estoit devenu tout mahometan.

2. Fils d'Alphonse, Corse.

3. Un jour, comme il y avoit beaucoup de courtisans avec luy à son lever, une monstre d'or sonnante qu'il

a. Gaston. — *b*. François Savary, marquis de Breves, gouverneur en 1615. — *c*. J. Bapt. d'Ornano, mort à Vincennes en 1626.

il ne manque point d'esprit. Il a beaucoup de memoire ; il sçait tous les simples par cœur. A propos de cela, Brunier, son premier medecin, un jour que dans le Jardin des simples il luy contoit je ne sçay quoy qu'il avoit fait qui n'estoit pas trop raisonnable, luy dit naïfvement : « Monsieur, les aliziers font les alizes, « et les *sottisiers* font les sottises[1]. »

aimoit fort fut volée. Quelqu'un dit : « Il faut fermer les « portes et fouiller tout le monde. » Monsieur dit humainement : « Au contraire, Messieurs, sortez tous, de peur « que la monstre ne vienne à sonner et à descouvrir « celuy qui s'en est accommodé. » Et il les fit tous sortir.

Il voyoit les personnes de qualité, et ne faisoit point comme on veut que M. d'Anjou (*a*) fasse.

1. C'est un proverbe.

— Monsieur s'avisa une fois de faire une espece d'academie chez luy, où il mit pour rire plus de quatre personnes qui sçavoient à peine lire. Il disoit que c'estoit pour voir comment ils se débarrasseroient de cette affaire-là. Le Boulay-Brulart, neveu du chancellier de Sillery, capitaine de Luxembourg (*b*), eut quinze mille livres pour accommoder la salle, fournir de papier, d'encre, de quelques livres, etc. On trouva qu'il n'avoit rien fait de ce qu'il falloit. Monsieur le fait venir : « Je vous diray la « verité (*c*), dez que j'ay esté tresorier, je suis devenu vo- « leur comme les autres, et j'ay tout mis dans ma bourse. » Voylà tout le monde à se ruer contre luy ; il se sauve, il en fut quitte pour quelques livres qu'on luy jetta à la teste, et l'Académie alla à vau-l'eau. C'estoit un assez plaisant homme que ce Boulay : quelqu'un l'avertit qu'il

a. Philippe de France, auteur de la branche d'Orléans. — *b*. Où logeoit Monsieur. — *c*. Dit Boulay.

La plus belle chose qu'il ayt faitte en sa vie, c'est d'avoir gardé la foy à sa seconde femme (*a*), et n'avoir jamais voulu l'abandonner. C'est une pauvre idiote[1]. Quand on les remaria à Meudon, après la mort du Cardinal, elle pleuroit, parce qu'elle croyoit avoir esté en péché mortel jusques là[2].

En une desbausche où chacun contoit quelque chose pour se mocquer du cardinal de Richelieu[3], M. de Chavigny en fit aussy un conte. M. d'Orleans luy dit en souriant : *Et tu quoque, fili?* car on disoit qu'il estoit filz du Cardinal qui, estant jeune, avoit couché avec Madame Bouthillier[4]. C'est cette femme qui a

sentoit fort mauvais et qu'il y devoit mettre ordre : « C'est, » respondit-il, « à ceux qui en sont incommodez « à y mettre ordre; pour moy, cela ne me fait aucune « peine. »

Un jour, entre chien et loup, dans les rues de Paris, il fut arresté par des voleurs. « Ah ! Messieurs, » leur dit-il en riant, « vous ouvrez de bonne heure aujour- « d'huy. »

1. Et qui pourtant a de l'esprit.

2. Elle est belle, mais elle a les dents gastées et tient la teste entre les espaules. Il est vray qu'elle se redresse en dansant et danse bien. C'est tout le contraire de sa devanciere, qui estoit fiere comme un dragon. — Le Roy se resjouit fort quand il vit qu'elle n'avoit fait qu'une fille et cria : « Tout est fendu. »

3. Luy qui s'est laissé tousjours gouverner se plaignoit que le cardinal de Richelieu gouvernast le Roy, son frere.

4. Elle est de Bragelonne (*b*).

a. Marguerite de Lorraine. — *b*. Marie de B.

fait la fortune de la maison. Elle fit mettre son mary chez la Reyne-mere, et en suitte il devint surintendant des Finances. Elle fit aussy donner la coadjutorerie de Tours à son beau-frere.

Parlons un peu de ses amours : Monsieur estant veuf, il estoit bien jeune encore, disoit : « Je ne suis guères propre à la galanterie qui « regne encore, de faire le malade, d'estre « pasle et de s'esvanouir. » En effect, il a tousjours esté vermeil. Je pense qu'il a eu des amourettes en Flandres, mais je n'ai rien trouvé de memorable. A son retour, il devint amoureux d'une belle personne du quartier Saint-Paul, nommée Madame de Ribaudon : elle estoit Bragelonne. On en fit des vaudevilles :

La Ribaudon, quand Monsieur te regarde,
Pere, frere, mari, tout le monde est en garde,
Tout doux, etc....

Autres :

Monsieur dit à la Ribaudon :
Si tu le veux nous le ferons,
Tutaine, tuton, tutaine,
Tutu,
Ton mari cocu;
Ton, ton
Monsieur Ribaudon,
Tutaine, tuton, tutaine.

La belle lui a respondu :
Vous estes un beau Lanturlu,

Tutaine, tuton, tutaine,
Tutu,
Pour faire cocu,
Ton, ton
Monsieur Ribaudon,
Tutaine, tuton, tutaine.

En ce temps-là, il jouoit et mangeoit fort souvent avec les dames du voisinage de cette belle. Il faisoit cas de Madame de Ribaudon, mais on ne dit point qu'il en ayt receû aucune faveur. Depuis, elle mourut pour ne s'estre pas assez conservée (*a*). Elle estoit delicate, et vouloit faire tout ce que font les plus robustes.

Après Madame de Ribaudon, Monsieur aima une fille de Tours, appellée Louyson Roger. Elle appartenoit aux principaux de la ville. M. de Montbazon, avant cela[1], luy avoit donné une petite plaque d'argent; Monsieur luy en donna une grande. Cette fille estoit plaisante et avoit l'esprit vif; un jour, comme ils causoient, elle se mit à crier : « Ah! mon Dieu! « la grande plaque de Monsieur a pensé en- « gloutir la petite plaque de M. de Montba- « zon. » Elle fut deux ans à ne vouloir pas souffrir que Monsieur luy parlast qu'en présence de deux prudes. Une fois il fit semblant

1. Il avoit du bien auprès de Tours et y estoit souvent.

a. On diroit aujourd'hui : *soignée*.

de se vouloir tuer. Les parens, lasches et interessez, fermoient les yeux à tout ; il en jouyt à la fin. Elle en devint si sotte, qu'elle ne faisoit pas asseoir les dames de la ville. Il y eut bien des resjouissances durant cette amourette ; mais la jalousie s'y mit bientost, car L'Espinay, gentilhomme de Normandie qui estoit alors comme le favory de Monsieur, fut disgracié et Louyson aussy. Ce L'Espinay, à ce qu'on dit, avoit servy si fidelement son maistre auprès de cette fille, qu'on a cru qu'il y avoit passé le premier. Il vescut avec si peu de discretion que le bruit en vint aux oreilles du Roy. Il ne manqua pas d'en railler Monsieur, qui jusques là ne s'estoit douté de rien, quoyqu'il soit honnestement soupçonneux. La premiere fois qu'il vit la belle, il luy fit tout confesser, et L'Espinay, sçachant cela, fut si imprudent qu'au lieu de luy escrire qu'il s'estonnoit qu'elle dist le contraire de ce qu'elle sçavoit, luy escrivit par le Comte de Brion une lettre par laquelle il la prioit de luy envoyer de ses cheveux [1]. Louyson ne la voulut pas recevoir et en avertit Monsieur. Il fit fouiller Brion, et ne luy trouva point la lettre ; mais quand on fut chercher à son logis, elle fut trouvée dans la paillasse de son lict [2].

1. On dit que ce fut des cheveux d'un certain endroit.

2. La Riviere disoit que M. d'Orleans avoit trouvé dans les chausses de M. de Brion une lettre de Louyson

L'Espinay chassé s'en alla en Hollande, où il eut facilement accez chez la reyne de Boheme (*a*). Comme il y entra avec la réputation d'un homme à bonne fortune, il y fut

à L'Espinay; il delibera de le faire poignarder, il en parla au feu Roy qui en fut d'avis, car, outre qu'il estoit naturellement un peu cruel, il croyoit que cet exemple retiendroit ceux qui s'esmancipoient d'en conter à Madame de Hautefort; mais le cardinal de Richelieu, qui fut de ce conseil, empescha la chose. Monsieur fit pourtant mettre des gardes autour du logis de Louyson, la nuict, avec ordre de tuer L'Espinay, s'il y venoit.

— *Variante* : La Riviere disoit que Monsieur avoit demandé conseil au Roy, et que le Roy, qui estoit amoureux et jaloux d'Hautefort, pour faire un exemple, luy conseilla de le faire tuer. « Cependant, » adjousta Monsieur, « il seroit bon d'avoir sur cela l'avis du Cardinal « de Richelieu. » Le Cardinal, qui n'aimoit pas que la Cour s'accoustumast à faire assassiner les gens, luy dit qu'il n'estoit point de cet avis-là.

— *Autre variante :* J'ay sceû d'un de mes amys, qui le tenoit de l'abbé de La Riviere, que L'Espinay s'en allant à Paris, après que Monsieur l'eust chassé, rencontra M. de Brion à Estampes, à qui, comme à son amy, il donna une lettre pour Louyson, où il y avoit que sa disgrace n'estoit un malheur pour luy qu'à cause qu'elle l'esloignoit de ce qu'il aimoit, et qu'il n'avoit pour toute consolation que le plaisir de baiser le brasselet de cheveux d'où elle sçavoit, qu'elle luy avoit donné. Monsieur est averty que M. de Brion avoit veû L'Espinay en chemin. Il attend que Brion fust couché, puis il va dans sa chambre, et se saisit de son haut-de-chausses où estoit la lettre. Voylà ce qui l'acheva de persuader que Louyson luy avoit fait infidélité.

a. Voy. tome I, *Hist.* de la Princesse d'Orange.

tout autrement regardé qu'un autre, et, dans l'ambition de n'en vouloir qu'à des princesses ou à des maistresses de princes, on dit qu'il cajolla d'abord la mere, et après la Princesse Louyse, car les Louyses estoient fatales à ce garçon. On dit que cette fille devint grosse, et qu'elle alla pour accoucher à Leyde, où l'on n'en faisoit pas autrement la petite bouche. La Princesse Elisabeth, son aisnée, qui est une vertueuse fille, une fille qui a mille belles connoissances et qui est bien mieux faitte qu'elle, ne pouvoit souffrir que la Reyne sa mere vist de bon œil un homme qui avoit fait un si grand affront à leur maison. Elle excita ses freres contre luy; mais l'Electeur (*a*) se contenta de luy jetter son chapeau à terre, un jour qu'estant à la promenade à pié, il s'estoit couvert, par ordre de la Reyne, à cause qu'il pleuvoit un peu. Mais le plus jeune de tous, nommé Philippe[1], ressentit plus vivement cette injure, et un soir, proche du lieu où l'on se promene à la Haye, il attaque L'Espinay, qui estoit accompagné de deux hommes, et luy n'en avoit pas davantage. Ils se battirent quelque temps : il survint des gens qui les separerent. Tout le

1. Il fut tué depuis à la bataille de Rhetel.

a. Charles-Louis, électeur palatin, dépossédé, puis rétabli en 1648.

monde conseilla à L'Espinay de se retirer, mais il n'en voulut jamais rien faire. Enfin, un jour qu'il avoit disné chez M. de La Tuillerie (*a*), ambassadeur de France, il sortit avec des Loges [1]. Si l'on eust cru que le Prince Philippe eust osé le faire assassiner en plein jour, on n'eust pas manqué de le faire accompagner, et il s'en fallut peu que M. de La Vieuville [2], qui avoit aussy disné chez l'Ambassadeur, ne prist le mesme chemin. Il fut donc attaqué par huit ou dix Anglois, en presence du Prince Philippe. Des Loges ne mit point l'espée à la main ; L'Espinay seul se defend le mieux qu'il put ; mais il fut percé de tant de coups que les espées se rencontroient dans son corps. Il voulut tascher à se sauver, mais il tomba ; toutefois il fit encore quelque résistance à genoux, et enfin il rendit l'esprit.

Pour ce qui est de la Princesse Louyse [3], Madame de Longueville escrivoit de la Haye, où elle la vit, allant à Monster : « J'ay veû la Prin« cesse Louyse, et je ne croy pas que personne

1. Le filz de Madame des Loges. (Voy. l'*Historiette* de cette dame.)
2. Le duc aujourd'huy.
3. Elle a changé de religion et est abbesse de Maubuisson, où elle mene une vie exemplaire.

a. Gaspard Coignet, comte de Courson, sieur de La Thuillerie, mort en 1653.

« envie à L'Espinay la couronne de son martyre. » Pour la reyne de Boheme, on croit seulement qu'elle estoit bien aise que sa fille se divertist. L'Espinay estoit bien à la cour du Prince d'Orange, qui n'estoit pas fasché qu'il fust souvent avec son filz; il avoit l'esprit adroit, et asseurément il y auroit fait quelque fortune.

Cependant la pauvre Louyson, voyant que Monsieur ne vouloit pas reconnoistre le filz dont elle estoit accouchée, se mit en religion à Tours[1], donna à ses amies tout ce qu'elle avoit pu avoir de chez elle et de Monsieur, et ne laissa que vingt mille livres à son filz, du revenu desquelles on l'entretiendroit jusques à ce qu'il fust reconnu, ou qu'il fust en estat de s'aller faire tuer à la guerre, si on ne le vouloit pas reconnoistre[2]. Ce petit garçon mit une fois l'espée à la main; quelqu'un lui dit : « Renguaisnez, petit vilain; voylà le vray moyen de « n'estre jamais reconnu[3]. » Elle vit bien; et estant superieure du couvent, on luy vint

1. Aux Filles de la Visitation.

2. Le filz de Louyson est mort en Espagne, au service des Espagnols.

3. Monsieur n'est nullement brave. — Le vieux Lambert, gouverneur de Metz, qui avoit servy longtemps sans recevoir une esgratignure, disoit en riant : « Un « tel (j'en ay oublié le nom), M. d'Orleans et moy, « quoyque nous ayons bien esté aux coups, n'avons « pourtant jamais esté blessez. »

dire : « Madame, on a fait quatre cens toises « de muraille. — Je n'entends point cela, » respondit-elle, « combien sont-ce d'aunes ? » Il n'y a que quatre ans que Monsieur passant à Tours eut envie de la veoir ; Madame l'en empescha. Elle envoya du fruict à Madame. Mademoiselle a pris amitié pour ce petit garçon, qui est fort joly, et elle l'a auprès d'elle. Monsieur n'a garde de le reconnoistre, car, outre qu'il croit que L'Espinay en est le pere, il luy faudroit donner du bien.

M. d'Orleans a tousjours l'esprit un peu page[1]. Un jour qu'il vit un des siens qui dor-

1. Il a un peu fait le fou en sa jeunesse, et la nuict, il a bruslé plus d'un auvent de savettier. — Bezançon(a), qui le quitta depuis, luy chanta, une fois en une desbauche, un impromptu sur une chanson à boire qui couroit à la louange du cabaret, et dont la reprise estoit :

Mais parce qu'au tac du couteau
On a tout ce que l'on demande.
Gaston, qui sçavez mieux que nous
Tous les secrets de la taverne,
De cetuy-cy souvenez-vous,
Ou bien je crains qu'on ne vous berne :
Ma foy, ne faites pas le veau,
Frappez si fort qu'on vous entende ;
Puisqu'au seul tac tac du couteau
On a tout ce que l'on demande.

— Blot fut une fois bien malade ; quelqu'un dit à Monsieur : « Vous avez pensé perdre un de vos ser- « viteurs. — Ouy, » respondit-il, « un beau f.... servi-

a. Du Plessis-Besançon, d'abord attaché au connestable de Lesdiguieres.

moit la bouche ouverte, il luy alla faire un pet dedans. Ce page, demy-endormy, cria : « Bou-« gre! je te chieray dans la gueule. » Monsieur avoit passé outre. Il demande à un valet de chambre nommé du Fresne : « Qu'est-ce « qu'il dit? — Il dit, Monseigneur, » dit gravement le valet de chambre, « qu'il chiera « dans la gueule de Votre Altesse Royale[1]. »

Ce mesme homme, qui fait comme cela des

« teur. » Blot, guery, ayant appris cela, fit un couplet qui finissoit ainsy :

S'il perd un fichu serviteur,
Perdrois-je pas un fichu maistre?

Cela fut rapporté à Monsieur, il en rit, et bien loin de s'en fascher, il fit une desbauche, le jour mesme, où Blot fut convié, et on y chanta ce couplet plus de cent fois.

1. Cela me fait souvenir de ce qui arriva à un conseiller au Grand conseil, nommé du Bugnon, en un bal où Monsieur estoit, au quartier Saint-Paul. C'estoit chez une madame Gaillard. Ce pauvre garçon avoit un peu fait la desbauche, de sorte que tout à coup, il luy prit un desvoyement horrible. Par respect, il n'osa sortir du lieu où il estoit, mais il se glissa dans un petit cabinet dont par hazard il trouva la porte ouverte. A tastons, il rencontra une boiste de pruneaux où il sentit du vuide. Ce fut là qu'il se deschargea de son pacquet. Il estoit encore dans ce cabinet, quand Madame Gaillard y vint. Il se range en un coing, elle y voulut prendre des pruneaux dans cette boiste; mais elle y trouva de la marmelade. La voylà à faire du bruit. « Madame, » luy dit ce garçon, « je suis un tel. Ne me diffamez point, c'est un « accident, je suis malade. » Cette femme en colere le chassa comme un foireux.

tours de page, a une sotte gloire, comme de ne vouloir pas qu'on se couvre jamais dans son carrosse, non pas mesme en voyage. Le feu Roy s'en mocquoit hautement. Il est si inquiet, qu'il faut le boutonner (*a*) en courant. Il a tousjours son chapeau comme un gloriot, siffle tousjours, et a tousjours la main dans ses chausses. Nous dirons le reste dans les *Memoires de la Regence*[1].

1. SAUVAGE.

Sauvage estoit à M. d'Orleans. C'estoit un goinfre fort agréable; il contrefaisoit admirablement bien les chansons du Pont-Neuf. Monsieur s'estant retiré en Lorraine, il le voulut aller trouver, et pour avoir des bottes à bon marché, il en commanda à dix ou douze cordonniers différens, à qui il donna diverses heures. A chacun, il dit qu'il y avoit une botte trop estroite, et leur donna alors une mesme heure pour la rapporter. Quand ils vinrent, ils ne trouverent plus personne.

De Brusselles, Sauvage envoyoit des gazettes pleines de chimeres pour contrecarrer celles de Renaudot, qui commençoient à avoir cours. On aimoit bien mieux la Gazette de Sauvage que l'autre. Outre cela, tous les jours pour se divertir, il faisoit quelque imposture. Ce fut luy qui fit graver la figure d'un poisson qu'il appelloit *la carpe adriatique*, dans le corps duquel on avoit trouvé, à ce que disoit l'escript, je ne sçay combien de mousquets, des hallebardes, des croix, etc. Cela courut par toute la France. La derniere imposture qu'il ayt faitte, ç'a esté un arrest du Parlement de Grenoble, par lequel un enfant estoit desclaré legitime, quoyque sa mere confessast l'avoir conceû durant l'absence de son mary, et

a. Finir de l'habiller.



90. — M. DE MONTMORENCY.

(*Henry de Montmorency, né à Chantilly,* 30 *avril* 1595; *décapité à Toulouse* 30 *octobre* 1632.)

Le dernier duc de Montmorency demeura maistre de son bien à dix-neuf ans; mais M. de Portes, son oncle, qui estoit un homme d'esprit, prit le soin de sa conduitte, et fit aller long-temps

cela par la force de l'imagination, en songeant qu'il habitoit avec elle. Les noms y estoient, et aussy ceux des medecins et de la sage-femme. Assez de bonnes gens le crurent; c'estoit le vray style de Grenoble. Le procureur general de Paris escrivit à celuy de Grenoble touchant cet arrest, et ce parlement-là en donna un contre l'autheur, dont il se mocqua. Dans les escoles de medecine, on agita la question, à sçavoir si la force de l'imagination pouvoit suffire pour faire concevoir. — Il faisoit aussy quelquefois des gazettes de raillerie, comme une où il disoit : « Ce dieu de la Charente qui apparut à Balzac « est arrivé icy, aussy peu dieu que jamais. » Bien des fois il a pris les devans, et il se mettoit à chanter sous l'orme, dans les villages, quand Monsieur passoit.

Il gagea qu'il diroit à Monsieur : L'aze vous f—, sans qu'il s'en faschast, et voicy comme il s'y prit : dez que Monsieur le voyoit : « Hé bien, Sauvage, » luy disoit-il, « n'y a-t-il rien de nouveau ? — Si fait, » respondit-il, « on dit qu'il y a une femme qui esternue par où vous « sçavez, et au lieu de Dieu vous benie, on luy dit : « l'aze vous f—. » Monsieur se mit à rire. — « Par ma « foy, » reprit le drosle, « j'ay gaigné. »

toute sa maison. Quoyqu'il eust les yeux de travers, M. de Montmorency estoit pourtant de fort bonne mine : il avoit le geste le plus agréable du monde, aussy parloit-il plus des bras que de la langue. On dit, à propos de cela, que M. de Montmorency estant entré en une compagnie où estoit feu M. de Candale, tout le monde luy fit feste, quoyqu'il n'eust fait proprement que remuer les bras : « Jesus ! » dit M. de Candale, « que cet homme est heu-« reux d'avoir des bras ! » Madame de Rambouillet dit qu'une fois il voulut conter quelque chose qu'il sçavoit fort bien ; mais il s'embrouilla tellement que le cardinal de La Valette, par pitié, fut contraint de prendre la parole et d'achever le conte. Il commençoit souvent des complimens et demeuroit à my-chemin[1]. Il ne disoit pas de sottises, mais il avoit l'esprit court. En recompense, il estoit brave, riche, galant, liberal, dansoit bien, estoit bien à cheval, et avoit tousjours des gens d'esprit à ses gages, qui faisoient des vers pour luy[2], qui l'entretenoient d'un million de choses, et luy disoient quel jugement il falloit faire des choses qui couroient en ce temps-là. Il donnoit beau-

1. On avoit quelquefois bien de la peine à s'empescher de rire.

2. Theophile Mairet.

coup aux pauvres[1]; il estoit aimé de tout le monde, mais adoré en son quartier (*a*).

Il aima d'abord la Choisy, fille de bon lieu, mais très-galante. Elle fut mariée depuis, et fit mettre sur son tombeau, comme l'on voit à Saint-Paul, qu'elle avoit esté fort estimée des grands et qu'elle avoit eu l'amitié de plusieurs.

Après, il fut amoureux de la Reyne; les Anglois (*b*) l'interrompirent : c'estoit en mesme temps que M. de Bellegarde. Il recommença après. Il en avoit un portrait, et une fois il fit mettre un homme à genoux pour le luy monstrer.

Bassompierre et luy eurent querelle. Bassompierre dansoit mal, il s'en mocqua à un bal. « Il est vray, » luy dit Bassompierre, « que « vous avez plus d'esprit que moy aux piez,

1. Il estoit liberal. Il entendit qu'un gentilhomme disoit : « Si je trouvois vingt mille escus à emprunter seu« lement pour deux ans, ma fortune seroit faitte. » Il les luy presta. Au terme, le gentilhomme luy rapporte l'argent : « Allez, » luy dit-il, « c'est assez que vous m'ayez « tenu parole; je vous les donne de bon cœur. »

— On dit qu'il envoya une fois à la Marquise de Sablé, durant sa grande passion, une donation de quarante mille livres de rente en fonds de terre, mais qu'elle ne la voulut pas recevoir.

a. L'hôtel Montmorency etoit rue *Sainte-Avoie;* plus tard hôtel de Mesmes. — *b*. Buckingham.

« mais j'en ay aussy ailleurs plus que vous. — « Si je n'ay pas aussy bon bec, j'ay bien aussy « bonne espée, » respondit Montmorency. — « Ouy dea ! » repliqua Bassompierre, « vous « avez celle du grand Asne de Montmorency[1]. » On les accorda avant qu'ils se separassent.

Il eut encore une querelle avec le Duc de Retz[2] (*a*), petit-filz d'Albert de Gondy et filz du Marquis de Belle-Isle. M. de Montmorency avoit esté accordé et mesme marié, mais sans coucher, avec l'heritiere de Beaupreau (*b*); mais la Reyne-mere fit rompre le mariage pour luy donner une de ses parentes (*c*) de la maison des Ursins[3] qu'elle fit venir exprès. Depuis, M. de Retz espousa Mademoiselle de Beaupreau, et M. de Montmorency, au lieu de duc de Retz, l'appela duc de mon *reste*. On les accorda sur l'heure.

Sa femme, qui n'estoit pas une fort agréable personne, devint bientost jalouse de luy. Cependant pourveû qu'il luy fist confidence de ses galanteries, elle ne luy donnoit point de

1. Il jouoit sur Anne.

2. Il vit encore, et a marié sa fille au frere aisné du cardinal de Retz.

3. Un Ursin espousa la sœur du grand-pere de la Reyne-mere.

a. Henry de Gondi, duc de R., oncle du Coadjuteur. — *b*. Jeanne de Scepeaux. — *c*. Marie-Felice des Ursins, née en 1600.

peine, mais elle ne vouloit pas qu'il luy mentist. M. de Montmorency avoit une telle vogue qu'il n'y avoit pas une femme de celles qui avoient un peu de galanterie en teste, qui ne voulust, à toute force, en estre cajollée; et il en est venu des provinces, exprès pour tascher à luy donner dans la veûe. C'est pour cela que la Marquise de Sablé, toute délicate qu'elle a tousjours esté en gens, en faisoit un très-grand cas; et c'est avec luy qu'elle a le plus fait de galanteries (*a*).

Pour la guerre, c'estoit un fort ignorant homme; il le fist bien voir quand il se fist prendre. On en trouva une centurie dans Nostradamus qui est estonnante [1].

Mené à Toulouse, au commencement il desclina, disant que c'estoit au parlement des Pairs à le juger; mais il s'en desista en disant : « A quoy servira de chicaner ma vie? Je seray « aussy bien condamné à Paris qu'icy. » Il envoya sa moustache, sa cadenette (on n'en

1. Il y a :

Neufve obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez livré à claire peine,

Neuve, Castelnaudary. *Obturée*, fermée; on ne voulut pas ouvrir les portes. *Prouvez*, publics; on ne le fit pas mourir en place publique. *Claire peine*, maniere de prononcer du Parlement de Toulouse.

a. Voy. l'*Historiette* de Madame de Sablé.

portoit qu'une au costé gauche en ce temps-là) à sa femme avec une lettre. Cette pauvre femme se retira à Moulins dans un couvent où elle pleura tant, que de voustée qu'elle estoit devenue d'une grande fluxion, elle devint droite comme auparavant, sa fluxion s'estant escoulée par les yeux. Mairet, en luy desdiant une tragedie, luy donna la qualité de *Très-inconsolable princesse.* Elle a fait faire un tombeau magnifique à son mary, et après (cette année), elle a pris l'habit de religieuse.



91. — M. DE BAUTRU.

(*Guillaume de Bautru, comte de Serrant, né en* 1588; *mort en* 1665.)

MONSIEUR de Bautru est d'une bonne famille d'Angers. Il a esté conseiller au Grand conseil. En ce temps-là, il espousa la fille d'un maistre des Comptes, nommé Gastines[1] : cette femme ne se mettoit point dans le monde; elle ne sortoit guères. « O la bonne mesnagere ! » disoit-on : on la donnoit pour exemple aux autres. Enfin il se trouva qu'elle ne sortoit point, parce

1. Le Bigot, sieur de Gastines.

qu'elle avoit son galant chez elle ; c'estoit le valet de chambre de son mary. Bautru fit mourir ce galant, à force de luy faire degouster de la cire d'Espagne sur la partie peccante, d'où vient que Saint-Germain (*a*), croyant que c'estoit Bautru qui avoit fait les vers sur la retraitte de Monsieur [1], avoit mis dans la response :

Quand il cachetta pres du cu
Son valet qui le fit cocu.

Bautru chassa sa femme, et ne voulut point reconnoistre le filz dont elle accoucha. Il l'a reconnu depuis, mais long-temps après. Cette femme, jusques là, vescut de carottes à Montrueil-Belay en Anjou, pour espargner quelque chose à son enfant. Jusques à cette heure elle demeure chez luy, en Anjou, où il va quelquefois ; mais elle ne vient point à Paris. Il a le malheur d'avoir un sot filz [2].

Bautru s'estant desfait de sa charge, se mit à suivre la Cour. Le mareschal d'Ancre l'aimoit ; et s'il n'eust point esté tué, il luy alloit

1. C'estoit Chastellet. Il y avoit : « Vous avez assez « fait le chevalier errant avec Puylaurent. »

2. Apropos de cela, M. de Guise, comme ils disnoient ensemble, luy ayant dit : « Qu'y a-t-il entre un cocu et « un autre ? — Une table, » respondit-il ; car ils n'estoient pas de mesme costé.

a. Mathieu de Morgues.

faire une affaire qui luy eust valu dix mille escus de rente.

J'ay desjà dit ailleurs (*a*) qu'il estoit à la droslerie des Ponts-de-Sé. Quelqu'un qui estimoit fort M. de Jainchere, qui avoit quelque employ en cette guerrette, luy dit : « Qu'est-ce « qui est plus hardy que Jainchere? — Les « fauxbourgs d'Angers, » respondit-il, « car ils « ont tousjours esté hors la ville, et luy n'en « est pas sorty[1]. »

Il dit à la Reyne-mere que l'evesque d'Angers estoit saint et qu'il guerissoit de la v—. L'evesque le sceût, et s'en plaignit. « Et com« ment l'aurois-je dit, » dit Bautru, « qu'il en « est encore malade! »

Jouant au piquet à Angers contre un nommé Goussaut, qui estoit si sot que pour dire *sot* on disoit *Goussaut*, Bautru vint à faire une faute, et en s'escriant dit : « Que je suis Goussaut! — « Vous estes un sot, » luy dit l'autre.— « Vous « avez raison, » respondit-il; « c'est ce que je « voulois dire[2]. »

1. Comme les trois freres de Luynes commençoient à s'establir, on dit à Bautru : « Mais il faut leur porter « respect. — Pour moy, » dit-il, « s'ils me traittent « civilement, je diray : M. de Brante, M. de Luynes, « M. de Cadenet; autrement je dirai Bran de Luynes et « Cadenet, en changeant le *t* en *d*, ce qui ne se remarque « pas quasy, en prononçant. »

2. Il disoit à Mademoiselle d'Attichy (*b*), fille d'hon-

a. *Hist.* de Richelieu. — *b*. Depuis comtesse de Maure.

M. d'Effiat le prit en amitié, et c'est de là, bien plustost que du cardinal de Richelieu, que vient sa richesse. Bautru estoit bon courtisan, ou bon bouffon si vous voulez; de mœurs et de religion fort libertin, et tel que M. d'Orléans luy escrivoit tousjours : *Au petit b —*. Il estoit petit, mais bien fait.

Il n'a jamais pu s'empescher de mesdire ; et comme les chiens ne mordent guères sans avoir des coups de baston, le pauvre Bautru ne manqua pas d'en avoir [1], car il n'eut pas la discretion d'espargner M. d'Espernon. S'il n'a dit que ce que j'en ay ouy dire, je trouve le mot assez meschant pour meriter quelque correction, mais non pas si rude. Il y avoit un vieil Espagnol à la cour qu'on appelloit Gilles de

neur de la Reyne-mere : « Vous n'estes pas trop mal « fine, avec vostre severité. Vous avez si bien fait, que « vous pourrez, quand vous voudrez, vous divertir « deux ans sans qu'on vous soupçonne. »

1. Le Marquis de Borbonne, un seigneur qui n'avoit point de reputation pour la bravoure, luy donna des coups de baston ; je n'ay pu sçavoir pourquoy. Il en fit un vaudeville, où il y avoit :

Borbonne
Ne bat personne,
Cependant il me bastonne.

La premiere fois qu'il alla au Louvre après cela, chascun ne sçavoit que luy dire. « Eh ! quoy, » dit-il, « croit-on « que je sois devenu sauvage, pour avoir passé par les « bois? »

Metz[1]; Bautru disoit : « N'est-ce pas une chose « estrange que Gilles de Metz passe pour si « vieux? car M. d'Espernon est son pere; on « sçait bien qu'il a fait Gilles de Metz[2] (*a*). » Les Simons, c'estoient les donneurs d'estrivieres de chez M. d'Espernon, l'estrillerent comme il faut. Quelque temps après, un de ces satellites, en passant auprès de luy, se mit à le contrefaire comme il crioit quand on le battoit. Bautru ne s'en desferra point, et dit : « Vrayment, voylà un bon echo, il respond « long-temps après[3]. »

Il eut aussy de grands desmelez avec M. de Montbazon, pour en avoir fait cent railleries, comme, que c'estoit un homme bien fait et qu'il n'y avoit pas au monde un plus beau

1. Un de ces Espagnols qui furent chassez avec Antonio Perez.

2. La ville de Metz.

3. Longtemps après, Bautru alla voir la Reyne, et il avoit un baston. « Avez-vous la goutte? » luy dit-elle.— « Non, Madame. — C'est, » dit le Prince de Guimené, « qu'il porte le baston, comme saint Laurent porte son « gril : c'est la marque de son martire. » (*Variante*.) Bautru un jour se promenoit avec un baston. Quelqu'un demanda à Saint-Pavin : « D'où vient-il qu'il porte un baston?— « C'est, » respondit-il, « la marque de son martire. » Bautru dit que les porteurs de Saint-Pavin sont des portediables. C'est qu'on dit des porte-Dieu pour dire les prêtres qui portent l'hostie.

a. *Faire Gille* : fuir déguisé.

corps nu[1] : d'ailleurs le bonhomme avoit sceû que l'*Onosandre* estoit une piece contre luy. La Reyne-mere accommoda cela, et on dit que M. de Montbazon, entre autres choses, l'ayant menacé de coups de pié, il faisoit remarquer à la Reyne-mere : « Madame, voyez « quel pié ! que fust devenu le pauvre Bau- « tru[2] ? »

Mais Bautru ne fut pas traitté si doucement de la belle-mere que du gendre. Il avoit, dit-on, fait galanterie avec la Comtesse de Vertus (*a*), et il en avoit fait des mesdisances espouvantables. Elle s'en voulut venger, et pour cela elle s'addressa au Marquis de Sourdis qui luy promit, comme il fit, de luy donner des coups de baston sur le quay de l'Escole ; et elle estoit à la Samaritaine pour en avoir le plaisir. Le Marquis le traitta plus humainement que les Simons, mais il eut pourtant quelques coups[3].

Il disoit du pere Pradines, Cordellier, son confesseur, qu'il estoit aussy noble que le

1. Il equivoquoit sur cornu.

2. M. de Montbazon estoit fort grand et puissant.

3. A la province, je ne sçay quel juge de bicoque l'importunoit trop souvent. Un jour que cet homme vint le demander, il dit à son valet : « Dis-luy que je suis au « lict. — Monsieur, il dit qu'il attendra que vous soyez

a. Catherine Fouquet. *Histor*.

Grand-Duc, et qu'il venoit de quatre testes couronnées [1], aussy bien que luy.

Le Bini (*a*) de ce moine desdia des theses à Prou, pourvoyeur du Roy : Bautru luy fit mettre : *Dño Dño Satis* (*b*), *Regis à dapibus*.

L'archevesque de Paris (*c*) avoit fait faire une chapelle qu'il avoit desdiée à je ne sçay quelle sainte. « Je ne croyois pas, » dit Bautru, « qu'elle dust estre desdiée à autre qu'à sainte « Reine (*d*). »

Le cardinal de Richelieu en faisoit cas, et disoit qu'il aimoit mieux la conscience d'un Bautru que de deux cardinaux de Berulle. Il l'envoya en Espagne [2]; et le Comte-Duc luy

« levé. — Dis-luy que je me trouve mal. — Il dit qu'il « vous enseignera quelque recepte. — Dis-luy que je « suis à l'extresmité. — Il dit qu'il vous veut donc dire « adieu. — Dis-luy que je suis mort. — Il dit qu'il vous « veut donner de l'eau benite. » Enfin il le fallut faire entrer.

1. De quatre Cordelliers. — (*Variante.*) Il disoit d'un Cordellier appellé le pere Pradines qu'il estoit de meilleure maison que le Grand-Duc; qu'il venoit de six testes couronnées, de Cordelliers de pere en filz. On avoit donné à ce pere un brevet de confesseur des Enfans de France jusqu'à l'âge de sept ans; et on ne se confesse qu'à cet âge-là.

2. En qualité d'envoyé seulement.

a. Le frere qui accompagne. — *b*. *Prou* : beaucoup ou assez. — *c*. Jean-François de Gondi. — *d*. Invoquée contre les maladies galantes.

monstrant son *gallinero* (*a*), il luy dit que le Roy, son maistre, luy envoyeroit *dellos gallos*. L'autre se plaignit qu'on luy envoyoit des bouffons [1].

Il disoit d'un certain Minime qu'on vouloit faire passer pour béat, que le seul miracle qu'il avoit fait, c'estoit que, ne mangeant que

1. Ce fut par son conseil qu'il (*b*) ne fit point imprimer cette harangue qu'il prononça au Parlement, et qui avoit fait tant de bruit. Pour l'en destourner, il luy dit ce passage d'Horace, *de Arte poetica* :

> *Segniùs irritant animos demissa per aures*
> *Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*

Depuis, cette piece a esté imprimée durant la Fronde, et a fait voir que Bautru avoit eu bon nez.

Ce fut luy aussy qui mit bien le Comte de Charrost avec le Cardinal. Ce ministre estoit allé se promener à l'abbaye de Royaumont; Bautru l'y fut trouver : « Avec « qui estes-vous venu? » lui dit le Cardinal. — « Avec « Charrost. — Eh! de quoy vous estes-vous avisé d'ame-« ner ce fastidieux personnage? — Ah! Monseigneur, si « vous sçaviez combien il a de zele et de tendresse pour « Votre Eminence, vous n'en parleriez pas ainsy. On n'a « jamais tant aimé une maistresse qu'il vous aime. » Depuis cela, le Cardinal eut de l'estime pour Charrost.— Comme il passoit un enterrement où on portoit un crucifix, il osta son chapeau : « Ah! » luy dit-on, « voylà « qui est de bon exemple. — Nous nous saluons, » respondit-il, « mais nous ne nous parlons pas. »

Variante. Il osta une fois son chapeau en passant devant une croix. Quelqu'un luy dit : « Ah ! ah! vous es-« tes donc mieux avec le bon Dieu qu'on ne pense? — « Nous nous saluons, » respondit-il, « mais nous ne « nous parlons pas. »

a. Poulailler. — *b*. Le Cardinal.

du poisson, il sentoit l'espaule de mouton en diable.

Il disoit que Rome estoit une chimere (a) apostolique ; et à une promotion de cardinaux que fit le pape Urbain, où il n'y avoit guères de gens de qualité (je pense qu'ils estoient dix en tout), Bautru en lisant leurs noms disoit : « N'en voylà que neuf. — Eh ! vous oubliez « *Fachinetti*, » dit quelqu'un. — « Excusez, » respondit-il, « je pensois que ce fust le tiltre [1]. »

Quelquefois il rencontroit assez froidement, et cela arrive à tous ceux qui font mestier de dire de bons mots [2]. La premiere fois que Boisrobert fit un acte de ces pieces de Cinq-Auteurs que le cardinal de Richelieu faisoit faire, Bau-

1. Une fois qu'il y avoit icy des deputez du Mirebalais (*b*) qui vouloient parler au cardinal de Richelieu, Bautru, qui cherchoit à le divertir, demanda à celuy qui portoit la parole : « Monsieur, sans vous interrompre, « combien valoient les asnes en vostre pays quand vous « partistes ? » Ce deputé luy respondit : « Ceux de vostre « taille et de vostre poil valoient dix escus. » Bautru demeura desferré des quatre piez. Il rencontra mieux sur ses chevaux. Il vouloit renvoyer quelqu'un en carrosse, qui, par cérémonie, luy disoit que ses chevaux auroient trop de peine. « Si Dieu, » respondit-il, « eust fait mes « chevaux pour se reposer, il les auroit fait chanoines de « la Sainte-Chapelle. »

2. On jouoit fort chez luy. Il disoit d'un grand joueur nommé Mitton, que c'estoit dommage qu'il ne s'appellast pas *Marc* : qu'on diroit *Marmitton*.

a. Peut-être jeu de mots, sur *mère*. — *b*. En Poitou.

tru dit : « Boisrobert est un bon homme, mais « il a pourtant fait un meschant acte. »

Il monstra un crucifix à Lopez (*a*), à la messe, et luy dit : « Voylà de vos œuvres ! — Hé, » respondit Lopez, « c'est bon à ces messieurs à « s'en plaindre ; mais pour vous, de quoy vous « avisez-vous ? »

Il sçait, et a fait autrefois des vers, mais il y a plus d'esprit que de génie, et l'elocution n'est nullement chastiée. Plusieurs fois il a donné à disner à Saulmaise, à Desmarestz, à Quillet et à d'autres gens de lettres[1].

Il disoit du feu roy d'Angleterre : « C'est un « veau qu'on meine de marché en marché ; « enfin on le meinera à la boucherie[2]. »

Menage, dans ses *Origines*, sur le mot de

1. La meilleure chose qu'il ayt faitte, c'est un impromptu pour response à un que luy avoit envoyé M. Le Clerc, intendant des Finances, qui estoit de Montrueil-Belay. Or l'on dit en proverbe : *Les clercs de Montrueil-Belay qui boivent mieux qu'ils ne sçavent escrire*. Voicy ce que c'est :

> Une autre fois prenez plus de delay,
> Vostre impromptu n'a pas le mot pour rire ;
> Vous estes clerc, et de Montrueil-Belay,
> Qui beuvez mieux que ne sçavez escrire.

2. Quand nos plenipotentiaires à Munster eurent pris la qualité de Comte : « Ah ! » dit-il, « je me doutois « bien que cette assemblée-là nous feroit des *contes bor-* « *gnes ;* » à cause de M. Servien qui n'avoit qu'un œil.

a. *Historiette*, tome II, p. 187.

bougre, a mis ainsy : BOUGRE, *je suis de l'avis*, etc. « Ah ! » luy dit Bautru, « vous en « estes donc aussy, et vous l'imprimez ! tenez : « il y a, bien moulé : *Bougre je suis*. » Cela me fait souvenir que Ruvigny, l'hyver passé, trouva le pauvre Bautru, qui est tout perdu de goutte, dans sa chaise; auprès d'un si grand feu qu'il se brusloit, et avoit beau crier, ses gens, après avoir mis bien du cotret, s'en estoient enallez, et ne l'entendoient en aucune sorte. Le *petit bougre* estoit là puny d'un *supplice condigne*[1].

On a remarqué de toute la race des Bautrus (qu'elle) est naturellement bouffonne. Nogent, son frere, en a fait profession[2]. Cherelles, La Roullerie et le prieur des Matras, trois freres Bautrus, cousins-germains de celuy dont nous venons de parler, ont esté tous trois fort plaisans en leur espece. Le premier estoit d'espée ; il avoit de l'esprit et faisoit des vers : c'estoit un vaillant homme. Il disoit qu'il perdoit tousjours quand il jouoit, et gagnoit quand il f—. La Roullerie estoit à l'Artillerie, et commandoit un vaisseau : il fit tout ce qu'on pouvoit faire aux isles de Sainte-Marguerite. Il prenoit

1. Vieux style de quelqu'un de nos anciens poëtes.
2. Il (Bautru) disoit que Nogent son frere estoit le Plutarque des laquais. Les laquais admiroient ses sentences.

du tabac sur un affust de canon tout à descouvert. Il ne s'accommodoit point bien de l'archevesque de Bordeaux, et luy disoit : « Sur « ma foy ! je ne vous veux plus suivre qu'à la « procession. »

Pour le prieur des Matras, une fois qu'il suoit la v— dans un grenier, un de ses amys le cherchant cria : *Adam !* c'estoit son nom, *Adam! ubi es?* — *Domine*, respondit-il, *mulier quam mihi dedisti fefellit me* [1].

1. C'estoit un ivroigne fieffé, et quelquefois un assez meschant plaisant. Un jour que son valet, sous son manteau, portoit un grand broc de vin, il le suivoit en pleurant. Quelqu'un luy dit : « Qu'avez-vous ? — C'est « le meilleur de mes amys qu'on porte en terre. » C'est que le broc estoit de grais (*a*).

Un jour il respondit assez plaisamment à Cuprif, l'archidiacre d'Angers, qui luy vouloit faire des reprimandes dans le Chapitre, car il estoit chanoine : « Il est vray, » luy dit-il, « que vous estes d'une famille où il y a de « beaux exemples à imiter, car vous avez un confesseur « à la Haye, une vierge dans la Cité, et un crochet en « Greve. » Un Cuprif s'estoit fait ministre en Hollande, une fille avoit esté desbauchée, et un capitaine, pour avoir volé sur les grands chemins, avoit esté roué à Paris.

a. On appelle pots de grès les pots d'une sorte de *terre glaise*.





92. — MAUGARS.

Maugars estoit un joueur de viole, le plus excellent mais le plus fou qui ayt jamais esté. Il estoit au cardinal de Richelieu : Boisrobert, pour divertir l'Eminentissime, luy faisoit tousjours quelque malice. Un jour il luy fit donner avis que le prieuré de *Cranestroit* vaquoit dans l'evesché de Vannes : Maugars le demande ; le Cardinal, pour rire, luy en fait expedier les provisions. Cela luy donna une haine mortelle contre Boisrobert. Un jour qu'il alloit dans sa chambre pour jouer devant un homme du mestier, nommé M. Imbert, et pour un gentilhomme appellé Saint-Val, le chevalier de Puygarrault et Boisrobert le suivirent tout doucement : dez qu'il les vit : « A une autre « fois ! » dit-il, « M. Imbert, voylà des visages « qui me desplaisent. » Et en disant cela, il met sa viole contre la muraille. Puygarrault, qui avoit un pistollet de poche qu'il avoit apporté tout exprès, prend un petit morceau de papier, le mouille et l'applique sur le ventre de la viole. « Hé, » dit-il, « je m'en vais voir si « je tire si mal qu'on dit. » Maugars se met au-

devant : « Quoy ! à l'instrument qui divertit le « plus grand homme du monde ! » Puygarrault laisse la viole et vise au menestrier ; Maugars se sauve derrière un lict : Puygarrault retourne à la viole : Maugars sort ; dez qu'il paroissoit, le Chevalier le miroit. Enfin, il fut contraint de jouer. Saint-Val luy conseilla d'appeller Puygarrault en duel : « Ouy dea, » dit-il, « je « me battrois ; je me sens du cœur, je ne me « soucierois pas de mourir. Mais si quelqu'un « de ces doits estoient coupez, ce pauvre homme « (il entendoit le Cardinal) ne pourroit plus « vivre. Il se faut conserver pour luy. » Cependant Saint-Val le harangua tant, en luy promettant d'avoir l'adresse d'oster le plomb des pistollets du Chevalier, et que c'estoit le moyen d'acquerir de la reputation à bon marché, qu'il s'y resolut. Puygarrault luy lascha (sur le visage) (*a*) ses deux pistollets (qui estoient) chargez de la plus fine.

Le Cardinal le donna à Bautru pour le mener avec luy en Espagne. Bautru s'en repentit dez Linas (*b*). Le Roy voulut l'entendre par une jalousie : ce fou dit qu'il ne joueroit point s'il ne voyoit le Roy et que le Roy de France, qui estoit le plus grand roy du monde, ne l'avoit

a. Mots ajoutés plus tard. — *b*. Village, à sept lieues de Paris, vers Orléans.

point traitté ainsy. Bautru conseilla au roy d'Espagne de faire habiller quelqu'un en Roy, et d'en avoir le plaisir : on fait donc venir un faquin avec des hallebardiers, et on luy avoit ordonné de ne dire autre chose que : *muy bien*. Maugars se tuoit de jouer, et le roy de comedie disoit à tout bout de champ : *Muy bien*, avec une gravité admirable.

Boissy, un gentilhomme que Bautru avoit laissé en Espagne, estant de retour, Boisrobert et luy s'aviserent de faire une meschanceté au pauvre Maugars. Ce gentilhomme dit à M. le Cardinal : « Il y a un present pour Maugars, « c'est un gros diamant[1]. — Il faut le luy don- « ner, » dit le Cardinal. — « Monseigneur, » respondit Boissy, « j'en dois avoir ma part.— « Non, vous ne l'aurez point, » dit Son Eminence. — « Hé ! Monseigneur, » dit alors Maugars, « ne souffrez pas qu'on m'oste le prix « de mes veilles. — Mais, » reprit l'autre, « j'ay « donné six pistolles à celuy qui me le mit « entre les mains de la part du Roy. » Il fut ordonné que Maugars rendroit les six pistolles : il en donna trois : il n'avoit que cela sur luy. Lopez, esperant faire quelque bonne affaire, donna les autres. Boissy, le soir, luy donna le diamant. Le lendemain, dez la pointe du jour,

1. Il eust bien valu deux milles escus s'il eust esté bon.

voylà Maugars chez un orfevre qui luy en voulut donner quatre livres dix sous. Ce n'estoit qu'un diamant d'Alençon. Quand il revint, tous les marmitons de la cuisine le receûrent avec un charivary, en luy chantant :

Et tant de diamans,
Et tant de diamans[1].

Le procez ayant esté fait à Saint-Germain (*a*), on conseilla à M. le Cardinal de donner deux petits prieurez qu'avoit cet homme à quelques-uns des principaux de sa musique. On donna à choisir à Maugras ; il prit celuy qui valoit le moins[2] ; on luy en demanda la raison : « C'est, » dit-il, « que ce prieuré s'appelle Saint-Julien, « et on ne manqueroit jamais de m'appeller « *Saint Julien le menestrier*. » Quand il eut ce benefice, il demanda à prescher devant le domestique ; le Cardinal le luy permit : il prescha une heure durant contre les medecins et les poetes, à cause de Sitois, medecin du Cardinal et de Boisrobert. Il haïssoit encore plus l'abbé de Beaumont, aujourd'huy M. de Rodais (*b*), alors maistre-de-chambre du Cardi-

1. Il y avoit un refrain de chanson qui disoit quelque chose d'approchant. On se servit de l'air.

2. Il valoit cinq cens livres de rente moins que l'autre.

a. Mathieu de Morgues. — *b*. Rodez.

nal, et disoit : « M. de Beaumont ne m'aime « pas, parce qu'il sçait bien que je ne le puis « aimer, depuis qu'il me fessa si rudement, « lorsqu'il estoit cuistre au college[1]. »

Un jour M. le Cardinal luy ayant ordonné de jouer avec les voix en un lieu où estoit le Roy, le Roy envoya dire que la viole emportoit les voix. « Maugré bieu de l'ignorant ! » dit Maugars, « je ne joueray jamais devant luy. » De Niere, qui le sceût, en fit bien rire le Roy. Le Cardinal n'en rit et n'y prit nullement plaisir. L'abbé de Beaumont s'en prevalut pour faire

1. Beaumont est gentilhomme. — Il (*a*) avoit esté en Angleterre, où un nommé Sivette, filz d'un hostelier de Lyon, et qui estoit de la musique du Roy aussi bien que luy, le fit battre. Maugars, qui estoit vindicatif, trouva moyen de couler dans le couvert du Roy un billet en ces termes : « Je donne avis à Votre Majesté qu'un « nommé Sivette a attenté à sa personne sacrée ; c'est un « secret revellé en confession, je n'en puis dire davan- « tage. » Le pauvre Sivette fut près de deux ans pour cela dans la Tour de Londres, et on ne l'eust point sceû si Maugars ne s'en fust vanté. Cela fit dire au commandeur de Jars que Maugars estoit un fou scelérat.

Estant en ce pays-là, il traduisit en françois je ne sçay quel traitté anglois de Bacon. Un jour il tenoit une lettre dans la chambre du Cardinal, afin qu'il luy demandast ce que c'estoit. « Que tenez-vous là, Monsieur Mau- « gars? — Monseigneur, » dit-il en la serrant, « ce n'est « rien. — Monstrez, monstrez. — Monseigneur, ma mo- « destie ne sçauroit souffrir que je vous fasse entendre les

a. Maugars.

chasser Maugars. Le Cardinal, en le payant, luy dit : « Dittes de moy tout ce que vous vou-« drez, je ne m'en soucie point; mais si vous « parlez du Roy, je vous feray mourir sous le « cotret. »

Je l'ay veû depuis à Rome. A la naissance de Monsieur le Dauphin (a), il joua devant le pape[1] et disoit que Sa Sainteté s'estonnoit qu'un homme comme luy pust estre mal avec quelqu'un. Il vint dire seulement, en presence de la mareschale d'Estrées[2], qu'il avoit veû, à Notre-Dame du Puy en Auvergne, la plus belle relique du monde, le sacré saint prepuce de

« louanges excessives que donnent à une meschante tra-« duction que j'ay faitte mon cousin Ogier le Danois et « mon cousin de Richelieu.— Ah! Monsieur Maugars, » dit le Cardinal, « je ne pensois pas avoir l'honneur de vous « appartenir.— Monseigneur, c'est un advocat au Par-« lement, homme illustre, et qui ne deshonore point ce « nom-là.— Lisez donc! » Il se met à lire des louanges pardessus les maisons. Le Cardinal se douta que cela n'y estoit point, puis il le voyoit hesiter. Il fit signe à Boisrobert; Boisrobert luy oste la lettre et la porte au Cardinal. Il n'y avoit rien sinon : « J'ay reçeû la traduction « de vostre cousin Maugars, je la liray quand j'en auray le « loisir.— Ah! ah! Monsieur Maugars, » dit le Cardinal, « vous jouez de ces tours-là? — Monseigneur, s'il ne l'a « dit, il le devoit dire. » Cette fichue traduction l'avoit pourtant fait secrétaire-interprete de la langue angloise.

1. Urbain VIII.

2. Ambassadrice à Rome.

a. Louis XIV. En 1638.

Nostre-Seigneur. Feu Mademoiselle de Themines (*a*) sa fille qui y estoit, dit : « Qu'est-ce « que le saint prepuce, Madame ? — Taisez-« vous, ma fille, » respondit la mere, « vous « estes une sotte. »

Maugars ne voulut jamais jouer, à la priere du mareschal d'Estrées, devant un signor Horatio qui jouoit fort bien de la harpe, et qui estoit à Madame de Savoye. Cela fascha le Mareschal, et il luy alloit faire donner des coups de baston, si Quillet ne luy eust représenté que le Cardinal ne trouveroit peut-estre pas trop bon qu'on traittast ainsy une personne qui avoit esté à luy. Le Mareschal, à cette remonstrance, devint aussy froid qu'un marbre.

Maugars revint en France, et mourut quelques années après. A l'article de la mort, il envoya demander pardon à Boisrobert.

a. Marie de Lauzieres-Themines, morte à Rome.





93. — L'ARCHEVESQUE DE BORDEAUX.

(*Henry d'Escoubleau de Sourdis*, *né en* 1594, *mort à Auteuil*, 18 *juin* 1645.)

MADAME de Sourdis, sa mere, luy dit, à l'article de la mort, qu'il estoit filz du chancellier de Chiverny ; qu'elle luy avoit fait donner l'evesché de Maillezais et plusieurs autres benefices, et qu'elle le prioit de se contenter d'un diamant, sans rien demander du bien de feu son mary. Il luy repliqua : « Ma mere, je n'avois jamais voulu « croire que vous ne valiez rien ; mais je voy « bien qu'il est vray. » Il ne laissa pas d'avoir ses cinquante mille escus de legitime comme les autres, car il gaigna son procez. C'estoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit, qui avoit l'air agréable, qui disoit bien les choses, qui estoit brave, mais qui n'entendoit point trop la guerre ; adroit, et qui gaignoit le cœur des gens quand il l'avoit entrepris.

Il eut l'intendance de la maison du Cardinal, où il mit, après, le Marquis de Sourdis (*a*)

a. Son frère.

à sa place. Pour s'accommoder à l'humeur avare du Cardinal, il retrancha quelques pintes de vin, trois ris de veau; et au lieu de chandelles des six (*a*), il en faisoit donner des douze aux gentilshommes. Il ordonna six pieces de bois[1] pour la garde-robe (*b*), où il s'en brusloit plus d'une voye par jour. On les mettoit (*c*) toutes six à la fois, puis il falloit en aller querir d'autres.

Il vouloit desbusquer M. de Noyers, et à toute heure il faisoit des tours au tiers et au quart; il sembloit qu'il vouloit tout faire luy seul. Loynes, trèsorier de la Marine, fut envoyé avec luy à Brouage, pour faire quelques marchez de fortifications. Par prudence, cet homme qui le connoissoit bien luy faisoit tout signer. Au retour, l'archevesque de Bordeaux (car il eut l'archevesché du cardinal de Sourdis, son frere)[2], pour faire le bon valet, ne manqua pas de dire que Loynes s'estoit entendu avec les entrepreneurs. Loynes, pour sa justification,

1. Que busches, que fagots, que cotrets.

2. Le cardinal de Sourdis, qui estoit l'aisné de tous, fut d'esglise à cause qu'il estoit menacé d'epilepsie. Il le portoit haut, mais il regloit fort bien son diocese, et estoit homme de bien. L'archevesque de Bordeaux fut son coadjuteur.

a. Aujourd'hui : bougies *de* six. — *b*. La salle des officiers et domestiques. — *c*. Auparavant.

apporte tous les marchez signez de l'Archevesque [1].

Depuis, quand Monsieur le Grand devint suspect au cardinal de Richelieu, l'Eminentissime s'apperceût que l'Archevesque regardoit ce jeune homme comme un soleil levant. Voicy comme il s'en douta : Un jour qu'il avoit dit à l'Archevesque : « Allons à la Comedie, » l'Archevesque avoit donné un tour de pillier, et avoit dit à quelqu'un qu'il se trouvoit mal. Le Cardinal, le lendemain, envoye sçavoir comment il se portoit. L'autre respond qu'il avoit travaillé toute la nuict chez Picard (*c*) avec Loynes. Le jour mesme, le Cardinal sceût que cela estoit faux [2]. « Ah! c'est un brouil-« lon, » dit-il ; « allez, M. de Loynes, allez « luy dire que je veux qu'il parte pour l'armée « navalle dans trois jours. » L'Archevesque voulut s'excuser, mais il fallut partir.

1. Ce fut en ce temps-là (*a*) que le mareschal de Vitry, qui estoit gouverneur de Provence, dans un demeslé, donna brutalement un coup de canne à l'archevesque de Bordeaux, et pour cela fut mis à la Bastille, où il demeura longtemps. Cet archevesque se pouvoit vanter d'estre le prelat du monde qui avoit esté le plus battu ; car M. d'Espernon l'avoit desjà frappé à Bordeaux (*b*). Il faut voir la vie de ce duc, où cela est tout du long.

2. Il crut que l'Archevesque avoit esté ailleurs.

a. Décembre 1636. — *b*. En 1633. — *c*. Louis Picard, tresorier de la marine du Ponent.

Loynes m'a dit que M. de Bullion, qui haïssoit l'Archevesque, disoit à quelqu'un, pensant que Loynes ne l'entendoit pas : « Il faut chasser ce bougre-là. Un tel dira cecy, un tel dira « cela ; moy je diray telle chose. » Car c'est ainsy qu'on en usoit chez le Cardinal. On ne manqua pas dez qu'il fut absent ; et pour le faire enrager, on luy donnoit pour compagnon tantost le Comte d'Harcourt (*a*), tantost le Marquis de Brezé. Ennuyé de traverses, il crut se faire rechercher, s'il demandoit son congé, voicy comme il s'y prit : il envoya un nommé Courtin, et luy donna un memoire de bien des choses qu'il falloit demander à Son Eminence. Parmy toutes ces choses, il y avoit : « Vous « proposerez à Son Eminence de me permettre « de me retirer. » Depuis, l'Archevesque changea d'avis, et un jour Courtin l'estant allé retrouver, et luy ayant dit que cette proposition avoit esté receüe, il en eut du desplaisir, et quelque temps après, il dit à ce Courtin qu'il avoit jusques là fait passer pour son amy intime, qu'il seroit bien aise de voir ce memoire. Courtin luy dit qu'il estoit tout barré, et qu'à mesure qu'un article avoit esté exécuté, il y avoit fait une barre et qu'il ne sçavoit mesme s'il l'avoit gardé. Comme il l'alloit chercher, on

a. Henry de Lorraine, puisné du duc d'Elbeuf.

luy dit que l'Archevesque vouloit ravoir ce papier pour pouvoir nier, après, d'avoir demandé son congé. Courtin fait semblant de l'avoir perdu : « Mais, » luy dit l'Archevesque, « de « quoy vous estes-vous avisé de demander mon « congé? — Ah! » respondit l'autre, « je « vous y attrappe, vous estes un perfide; voylà « votre memoire, mais vous ne l'aurez pas. » En disant cela, il le quitta, et ne l'a jamais voulu voir depuis. Voylà l'Archevesque bien embarrassé; il ne sçavoit où il en estoit. Enfin il resolut de revenir trouver le Cardinal, et estoit desjà à Lyon quand le Cardinal luy envoya Besançon, pour l'empescher d'avancer. Besançon, au retour, luy en dit le diable, et que l'Archevesque croyoit estre le seul habile homme qu'il y eust en France. Le Cardinal le relegua à Carpentras (*a*), et en allant à Perpignan, il le confina dans une bicoque de la montagne. Il n'en revint qu'après la mort du Cardinal, mais il ne luy survescut guères. Il fut assez long-temps malade, et de chagrin qu'il avoit de mourir, il fit fouetter un grand page le jour de Pentecoste. Ce page estoit de garde et, voyant l'Archevesque endormy, s'en estoit allé à vespres. Voyez si c'est là un crime qu'un archevesque dust punir! Il se reconcilia avec

a. Le 9 septembre 1641.

son frere, le Marquis de Sourdis, avec lequel il estoit brouillé, luy donna tout ce qu'il pouvoit luy donner et ne recompensa pas un domestique. Il avoit appris un peu de théologie dans son exil.



94. — MADEMOISELLE DE GOURNAY.

(*Marie de Jars, demoiselle de Gournay, née à Paris* 6 *septembre* 1565, *morte* 13 *juin* 1645.)

MADEMOISELLE de Gournay estoit une vieille fille de Picardie, et bien demoiselle. Je ne sçay où elle avoit esté chercher Montagne, mais elle se vantoit d'estre sa fille d'alliance. Elle sçavoit, et elle faisoit des vers, mais meschans. Malherbe s'estant mocqué de quelques-uns de ses ouvrages, elle, pour se venger, alla regratter la traduction qu'il avoit faitte d'un livre de Tite-Live qu'on trouva en ce temps-là, où il avoit traduit : *Fecere ver sacrum*, par *ils firent l'execution du printemps sacré*. Elle avoit fait un livre intitulé : *l'Ombre, ou les Presens de la damoiselle de Gournay :* dans ce livre il y avoit un chapitre des diminutifs, comme *chauderon*, *chauderonnet*, *chauderonnelet*. Boisrobert luy demanda un jour la raison du titre de ce livre ;

elle ne la luy sceût pas dire. « Il faut cher-
« cher, » respondit-elle, « dans mon cabinet
« d'Allemagne. » Mais après avoir bien fouillé dans tous les tiroirs, elle ne la trouva point.

M. le Comte de Moret, le chevalier de Bueil et Yvrande luy ont fait autrefois bien des malices. Une fois, pour se mocquer de quelques vers où elle avoit mis *Tit* pour *Titus*, ils luy envoyerent ceux-cy :

Tit, fils de Vesp, roi du rond heritage
Des peuples inchretiens qui casserent Carthage,
Prodiguoit rarement son amoureux empoix;
Mais il aimoit si fort les filles de science,
Que la Gournay eust eu son auguste semence,
Il l'eust mesme titée au plus fort de ses mois.

On dit que c'est des Marestz qui les fit. — Ils en firent encore (d'autres) pour elle; il y avoit en un endroit *F — son*, comme Cervaison : « Jamin, » dit-elle en ronflant selon sa coustume; « ce mot-là n'est pas en usage : je
« le passerois pourtant; il est vray qu'il est un
« peu vilain. »

Ces pestes luy supposerent une lettre du roy Jacques d'Angleterre, par laquelle il luy demandoit sa Vie et son portrait. Elle fut six sepmaines à faire sa Vie. Après, elle fit barbouiller, et envoya tout cela en Angleterre, où l'on ne sçavoit ce que cela vouloit dire. On luy

a voulu faire accroire qu'elle disoit que fornication n'estoit point peché; et un jour qu'on luy demandoit si la pederastie n'estoit pas un crime : « A Dieu ne plaise, » respondit-elle, « que je condamne ce que Socrate a pratiqué. » A son sens, la pederastie est louable; cela est assez gaillard pour une pucelle.

Boisrobert la meina au cardinal de Richelieu, qui luy fit un compliment tout de vieux mots qu'il avoit pris dans son *Ombre*. Elle vit bien que le Cardinal vouloit rire : « Vous riez de la pau-« vre vieille, » dit-elle, « mais riez, grand gé-« nie, riez; il faut que tout le monde contribue « à vostre divertissement. » Le Cardinal, surpris de la presence d'esprit de cette vieille fille, luy en demanda pardon et dit à Boisrobert : « Il « faut faire quelque chose pour Mademoiselle « de Gournay. Je luy donne deux cens escus « de pension. — Mais elle a des domesti-« ques, » dit Boisrobert. — « Et quels? » reprit le Cardinal. — « Mademoiselle Jamin, » répliqua Boisrobert, « bastarde d'Amadis Jamin, page « de Ronsard. — Je luy donne cinquante li-« vres par an, » dit le Cardinal. — « Il y a « encore ma mie Piaillon, » adjousta Boisrobert; « c'est sa chatte. — Je luy donne « vingt livres de pension, » respondit l'Eminentissime, « à condition qu'elle auroit des « trippes. — Mais, Monseigneur, elle a

« chatonné, » dit Boisrobert. Le Cardinal adjousta encore une pistolle pour les chattons.

Elle aimoit Boisrobert et l'appelloit tousjours *bon abbé;* elle le craignoit aussy à cause des contes qu'il faisoit. Il disoit qu'elle avoit un ratellier de dents de loup marin. Elle l'ostoit en mangeant, mais elle le remettoit pour parler plus facilement, et cela assez adroittement. A table, quand les autres parloient, elle ostoit son ratellier et se despeschoit de doubler ses morceaux, et après, elle remettoit son ratellier pour dire sa ratellée.

C'estoit une personne bien née; elle avoit veû le beau monde; elle avoit quelque generosité et quelque force d'ame. Pour peu qu'on l'eust obligée, elle ne l'oublioit jamais. En mourant, elle laissa par testament son Ronsard à L'Estoile, comme si elle l'eust jugé seul digne de le lire, et à Gombaud une carte de la vieille Grece, de Sophian, qui vaut bien cinq solz.

Saint-Amant[1] l'a furieusement maltraittée; car c'est d'elle et de Maillet qu'il veut parler dans *le Poëte crotté*.

1. Voy. plus bas (*Historiette*).





95. 96. 97. — RACAN ET AUTRES RESVEURS. M. DE BRANCAS. — LA FONTAINE.

(*Honorat de Bueil, marquis de Racan, né en* 1589, *mort en février* 1670.—*Charles de Villars, comte de Brancas, né vers* 1618, *mort* 8 *janvier* 1681. —*Jean de La Fontaine, né en* 1621, *mort* 13 *avril* 1695.)

Racan est de la maison de Bueil; son pere estoit chevalier de l'Ordre et mareschal-de-camp. Il portoit le nom de Racan, à cause que son pere achetta un moulin qui est un fief, le propre jour que ce filz luy nasquit, et il voulut que ce petit garçon en portast le nom. J'ay dit, dans l'*Historiette* de Malherbe(*a*), comme Racan commandoit les gendarmes de M. le mareschal d'Effiat : cela le faisoit subsister, car son pere ne lui laissa que du bien fort embrouillé ; puis il avoit tousjours quelque chose de Madame de Bellegarde (*b*), dont à la fin il herita vingt mille livres de rente en fonds de terre, de quarante qu'elle avoit. Elle estoit de la maison de Bueil[1].

1. Il a esté pourtant quelquefois bien à l'estroit. Boisrobert le trouva une fois à Tours : la Cour y estoit alors; il estoit après à faire une chanson pour je ne sçay quel petit commis qui luy avoit promis de luy prester deux

a. Voy. t. I. — *b*. Anne de Bueil, sa cousine-germaine.

Racan estoit marié quand cette succession luy vint. J'ay dit aussy comme il s'attacha à Malherbe (*a*). Il profitta si bien sous un si bon maistre, qu'il luy donna de la jalousie. En effect, on a accusé Malherbe d'en avoir eu un peu pour cette belle stance de la *Consolation* à M. de Bellegarde, sur la mort de M. de Termes, la voicy (*b*) :

Il voit ce que l'Olympe a de plus merveilleux,
Il y voit à ses pieds ces flambeaux orgueilleux
Qui tournent à leur gré la Fortune et sa roue,
Et voit comme fourmis marcher nos legions
Dans ce petit amas de poussiere et de boue,
Dont notre vanité fait tant de regions.

Et on dit que, par malice, il n'avertit pas Racan que dans une autre stance il faisoit *Amour*,

cens livres : Boisrobert les luy presta. Il a logé longtemps dans un cabaret borgne, d'où M. Conrart le voulant faire desloger : « Je suis bien, » luy dit-il : « je disne « pour tant; et le soir on me trempe pour rien un po- « tage. »

Il dit qu'ayant promis une pistolle à une m.... pour une demoiselle qu'elle luy devoit faire voir, au lieu de cela elle luy fit voir une guenippe qui n'avoit rien de demoiselle. Racan ne luy donna qu'une piece de quatorze solz et demy, le quart d'une piece de cinquante-huit solz ; elles estoient plus communes alors. « Qu'est-ce là ? » dit-elle. — « C'est, » luy dit-il, « une pistolle desguisée « en piece de quatorze solz, comme vous m'avez donné « une demoiselle desguisée en femme de chambre. »

a. Tome I. — *b*. *OEuvres* de Racan, 1724, tome I, p. 198.

divinité et passion tout ensemble. Racan faisoit des vers estant page[1]. Cette piece, qui commence (*a*) :

Vieux corps tout espuisé de sang et de moüelle, etc.

est de ce temps-là. Il n'a jamais sceû de latin, et cette imitation de l'ode d'Horace, *Beatus ille*, etc., est faitte sur la traduction en prose que luy en fit le chevalier de Bueil, son parent, qui s'estoit chargé de la mettre en vers françois.

Jamais la force du genie (*b*) ne parut si clairement en un auteur qu'en celui-cy ; car, hors ses vers, il semble qu'il n'ayt pas le sens commun. Il a la mine d'un fermier ; il begaye et n'a jamais sceû prononcer son nom, car, par malheur, l'*r* et le *c* sont les deux lettres qu'il prononce le plus mal. Plusieurs fois il a esté contraint d'escrire son nom pour le faire entendre. Bon homme du reste et sans finesse.

Estant fait comme je vous le viens de dire,

1. Il dit que les comedies de Hardy, qu'il voyoit représenter à l'hostel de Bourgogne où il entroit sans payer, l'excitoient fort. Il dit aussy qu'il avoit de qui tenir ; car son pere et sa mere faisoient tous deux des vers : il est vray qu'ils n'estoient guères bons, mais ceux du pere valoient encore moins. Il en avoit un gros volume.

a. *OEuvres* de Racan, tome I, p. 182, et dans le *Cabinet satyrique*. — *b*. De la disposition naturelle.

le chevalier de Bueil et Yvrande (a), sçachant qu'il devoit aller sur les trois heures remercier Mademoiselle de Gournay qui lui avoit donné son livre[1], s'aviserent de luy faire une malice, et à la pauvre pucelle aussy. Le Chevalier s'y en va à une heure. Il heurte; Jamin va dire à Mademoiselle qu'un gentilhomme la demandoit. Elle faisoit des vers; et en se levant, elle dit: « Cette pensée estoit belle, mais elle pourra « revenir, et ce cavalier peut-estre ne revien- « droit pas. » Il dit qu'il estoit Racan; elle, qui ne le connoissoit que de reputation, le crut. Elle luy fit mille civilitez à sa mode, et le remercia surtout de ce qu'estant jeune et bien fait, il ne desdaignoit pas de venir visiter la pauvre vieille. Le Chevalier, qui avoit de l'esprit, luy fit bien des contes. Elle estoit ravie de le voir d'aussy belle humeur et disoit à Jamin, voyant que sa chatte miauloit: « Jamin, faittes « taire ma mie Piaillon, pour escouter M. de « Racan. » Dez que celuy-là fut parti, Yvrande arrive qui, trouvant la porte entr'ouverte, dit en se glissant: « J'entre bien librement, Ma- « demoiselle; mais l'illustre Mademoiselle de « Gournay ne doit pas estre traittée comme le

1. Quoyqu'elle ne l'appellast jamais autrement que *le singe de Malherbe*. Mais elle en donna un à Malherbe mesme, quoyqu'elle le haïst à mort.

a. Voy. t. I, *Hist.* de Malherbe.

« commun. — Ce compliment me plaist, » s'escria la pucelle. « Jamin, mes tablettes, que je « le marque. — Je viens vous remercier, « Mademoiselle, de l'honneur que vous m'avez « fait de me donner vostre livre. — Moy ? « Monsieur, » reprit-elle, « je ne vous l'ay pas « donné, mais je devrois l'avoir fait. Jamin, « une *Ombre* pour ce gentilhomme. — J'en « ay une, Mademoiselle ; et pour vous mons- « trer cela, il y a telle et telle chose en tel cha- « pitre. » Après, il luy dit qu'en revanche il luy apportoit des vers de sa façon ; elle les prend et les lit. « Voylà qui est gentil, Jamin, » disoit-elle ; « Jamin en peut estre, Monsieur, « elle est fille naturelle d'Amadis Jamin, page « de Ronsard. Cela est gentil ; icy vous malher- « bisez, icy vous colombisez (*a*) ; mais cela est « gentil. Ne sçauray-je point votre nom? — « Mademoiselle, je m'appelle Racan. — Mon- « sieur, vous vous mocquez de moy. — « Moy? Mademoiselle, me mocquer de cette « heroïne, de la fille d'alliance du grand Mon- « tagne, de cette illustre fille de qui Lipse « a dit : *Videamus quid sit paritura ista* « *virgo*[1] ! — Bien, bien, » dit-elle, « celuy

1. Le jeune Heinsius a dit d'elle :

. . . *Ausa virgo concurrere viris*
Scandit supra viros. . . .

a. Vous faites du Colomby.

« qui vient de sortir a donc voulu se mocquer « de moy, ou peut-estre vous-mesme vous en « voulez-vous mocquer ; mais n'importe, la « jeunesse peut rire de la viellesse. Je suis « tousjours bien aise d'avoir veû deux gentils- « hommes si bien faits et si spirituels. » Et là-dessus ils se separerent. Un moment après, voylà le vray Racan qui entre tout essoufflé. Il estoit un peu hasthmatique, et la demoiselle estoit logée au troisiesme estage. « Mademoi- « selle, » luy dit-il sans ceremonie, « excusez « si je prends un siége. » Il fit tout cela de fort mauvaise grace et en begayant. « O la ridicule « figure, Jamin ! » dit Mademoiselle de Gournay. « — Mademoiselle, dans un quart d'heure je « vous diray pourquoy je suis venu icy, quand « j'auray repris mon haleine. Où diable vous « estes-vous venue loger si haut ? Ah ! » disoit-il en soufflant, « qu'il y a haut ! Mademoiselle, « je vous rends grace de votre present de « votre *Omble* que vous m'avez donnée, je vous « en suis bien obligé. » La pucelle cependant regardoit cet homme avec un air desdaigneux. « Jamin, » dit-elle, « desabusez ce pauvre « gentilhomme ; je n'en ay donné qu'à tel « et qu'à tel ; qu'à M. de Malherbe, qu'à « M. de Racan. — Eh ! Mademoiselle, c'est « moy. — Voyez, Jamin, le joly personnage ! au « moins les deux autres estoient-ils plaisans.

« Mais cetui-cy est un meschant bouffon. — « Mademoiselle, je suis le vray Racan. — Je « ne sçay pas qui vous estes, » respondit-elle, « mais vous estes le plus sot des trois. Mer- « dieu (*a*)! je n'entens pas qu'on me raille. » La voylà en fureur. Racan, ne sçachant que faire, aperçoit un *Recueil de vers*. « Made- « moiselle, » luy dit-il, « prenez ce livre, « et je vous diray tous mes vers par cœur. » Cela ne l'apaise point; elle crie au voleur; des gens montent. Racan se pend à la corde de la montée et se laisse couler en bas. Le jour mesme elle apprit toute l'histoire; la voylà au desespoir; elle emprunte un carrosse, et le lendemain de bonne heure elle va le trouver. Il estoit encore au lict; il dormoit : elle tire le rideau; il l'aperçoit et se sauve dans un cabinet, et pour l'en faire sortir, il fallut capituler. Depuis, ils furent les meilleurs amys du monde, car elle luy demanda cent fois pardon. Boisrobert joue cela admirablement; on appelle cette piece *les Trois Racans*. Il les a jouez devant Racan mesme, qui en rioit jusqu'aux larmes, et disoit : « il dit vlay, il dit vlay. »

On en fait plusieurs autres contes: c'est

a. Pour : *Mère de Dieu.*

un des plus grands resveurs qu'on ayt jamais veù.

Une fois qu'il avoit couché avec Bussy-Lamet (*a*), son cousin, il prit un petit livre de ce temps-là qu'on appelloit *la France mourante*, et s'en alla avec au privé. Au lieu de jetter le papier dont il s'estoit servy, il jetta son livre dedans, et revint tenant ce papier devant son nez, puis l'alla mettre sur la toilette. « Qu'est-« ce cela? » dit Bussy. — « C'est *la France* « *mourante*. — C'est mon! regardez-y bien; « sentez-le un peu. — Ah! je l'ay donc « jetté dans le privé. » Il prend un pain de bougie, l'allume et l'y jette aussy. « Ah! vraiment, » dit-il, « voylà le livre[1]! »

Il alloit voir un jour un de ses amys à la campagne, seul et sur un grand cheval. Il fallut descendre pour quelque nécessité : il ne put trouver de montoir; insensiblement il alla à

1. Une fois en resvant, il mangea tant de pois, qu'il n'en pouvoit plus : « Regardez, » dit-il, « ces *totins* de « *latais*, ils ne m'avertissent pas, ils m'ont laissé *trever*. » — Un jour quelqu'un luy traduisit quelques epigrammes de l'Antologie; il les trouva plattes, et il disoit, pour dire des epigrammes plattes : des epigrammes à la grecque. En ce temps-là il disna chez un grand seigneur, où il y avoit devant luy un potage qui ne sentoit que l'eau. Se tournant vers un de ses amis qui les avoit veües avec luy : « Voylà, » dit-il, « un potage à la grecque. »

a. Charles de Lameth, comte de Bussy; aïeul de la marquise du Châtelet-Cirey.

pié jusqu'à la porte de celuy qu'il alloit voir ; et y ayant trouvé un montoir, il remonte sur sa beste et s'en revient sur ses pas, sans sortir de sa resverie.

Il luy est arrivé plusieurs fois de se heurter par la rue. Un jour que Malherbe, Yvrande et luy avoient couché en mesme chambre, il se leva le premier et prit les chausses d'Yvrande (*a*) pour son calçon. Quand Yvrande voulut s'habiller, il ne trouva point ses chausses ; on les chercha partout. Enfin il regarda Racan, et il luy sembla plus gros qu'à l'ordinaire par le bas. « Sur ma foy, » luy dit-il, « ou vostre cul « est plus gros qu'hier, ou vous avez mis mes « chausses sous les vostres. » En effect il y regarda et les trouva.

Une après-disnée, il fut extresmement mouillé. Il arrive chez M. de Bellegarde et entre dans la chambre de Madame de Bellegarde, pensant entrer dans la sienne ; il ne vit point Madame de Bellegarde et Madame des Loges, qui estoient chascune au coing du feu. Elles ne disent rien, pour voir ce que ce maistre resveur feroit. Il se fait desbotter et dit à son laquais : « Va nettoyer mes bottes ; je feray seicher icy « mes bas. » Il s'approche du feu, et met ses bas à bottes bien proprement sur la teste de

a. Le haut-de-chausses.

Madame de Bellegarde et de Madame Des Loges, qu'il prenoit pour deux chesnets ; après, il se mit à se chauffer. Elles se mordoient les levres de peur de rire ; enfin elles esclatterent[1].

On dit qu'il boitta tout un jour, parce qu'il fut tousjours à se promener avec un gentilhomme boitteux. Un matin estant à jeun, il demanda un doit de vin chez un de ses amys. L'autre luy dit : « Tenez, il y a là-dessus un « verre d'hypocras et un verre de medecine « que je vais prendre. Ne vous trompez pas. » Racan ne manque pas de prendre la medecine, et cet homme ayant eu soing de la faire faire la moins desagréable qu'il avoit pu, Racan crut que c'estoit de mediocre hypocras, ou de l'hypocras esventé. Il va à la messe, où peu de temps après il sentit bien du desordre dans son ventre, et il eut bien de la peine à se sauver dans un logis de connoissance. Le malade qui avoit pris l'autre verre ne sentoit que de la chaleur, et n'avoit aucune envie d'aller. Il envoye chez Racan, qui luy manda que pour

1. Un jour qu'il vouloit mener un prieur de ses amys à la chasse aux perdreaux, le Prieur luy dit : « Il faut « que je dise vespres, et je n'ay personne pour m'ayder. « — Je vous ayderay, » dit Racan. En disant cela, Racan oublie son fusil sur l'espaule, et sans le quitter, il dit *Magnificat* tout du long.

Il a plusieurs fois donné l'aumosne à de ses amys, les prenant pour des gueux.

ce jour il seroit purgé sans payer l'apoticaire[1].

Quand il faisoit l'amour à celle qu'il a espousée, et qu'il n'eut qu'à cause que Madame de Bellegarde, hors d'âge d'avoir des enfans, luy asseura du bien, il voulut aller la voir à la campagne, avec un habit de taffetas-Celadon. Son valet Nicolas, qui estoit plus grand maistre que luy, luy dit : « Et s'il pleut, où sera l'habit-« Celadon ? Prenez vostre habit de bure, et « au pied d'un arbre vous changerez d'habit « proche du chasteau. — Bien, » dit-il, « Nicolas ; je feray ce que tu voudras, mon enfant. » Comme il relevoit ses chausses (*a*), c'estoit en un petit bois proche de la maison de sa maistresse, elle et deux autres filles parurent[2]. « Ah ! » dit-il, « Nicolas, je te l'avois « bien dit. — Mordieu, » respond le valet,

1. Racan, tout resveur qu'il estoit, faisoit des contes de la resverie de feu M. de Guise. A Tours, M. de Guise luy dit : « Allons à la chasse. » Il y fut, et tousjours auprès de luy ; le lendemain M. de Guise luy dit : « Vous « avez bien fait de n'y point venir, nos chiens n'ont rien « fait qui vaille. » Racan voyant cela, se crotta une autre fois tout exprès, et fit semblant d'avoir esté à la chasse avec luy : « Ah ! vous avez bien fait, » luy dit-il, « nous « avons eu aujourd'huy bien du plaisir. »

2. *Mots biffés :* Et le voyant en cet estat, elles firent un grand cry et se mirent à fuyr.

a. Comme il remontoit son haut-de-chausses.

« depeschez-vous seulement. » Cette maistresse vouloit s'en aller ; mais les autres, par malice, la firent avancer. « Mademoiselle, » luy dit ce bel amoureux, « c'est Nicolas qui l'a voulu : « parle pour moy, Nicolas, je ne sçay que luy « dire[1]. »

A l'Academie, quand ce fut à son tour à haranguer, il y vint avec un chiffon de papier tout deschiré dans ses mains : « Messieurs, » leur dit-il, « je vous apportois ma harangue, « mais ma grande levrette l'a toute maschon-« née. La voylà : tirez-en ce que vous pour-« rez, car je ne la sçay point par cœur, et je « n'en ay point de copie. » Il est le seul qui ayt voulu avoir ses lettres d'academicien, et quand son filz aisné fut assez grand, il le mena à l'Academie pour luy faire saluer tous les Academiciens[2].

Depuis son mariage et la mort de Madame de Bellegarde, il commanda une fois un escadron de gentilshommes à l'arriere-ban. Il conte que

1. Un de ses voisins luy donna une fois un fort beau bois de cerf. Racan dit à son valet, qui estoit à cheval avec luy, de le prendre. Il estoit tard ; Racan le pressoit ; ce garçon luy dit : « Monsieur, j'ay mis tantost de toutes « les façons ce que vous m'avez donné ; je voy bien que « vous ne sçavez pas combien il y a de peine à porter « des cornes, car vous ne me tourmenteriez pas tant que « vous faittes. »

2. Voy. l'*Histoire de l'Académie*.

jamais il ne put les obliger à faire garde ny autre chose semblable, jour ny nuict; enfin il fallut demander un regiment d'infanterie pour les enfermer. Un jour, en marchant, il y eut je ne sçay quelle alarme; il les trouva tous au retour (car cependant il estoit allé parler au General), l'espée et le pistollet à la main, aussy bien les derniers que les premiers, quoyqu'il fallust percer neuf escadrons avant que de venir à eux. Il y en eut un qui donna un grand coup de pistollet dans l'espaule à celuy qui estoit devant luy.

Le bonhomme Racan fut vingt ans sans faire de vers après la mort de Malherbe. Enfin il s'y remit, à la campagne, où il fit des versions de psaumes naïfves, disoit-il, mais, en effect, les plus plattes du monde. Depuis, il fit ses Paraphrases de psaumes qu'il a imprimées (*a*), où il y a de belles choses, mais cela ne vaut pas ce qu'il a fait autrefois.

Racan estant tuteur[1] du petit Comte de Marans (*b*), de la maison de Bueil, le mary de la mere l'appella en duel. Racan dit : « Je suis « fort vieux, et j'ai la courte haleine. — Il « se battra à cheval, » luy dit-on. — « J'ay

1. En 1650.

a. En 1651. — *b*. Jean de Bueil, comte de M.; mort en 1665.

« des ulceres aux jambes, » respondit-il, « quand je mets des bottes; puis, j'ay vingt « mille livres de rente à perdre. Je feray por- « ter une espée; s'il m'attaque, je me defen- « dray. Nous avons un procez, nous n'avons « pas une querelle. » Les mareschaux de France gourmanderent fort ce galant homme (*a*).

Le grand chagrin de ce pauvre homme c'estoit que son filz aisné n'est qu'un sot, et qu'il a perdu (*b*) celuy dont il esperoit avoir du contentement. Ce petit garçon estoit page de la Reyne, et estoit fort bien avec M. d'Anjou. Il disoit un jour à son pere : « Je voudrois bien « qu'on payast à Monsieur six cens escus de « ses menus plaisirs qu'on luy doit, j'en aurois « ma bonne part. » Cet enfant s'estoit addonné à porter la robe de Mademoiselle. Au commencement ses pages en gronderent; elle leur dit que toutes les fois qu'un page de la Reyne luy voudroit faire cet honneur, elle luy en seroit obligée. Il continua donc; eux, enragez de cela, le firent appeller en duel par le plus petit d'entre eux. Ils eurent tous deux le fouet en diable et demy, car ils se vouloient aller battre. Ce petit garçon fut delegué par ses camarades pour demander à la Reyne qu'on leur donnast deux petites oyes au lieu d'une, car l'Argentier

a. Le beau-père. — *b*. Le 23 juillet 1652.

leur en retranchoit une, de deux qu'ils devoient avoir. « Ouy, » dit la Reyne; « mais estant « filz de M. de Racan, vous ne l'aurez point « que vous ne me la demandiez en vers. » (Tout le monde veut que ses enfans soient poetes, et il ne sçauroit faire qu'on les appelle autrement que Racan) (*a*). Le pere fit pour son filz ce madrigal, mais il ne le fit pas de toute sa force :

MADRIGAL.

Reyne, si les destins, mes vœux et mon bonheur
Vous donnent les premiers des ans de ma jeunesse,
Vous doy-je pas offrir cette premiere fleur
Que ma muse a cueillie aux rives de Permesse?
Si mon pere, en naissant, m'avoit pu faire don
De l'esprit poétique ainsy que de son nom
Qui l'a rendu vainqueur du temps et de l'envie,
Je pourrois dans mes vers donner l'éternité
A Vostre Majesté
Qui me donne la vie.

Estant à Paris pour un procez[1] il s'ennuyoit quelquefois et ne perdoit pas un jour d'Academie ; mesme il luy prit une telle amitié pour elle, qu'il disoit qu'il n'avoit d'amys que Messieurs de l'Academie, et prit pour son procu-

1. En 1651.

a. Au lieu de MM. de Bueil.

reur le beau-frere de M. Chapelain (*a*) parce qu'il luy sembloit que cet homme estoit beau-frere de l'Academie. Là, pensant parler à Patru, il parla à Chapelain, et luy offrit de le remener comme il l'avoit amené. Chapelain le remercie; il descend. Sa femme, quand ils furent assez loing (elle l'estoit venu prendre), luy dit : « Où est donc M. Patru? — Ah! » dit-il; « vous verrez que j'ay cru parler à luy, « et j'ay parlé à un autre. » Il retourna, mais Patru n'y estoit plus.

Ce bon homme est devenu avare. Au dernier voyage qu'il a fait icy, il n'a point esté voir Patru, luy qui le voyoit tous les jours auparavant, parce que les escritures que Patru a faittes pour luy pourroient monter à quelque chose. Il ne connoist guères bien Patru; il n'auroit garde de prendre de son argent.

M. DE BRANCAS.

M. de Brancas, fils du Duc de Villars, est aussy un grand resveur. A l'hostel de Rambouillet, un jour qu'il y avoit disné, son laquais le vint demander; il revint : « C'est, » dit-il, « qu'il m'apportoit mon manteau. — Vos- « tre manteau! » luy dit-on ; « hé! estiez-vous « icy sans manteau? — Non, » dit-il, « mais

a. Louis Faroard, mari de Cath. Chapelain.

« j'avois pris hier celuy de Moret pour le « mien. » Or, celuy de Moret estoit de velours, et l'autre de camelot.

En priant Dieu il luy dit : « Seigneur, je suis « à vous autant qu'à qui que ce soit ; je suis « votre serviteur très-humble plus qu'à per- « sonne. » Il luy fait des complimens en res- vant.

Une fois qu'il se retiroit à cheval, des voleurs l'arresterent par la bride. Il leur disoit : « La- « quais, de quoy vous avisez-vous ? Laissez « donc aller ce cheval, » et ne s'en aperceût que quand il eut le pistollet à la gorge.

A Rouen il estoit chez M. d'Hequetot, filz de M. de Beuvron[1] ; son carrosse se rompit. Hequetot luy dit : « Prenez le mien, vous en- « verrez querir le vostre quand il sera racom- « modé. — Bien, » dit-il, et s'en va de ce pas se mettre dans celuy dont on avoit osté les chevaux, tire les rideaux et dit : « Au logis ! »

1. Boisrobert faisoit un conte de M. de Beuvron et de son frere Croisy. Il disoit qu'un jour à la campagne, il vint une pluie qui dura cinq heures ; c'estoit au mois d'avril. Ils se promenerent durant tout ce temps-là, sans dire autre chose l'un à l'autre que : « Mon frere, que « de foin ! mon frere, que d'avoine ! » Quoyque les enfans de Beuvron ayent plus d'esprit que leur pere, on ne laisse pas quelquefois de leur dire quand il pleut de cette sorte : « Mon frere, que de foin ! mon frere, que d'avoine ! » Et ils en enragent un peu.

Il y fut une bonne heure. Enfin il se reveille et se met à crier : « Hé ! cocher, quels tours me « fais-tu faire ? n'arriverons-nous d'aujour- « d'huy ? » A sa voix, son cocher vint à luy : « Hé ! Monsieur, j'ay mis les chevaux à l'autre « carrosse, je vous attends il y a longtemps. »

On luy veut faire accroire que le jour de ses nopces il alla en passant dire aux baigneurs qu'ils luy tinssent un lict prest, qu'il coucheroit chez eux. « Vous ! » luy dirent-ils, « vous n'y « songez pas ! — Sy fait, j'y viendray asseure- « ment. — Je pense que vous resvez, » reprirent ces gens-là, « vous vous estes marié ce « matin. — Ah ! ma foy, » dit-il, « je n'y son- « geois pas[1]. »

1. Sa femme estoit veuve du Comte d'Isigny, parent de feu Madame la Princesse, Marguerite de Montmorency.

On dit qu'il se mit au lict une fois à quatre heures, parce qu'il trouva sa toilette mise.

Au sortir des Tuileries, un soir, il se jette dans le premier carrosse ; le cocher touche, il le mene dans une maison. Il monte jusques dans la chambre sans se reconnoistre. Les laquais du maistre du carrosse l'avoient pris pour leur maistre, qui luy ressembloit assez de taille. Ils le laissent là et courent aux Tuileries ; mais par hazard ils rencontrerent ses gens, et leur dirent où il estoit.

Une fois à l'armée on donna une fausse allarme exprès, et on luy fit prendre une vache sellée pour son cheval. — On l'a fait aller un jour en compagnie avec son bonnet de nuict.

LA FONTAINE.

Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé La Fontaine, est encore un grand resveur. Son pere, qui est maistre des eaux et forests de Chasteau-Thierry en Champagne, estant à Paris pour un procez, luy dit : « Tien, « va viste faire telle chose, cela presse. » La Fontaine sort, et n'est pas plus tost hors du logis qu'il oublie ce que son pere luy avoit dit. Il rencontre de ses camarades qui luy ayant demandé s'il n'avoit point d'affaires : « Non, » leur dit-il, et alla à la Comedie avec eux. Une autre fois, en venant à Paris, il attacha à l'arçon de la selle un gros sac de papiers importans. Le sac estoit mal attaché et tombe : l'Ordinaire passe, ramasse le sac, et ayant trouvé La Fontaine, il luy demande s'il n'avoit rien perdu. Ce garçon regarde de tous costez : « Non, » ce dit-il ; « je n'ay rien perdu. — Voylà un « sac que j'ay trouvé, » luy dit l'autre. — « Ah ! « c'est mon sac ! » s'escrie La Fontaine ; « il y « va de tout mon bien. » Il le porta entre ses bras jusqu'au giste.

Ce garçon alla une fois, durant une forte gelée, à une grande lieue de Chasteau-Thierry, la nuict, en bottes blanches, et une lanterne sourde à la main. Une autre fois il se saisit d'une petite chienne qui estoit chez la lieute-

nante-generale de Chasteau-Thierry, parce que cette chienne estoit de trop bonne garde, et le mary estant absent, il se cache sous une table de la chambre, qui estoit couverte d'un tapis à housse. Cette femme avoit retenu à coucher une de ses amies. Quand il vit que cette amie ronfloit, il s'approche du lict, prend la main à la Lieutenante, qui ne dormoit pas. Par bonheur, elle ne cria point, et il luy dit son nom en mesme temps. Elle prit cela pour une si grande marque d'amour, que je croy, quoyqu'il ayt dit qu'il n'en eut que la petite oye, qu'elle luy accorda toute chose. Il sortit avant que l'amie fust esveillée; et comme dans ces petites villes on est tousjours les uns chez les autres, on ne trouva point estrange de le voir sortir de bonne heure d'une maison qui estoit comme une maison publique.

Depuis, son pere l'a marié, et luy l'a fait par complaisance. Sa femme (*a*) dit qu'il resve tellement qu'il est quelquefois trois sepmaines sans croire estre marié. C'est une coquette qui s'est assez mal gouvernée depuis quelque temps : il ne s'en tourmente point. On luy dit : « Mais « un tel cajolle vostre femme. — Ma foy! » respond-il, « qu'il face ce qu'il pourra ; je ne « m'en soucie point. Il s'en lassera comme j'ay

a. Marie Hericart, de la Ferté-Milon.

« fait. » Cette indifference a fait enrager cette femme ; elle seiche de chagrin : luy est amoureux où il peut. Une abbesse s'estant retirée dans la ville, il la logea, et sa femme un jour les surprit. Il ne fit que renguaisner, luy faire la réverence et s'en aller.



98. — BOISROBERT.

(*François Le Metel de Boisrobert, né à Caen, vers* 1592, *mort le* 30 *mars* 1662).

BOISROBERT se nomme Metel. Il est filz d'un procureur[1] de Rouen qui estoit Huguenot; il l'a esté luy-mesme aussy. Il se mit au barreau à Rouen. Un jour, estant prest à plaider, une maquerelle le vint avertir qu'une fille l'accusoit de luy avoir fait deux enfans. Il ne laissa pas de plaider, et après il va pour se defendre ; mais ayant eu avis que le juge d'une petite justice par-devant lequel il avoit esté assigné, le vouloit faire arrester, il se sauve, vient à Paris, et s'attache au cardinal du Perron[2], puis au cardinal de Richelieu, qui ne le goustoit

1. Dans une epistre il fait son pere advocat.

2. Il fut à la Reyne-mere, et comme elle estoit à Blois, il eut ordre de traduire le *Pastor fido*. L'intention de la

point, et plusieurs fois il gronda ses gens de ne le pas desfaire de cet homme. « Hé! Mon-« sieur, » luy dit Boisrobert, qui a tousjours esté lasche, « vous laissez bien manger aux « chiens les miettes qui tombent de vostre table. « Ne vaux-je pas bien un chien? »

Boisrobert, pour subsister à la Cour, s'avisa d'une subtile invention; il demanda à tous les grands seigneurs de quoy faire une bibliotheque. Il menoit avec luy un libraire qui recevoit ce qu'on donnoit, et le luy rendoit moyennant tant de paraguante. Il a confessé depuis qu'il avoit escroqué cinq ou six mille francs comme cela[1]. On n'a osé mettre le conte ouvertement dans *Francion*, mais on l'a mis comme si c'eust esté un musicien qui eust demandé, pour faire un cabinet de toute sorte d'instrumens de musique.

Reyne estoit de faire semblant de s'amuser à faire jouer des comedies, pour empescher M. de Luynes d'avoir du soupçon d'elle. Mais Boisrobert ayant demandé six mois, on luy dit : « Vous n'estes pas notre fait. » A propos de Reyne-mere, Verderonne (a) dit un jour à Boisrobert : « J'ay esté page de la Reyne-mere. — Hé quoy ! » luy dit Boisrobert, « se peut-il que vous ayez esté page de la « Reyne-mere, et que je ne vous aye point connu ? » Comme vous verrez, on l'a accusé d'aimer les pages.

1. Boisrobert dit qu'ayant demandé les *Peres* à M. de Candale, il luy respondit : « Je vous donne le mien de « bon cœur. »

a. De la maison de L'Aubespine.

Il devint chanoine de Saint-Ouen de Rouen. Il fut assez imprudent pour faire quelque raillerie du Chapitre; mais le Chapitre luy en fit faire une espece d'amende honorable en presence de tous les Chanoines.

Mademoiselle de Toussy, aujourd'huy Madame la mareschale de La Motte, tomba malade dans l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, dont sa tante estoit abbesse. Boisrobert, chanoine de Nostre-Dame, promit à la malade que l'on ne sonneroit point les cloches de l'esglise cathedrale de cette ville-là, le jour de la Vierge; il ne put l'obtenir. Le lendemain il envoya des vers sur cela à Mademoiselle de Toussy, où il luy disoit que Mademoiselle de Beuvron (c'est aujourd'huy Madame d'Arpajon), sa rivale en beauté, avoit par son credit, comme fille du gouverneur du vieux palais, empesché que le Chapitre ne fist cette galanterie; elle esperoit que, son mal continuant, ses appas en diminueroient. Les chanoines furent assez sots pour se mettre en colere contre Boisrobert : il fut interdit; il en appella comme d'abus; enfin on dit au Chapitre qu'il se tourneroit en ridicule, et l'interdiction fut levée.

Il dit que, de ce temps-là, on s'avisa de jouer dans un quartier de Rouen une tragedie de *la Mort d'Abel*. Une femme vint prier que son filz en fust, et qu'elle fourniroit ce qu'on voudroit. Tous les personnages estoient don-

nez, cependant les offres estoient grandes; on s'avisa de luy donner le personnage du *Sang d'Abel*. On le mit dans un porte-manteau de satin rouge cramoisi, on le rouloit derrière le théatre, et il crioit : *Vengeance! vengeance*[1] *!*

Il conte encore qu'ayant fait un voyage à Rome, et ayant salué jusqu'à se prosterner un certain cardinal Scaglia, qui ne luy rendit point son salut, il crut qu'il y alloit de l'honneur de la nation, surtout ayant deux estafiers après luy. La premiere fois donc qu'il rencontra ce Cardinal, il enfonça son chapeau et le regarda effrontement entre les deux yeux sans le saluer. Le Cardinal en colere fait courir après luy : il se sauve dans une esglise. Le Cardinal s'excusoit sur sa mauvaise veüe pour la premiere fois et disoit qu'à la seconde *quel coglion l'havea vituperato*. Il fallut capituler, et il en fut quitte pour saluer à l'avenir le Cardinal fort humblement.

Il y avoit alors un gentilhomme breton à Rome, à qui il prit une telle haine pour les Prestres et surtout pour les Cardinaux, que quand il prenoit un coche, c'estoit à condition

1. Il dit qu'un homme de sa connoissance avoit mis toute la Bible en vaudevilles qu'on appelle Gueridons. Et il en sçait quelques vers qu'il a bien la mine d'avoir faits.

de n'arrester point devant eux, tous le luy promettoient, mais ils luy manquoient tous de parole; et luy se mettoit à pisser quand ils arrestoient. Les Cardinaux ne faisoient qu'en rire, et chascun le monstroit au doit. Non content de cela, il fit venir le curé de son village, par belles promesses, et quand il fut à Rome, il l'intimida tant qu'il l'obligea à se faire doyen de ses estafiers (*a*), avec une soutanille qui ne luy alloit qu'au genouil. On s'en plaignit à l'Ambassadeur de France, qui envoya querir ce maistre fou. « Monsieur, » luy respondit nostre homme, « c'est que j'ay cru que je ne « pouvois mieux humilier les Prestres qu'en « faisant un prestre estafier, et puisqu'ils le « prennent là, je le feray le dernier de tous les « miens. Il m'a cousté deux cens escus à le « faire venir, je n'ay garde d'avoir employé « cet argent pour rien. » Enfin on fut contraint de faire evader ce prestre[1].

1. Un jour qu'il (*b*) estoit avec le Cardinal, alors evesque de Luçon, on apporta des chapeaux de castor. L'Evesque en choisit un : « Me sied-il bien, Boisrobert ? — « Ouy, mais il vous sieroit encore mieux s'il estoit de la « couleur du nez de votre aumosnier. » C'estoit M. Mulot (*c*), alors present, qui depuis ne le pardonna jamais à Boisrobert. Une fois ce pauvre M. Mulot, qui aimoit le bon vin, en attendant l'heure d'un desjeuner, alla à la messe

a. Laquais suivans, à Rome. — *b*. Boisrobert. — *c*. Voy. *Historiette* de Richelieu.

Boisrobert alla en Angleterre avec M. et Madame de Chevreuse, au mariage de Madame (*c*), pour y attrapper quelque chose. Il y tomba malade, et fit une elegie où il appelloit l'Angleterre un *climat barbare*. Estourdiment il la monstra à Madame de Chevreuse, qui, aussy sage que luy, alla dire au Comte de Carlile et au

à l'Oratoire. Par malheur, c'estoit M. de Berulle, depuis cardinal qui, avant que de consacrer, s'amusa à faire je ne sçay combien de meditations. Mulot enrageoit, car il voyoit bien que tout seroit mangé. Enfin, après que tout fut dit, tout furieux il s'en va trouver M. de Berulle : « Vrayment, » luy dit-il, « vous estes un plaisant homme « de vous endormir comme cela sur le calice : allez, vous « n'en valez pas mieux pour cela. »

— Une fois que le Conseil estoit au pavillon de Charenton, il (*a*) pria M. d'Effiat, alors premier escuyer de Grande escurie, de l'y mener pour quelque affaire. D'abord Mulot fut expédié, car on luy refusa ce qu'il demandoit. Chagrin du mauvais succez, il presse peu civilement d'Effiat de s'en retourner. « Je n'ay pas fait en- « core. — Ah! me voulez-vous laisser à pié ? — Non, mais « ayez patience. » Il grondoit. « Ah! *mons de Mulot, mons* « *de Mulot,* » dit d'Effiat avec son accent d'Auvergnac. — « Ah ! *mons Fiat*, *mons Fiat*, » respond Mulot, « qui- « conque m'allongera mon nom, je luy accourciray le « sien ; » et tout en colere s'en alla à pié.

— Un jour qu'il avoit bien la goutte, Boileau (*b*) rencontra son laquais : « Comment se porte ton maistre ? » luy dit-il. — « Monsieur, il souffre comme un damné.— « Il jure donc bien? — Monsieur, » repliqua naïfvement le laquais, « il n'a de consolation que celle-là dans « son mal. »

a. M. Mulot. — *b*. Giles Boileau, frère aîné de Despréaux. — *c*. En 1624.

Comte d'Hollant qu'il avoit fait une elégie, et la luy envoya demander pour la leur monstrer. Il respondit qu'il ne l'avoit point et que, quand il l'auroit, elle sçavoit bien qu'il ne devoit point l'avoir. « Ah! » leur dit-elle, « vous ne « sçavez pas pourquoi il ne la veut pas donner, « c'est qu'il y appelle l'Angleterre un *climat* « *barbare*. » Le Comte de Carlile ne se tourmenta pas autrement de cela, mais le Comte d'Hollant, qui pretendoit en galanterie, en querella Boisrobert la premiere fois qu'il le vit, et mesme en presence de Madame de Chevreuse. Boisrobert s'excusa, et dit qu'il tenoit pour *barbares* tous les lieux où il estoit malade, et qu'il en auroit dit autant du paradis terrestre en pareille occasion; « et depuis que je me porte bien, et que le « Roy m'a fait la grace de m'envoyer trois cens « jacobus, je trouve le climat fort raddoucy. » Le Comte de Carlile oyant ce qu'il disoit, dit : « Cela n'est pas mal trouvé; » mais l'autre enrageoit. Au retour, ils accompagnoient Madame de Chevreuse, et Boisrobert, à quelques milles de Londres, en montant un costau qui est sur le bord de la Tamise, dit, comme tout le monde avoit descendu à cause que le chemin estoit fort rude : « Mon Dieu! Madame, le beau pays! — « C'est pourtant un *climat barbare*, » dit le Comte d'Hollant, qui avoit tousjours cela sur le cœur.

Boisrobert avoit acheptéquatre haquenées; il

fit demander par Madame de Chevreuse permission au Duc de Bouquinquant, grand amiral, de les faire passer en France. Bouquinquant, dans le passe-port, ne put s'empescher, après ces mots : *quatre chevaux*, d'adjouster : *pour le tirer d'autant plus promptement de ce climat barbare*[1]. Comme Boisrobert faisoit un jour reproche de cela à Madame de Chevreuse : « Vray-« ment, » luy dit-elle, « ce n'est pas la plus « grande meschanceté que je vous ay faitte ; je « vous ay fait contrefaire le Comte d'Hollant, « une fois que le roy d'Angleterre et luy estoient « cachez derrière une tapisserie. » Or ce comte d'Hollant disoit : *foutistiquer* pour *distinguer*.

Boisrobert, bien estably chez le cardinal de Richelieu, se mit, car il est officieux, à servir tous ceux qu'il pouvoit. Il avoit presenté au Cardinal le *Panegyrique* de Gombaud (*a*) : le Cardinal le prit, le fit mettre auprès de son lict, et dit : « Je m'esveilleray cette nuict, et je me « le feray lire. » Ce n'estoit pas le compte de Boisrobert, et encore moins de Gombaud, qu'un garçon apoticaire, qui couchoit dans la chambre de Son Eminence, leûst cette piece. Il se glisse tout doucement et la prend ; le Car-

1. (*Mots biffés*). Je vous laisse à penser combien il eust mal passé son temps, sans la consideration du mariage.

a. Quand le Cardinal reçut le cordon du Saint-Esprit ; 24 mai 1633.

dinal s'estant esveillé, ne trouve point le panegyrique ; il envoye voir si Boisrobert estoit couché ; on luy dit que non : Boisrobert descend, luy avoue tout, et adjouste qu'exprès il ne s'estoit point couché : il lut les vers, qui plurent extresmement au Cardinal.

En ce temps-là, je ne sçay quel provincial desdia un livre à Boisrobert, où il luy donnoit la qualité de *favori de campagne du Cardinal de Richelieu.* M. d'Orleans appelloit du Boulay (*a*), un de ses officiers, *bougre de campagne*, et feu Renaudot, le gazettier, donnoit le titre de *femme de campagne du duc de Lorraine* à Madame de Cantecroix.

Boisrobert tesmoigna en l'affaire de Mairet (*b*), que je m'en vais conter, non-seulement de la bonté, mais de la generosité. Mairet luy avoit rendu de mauvais offices auprès de feu M. de Montmorency, et avoit baffoué ses pieces de théatre ; cependant, se voyant reduit à la necessité ou de mourir de faim ou d'avoir recours à Boisrobert, il va trouver M. Chapelain et M. Conrart, leur dit que M. le Cardinal avoit respondu à Madame d'Aiguillon et à M. le Grand-maistre, que Boisrobert et luy feroient cela (*c*), et qu'ils n'en parlassent plus ; qu'il

a. Nicolas Bruslart, sieur du Boulay. Voy. *Historiette* de Gaston. — *b*. Jean Mairet, mort en 1686. — *c*. Ce que demandoit Mairet.

reconnoissoit sa faute, et que s'ils vouloient parler pour luy à M. de Boisrobert, il pouvoit les asseurer qu'à l'avenir on auroit tout sujet d'estre satisfait de son procedé. Ils parlerent à Boisrobert, qui leur dit : « Je veux qu'il vous « en ayt l'obligation. » En effect, il dit au Cardinal : « Monseigneur, quand ce ne seroit qu'à « cause de *Silvie* (*a*), toutes les dames vous « beniront d'avoir fait du bien au pauvre « Mairet. » Le Cardinal luy donna deux cens escus de pension ; Boisrobert les porta à M. Conrart : Mairet l'en vint remercier, et se mit à genoux devant luy.

Quand on fist l'Academie, Boisrobert y mit bien des passe volans (*b*). On les appelloit *les enfans de la pitié de Boisrobert* : par ce moyen, il leur fit donner pension. Il s'appelle, en je ne sçay quelle epistre imprimée (car son volume d'Epistres est ce qu'il a fait de meilleur), *Solliciteur des Muses affligées*. Il envoyoit souvent la pension à ces pauvres diables d'autheurs, et à loisir il se remboursoit. Il s'est brouillé bien des fois avec le Cardinal pour avoir parlé trop hardiment pour le tiers et pour le quart ; mais souvent il disoit au Cardinal tout ce qu'il vouloit, quoyque le Cardinal ne le voulust pas.

a. Imprimé en 1629. — *b*. *C'est-à-dire :* des faux illustres.

Il sçavoit son foible, et voyoit bien que S. E. aimoit à rire.

M. le mareschal de Vitry ayant esté mis dans la Bastille (*a*), envoya prier Boisrobert à disner, luy fit grande chere, et luy fit promettre de dire telle et telle chose au Cardinal. Boisrobert, le soir, entre dans la chambre de S. E. : « Ah ! voylà *le Bois*, voylà *le Bois*, » dit le Cardinal. (Il l'appelloit ainsy à cause que M. de Chasteauneuf, pour obliger Boisrobert à le servir auprès de certaines filles de sa connoissance, luy avoit scellé le don d'un certain droit sur le bois qui vient de Normandie, quoyque cette affaire eust esté rebuttée cent fois.) « Eh bien! *le Bois*, quelles nouvelles ?» car il le divertissoit à luy conter tout ce qu'il avoit appris. « Monseigneur, je vous diray premie-« rement que j'ay fait aujourd'huy la plus « grande chere du monde ; vous ne devineriez « pas où : à la Bastille, dans la chambre de « M. de Vitry. — Ouy ! » dit le Cardinal. — « Monseigneur, vous ne sçauriez croire qu'il « est devenu sçavant. Il m'a voulu prouver « par des passages des Peres, que frapper un « evesque n'estoit pas un crime. — Ah ! *le* « *Bois*, » reprit le Cardinal, « vous estes donc

a. En 1637. Voy. plus haut, *Historiette* de l'archevêque de Bordeaux.

« le censeur du Roy? le Roy a blasmé son ac-« tion et veut qu'il en soit puny. » (Notez que M. de Bordeaux estoit alors mieux avec le Cardinal qu'il n'a jamais esté.) « Ah! vrayment, « vous faittes le petit ministre, je vous trouve « bien insolent. — Vous avez raison, Monsei-« gneur, punissez-moy, ordonnez tout ce qu'il « vous plaira contre moy, si je parle plus d'af-« faires d'Estat. » Et après, pour le tirer de ce discours : « Monseigneur, vous m'aviez donné, » luy dit-il, « une telle commission : cela a réussy « comme vous souhaittiez. » Il luy en rendoit compte exactement. « Maïs, Monseigneur, on « m'a chargé encore de vous dire.... — Mais « est-ce affaires d'Estat? — Non, ce n'est point « affaires d'Estat; que M. le mareschal de Vitry « donnera tant à sa fille en mariage, et que « vous luy fassiez l'honneur de luy donner qui « vous voudrez pour mary. — Tout beau! *le* « *Bois*, » dit le Cardinal. — « Monseigneur, » disoit Boisrobert pour rompre les chiens, « vous « m'avez fait l'honneur de me donner encore « une telle commission, j'ay fait cecy et cela. » Il luy en disoit toutes les circonstances. « Atten-« dez, Monseigneur, j'ay encore eu charge de « vous dire que M. de Vitry a un grand garçon « bien fait, bien nourry, qu'il vous offre; or-« donnez de luy comme vous voudrez. — Ah! « *le Bois!* — Monseigneur, ma troisiesme

« commission.... » Il luy parloit encore de je ne sçay quel ordre qu'il luy avoit donné. « Ce « vilain, » disoit le Cardinal, « me dira tout, « sans que je m'en puisse fascher. »

Sitois, medecin du Cardinal (*a*), et luy se servoient l'un l'autre. Une fois, à Ruel, Boisrobert estoit mal avec le Cardinal, pour quelque chose dont il l'avoit trop pressé. L'Eminentissime, las de l'entretien de quelqu'un qui l'avoit fort ennuyé, demanda à Sitois : « Qui « est là dedans? — Il n'y a, » dit Sitois, « que « le pauvre Boisrobert; je l'ay trouvé tantost « dans le parc, qui alloit se jetter dans l'eau, « si je ne l'en eusse empesché. — Faittes-le « venir, » dit le Cardinal. Boisrobert vient, et luy fait des contes. Ils furent meilleurs amys que jamais [1].

Une fois, il fit prendre au Cardinal un page en despit de luy. Le Cardinal y estoit plus delicat que le Roy, et ne vouloit que des filz de comte et de marquis. Un president de Dijon y vouloit mettre son filz : il en fait parler par Boisrobert, et le Cardinal le rebutte. Boisrobert ne laisse pas d'escrire qu'on envoyast ce garçon,

1. (*Mots biffés.*) Aussy, comme dit l'Histoire de l'Academie, Sitois disoit tousjours au Cardinal : « Tous « mes remedes ne feront rien s'il n'y entre un peu de « Boisrobert. »

a. Voy. *Historiette* de Richelieu.

le plus brave qu'on pourroit. Il vient; Boisrobert dit au Cardinal : « Monseigneur, le page « que vous m'avez promis de prendre est ar- « rivé. — Moy! — Ouy, Monseigneur. — Je « n'y ay pas songé. — Hé! Monseigneur, par- « lez bas ; il est là ; s'il vous entendoit, vous le « desespereriez. — Moy! je vous l'ay promis? « — Ouy, Monseigneur; ne vous souvient-il « pas que ce fut un tel jour qu'un tel vint vous « faire la reverence, etc.? » Enfin il fut contraint, par l'effronterie de Boisrobert, de le prendre.

En revanche, s'il a servy bien des gens, il a bien nuy aussy à quelques-uns. Des Marestz se plaint fort de luy; car il dit qu'en lisant au Cardinal les *Remarques de Costart sur les odes de Godeau et de Chapelain*, en un endroit où l'auteur comparoit avec les stances de ces messieurs dix ou douze vers d'une piece au Cardinal, qu'il louoit fort, Son Eminence ayant demandé de qui elle estoit, il dit de Marbeuf[1]; et elle estoit de des Marestz. Il craignoit des Marestz, que Bautru introduisoit chez le Cardinal et qui, ayant un esprit universel et plein d'inventions, estoit assez bien ce qu'il luy falloit. Mais il n'estoit pas propre pour faire

1. Il y a des vers d'un homme de ce nom-là au Cardinal, mais qui ne sont guères bons.

rire, et Boisrobert eust tousjours eu son veritable employ tout entier. Il fit bien pis une autre fois, car, par une malice de vieux courtisan, il s'avisa de dire au Cardinal que ses gardes ne se contentoient pas d'entrer à la Comedie sans payer, mais qu'ils y meinoient encore des gens. « Ouy! » dit le Cardinal, qui vouloit se faire aimer de ses gardes; « on se « plaint donc de mes gardes? » Boisrobert se retire, et en passant par la salle des gardes, il leur dit que des Marestz avoit dit telle et telle chose contre eux. Depuis cela, les gardes poussoient le vallet de des Marestz aux ballets et aux comedies mesmes qu'il avoit faittes, et luy disoient que c'estoit à cause qu'il estoit à M. des Marestz. Des Marestz s'en plaignit à Manse, lieutenant des Gardes, qui leur en demanda la raison. On sceût que c'estoit une calomnie de Boisrobert.

Pour divertir le Cardinal et contenter en mesme temps l'envie qu'il avoit contre le *Cid*, il le fit jouer devant luy en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses, en cet endroit où D. Diegue dit à son filz :

Rodrigue, as-tu du cœur?

Rodrigue respondit :

Je n'ay que du carreau.

On ne sçauroit faire plus plaisamment un conte qu'il le fait; il n'y a pas un meilleur comedien au monde. Il est bien fait de sa personne. Il dit qu'une fois par plaisir, le Cardinal en particulier leur ordonna à luy et à Mondory (*a*) de pousser une passion, et que le Cardinal trouva qu'il avoit mieux fait que le plus celebre comedien qui ayt peut-estre esté depuis Roscius.

Il fut pourtant disgracié une fois pour longtemps, et il ne profita guères de son restablissement. Voicy comme j'en ouy conter l'histoire.

A une repetition, dans la petite salle de la grande comedie que le Cardinal fit jouer (*b*), Boisrobert, à qui il avoit donné charge de ne convier que des comediens, des comediennes et des auteurs pour en juger, fit entrer la petite Saint-Amour Frerelot, une mignonne qui avoit esté un temps de la troupe de Mondory. Comme on alloit commencer, voylà M. d'Orleans qui entre : on n'avoit osé luy refuser la porte ; le Cardinal enrageoit. Cette petite gourgandine ne se put tenir ; elle leve sa coiffe, et fait tant que M. d'Orleans la voit. Quelques jours après, on joue la grande comedie. Boisrobert et le chevalier des Roches avoient ordre de convier les dames ; plusieurs femmes non

a. *Historiette*. — *b*. Sans doute *Mirame*.

conviées, et entre elles bien des je ne sçay qui, entrerent sous le nom de Madame la marquise celle-cy, et Madame la comtesse celle-là. Deux gentilshommes qui les recevoient à la porte, voyant que leurs noms estoient sur le Memoire, et qu'elles estoient bien accompagnées, les livroient à deux autres qui les menoient au president Vigné et à M. de Chartres, Valençay (*a*), depuis archevesque de Reims, que Boisrobert appelloit *le mareschal de camp comique*, et ils avoient le soing de les placer [1]. Le Roy, qui estoit ravy de pinser le Cardinal, ayant eu le vent de cela, luy dit, en presence de M. d'Orleans : « Il y avoit bien du gibier, « l'autre jour, à vostre comedie. — Hé ! « comment n'y en auroit-il point eu, » dit M. d'Orleans, « puisque, dans la petite salle « où j'eus tant de peine à entrer moy-mesme, « la petite Saint-Amour, qui est une des plus « grandes gourgandines de Paris, y estoit. » Voylà le Cardinal interdit; il enrageoit, et ne dit rien, sinon : « Voylà comme je suis bien « servy ! » Au sortir de là : « Cavoye, » dit-il à son capitaine des Gardes, « la petite Saint- « Amour estoit l'autre jour à la repetition. »

1. Le Cardinal a employé des prestres et des evesques à convier et à placer à la comedie. — Depuis, le Cardinal donna des billets.

a. *Historiette*.

« — Monseigneur, elle n'est point entrée par « la porte que je gardois. » Palevoisin (*a*), gentilhomme de Touraine, parent de l'evesque de Nantes Beauvau (*b*), ennemy de Boisrobert, dit sur l'heure au Cardinal : « Monseigneur, elle « est entrée par la porte où j'estois ; mais ç'a « esté M. de Boisrobert qui l'a fait entrer. » Boisrobert, qui ne sçavoit rien de cela, trouve M. le Chancellier qui luy dit : « Monsieur « le Cardinal est fort en colere contre vous, « ne vous presentez pas devant luy. » Au mesme temps le Cardinal le fait appeller. Il n'y avoit que Madame d'Aiguillon qui ne l'aimoit pas, et M. de Chavigny qui l'aimoit assez. Le Cardinal luy dit d'un air renfrogné : « Boisrobert » (point *le Bois*), « de quoy vous estes-vous avisé « de faire entrer une petite garce à la repeti- « tion, l'autre jour? — Monseigneur, je ne « la connois que pour comedienne, je ne l'ay « jamais veûe que sur le théatre, où Vostre « Eminence l'avoit fait monter. » Cependant il avoue que le matin elle l'avoit esté prier de la faire entrer. « Je ne sçay pas d'ailleurs ce « qu'elle est : fait-on information de vie et de « mœurs pour estre comedienne ? je les tiens « toutes garces, et ne croy pas qu'il y en ayt

a. Antoine d'Appelvoisin ; neveu de l'évêque et enseigne des gardes du Cardinal. — *b*. Gabriel de Beauveau, évêque, de 1636 à 1667.

« jamais eu d'autres. — S'il n'y a que cela, » dit le Cardinal à sa niepce, « je ne voy pas « qu'il y ayt de crime. » Boisrobert pleura, fit toutes les protestations imaginables; mais le Cardinal, à qui ce que le Roy avoit dit tenoit furieusement au cœur, luy dit : « Vous avez « scandalizé le Roy, retirez-vous. » Voylà Boisrobert au lict; toute la Cour et tous les parens du Cardinal le visiterent. Le mareschal de Gramont y alla plusieurs fois, et à la derniere il luy dit : « Si vous pouviez vous taire, je vous « dirois un secret; mais n'en parlez point : di- « manche vous serez restably. Monsieur le « Cardinal doit voir le Roy samedy, il vous « justifiera. » Le dimanche venu, voylà l'abbé de Beaumont (*a*) qui le vient trouver. Boisrorobert dit dez qu'il le vit : « Me voylà resta- « bly. » Il ne fit pourtant semblant de rien. L'Abbé s'approche en sanglottant, fait la grimace tout du long, car il ne l'aimoit pas : luy, Grave (*b*) et Palevoisin estoient jaloux de Boisrobert, peut-estre aussy les avoit-il jouez; et enfin il luy dit que le Roy n'avoit pas voulu escouter Son Eminence et luy avoit dit : « Bois- « robert deshonore vostre maison. » Boisrobert eut donc ordre de se retirer à son abbaye (elle

a. Perefixe. — *b*. Bernard de Graves, lieutenant des gardes du Cardinal.

s'appelle Chastillon) ou à Rouen où il estoit chanoine ; il aime mieux aller à Rouen. Or ce desordre venoit de plus loing. Monsieur le Grand voulant perdre La Chesnaye qui, comme je l'ay desjà dit (*a*), estoit l'espion du Cardinal, s'addressa à Boisrobert et, seul à seul à Saint-Germain, luy dit qu'il avoit tousjours fait cas de luy, et que M. le mareschal d'Effiat l'avoit tousjours aimé ; que jusques icy M. de Boisrobert n'avoit volé (*b*) que pour alouettes et pour moineaux, et qu'il le vouloit faire voler pour perdrix et pour faisans ; qu'il luy falloit faire attrapper quelque grosse piece ; qu'il estoit temps qu'il pensast à sa fortune et qu'il le prioit de le servir. « La Chesnaye, » adjousta-t-il, « me trahit ; il a eu une longue conference « avec M. le Cardinal, dans le jardin, au sortir « de laquelle Son Eminence m'a traitté comme « un escollier. Vous pouvez aisement me dire « qui a introduit La Chesnaye auprès du Car- « dinal, et qui sont ses amys dans la maison, « je les veux tous perdre. » En suitte il s'emporta un peu, et dit que le Cardinal le maltraittoit, mais que, par la mordieu.... — et il s'arresta sans dire rien davantage. Boisrobert voyant cela, eust bien voulu n'avoir point eu de conference avec Monsieur le Grand, et après

a. *Histor.* de *Richelieu* et de *Louis XIII*. — *b*. Chassé.

luy avoir promis de faire sçavoir qui estoient les amys de La Chesnaye, s'en va chez Madame de Lansac (a), gouvernante de Monsieur le Dauphin, et luy demande conseil. Madame de Lansac est d'avis d'en avertir le Cardinal; luy, dit qu'il ne le veut point, que ce n'est qu'une boutade de jeune homme, qu'il ne sçauroit se resoudre à luy nuire. Depuis, Monsieur le Grand cherchoit Boisrobert partout, et Boisrobert l'evitoit. Il se met dans l'esprit que Boisrobert luy avoit fait un meschant tour. Il parle mal de luy au Roy, se sert de tout ce qu'on avoit dit contre Boisrobert, et c'est à cause de cela que le Roy disoit que Boisrobert deshonoroit la maison de son maistre.

Voylà principalement sur quoy le Roy se fondoit : Boisrobert ayant descouvert au Cardinal que Saint-Georges (b), gouverneur du Pont-de-l'Arche, prenoit tant sur chaque batteau qui remontoit, et qu'on appelloit ces batteaux des *Cardinaux*[1], Saint-Georges fut chassé, et pour se venger, il dit que Boisrobert avoit vituperé son filz, qui estoit page du Cardinal. Palevoisin avoit fait pis, car il avoit dit

1. *Mots biffés :* A cause de Georges d'Amboise, cardinal et archevesque de Rouen.

a. Françoise de Souvré, sœur de Madame de Sablé.— *b*. Jean de Lonlay, seigneur de Saint-Georges, capitaine des gardes du Cardinal.

la mesme chose devant quatorze personnes dans l'antichambre. Boisrobert le sceût, il prend le mareschal de Gramont. « Monsieur, » luy dit-il, « faisons venir le page; il est cou-« ché, dit-on; faisons-le lever. » Le page, qui ne sçavoit pas que son pere eust fait cette calomnie, dit qu'il feroit mentir et mourir tous ceux qui l'avoient dit. Le mareschal de Gramont fit tant que Boisrobert se contenta que Palevoisin dist en pleine garde-robe (*a*) que tous ceux qui disoient qu'il avoit dit telle et telle chose de M. de Boisrobert, en avoient menty. Voylà d'où venoit la haine de Palevoisin contre luy [1].

Boisrobert estant à Rouen, le mareschal de Guiche, y allant comme lieutenant de roy de Normandie, demanda au Cardinal s'il ne trouveroit point mauvais qu'il le vist. « Vous me « ferez plaisir, » dit le Cardinal. Boisrobert traitta magnifiquement le Mareschal, et perdit après disné six-vingts pistolles contre luy, car

1. Vandy (*b*), alors page du cardinal de Richelieu, à ce qu'il m'a conté luy-mesme, luy livra son camarade Nantueil, beau garçon, moyennant dix-huict livres d'or. Il le mena, en badinant, dans la chambre de Boisrobert. Mais comme Vandy en veut à Nantueil, qui a espousé une niepce du mareschal de Schulemberg, dont il pretendoit estre heritier, ce qu'il m'a dit m'est un peu suspect.

a. Salle des officiers de service. — *b*. Jean d'Aspremont, sieur de Vandy.

il ne peut se tenir de jouer, et joue comme un enfant.

Le Cardinal fit en suitte le voyage de Perpignan, et comme il estoit malade à Narbonne, Sitois luy dit : « Je ne sçay plus que vous donner, si ce n'est trois dragmes de Boisrobert « après le repas. — Il n'est pas encore temps, « Monsieur Sitois, » dit le Cardinal.

Après la mort de Monsieur le Grand, tout le monde parla pour Boisrobert. Le Cardinal Mazarin luy escrivit : « Vous pouvez aller à « Paris, si vous y avez des affaires. » Boisrobert y vient et, en attendant Son Eminence, il perdit vingt-deux mille escus qu'il avoit en argent comptant. Le Cardinal arrivé, le cardinal Mazarin luy escrit : « Venez me demander « un tel jour, et fussé-je dans la chambre de « Son Eminence, venez me trouver. » Boisrobert y va. Le Cardinal l'embrasse en sanglottant, car il aimoit ceux dont il croyoit estre aimé[1]. Boisrobert, qui voyoit pleurer son maistre, cette fois, contre la coustume, ne put trouver une larme. Il s'avise de faire le saisy, et le cardinal Mazarin, qui le vouloit servir, dit :

1. Ce fut par cette raison qu'il fit la fortune du Comte de Charault (*a*) ; car au commencement il ne le pouvoit souffrir, et disoit : « Que feray-je de ce grand Bethunier ? » Il ne servoit qu'à marcher sur ses crachats.

a. Charost.

« Voyez ce pauvre homme, il estouffe ; il en « est si saisy qu'il ne sçauroit pleurer ; quelque- « fois on est suffoqué pour moins que cela ; un « chirurgien viste ! » On saigne Boisrobert, qui se portoit le mieux du monde ; on luy tire trois grandes palettes de sang. Tous ses envieux le vinrent embrasser, mais le Cardinal mourut dix-neuf jours après. Boisrobert dit que c'est le seul bien que le cardinal Mazarin luy ayt fait que de luy faire tirer ces trois palettes de sang[1].

Boisrobert, quelques années après, eut un

1. Après la mort du cardinal de Richelieu, il dit à Madame d'Aiguillon qu'il n'auroit pas moins de zele pour elle qu'il en avoit eu pour son oncle. Elle le remercia, et luy promit qu'il ne seroit pas longtemps sans recevoir des marques de l'affection qu'elle avoit pour luy, puisque son nepveu avoit des abbayes dont despendoient de bons prieurez. Boisrobert eut plusieurs advis, mais les prieurés qu'il demandoit avoient tousjours esté donnez la veille. Il se douta qu'il y avoit de la fourberie, et pour en estre esclaircy, il la fut trouver un jour avec une lettre par laquelle on luy donnoit advis que le prieuré de Kermassonnet estoit vacant, et qu'il estoit à la collation de l'abbé de Marmoustier. « Ah ! mon pauvre Monsieur de Bois- « robert, » s'escria-t-elle, « que je suis malheureuse ! si « vous fussiez venu deux heures plus tost, vous l'auriez « eu. — Je n'en serois pas mieux, Madame, car vous « vous pouvez disposer de ce prieuré-là comme de la « lune. — Hé ! pourquoy ? — C'est qu'il n'y en a jamais « eu de ce nom-là ; je vous rends graces de vostre « bonne volonté, me voylà plus convaincu que jamais de « votre sincerité et de votre bonne foi. »

grand desmeslé avec M. de La Vrilliere[1], secrétaire d'Estat. Il avoit osté de dessus l'estat des pensions un frere de Boisrobert, nommé d'Ouville, qui y estoit comme ingenieur. Boisrobert le fit prier par tout le monde de l'y remettre; ses amys luy dirent : « Nous l'avons « un peu esbranslé, voyez-le. » Boisrobert y va : il le reçoit par une *Mordieu*. « Mordieu ! Mon-« sieur, » luy dit-il, « vous vous passeriez bien « de me faire accabler par tout le monde pour « vostre frere, pour un homme de nul merite. » Boisrobert, en contant cela, disoit : « Je le « sçavois bien, il n'avoit que faire de me le « dire : je n'allois pas là pour l'apprendre. » Ce qui faschoit le plus Boisrobert, c'est que cet homme luy avoit fait la cour autrefois : « Ah ! « Monsieur, » luy dit-il, « je ne croyois pas « que les ministres d'Estat jurassent comme « vous faittes. En verité, cette *Mordieu* sieroit « bien autant à un charretier qu'à vous. Allez, « Monsieur, mon frere sera remis sur l'estat, « malgré vous et vos dents. » De ce pas il alla trouver le cardinal Mazarin, à qui il fit sa declaration de ne pretendre rien de luy que cela, mais qu'il y alloit de son honneur. Le Cardinal

1. Phelippeaux (*a*).

a. Louis Ph., marquis, depuis duc de La Vrilliere; mort en 1681. — Il est fort brutal.

le luy promit. Cependant, dans son ressentiment, Boisrobert fit une satyre plaisante contre La Vrilliere, qu'il appelle Tirsis[1].

Il l'a dite à tout le monde ; les uns en retinrent un endroit, les autres un autre ; M. de La Vrilliere le sceût ; M. de Chavigny avertit l'Abbé que M. de La Vrilliere devoit aller au Palais-Royal faire ses plaintes. Boisrobert prend les devants avec le mareschal de Grammont ; ils vont au Cardinal qui ne se pouvoit tenir de rire : « Monseigneur, » luy dit Boisrobert, « ce « n'est point contre M. de La Vrilliere que j'ay « fait ces vers ; j'ay lu les *Caracteres* de Theo- « phraste, et à son imitation j'ay fait le *carac- « tere* d'un ministre ridicule. — Vous voyez « l'injustice, » disoit le Mareschal ; « le pauvre « Boisrobert ! l'aller accuser de cela ! » On luy fait reciter les vers tout du long ; La Vrilliere vient. « Monseigneur, il m'a vituperé, il m'a « jetté une bouteille d'encre sur le visage. — « *Monsou* de La Vrilliere, ce n'est point vous, » disoit le Cardinal, « ce sont des *Caratteres* « de Theophraste. » Cependant il ne remettoit point le sieur d'Ouville sur l'estat ; le Cardinal enfin l'y fit remettre, car Boisrobert l'attendoit

1. Il y a en un endroit :

Le Saint-Esprit, honteux d'estre sur ses espaules,
Pour trois sots comme luy s'envoleroit des Gaules

tous les jours dans sa garde-robe. « Monsei-« gneur, » luy disoit-il, « M. de La Vrilliere « dit qu'il ne le fera pas quand la Reyne le luy « commanderoit ; il faut donc qu'il monte sur « le throsne après cela. » Durant ce desordre, feu M. d'Esmery, par malice, fit disner Boisrobert chez luy vis-à-vis de La Vrilliere, et guignoit, pour voir la grimace de son gendre. Penon, commis de La Vrilliere, estoit lent à la delivrance du brevet. Boisrobert luy monstre quatre pistolles : aussitost le brevet vint. Boisrobert, dez qu'il l'eut, empoche ses quatre pistolles. « Ah ! Monsieur, ah ! Monsieur ! » dit-il à Penon, « je pense que je suis yvre ; à « vous de l'argent ! je vous demande pardon, « je ne songeois pas à ce que je faisois. — « Enfin, » dit Boisrobert au Cardinal, à qui il en faisoit le conte, « mon impudence fut plus « forte que la sienne. » D'Ouville fut payé durant trois ans de ses appointemens. Après cela, La Vrilliere voulust l'oster de dessus l'estat ; Boisrobert eut l'insolence de luy mander qu'il feroit imprimer la satyre (*a*). L'autre n'osa. « Ce n'est qu'un coquin, » disoit Boisrobert, « il devoit me faire assommer de coups de « baston. » Il est vray qu'un de mes estonnemens, c'est que l'archevesque de Bordeaux

a. Elle ne l'a pas été.

ayt esté battu deux fois (*a*), et Boisrobert pas une[1].

Une fois que Boisrobert alla au Petit-Luxembourg voir MM. de Richelieu (*b*), Madame Sauvoy, femme de l'intendant de Madame d'Aiguillon, luy dit, dez qu'elle le vit : « Ah ! vraiment, « M. de Boisrobert, j'ay des reprimendes à vous « faire. » Boisrobert pour se mocquer d'elle, se mit incontinent à genoux. « Vous passez « partout, » luy dit-elle, « pour un impie, pour « un athée. — Ah ! Madame, » respondit-il, « il ne faut pas croire tout ce qu'on dit : on « m'a bien dit, à moy, que vous estiez la plus « grande garce du monde. — Ah ! Monsieur, » dit-elle en l'interrompant, « que dittes-vous « là ? — Madame, » adjousta-t-il « je vous pro- « teste que je n'en ay rien cru. » Toute la maison fut ravye de voir cette insolente mortifiée[2].

1. Après la mort du cardinal de Richelieu, il fut gourmé deux fois à Rouen : la premiere par l'abbé de Turseville, qui, comme luy, estoit chanoine de Saint-Ouen, et l'autre à la Comedie ; je n'ay pu sçavoir par qui.

2. Une fois Mademoiselle Melson, fille d'esprit, le desferra. Il luy contoit qu'il avoit peur qu'un de ses laquais ne fust pendu. « Voire, » luy dit-elle, « les laquais de Bois- « robert ne sont pas faits pour la potence ; ils n'ont que « le feu à craindre. »

— Il appelloit Ninon, *sa divine*. Un jour, il alla chez elle avec un joly petit garçon. « Mais, » luy dit-elle,

a. Voy. plus haut, *Histor*.— *b*. Les neveux du Cardinal.

A une representation d'une de ses pieces de théatre, les comediens dirent un meschant mot qui n'y estoit pas : « Ah ! » s'escria-t-il de la loge où il estoit, « ces marauts me feront « chasser de l'Academie. »

Boisrobert, tousjours bon courtisan, s'avisa de faire des vers contre les Frondeurs ; il n'y eut jamais un homme plus lasche. Le Coadjuteur le sceût, et la premiere fois qu'il vint disner chez luy : « M. de Boisrobert, » luy dit-il, « vous me les direz. — Bien ! Monsieur, » dit

« ce petit vilain vous vient tousjours retrouver. — Ouy, » respondit-il, « j'ay beau le mettre en mestier, il revient « tousjours.—C'est, » reprit-elle, « qu'on ne luy fait nulle « part ce que vous luy faittes. »

— Une autre fois il vint la voir, tout hors de luy. « Ma divine, je m'en vais me mettre au Noviciat des Je- « suites (*a*); je ne sçay plus que ce moyen-là de faire taire « la calomnie. J'y veux demeurer trois sepmaines, au « bout desquelles je sortiray sans qu'on le sçache, et on « m'y croira encore. Tout ce qui me fasche, c'est que ces « bougres-là me donneront de la viande lardée de lard « rance, et pour tous petits piez quelque lapin de grenier. « Je ne m'y sçaurois resoudre. » Il revint le lendemain. « J'y ay pensé, c'est assez de trois jours, cela fera le « mesme effect. » Le voylà encore le lendemain. « Ma « divine, j'ay trouvé plus à propos d'aller aux Jesuites (*b*); « je les ay assemblez, je leur ay fait mon apologie, nous « sommes le mieux du monde ensemble, je leur plais « fort, et en sortant, un petit frere m'a tiré par ma robe « et m'a dit : « Monsieur, venez nous voir quelquefois, il « n'y a personne qui rejouisse tant les Peres que vous. »

a. Rue du *Pot-de-Fer*. — *b*. Rue Saint-Antoine.

Boisrobert. Il crache, il se mouche, et sans faire semblant de rien, il s'approche de la fenestre, et ayant regardé en bas, il dit au Coadjuteur : « Ma foy, Monsieur, je n'en feray rien, « vostre fenestre est trop haute. »

Boisrobert, en ce temps-là, s'abandonna de telle sorte à faire des contes, comme celuy des trois Racans, qu'on disoit, comme des marionnettes : Je vous *donneray* Boisrobert[1]. De quelques-uns de ces contes-là, il en voulut faire une comedie qu'il appelloit *le Pere avaricieux*. En quelques endroits, c'estoit le feu president de Bersy et son filz, qui a esté autrefois desbausché, et qui maintenant est plus avare que son pere. Il feignoit qu'une femme, qui avoit une bonne fille, sous pretexte de plaider, attrapoit la jeunesse ; là entroit la rencontre du president de Bersy chéz un notaire, avec son filz qui cherchoit de l'argent à gros interestz. Le pere luy cria : « Ah! desbausché, c'est toy! « — Ah! vieux usurier, c'est vous! » dit le filz[2]. Il y avoit mis aussi la conversation de

1. L'abbé de la Victoire (*a*) dit que la prestrise en la personne de Boisrobert est comme la farine aux bouffons; que cela sert à le trouver plus plaisant.

2. Un nommé du Boulay se trouva comme cela chez un notaire avec sa femme qui prestoit à gros interestz et sur gages.

a: *Historiette*.

Ninon et de Madame Paget à un sermon, où cette dame, qui ne la connoissoit pas, se plaignit à elle que Boisrobert vouloit quitter son quartier pour aller au faubourg Saint-Germain, pour une je ne sçay qui de Ninon ; et Ninon luy respondit : « Il ne faut pas croire tout ce qu'on « dit, Madame, on en pourroit dire autant de « vous et de moy[1]. » Boisrobert, estourdy à son ordinaire, alla dire en plusieurs lieux que c'estoit le president de Bersy qu'il entendoit. Bersy, qui est un brutal, alla prendre cela de travers, et en fit du bruit au lieu d'en rire. Madame Paget fit aussy la sotte à son exemple. Boisrobert disoit : « Je feray signifier à cet « homme que j'ay un nepveu qui tue les gens, « car, pour l'autre, il est renegat, et sera grand- « visir un de ces matins. » Le Roy vouloit que la piece se jouast, et Boisrobert le vouloit prier de le luy commander en presence du President. Cependant il n'osa la faire jouer ; je pense que M. de Matignon, beau-frere de Bersy, l'en pria, ou luy fit sentir qu'il ne le trouveroit nullement bon. Le Roy voulut sçavoir pourquoy la piece ne se jouoit point ; il (*a*) dit que le president de Bersy, qui avoit livré tant de combats contre la Fronde s'en trouveroit of-

1. Voy. *Ninon*, Historiette.
a. Boisrobert.

fensé[1], et ainsy luy fit faire sa cour en son absence. Bersy en remercia Boisrobert.

Ses nepveux, dont nous venons de parler, n'estoient pas filz de Douville ; il l'avoit donné au Comte du Dognon, gouverneur de Brouage. Cet homme faisoit et escrivoit en beaux caracteres une comedie en treize jours. Boisrobert les raccommodoit un peu, et en tiroit tout ce qu'il pouvoit des comediens, et on disoit qu'il ne donnoit pas tout à son frere. Il s'estoit marié autrefois en Espagne[2] : Boisrobert fit rompre le mariage. Tous ces beaux messieurs (*a*) faisoient dire à Boisrobert[3] :

Melchisedech estoit un heureux homme,
Car il n'avoit ny freres ny nepveux.

Il y a trois ans qu'il mena Douville au Mans pour y vivre avec un de ses freres qui est chanoine, car le mareschal Foucault, autrefois le Comte du Dognon, au lieu de le recompenser de sept ans de service, luy avoit pris un cadran de trois cens livres, et à la foire Saint-Germain il luy emprunta, pour achepter des bagatelles

1. Cajollerie.

2. Il sçavoit la géographie le plus exactement du monde, et avoit une memoire prodigieuse.

3. Dans une epistre à M. le Chancellier qui n'a pas esté imprimée. — Elle l'a esté depuis.

a. Son frère et ses neveux.

à sa fille, les derniers deux escus blancs qu'il avoit. Ce pauvre Douville est mort depuis deux ans[1].

Il arrivoit tousjours des aventures à Boisrobert pour ses comedies. En une, il avoit mis une comtesse d'*Ortie*, croyant qu'il n'y avoit personne de ce nom-là : cependant, un beau matin, il voit entrer chez luy un brave qui luy dit avec un accent gascon : » Monsieur, je me « nomme d'Ortie. » Cela estonna Boisrobert : « Vous avez mis une comtesse d'Ortie dans « vostre piece. — Monsieur, » dit l'Abbé, « je « ne l'ay pas fait pour vous offenser. — Tant « s'en faut, » dit l'autre, « que je vous en « veuille mal, qu'au contraire je vous en suis « obligé ; vous m'avez fait faire ma cour toutes « les fois qu'on a joué vostre piece ; le Roy « m'a fait appeller, et il connoist bien plus mon « visage qu'il ne faisoit. » C'estoit un lieutenant aux Gardes (*a*) ; il est à cette heure capitaine. Boisrobert a dit depuis : « Si j'eusse « cru cela, j'eusse mis la marquise *de la Ronce*. » On luy dit : « Il y a une marquise de la Ronce, « c'eust esté bien pis. » Sa *Cassandre* (*b*) est la meilleure piece de théatre qu'il ayt faite.

1. Il a fait je ne sçay combien de volumes de contes, intitulez : *les Contes de Douville*.

a. Mort gouverneur de Bapaume, 6 septembre 1692. — *b*. Jouée le 31 octobre 1653.

Boisrobert, malade d'une vieille maladie dont il ne guerira jamais, malade de la lascheté de la Cour, a fait cent bassesses au Cardinal (*a*), et puis en a mesdit. Il va tousjours chez la Reyne; or, la Reyne a un huissier nommé La Voliere, qui est le plus capricieux animal qui soit au monde. Il luy prit une aversion pour le pauvre abbé. Un jour qu'il luy avoit refusé la porte : « J'y entreray en despit de vous, » luy dit-il. En effect, il vint de grands seigneurs à qui Boisrobert dit : « Prenez-moy par la « main. » Il entre, puis en sortant : « Nar- « gue! » dit-il, « Monsieur de La Voliere[1]. »

Il faut souvent revenir aux pieces de théatre, parce qu'il en a fait beaucoup. Scarron, le

1. Il fit une malice à un M. Courtin, qui avoit espousé une niepce de Picard, trezorier des parties casuelles, filz de ce cordonnier Picard à qui les gens du mareschal d'Ancre firent insulte, ce qui commença à mettre le peuple en fureur. Boisrobert disnoit chez Picard fort souvent. Bertin le pria, s'il connoissoit Loret, celuy qui fait la *Gazette en vers* imprimée, de luy dire que s'il vouloit mettre les louanges de M. Picard, qu'il luy donneroit ce qu'il voudroit. Boisrobert luy dit : « Donnez-moy vingt « escus. — Voylà cinquante livres, » dit Courtin; « s'il « fait bien, j'y adjousteray une pistolle. » Loret met Picard tout de son long; la Cour en rit fort. Picard, irrité, luy qui a une niepce mariée au Marquis de La Luzerne, fait menacer Boisrobert de coups de baston. Boisrobert en faisoit partout le conte; mais il oublioit les coups de baston.

a. Mazarin.

frere de Corneille et luy, avoient imité tous trois de l'espagnol une piece qu'on appelle l'*Escolier de Salamanque*. Celle de Corneille n'estoit pas si avancée; mais les deux autres estoient achevées. Les comediens vouloient jouer celle de Scarron la premiere : Madame de Brancas, à qui Boisrobert le dit, pria le Prince d'Harcourt (*a*), luy à qui les comediens ont bien de l'obligation, car il les fait jouer souvent en ville, de leur en parler. Le Prince menaça les comediens de coups de baston, s'ils faisoient cet affront à l'Abbé, qui, contant cette aventure, disoit : « Ma foy, le Prince d'Har-« court a pris cela héroï-comiquement[1]. »

En ce temps-là, les devots de la Cour rendirent de mauvais offices à Boisrobert, et le firent exiler comme un homme qui mangeoit de la viande le caresme, qui n'avoit point de religion, qui juroit horriblement quand il jouoit, et cela est vray. Au retour, il ne put s'empescher de dire que Madame Manchini, qui avoit fait sa paix,

1. Une fois le Prince de Conty, comme on jouoit une piece de Boisrobert, luy dit de la loge où il estoit : « Monsieur de Boisrobert, la meschante piece! » Boisrobert, qui estoit sur le théatre, se mit à crier bien plus fort : « Monseigneur, vous me confondez, de me louer « comme cela en ma presence. »

a. Charles de Lorraine, prince d'H., puis duc d'Elbeuf en 1657.

ne l'avoit fait revenir que pour estre payée de quarante pistolles qu'il luy devoit du jeu.

Depuis on l'obligea à dire la messe quelquefois. Madame Cornuel[1], à la messe de mynuict, comme ce vint à *Dominus vobiscum*, vit que c'estoit Boisrobert ; elle dit à quelqu'un : « Voylà toute ma devotion esvanouye. » Le lendemain, comme on la vouloit mener au sermon : « Je n'y veux pas aller, » dit-elle ; « après « avoir trouvé Boisrobert disant la messe, je « trouverois sans doute Trivelin en chaire. Je « croy, » adjousta-t-elle, « que sa chasuble es- « toit faitte d'une juppe de Ninon. » Luy, ayant sceû cela, fit un sonnet contre Madame Cornuel, où il jouoit sur le mot de *Cornuel*[2]. Elle se repentit d'avoir parlé : on les racommoda. En un an, il eut huit querelles et fit huit reconciliations ; il n'a point de fiel. M. Chapelain disoit : « Autrefois je tremblois pour luy, mais à cette « heure, après l'avoir veû sortir de tant de « mauvais pas, je n'ay plus peur de rien[3]. »

1. Voy. *Historiette.*

2. Il n'est pas imprimé.

3. Comme on parloit un jour de genéalogies fabuleuses, il dit : « Pour moy, j'ay envie de me faire descendre « de Metellus, puisque je m'appelle Metel.— Ce ne sera « donc pas, » luy dit-on, « de *Metellus Pius* que vous descendrez. »

Il fit une satyre contre d'Olonne, Sablé-Bois-Dauphin et Saint-Evremont, que l'on appelloit les *Costaux*. Cela vient de ce qu'un jour M. du Mans (Laverdin), qui

Voicy encore quelques-uns de ses desmeslez. Costart, dans la *Suitte de la Defense de Voiture*, alla mettre estourdiment, en parlant de la lettre du *Valentin*, de laquelle Girac a dit qu'elle sentoit le meschant comedien : « qu'il y « avoit des comediens de ruelle, tesmoing cet « abbé que nous estimons, etc., qu'on appelle « *l'abbé Mondory*. » Boisrobert alla relever cela à son ordinaire, c'est-à-dire follement, car cela estoit sceû de fort peu de gens, et il l'a fait sçavoir à tout le monde, en escrivant une grande lettre contre Costart, qui n'avoit pas eu dessein de l'offenser. Voicy le conte : Un jour Boisrobert entendoit messe aux Minimes de la place Royale avec l'abbé de la Victoire. Il y avoit de jeunes gens de la Cour qui causoient : un religieux leur en alla faire repri-

tient table, se plaignit fort de la delicatesse de ces trois messieurs, et dit qu'en France il n'y avoit pas quatre costaux dont ils approuvassent le vin. Le nom de costaux leur demeura, et mesme on nomme ainsy ceux qui sont trop delicats, et qui se piquent de raffiner en bonne chere. Il y avoit de plaisantes choses dans cette piece, entre autres, que pour les beautez ils consentoient qu'elles fussent journallieres, mais point les cuisiniers. Il en mordoit deux assez fort, c'est-à-dire Sablé et Saint-Evremont, comme des gens qui ne trouvoient rien de bon, et qui de leur vie n'avoient donné un verre d'eau à personne. Avec le temps, ils le cajollerent, et luy firent jetter sa piece dans le feu. J'oubliois que la principale maxime des Costaux, c'est de ne jamais manger de cochon de laict.

mende, mais il prit fort mal son temps ; Boisrobert luy en dit son avis. Avec ce religieux il y avoit un jeune ecclesiastique qui demanda à l'abbé de la Victoire qui estoit cet honneste homme-là qui avoit parlé si sagement au bon pere : « C'est l'abbé Mondory, » dit l'abbé de la Victoire ; « il presche tantost au Petit-« Bourbon. » (Il y a une chapelle à Bourbon, et aussy des comediens italiens.) Boisrobert s'appelloit luy-mesme le *Trivelin de robe longue*. Boisrobert avoit fait ce conte à Costart, en passant au Mans. Costart luy a respondu fort doucement et l'a apaisé.

Pour monstrer combien il se cachoit peu de ses petites complexions, il disoit que Ninon luy escrivoit, parlant du bon traittement que luy faisoient les Madelonnettes, où les devots la firent mettre : « Je pense qu'à vostre imitation, « je commenceray à aimer mon sexe. » — Le portier de Bautru donna une fois des coups de pié au cu du laquais de Boisrobert. Voylà l'Abbé en une fureur espouvantable. « Il a raison, » disoient les gens, « cela est bien plus offensant « pour luy que pour un autre. C'est la partie « noble de ces messieurs-là. »

Il n'est pas à se repentir d'avoir vendu à Villarseaux une maison qu'il avoit fait bastir à la porte de Richelieu (*a*), à condition d'y avoir

a. A la hauteur de la rue *Saint-Augustin*.

son logement, sa vie durant. Ce n'est pas le seul fou marché qu'il ayt fait.

Avec le bien qu'il a, car il en a assez pour aller tousjours en carrosse, quoyqu'il en ayt bien perdu, il s'amuse à faire des comedies, et pourveû qu'elles plaisent aux comediens et aux libraires, il ne se soucie pas du reste. Il s'est amusé à cajoller une librairesse pour tirer cent livres de quatre nouvelles espagnoles qu'il a mises en mauvais françois. Le Comte d'Estrées [1], voyant que Boisrobert parloit de ces nouvelles comme de quelque belle chose, s'avisa plaisamment de luy escrire une grande lettre où il l'avertit, sans se nommer, de tout ce qu'on y trouve à redire. Boisrobert crut que c'estoit Saint-Evremont, auteur de la comedie de *l'Academie*, et respondit d'une façon fort aigre. Saint-Evremont riposte qu'il ne vouloit point de brouillerie avec luy : « Non pas à « cause, » luy dit-il, « que vous faittes d'assez « meschantes pieces de théatre et d'assez « meschantes nouvelles, mais à cause de cette « inconsideration perpetuelle dont Dieu vous « a doué, et qui fait dire à l'abbé de la Victoire « qu'il vous faut tousjours juger sur le pié de « huit ans. » Depuis, Boisrobert descouvrit la

1. Le deuxiesme fils (*a*) du Mareschal.

a. Jean, comte, puis amiral d'Estrées.

verité et on les raccommoda, le Comte et luy. « Il a bien fait, » dit Boisrobert, « sans cela je « l'eusse honny [1]. »

1. Dernierement il disoit en riant, au Palais, à un jeune Conseiller : « Je suis ravy quand je vois la France si « bien conseillée. » Le jeune homme ne se desferra point et luy dit du mesme ton : « Je suis ravy quand je vois « l'Eglise si bien servie. »

En 1659, quand le Roy alla à Lyon, il presta genereusement trois cens pistolles au Marquis de Richelieu, qui n'avoit pas un teston pour faire le voyage. Contre son attente, il en fut en suitte payé. Le Grand-maistre (*a*), sçachant qu'il avoit donné cet argent, se mocqua de luy. « Je fais, » luy respondit-il, « ce que vous devriez faire; « pour moy, je me souviendrai tousjours qu'il est le nep- « veu du cardinal de Richelieu. »

Il fit imprimer, au printemps de 1659, un second volume d'Epistres. Il y mit celle qu'il fit contre M. Servien, en disant : « Pourquoy est-il mort le premier? » Il le dit à M. le Chancellier : « Allez, allez, Monsieur, « vous y prendrez plaisir, elle vous divertira. » Un certain...., qu'il traitte de faussaire, alla dire (*b*) à M. Servien que Boisrobert, à la table du garde des sceaux Molé, avoit dit le diable de luy. Il s'en justifia, et M. de Lyonne fit sa paix. On voit tout cela dans ses Epistres, et comme Servien l'amusa de belles promesses.— Depuis leur raccommodement, il avoit prié M. Servien d'une affaire; M. Servien luy monstra son *Agenda* quelques jours après. « Tenez, » luy dit-il, « je m'en souviens « bien, vous estes le premier sur mon *Agenda*.— Ouy, » respondit l'Abbé, « mais j'ay bien peur d'en sortir le der- « nier. »

En 1661, dans le temps de la mort du cardinal Mazarin, un homme de Nancy s'adressa, au Palais, aux di-

a. Le duc de Mazarin La Meilleraye.— *b*. *Pour:* étoit allé dire, longtemps auparavant.



99. — FEU MONSIEUR LE PRINCE, HENRY DE BOURBON.

(*Henri II de Bourbon, prince de Condé,*
né 1er *septembre* 1588, *mort* 26 *décembre* 1646.)

Feu Monsieur le Prince a eu une jeunesse assez obscure et assez malheureuse. Nous avons parlé ailleurs (*b*) de sa fuitte en Flandres, de son retour et de sa prison. Ses exploits, qui sont

seurs de nouvelles, et leur dit : « Je vous prie, Messieurs, « dites-moy si ce qu'on nous a mandé à Nancy est veri- « table, que Boisrobert s'estoit fait Turc, et que le Grand- « Seigneur luy avoit donné de grands revenus avec de « beaux petits garçons pour se resjouir, et que, de là, « il avoit escrit aux libertins de la Cour : « Vous « autres, Messieurs, vous vous amusez à renier Dieu cent « fois le jour; je suis plus fin que vous : je ne l'ay renié « qu'une, et je m'en trouve fort bien. »

Il avoit vendu son abbaye de Chastillon à Lenet (*a*), de chez Monsieur le Prince. Il avoit fricassé presque tout, hors cette acquisition dont il sera parlé cy-dessous, et un billet de douze mille livres sur un homme d'affaires. Il jouoit un soir chez Paget, maistre des Requestes : il perdoit, et dans l'emportement, pour se faire tenir jeu, il dit : « Ne craignez pas que je vous fasse banqueroute, « voylà encore un billet de quatre mille escus qui ne doit « rien à personne. » Paget le prit et, au lieu, luy donna un placet que l'autre serra. En se couchant, Boisrobert

a. P. Lenet, auteur des *Mémoires*. — *b*. Tome I, *Hist. de Madame la Princesse*.

petits, se voyent dans les *Memoires* de M. de Rohan et ailleurs.

On a une lettre où ce seigneur lui reproche sa sodomie en ces termes: « Au moins n'ay-je « rien fait qui me face apprehender le feu du « ciel. » De tout temps Monsieur le Prince a

reconnut sa beveûe, il envoye chez l'homme d'affaires donner les avis qu'il estoit expedient de donner, et en pantalon de ratine, il va faire un bruit de diable chez Paget, qui luy rendit son billet, mais qui ne le voulut voir de sa vie.

Boisrobert a achetté une maison aux champs, et la Providence a voulu que ce fust une maison qui s'appelle Ville-l'Oison. Il dit, luy, que c'est pour la substituer à ses nepveux, qui sont de vrays oysons; mais, sur ma foy, elle ne convient pas mal à leur oncle. Il mourut un an ou deux après cette belle acquisition.

Madame de Chastillon, sa voisine, fut la premiere qui le porta à faire une fin bien chrestienne. Il disoit aux assistans : « Oubliez Boisrobert vivant, et ne considerez « que Boisrobert mourant. » Comme son confesseur luy disoit que Dieu avoit pardonné à de plus grands pecheurs que luy : « Ouy, mon pere, il y en a de plus « grands; l'abbé de Villarseaux, mon hoste (il luy en vou- « loit, parce qu'il avoit perdu son argent contre luy), est « sans doute plus grand pecheur que moy, cependant je « ne desespere pas que Dieu ne luy fasse misericorde. » Madame de Toré (*a*) luy disoit : « Monsieur l'Abbé, la « contrition est une vertu, etc. — Eh! Madame, je vous « la souhaitte de tout mon cœur. » Il fut avare jusqu'à la fin, et vouloit que son nepveu s'habillast d'un habit qu'il laissoit, au lieu de le donner à un pauvre valet de chambre qu'il avoit.

Il disoit : « Je me contenterois d'estre aussy bien

a. Sœur du président Le Coigneux.

esté accusé de ce vice, tesmoing le sonnet de Bautru, fait du temps que la Reyne Marguerite vivoit encore. On fit aussy une chanson que je n'ay pu trouver, où l'on faisoit aller tous les beaux garçons de la Cour au-devant de luy[1]. On n'auroit jamais finy, si l'on vouloit conter toutes ses vilainies.

Autrefois, que c'estoit assez la mode de jouer à *l'Abbé* (*a*), Monsieur le Prince a fait des ordures espouvantables. Il fit manger une fricassée de toutes sortes de fruits dont il mangea le premier, puis du degobillé d'ivrogne dans la poisle, et des apprestes (*b*) trempées dans un aposthume de cheval. La Vallée, qui estoit à luy, pour n'en avoir pas voulu manger, fut mis au carcan (*c*). — En une desbauche il passa

« avec Nostre-Seigneur, que j'ay esté avec le cardinal « de Richelieu. »

Comme il tenoit le Crucifix, et qu'il demandoit pardon à Dieu : « Ah! » ce dit-il, « au diable soit ce vilain « potage que j'ay mangé chez d'Olonne; il y avoit de « l'oignon, c'est ce qui m'a fait mal. » Et puis il reprenoit : « Le cardinal de Richelieu m'a gasté; il ne valloit « rien, c'est luy qui m'a perverty. »

1. A Compiegne, durant la derniere Regence, il eut une espèce de scorbut aux levres; cela venoit d'une c.—p. rentrée. On le sçeût, et Madame de Brienne dit à la Reyne : « Quelle mesdisance! On disoit qu'il ne « voyoit point de femmes. »

a. On y doit faire *tout ce que fera M. l'Abbé*. — *b*. Pain taillé en mouillettes. — *c*. Sans doute la punition convenue à ce jeu.

tout nû à cheval par les rues de Sens, en plein midy, avec je ne sçay combien d'autres nûs aussy.

Il a bien fait la debausche avec les escoliers de Bourges : il leur faisoit manger leur argent; il a quelquefois pris des promesses d'eux. Il les trichoit au jeu, et ayant gaigné le disner à la boule à un, il luy dit : « J'envoyeray demain « de quoy, ne vous mettez pas en peine. » Il envoya le lendemain un pasté et deux bouteilles de vin, et mena vingt-cinq gentilshommes, comme gouverneur du pays. Quand il alloit au cabaret, au pis aller il ne payoit que sa part, et, s'il pouvoit, il laissoit payer les autres pour luy.

Un jour, en une petite ville, quand il voulut compter avec l'hoste, l'hoste luy dit que les eschevins de la ville avoient payé sa depense : il luy demanda combien il avoit eu : « Mon-« seigneur, » respondit cet homme, « on a un « peu payé la qualité : j'ay eu cinquante escus « plus que je n'aurois eu d'un autre. » On dit qu'il le contraignit à luy donner ces cinquante escus.

Une autre fois, comme il estoit prest de signer un bail à ferme d'une de ses terres, il dit aux fermiers qu'ils luy confessassent combien ils donnoient à Perrault son secretaire, et les ayant obligé à avouer qu'ils luy donnoient

cent escus, il se les fit bailler, leur disant que puisque ce n'estoit que pour le faire signer, il alloit signer et qu'ils n'auroient plus affaire de son secretaire. Cependant ce secretaire a fait une grande fortune avec luy, car il faut qu'un habile homme fasse ses affaires et celles de son maistre à la fois. Il luy prestoit de l'argent pour entrer en une affaire, s'en faisoit payer l'interest, puis, comme il estoit homme de bon compte, il luy disoit : « Tenez, il y a tant de « profict pour vous. » Quand on luy donnoit de l'argent pour quelque affaire, il le mettoit dans un coffre et le rendoit si l'affaire ne se faisoit pas.

Les habitans de je ne sçay quelle paroisse le prierent un jour de trouver bon qu'ils s'avouassent de luy pour estre exemptez des gens de guerre : « Mais, » leur dit-il, « que me don- « nerez-vous ? — Monseigneur, nous vous « ferons un present. — Non, je veux quelque « chose de certain. » Il ne leur promit point qu'auparavant ils ne fussent tombez d'accord de la somme et du terme, et il les avertit, comme ils s'en alloient, qu'ils luy envoyassent sans faute cette somme, car il la leur demanderoit plustost la veille que le lendemain.

Il eut de belles terres de la confiscation de M. de Montmorency ; mais son plus grand bien venoit des affaires qu'il avoit faittes.

Un jour qu'il avoit haussé bien des fermes, le Marquis de Rostaing, autre avaricieux, disoit : « Voylà un homme qui vous apprend bien à « vivre[1]. »

Monsieur le Prince depensoit pourtant beaucoup ; mais sa depense ne paroissoit pas. Il avoit des equipages complets en plusieurs maisons ; il donnoit à ses gens le moins qu'il pouvoit, mais il payoit tous les premiers de l'an, et à Pasques il leur donnoit de quoy aller à confesse. Jamais il n'y a eu maison mieux reglée : ce n'eust pas esté un mauvais roy, veritablement il n'eust pas esté si redouté qu'Henry IVe. On perdit furieusement à sa mort, car il n'eust pas souffert (*c*) les barricades ny le blocus de Paris.

Parlons à cette heure de sa politique. On a cru qu'il s'estoit engagé, à Rome, à tourmenter

1. Il avoit l'ame d'un intendant de grande maison : jamais homme n'a tenu ses papiers en meilleur ordre. Il couroit à cheval sur une haquenée par Paris, avec un seul valet de pied, pour solliciter un procez. Il alloit chez feu La Martelliere, les jours de son conseil (*a*), (en ce temps-là les advocats n'estoient pas si lasches qu'à cette heure). Il alloit voir Vitray deux fois la semaine, comme un homme de bon sens ; fichu au reste, qu'il n'y avoit rien de mesure (*b*). S'il eust esté propre, il n'auroit point esté trop mal.

a. De ses consultations. — *b*. Je crois qu'il faut entendre : *habillé de pièces et morceaux*. — *c*. Comme ses trois enfans.

les Huguenots, d'autres disent que de peur qu'on ne crust qu'il voulust brouiller (*a*) avec eux comme son grand-père et comme son pere, il tesmoignoit plus de haine pour eux qu'il n'en avoit. Il escrivit je ne sçay quoy contre les Janssenistes, et fit estudier ses deux filz aux Jesuites.

Il sçavoit si peu qui estoient les beaux esprits, qu'un jour ayant trouvé Madame de Longueville, sa fille, à table, M. Chapelain disnoit avec elle, elle se leva, il luy vouloit dire quelque chose; après il luy demanda : « Qui est ce petit noi-« reau? — C'est M. Chapelain, » dit-elle. — « Qui est-il? — C'est luy qui fait *la Pucelle*. — « Ah ! » dit-il, « c'est donc un statuaire? »

Au retour d'Italie, de peur de donner de l'ombrage à M. de Luynes, il s'alla confiner à Bourges. Ce fut là qu'il connut Perrault, qui y estoit escolier et qui devint enfin son maistre, car il juroit plus haut que luy. Sous le cardinal de Richelieu, il n'a pas soufflé. Il disoit un jour à son filz : « C'est bon pour vous, qui estes « vaillant[1]. » Il ne croyoit pas que son filz, s'exposant comme il faisoit, luy dust survivre, et quand il sceût l'affaire de Fribourg: « Ah ! »

1. Il disoit : « Il est vray, je suis poltron, mais ce « bougre de Vendosme l'est encore plus que moy. »

a. Faire des brigues.

dit-il, « il n'en a plus que pour une cam-« pagne. »

Quand il sceût que M. d'Anguien n'avoit point esté voir M. le cardinal de Lyon (*a*), il envoya querir Daliez, homme d'affaires, son grand factotum en fait de finances après Perrault, et luy dit en une colere horrible : « Vous « avez fait donner dix mille escus à mon filz à « Lyon, vous estes cause de sa perte : s'il n'eust « point eu tant d'argent, il fust allé voir le car-« dinal de Lyon, oncle de sa femme ; il n'eust « pas passé sans luy rendre visite. » Daliez dit qu'il n'avoit fait compter à M. d'Anguien que cent pistolles par delà la somme ordonnée par Monsieur le Prince. Or le cardinal de Richelieu prit cela au point d'honneur : c'estoit par fierté qu'il n'y avoit point esté, sous pretexte que les princes du sang ne vouloient ceder qu'au seul cardinal de Richelieu, et non aux autres [1]. On a crû que le Cardinal avoit dessein

1. Ils luy cedoient, disoient-ils, comme premier ministre, et comme les princes autrefois cedoient à l'abbé Suger (mais il estoit regent). Le Cardinal, qui vouloit plaire à Rome, disoit que c'estoit à la pourpre eminentissime qu'il falloit rendre cet honneur. Il rapportoit l'exemple des souverains d'Italie ; le cardinal de Richelieu, effectivement, vouloit qu'ils cedassent au cardinal Mazarin. Au retour de Perpignan, par despit, le pere et le filz s'en allerent en Bourgogne, et y estoient quand le Cardinal mourut.

a. *Historiette*.

de les perdre quand il mourut; mais c'estoit seulement qu'il les vouloit desunir pour estre maistre du Duc d'Anguien, et l'obliger à avoir recours à luy.

Le Roy avoit laissé icy feu Monsieur le Prince pour commander durant le voyage de Perpignan. Au *Te Deum*, il se mit à la teste du Parlement, comme le Roy. Le Parlement vouloit se retirer, le premier president Molé leur remonstra que cela desplairoit au Roy; mais il signifia à Monsieur le Prince que c'estoit entreprendre sur le Parlement, et qu'on s'en plaindroit au Roy; en effect, Monsieur le Prince eut une reprimande.

Il fit une fois un vilain tour à M. d'Anguien à Fribourg. M. d'Anguien avoit grivelé sur les gens de guerre trente mille escus qu'il envoya en or à Paris. Monsieur le Prince en fut averty. Il va avec un commissaire, luy-mesme, car Perrault n'y voulut jamais aller, faire ouvrir la malle où estoit cet or, et en paya ce que son filz devoit à M. de Longueville et à d'autres; et quand il revint, il luy donna des quittances au lieu de ses louis d'or, en luy disant: « Il « faut tousjours commencer par payer ses « debtes. »





100. — L'ARCHEVESQUE DE RHEIMS.

(*Eleonor d'Estampes de Valençay, né vers* 1589, *evesque de Chartres en* 1620, *archevesque de Reims en novembre* 1641; *mort* 8 *avril* 1651).

Eleonor d'Estampes avoit fort bien estudié et avoit la memoire heureuse : il a escrit quelque chose. Il avoit l'esprit agréable, estoit bien fait de sa personne; mais il n'y a jamais eu un homme si né à la bonne chere et à l'escroquerie; bon courtisan, c'est-à-dire lasche et flatteur. Il eut l'abbaye de Bourgueil, en Anjou, dez son enfance; après, il fut evesque de Chartres, et enfin archevesque de Reims, quand on fit le procez à M. de Guise (*a*).

Il faut commencer par Bourgueil (*b*). On m'a asseuré en ce pays-là qu'il avoit, par une jalousie d'amourette, fait tuer à coups de marteau, dans une cave, un des moines, avant que la reforme y eust esté introduitte. Pour des escroqueries, il y en a fait comme ailleurs, et à tel poinct que les habitans n'osoient faire paroistre leur bien [1].

1. L'abbaye de Bourgueil doit au Roy, toutes les fois qu'il va en personne à la guerre, un roussin de service,

a. Retiré à Bruxelles. — *b*. A trois lieues de Chinon.

Pour le lieu, il l'a embelly en toutes choses ; car il a presque partout fait de la depense à ses benefices. Bourgueil, sans doute, est une fort agréable demeure, et ce qu'il y a fait est fort beau : en revanche, il a quasy coupé et vendu toute la forest. Son intendant Fontelaye (intendant, c'est pour parler honorablement, c'estoit un ecclesiastique qui avoit soing de ses

evalué quatre-vingts livres. Quand le feu Roy fut au siége de la Rochelle, M. de Chartres fit sonner cela bien haut aux habitans, et fit si bien valoir le *committimus* (*a*), qu'il en tira plus de quatre mille livres.

Pour payer les avenues de Bourgueil, il obtint de la Cour une ordonnance de douze mille livres. Il fut averty que Madame Boutillier, qui en ce temps-là faisoit bastir Chavigny près de Chinon, le devoit venir voir : il fait porter quelques chartées de pavé par où elle avoit à passer. En causant avec elle, il luy dit qu'il se trouvoit trop chargé de Rheims et de Bourgueil ; qu'il avoit peur de n'y pas faire son salut ; qu'il falloit qu'il se deschargeast de Bourgueil sur quelqu'un ; et insensiblement il vint à parler de M. de Tours, frere de M. Boutillier, lors surintendant. En suitte ils en parlerent si bien que la dame, croyant l'affaire faitte, prit l'ordonnance de douze mille livres et la luy fit payer. Mais quand ce fut au fait et au prendre, il aposta une plainte des habitans de Bourgueil, qui le supplioient de ne pas les abandonner, et, sur cela, il s'excusa, et dit que le cœur luy saignoit. Ces habitans de Bourgueil en recevoient grande protection ; mais, d'un autre costé, il les pinsoit quand il pouvoit.

a. Privilége d'évoquer les causes devant le Conseil ou les gens de l'hostel du Roy.

affaires à Bourgueil, mais qui estoit fort aimé dans le pays; il recevoit à ses dépens les compagnies quand son maistre n'y estoit pas); Fontelaye donc, qui sentoit aussy un peu l'escroc, car tel le maistre tel le valet, luy proposa de couper une route dans la forest, pour voir passer du chasteau les basteaux sur la Loire; il vouloit l'attrapper, car la levée, qui est bordée d'arbres, empesche qu'on ne voye mesme les voiles. « Il se trouvera des gens, » adjousta-t-il, « qui prendront le bois pour la façon. » M. de Chartres le luy permit, et l'autre, qui avoit remarqué que c'estoit l'endroit où il y avoit les plus beaux arbres, les vendit fort bien, et ne fit point applanir la route.

L'infirmier de Bourgueil, un des anciens religieux qui n'avoient point voulu prendre la reforme, voulut aussy l'attrapper. Il luy propose de couper le bois du labyrinthe du parc qui estoit sur le retour, et cela aux mesmes conditions, afin d'y en pouvoir replanter un autre comme on a fait. Mais on n'attrappe pas deux fois un renard. Quand le moine eut fait tous les frais et qu'il n'y avoit plus qu'à faire charroyer le bois, le bon prelat luy dit : « Ah ! « mon Dieu ! mon pauvre monsieur l'infir- « mier, je veux passer l'hyver icy, et je n'ay « pas de bois coupé ! Je prendray du vostre, « vous n'aurez qu'à marquer ce que j'en auray

« pris. » Il le luy brusla tout, et l'autre n'en eut jamais rien.

Quand on luy apportoit quelque chose, on avoit aussytost audience ; autrement on attendoit six heures. Une fois il vouloit que Bourneau, premier president des Eslus, à Saumur, qui avoit esté son domestique, s'obligeast pour luy, et qu'il luy en feroit son billet. « Je l'ai« merois autant de son suisse, » dit l'autre en se retirant. Il l'entendit, et sortant de son cabinet : « Il vaut pourtant mieux de moy (*a*), « Bourneau ! » dit-il. — « Ah ! Monsieur, » dit cet homme, « pensez-vous que je ne sceüsse « pas bien que vous pouviez m'entendre ? Si « fait, vrayment : et je ne l'ay dit que pour « vous faire rire ; mais, en conscience, je n'ay « point d'argent. »

M. de Rheims (il vaut mieux l'appeller tousjours ainsy) despensoit furieusement ; car, outre qu'il a tousjours tenu une table fort delicate et fort bien servie, il a tousjours eu grand train. Il estoit soigneux de faire apprendre tous les exercices à ses pages, et d'en avoir tousjours de beaux. Quelques-uns en mesdirent ; cela fut cause qu'il en prit de moins beaux en suitte. Je ne sçay comment il en usoit en sa jeunesse ; mais plus de vingt ans devant que de mourir,

a. C'est-à-dire : *venant de moy*.

il avoit un pain de sucre, et demoiselle Giot[1] a plusieurs fois travaillé à ses affaires.

Il avoit l'esprit vif[2]; l'archevesque de Bordeaux disnant avec luy, luy disoit : « A voir « vostre bonne chere et vostre prestance » (il estoit gros et gras), « je vous nommerois volon- « tiers mon *papelard*. — Et moy, » dit-il, « je « vous appellerois mon *papegay*. »

A Chartres, un marchand luy ayant apporté des parties (*b*) assez grosses, il luy demanda en causant s'il avoit quelque filz qui fust grandet. « Monseigneur, » dit le marchand, « j'en ay « un de treize ans. — Allez, je vous promets « un canonicat pour luy. Nous verrons vos « parties une autre fois. » Le marchand luy fit mille remerciemens et se retira.

Attraper un marchand, ce n'est pas une grande merveille. Voicy bien un autre exploit.

Lopez ayant achepté une grande maison dans la rue *des Petits-Champs* (*c*), il pria M. le cardinal de Richelieu de luy faire avoir composition des lots et ventes des chanoines de

1. Une guerisseuse de hergnès.

2. Le cardinal de Richelieu, alors evesque de Luçon, luy fit une visite et luy dit en sortant : « Ma foy! vous « ne me conduirez pas. — Pardieu! » respondit-il, « je « vous conduiray. Ne disputez pas davantage, je suis en « plus forts termes (*a*) que vous. »

a. *Pardieu*, plus fort que *Ma foy*. — *b*. Des mémoires. — *c*. Voy. ci-dessus, *Historiette*.

Saint-Honoré. M. de Chartres y estoit, qui luy dit : « Je les connois tous, je feray votre affaire : « donnez-moi ce que vous voulez qu'il vous « en couste. » Lopez luy rend graces, et luy porte six mille livres. Il fut long-temps sans rendre response, et disoit à Lopez qu'on ne gouvernoit pas comme cela tout un chapitre. Enfin, Lopez menace de le dire au Cardinal : « Oh ! bien, » luy respondit-il, « je ne me « mesleray jamais de vos affaires ; envoyez « querir votre argent. » Il y avoit une promesse de cinq mille huit cens livres, et deux cens livres de deniers[1].

Mais on ne peut pas affronter toujours les

1. Il n'a jamais rien pu tirer de la promesse. — Durant qu'il estoit evesque de Chartres, il devint amoureux d'une abbesse du diocese qui aimoit mieux un certain jeune capucin que luy. Il fut averty que son rival en recevoit des lettres, et qu'il les portoit tousjours sur luy. Un jour donc que le drosle de moine l'estoit allé voir, il fit semblant d'avoir quelque chose de secret à luy dire, et l'obligea de faire retirer son bini (*a*). Il luy dit donc ce qu'il avoit appris. Le pere le nie : il le menace de le livrer à quatre valets de chambre ou palefreniers qu'il luy fit voir. Le moine eut peur et donna les lettres; mais il ne les eut pas plus tost laschées, que le repentir le saisit. Il reproche à ce beau prelat qu'il a abusé de son authorité, que ce qu'il en faisoit n'estoit que par jalousie, etc. Il en dit tant que ce saint pere en Dieu l'abandonna à ses valets, qui luy donnerent les estrivieres en forme de discipline.

a. Son second, moine pour accompagner.

autres ; on est quelquefois affronté à son tour. M. de Chartres avoit gaigné une tapisserie de prix au mareschal d'Estrées (*a*) ; et, estant obligé de partir, il donna ordre à son homme d'affaires de la demander. Cet homme y fut : le Mareschal dit : « Ouy, ouy-dea ; mais ma « femme couche dans cette chambre-là ; bien-« tost elle changera de meuble ; alors je livre-« ray la tapisserie, car je ne veux pas qu'elle « le sçache. » Une autre fois il luy dit : « Mon-« sieur un tel est logé céans. Cette tapisserie, « par malheur, n'a pu estre destendue ; car il « a fallu en haste luy laisser cet appartement. « Je vous prie, donnez-vous un peu de pa-« tience. » Toutes les fois que cet homme y alloit, le Mareschal trouvoit de nouvelles es-chappatoires. Enfin, las d'y aller, cet homme d'affaires escrivit à son maistre : « Je croy que « nous n'aurons point la tapisserie ; mais nous « y gaignerons avec le temps ; car j'ay appris un « millier d'eschappatoires que je ne sçavois pas « encore, et dont vous ne vous seriez jamais « avisé. »

Le cardinal de Richelieu luy fit une fois un plaisant tour : Il signor Julio Mazarini, qui n'estoit rien alors, luy avoit fait present de deux pieces de tabis (*b*) de Genes violet, le plus

a. *Historiette*, I. — *b*. Taffetas ondulé au cylindre.

beau du monde. Il en donne une en secret à M. de Chartres, et luy dit : « Ne manquez pas « de me venir voir un jour habillé de ce tabis, « je seray aussy habillé de mesme. » M. de Chartres le remercie de ce double honneur, et emporte la piece de tabis sous son manteau. Le soir, le Cardinal demande ses deux pieces d'estoffe : on n'avoit garde d'en trouver plus d'une. Il fait un bruit estrange, accuse ses valets de chambre de friponnerie, et dit qu'il vouloit absolument qu'on la trouvast. Deux jours après, voylà M. de Chartres qui vient avec son beau tabis : tous les valets de chambre reconnoissent l'estoffe : et puis la bonne reputation du prelat ne servoit pas beaucoup à destruire cette verité. Ils grondent, l'accusent tous d'avoir joué à les perdre, et luy font un bruit de diable. Le Cardinal se crevoit de rire de le voir en cette peine, et quand il s'en fut bien diverty, il descouvrit tout le mistere. Cela monstre assez quel cas en faisoit le Cardinal.

J'ay desjà dit qu'il estoit le mareschal-de-camp comique (*a*). Il plaçoit à la Comedie. Il fit pis une fois [1], car il parut le baston à la main, en habit court, comme auroit fait un

1. A la representation de *Mirame*.

a. *Historiette* de Boisrobert.

maistre-d'hostel, a la teste de ceux qui portoient la collation à la Reyne. L'abbé de Villeroy dit à quelqu'un que c'estoit ce qu'il avoit veù de plus beau à la Comedie. Le prelat le sceût, et se repentit de l'avoir fait. Mais il falloit un homme comme cela au Cardinal pour trahir le Clergé, aux assemblées duquel il a presidé plus d'une fois. A une ouverture d'une de ces assemblées, il dit : *Desideravi magno desiderio manducare vobiscum hoc pascha.* Or il mangeoit bien en toute façon. On disoit qu'il mangeoit quatre fois son disner avant que de le manger : dez le soir en l'ordonnant, la nuict y resvant, le matin y changeant quelque chose, et puis allant faire un tour à la cuisine avant qu'on servist. Après sa mort on trouva dans ses papiers une tactique de plats. Une fois, qu'on luy avoit fait bien des presens de volaille et de gibier, il fit arranger tout cela en rond, comme on feroit pour le peindre, et puis se mit au milieu. Je voudrois qu'on eust fait son portraict en cet estat. Un jour qu'il avoit disné chez le Coadjuteur de Paris, il fit venir tous ses officiers, et leur dit : « J'ay disné « aujourd'huy chez M. le Coadjuteur de « Paris ; il y avoit cecy et cela, tel et tel defaut. « Je vous le dis afin que vous preniez garde de « n'y pas tomber ; car s'il vous arrivoit de me « traitter comme cela, autant vous vaudroit

« estre morts. » A disner, sur la fin, il faisoit venir maistre Nicolas, son celebre cuisinier, et luy disoit : « Maistre Nicolas, que souperons-« nous ? » Et à souper : « Maistre Nicolas, que « disnerons-nous ? »

Un jour qu'il traittoit des evesques, la veuve de son rotisseur, mort depuis peu, vint avec quatre ou cinq petits enfans pour luy demander de l'argent. Il les aperceût, il va viste au-devant, et fit tant qu'elle promit d'attendre jusqu'au lendemain. Les conviez, qui le connoissoient, avoit veû toute l'affaire ; car cette femme, avec sa mesgnie, estoit entrée dans le lieu où l'on estoit à table. « Voyez, » leur dit-il quand il fut de retour, « si cette femme ne « prend pas bien son temps, elle vient pour « faire confirmer ses enfans[1] ! »

M. Arnaut disoit à M. de Grasse que M. de Rheims avoit sacré : « Vous avez esté sacré de « la patte du loup (*a*). »

Ne trouvant point de caution pour donner à M. de La Bistrade (*b*), conseiller au Grand-conseil, duquel il louoit une maison : « Mon-« sieur, » dit-il, « ma bibliotheque suffira. »

1. Il ne partoit jamais que la nuict, de peur de ses créanciers.

a. *Une chose est sacrée comme la patte du loup*. Proverbe. — *b*. Jacques de La B., conseiller au G. C., en 1640, mort 30 décembre 1650.

Elle estoit belle. Quand le bail fut près d'expirer, il emprunte tous les chariots de ses amys, et une belle nuict il fait enlever meubles et livres. Le Conseiller crie ; on luy dit : « Ne vous « faschez pas ; voylà la clef de la bibliotheque : « vous n'avez demandé que cela. » Il y va, et n'y trouve plus rien.

Il avoit pour marchand de poisson, en Anjou, un nommé l'Anguille. Cet homme, un jour que Madame de Pisieux estoit à Bourgueil, alla pour demander de l'argent à l'Archevesque : « Ma sœur, » dit-il à la dame, « voylà le plus « honneste homme qu'on puisse trouver. Je « vous prie, baisez-le pour l'amour de moy. » Elle le caressa tant qu'il n'osa demander un sou.

Comme on luy disoit : « A faire comme cela, « vous ne trouverez plus d'argent. — J'en « trouveray bien, » disoit-il, « mais je ne trou- « veray pas de caution ; c'est une maudite « invention que ces cautions. »

Le propre syndic de ses créanciers ne se pouvoit deffendre de luy : c'estoit Baillon, bourgeois de Paris ; car, pour les satisfaire, il avoit fallu, selon l'ordonnance, leur abandonner la moitié du reveuu. Or, ce pauvre homme, par mauvais ordre, n'avoit pas rendu compte, et ne sçavoit comment s'y prendre. Quand M. de Rheims vouloit avoir de l'argent

de luy, il le faisoit assigner pour rendre compte, et l'autre, pour n'en pas venir là, luy donnoit quelque somme, tirant parole que ce seroit la derniere. Mais au bout de six mois l'Archevesque recommençoit[1]. Quand Fontelaye mourut, il fit tout saisir, disant qu'il ne luy avoit pas rendu compte ; et enfin tout luy demeura. Son maistre-d'hostel mort, il se saisit de six mille livres qu'avoit cet homme. Les parens les luy voulurent redemander ; il leur fit accroire qu'ils avoient voulu assassiner son valet de chambre, et les fit mettre en prison.

Voicy comment il trouva moyen d'avoir le trezor du chambrier de l'abbaye de Bourgueil ; M. de Rheims, averty que ce religieux, qui avoit d'autres benefices, avoit espargné de son revenu jusqu'à seize mille livres qu'il avoit cachez dans les fondemens de sa maison, il luy demande de l'argent à emprunter. « Je n'en « ay point, Monseigneur, » dit le moine ; et en presence de tesmoins dignes de foy en fait des sermens horribles. L'Archevesque en fait prendre acte, et après, luy donne une commission delà la Loire, et ordre aux batteliers de ne le

1. Il disoit un jour : « Je veux acquitter mes debtes ; « je dois six à sept cens mille francs, il me faut quarante « mille livres pour ma despense ; autant pour mes créan- « ciers. » Voyez combien il eust fallu qu'il eust vescu pour cela, ne payant que quarante mille livres par an.

pas repasser qu'on ne le leur mandast. Cependant il fait jetter à bas la maisonnette de ce pauvre moine, et prend tout l'argent. Le religieux s'en plaint, et qu'il y avoit seize mille livres chez luy. Il le fait passer pour un meschant homme, et luy confronte les tesmoins.

Il eut avis que le sacristain de Bourgueil avoit douze mille livres enfouys sous sa cellule. Il luy parle de desloger ; l'autre dit qu'il estoit assez bien logé. Il fait tomber le discours sur l'espargne de cet homme, et luy dit : « Je « pense que vous avez bien amassé au moins « trois mille livres. — Moy ! » dit l'autre, « je « n'ay pas trois mille deniers. » A quelques jours de là il donne une commission de trois doubles (*a*) à ce moine. Pendant cela, il jette la chaumiere à bas, et trouve l'argent. Il en arriva comme de l'autre, hors que cestui-cy eut cinq cens livres pour tout potage.

Après avoir fait tant de friponneries à Bourgueil, il eut l'insolence, y estant une fois malade au poinct qu'il fallut se confesser, de ne dire que des bagatelles au prieur des Reformez[1], qu'il envoya querir. Mais l'autre, qui sçavoit sa vie, eut le plaisir de la luy conter du long, en luy disant : « Vous, qui avez fait cecy,

1. Le pere de La Vallée.

a. De deux liards.

« et encore cecy, vous avez l'audace de m'en-
« tretenir de ballivernes ! » Depuis cela, l'Archevesque fit cas de ce religieux[1].

Le cardinal de Richelieu luy faisoit toucher certaine somme du clergé pour l'empescher de voler; et comme Son Eminence luy reprochoit un jour : « Mais on vous donne tant pour cela, » il luy fit le conte du maistre-d'hostel du mareschal de Biron, à qui son maistre vouloit donner tant et qu'il ne volast point. « Mon-
« sieur » luy respondit cet homme, « je ne
« puis; à ce prix-là, j'y perdrois. »

Il estoit d'humeur à faire des malices, et il trouvoit bon qu'on luy en fist aussy; mais il avoit tousjours un air serieux. Un jour il alla chez le Vicomte de Lery, qu'il appelloit *le petit homme;* c'est auprès de Rheims. Ce gentilhomme vint au-devant de luy, et luy dit : « Hé !
« Monseigneur, que vous venez mal à propos !
« *la petite femme* est en mal d'enfant. » Il appelle ainsy sa femme, qui accouche au moins tous les ans une fois. « Eh bien ! » dit l'Archevesque, « il faut lire la vie de sainte Margue-
« rite. » En effect, il se met à marmotter à l'entrée de la chambre. Quand il eut tout dit, cette femme sort en se crevant de rire.

Il a fait des tours de son mestier en Cham-

1. Quoyqu'il se repentist d'y avoir mis la reforme.

pagne, aussy bien qu'en Beausse et qu'en Anjou. Il vouloit retirer des prez de M. de Joyeuse : pour cela il luy donna le moulin d'un village ; mais aussytost il en fit faire un autre d'une certaine tour qui y estoit, en un endroit plus commode aux habitans. Joyeuse se plaint : « Bien, » dit-il, « nous en ferons faire un colombier. » Il en fit pourtant un moulin, et on se mocqua bien de Joyeuse de s'estre laissé ainsy attrapper, luy qui croyoit estre le plus fin homme du monde.

M. de Laon (*a*) ne luy parla guères plus doucement que le prieur de Bourgueil. Il vouloit estre deputé depuis la mort du cardinal de Richelieu. M. de Laon l'en empescha et, non content de cela, il luy dit : « J'en rends grâ-
« ces à Dieu, vous auriez pillé la province. Hé !
« Monsieur, après avoir donné la farine de
« votre vie au monde et au diable, donnez-en
« au moins le son à Dieu[1]. »

1. N'ayant pas un sou, il envoya querir un chanoine mal famé, nommé Bertemet, et le pressa tant que l'autre luy presta douze mille livres, à condition qu'il le feroit grand-vicaire. Quelque temps après, comme Bertemet le sommoit de sa promesse, il suppose une lettre non signée, contenant plusieurs friponneries du chanoine. Il se la fait rendre, estant à table, en presence de cet homme qui y estoit aussy. Il la lit, et d'une mine renfroignée, il la met sous son cû. Après disné, il la donne

a. Philibert de Brichanteau, fils d'Antoine, marquis de Beauvais-Nangis.

M. de Rheims aimoit furieusement à estre loué, de quelque façon que ce fust. N'avoit-il pas raison, et n'estoit-ce pas un homme bien louable? Il avoit bien du plaisir à appeller *mon fils* M. d'Aumalle son coadjuteur[1].

Le president du presidial de Rheims, en disnant chez l'Archevesque, se coupa comme il vouloit couper du veau. « Vous avez coupé « dans le vif, Monsieur le president, » dit M. de Rheims[2].

à lire à Bertemet, luy disant qu'il ne croyoit rien de tout cela, mais qu'il s'en falloit justifier; et comme cet homme sortit de la salle, les pages et les laquais, qui avoient le mot, luy firent un pied de nez, et en bas il courut fortune d'estre berné.

— L'année qu'il mourut, à la derniere assemblée du Clergé dont il a esté, plusieurs prelats firent partie d'aller souper à Saint-Cloud, chez la du Ryer (*a*), à tant par teste. Chacun luy donna son argent, et il se chargea du festin. Il dit à la du Ryer : « Je vous donneray « l'argent à Paris, je n'en ay point sur moy. » Il avoit trente-cinq pistolles que les autres luy avoient données. La pauvre du Ryer n'en eut jamais rien.

1. Depuis M. de Nemours (*b*), qui est mort mary de Mademoiselle de Longueville.

2. Il vouloit attrapper le Doyen, qui avoit tousjours de l'argent comptant, mais il luy disoit tousjours : « Hélas! Monseigneur, je ne suis qu'un pauvre prestre. »

— A un hobreau qui se picquoit d'estre bon homme de cheval, il luy dit qu'il luy vouloit faire monter un de ses grands chevaux et luy fit amener un cheval de carrosse à qui on avoit mis une bride et une selle. Le pauvre hobreau sur ce dourdier, se pensa rompre le cou.

a. *Historielle*. — *b*. Henry de Savoie, marié en 1657.

Il disoit du petit Camus[1], intendant de Champagne, qui se mettoit des tranches de veau sur le visage pour avoir le teint beau, que cela n'estoit pas permis, et que c'estoit soye sur soye[2].

Un peu avant que de mourir, il escroqua à la Marquise de Maulny, sa niepce (*b*), une tapisserie assez belle. Elle croyoit qu'il luy donneroit quelque chose de meilleur. « Le vieux « bougre, » disoit-elle, « il n'a pu me laisser « ma pauvre tapisserie! »

A la maladie dont il mourut à Paris[3], Madame de Pisieux (*c*) fit tout vendre jusqu'à ses chevaux, en qualité de créanciere, et aussy de peur que d'autres ne le fissent. Trois jours avant sa mort, comme il vit qu'on luy apportoit un bouillon dans une escuelle de fayence, il demanda un plat. On luy apporta un plat de fayence. « Quoy! » dit-il, « tousjours fayence! » Il se douta bien que sa sœur avoit pris sa vaisselle d'argent. « Apportez-moy, » dit-il, « un « bassin. » On luy en apporte un de fayence. Il y met dedans toute sa tripaille de trique-

1. Camus-*patte-blanche* (*a*); — celuy de Lyon.
2. Dans quelque ordonnance de nos roys il est défendu de porter soye sur soye.
3. En 1651, vers Pasques.

a. Jean Le Camus, sixième fils de Camus *le riche*. — *b*. *Historiette*, t. I. — *c*. *Historiette*, t. I.

billes. « Tenez, ma sœur, » dit-il à Madame de Pisieux, « il ne me reste plus que cela ; faites-« en vostre profit si vous pouvez. »

On disoit qu'il estoit mort en tenant un chapelet de marrons pour tout chapelet, et que comme son confesseur luy representoit qu'il faudroit rendre compte à Dieu, il escouta longtemps, et puis il luy dit tout bas à l'oreille : « Le diable emporte celuy de nous deux qui « croit rien de tout ce que vous venez de dire ! »

Comme on devoit encore les frais du service que l'assemblée du Clergé luy fit faire, M. de Grasse disoit : « Pourquoy s'estonner de cela ? « Tout ce qui se fait pour M. de Rheims n'a « pas accoustumé d'estre payé. »



101. — LE CARDINAL DE VALENÇAY.

(*Achilles d'Estampes de Valençay*, *né en* 1593, *cardinal en* 1643; *mort* 7 *juillet* 1646.)

C'estoit le frere de l'archevesque de Rheims. Il fut chevalier de Malte; il servit en France, et parvint à estre l'un des douze capitaines de chevaux-legers entretenus. C'estoit un original, comme vous verrez par la suitte; d'ailleurs, il estoit

aussy fier que brave[1]. En ce temps-là, il alla voir un matin M. le Comte d'Alais (*b*), qui depuis a esté M. d'Angoulesme. Ce comte, faisant le prince, ne luy fit donner qu'un siége pliant, et luy, en s'habillant, estoit assis dans un fauteuil. « Je romprois ce siége, » dit le Chevalier, » je suis trop gros[2]; et prend une chaise à bras. On luy presenta en suitte la chemise pour la donner au Comte. » J'en ay pris « une blanche ce matin, » dit-il en la rejettant, « je n'en ay que faire. »

Il alla un jour appeller Bouteville en duel, pour le Marquis de Portes, oncle de M. de Montmorency, il y avoit jalousie entre eux à qui seroit le mieux auprès de ce duc. Cavoye, depuis capitaine des gardes du cardinal de Richelieu, servoit Bouteville; Cavoye blessa le Chevalier de deux petits coups, car il estoit fort adroit, et luy disoit : « Monsieur le Che- « valier, en avez-vous assez? » Le Chevalier luy respondit : « Un peu de patience, ne voltigez « point tant; » et luy donna un si grand coup

1. A l'âge de treize ans, croyant que le mareschal de La Chastre l'eust mal conseillé au jeu contre le feu Comte de Saint-Aignan (*a*), il prit un baston pour le battre. On le voulut fouetter, il se sauva et s'enfuit à Malte.

2. C'estoit un grand et bel homme; et hors qu'il avoit le ventre un peu gros, il avoit fort bonne mine.

a. Honorat de Beauvillers, comte de Saint-Aignan. — *b*. Louis d'Angoulesme, comte d'Alais.

qu'il en pensa mourir. M. de Montmorency arrive là-dessus, qui dit au Chevalier qu'il luy apprendroit bien à faire des appels à ceux de sa maison. « Hé! de quelle maison estes-vous, « fichue race de Ganelon? » reprit-il; « par-« dieu! je me soucie bien et de vous et de votre « maison! » Feu M. d'Angoulesme le pere y survint, qui appaisa tout, et depuis le Chevalier fut fort bien avec M. de Montmorency mesme.

Nous l'appellerons desormais le bailly de Valençay, car il fut bailly d'assez bonne heure. Le Marquis d'Estiaux (*a*) estoit son cadet; c'est ce brave qui fut tué depuis à Maestricht, après avoir repoussé le Pappenheim (*b*). Ce marquis d'Estiaux avoit tué un huguenot appellé le Marquis de Courtaumer, en duel; ils servoient tous deux les Hollandois. Le page de Courtaumer, ayant quitté la livrée, fit appeller d'Estiaux, qui se battit contre luy. Un cadet de Courtaumer en vouloit faire autant, quand le Bailly, pour faire cesser tout cela, s'avisa d'envoyer appeller un vieux seigneur, deputé de ceux de la Religion. L'autre, bien surpris, s'en plaint; les mareschaux de France demandent au Bailly quelle mouche l'avoit piqué : « Je voyois, » respondit-il, « que tant de hu-« guenots appelloient mon frere en duel, que

a. Louis d'Estampes-Valençay, marquis d'Estiaux, né en 1632. — *b*. Tué à la bataille de Lutzen.

« j'ay cru que c'estoit une querelle de reli-
« gion. » Sur cela, le Roy deffendit à ceux de Courtaumer de faire aucun appel au Marquis, et à luy d'en recevoir aucun. On ordonna seulement, pour les satisfaire, à cause qu'il y avoit un homme de tué de leur costé, que, quand ceux de Valençay les rencontreroient, qu'ils leur cedassent, par exemple, la meilleure chambre en une hostellerie, qu'ils leur donnassent la main, et autres choses semblables.

A la Rochelle, il rendit de grands services. Il fit dire au Cardinal qu'il se faisoit fort d'empescher l'armée angloise de passer. On croit que quelque homme, plus entendu au fait de la marine que luy, luy avoit donné cet avis. Le Cardinal le fait venir; il luy dit hardiment : « Je ne vous diray point mon secret, après que « vous m'avez pris pour duppe au secours de « l'isle de Rhé; ce fut moy qui vous donnay « l'invention des chaloupes, et vous en don- « nastes le commandement à Schomberg et à « Marillac. Mais promettez-moy que vous vous « servirez de moy, et je vous le diray. » On fit ce qu'il demandoit. Aussytost il congedia tous les grands vaisseaux; par ce moyen, il s'ostoit de dessus les bras les Manty, les Rasilly (*a*) et tous les autres, qui ne luy eussent

a. Deux commandeurs de Malte.

pas obéy volontiers. Il ne prit que vingt petits vaisseaux, des galiotes, des bruslots, des barques et des chaloupes armées. Sa raison, la voicy : aux deux costez du fort de Coureilles et du fort Louis, qui estoient à la teste du canal, opposez l'un à l'autre, il y a des basses. « J'iray « affronter, » disoit-il, « l'armée angloise ; elle « foudroyera mes petits vaisseaux, mais elle « ne tuera pas tout ; on coupera nos cables ; « nous nous laisserons aller ; le flot nous por- « tera sur les basses, où le canon des forts rui- « nera toutes leurs ramberges (*a*) ; j'ay des ga- « liotes et autres petits vaisseaux de rames « pour destourner leurs bruslots. »

Son nepveu, alors le chevalier de Valençay[1], revenant d'esclavage, arriva au camp comme le Bailly faisoit cette proposition. M. de Montmorency en rioit, et luy disoit : « Votre oncle « resve. — Il ne resve point, » dit le Chevalier ; « et asseurement voicy ses raisons. » Il les devina.

Voilà donc le Bailly sur *la Renommée*, le plus grand vaisseau des vingt, quoyqu'il ne fust que de trois cens tonneaux. Il y faisoit grand chere ; tous les braves s'y rendoient dez

1. C'est aujourd'huy le bailly de Valençay, ou le grand-prieur de Champagne.

a. Grand bâtiment à rames, avec un seul mât.

la moindre alarme : il y mangea vingt mille escus en deux mois. Les Anglois comprirent bien son dessein, et n'attaquerent jamais. Le Roy voulut aller sur son vaisseau ; on l'en avertit, et que Sa Majesté y vouloit faire collation ; le Bailly, qui n'estoit pas sot, dit : « Si je fais « une belle collation, on se mocquera de moy « de despenser ainsy mon argent ; si vilaine, ce « sera encore pis. » Le Roy y va, et puis demande la collation. « Apportez, » dit le Bailly. On apporte un bassin de biscuits moisis, et un de merluche, avec un meschant potage aux pois. Le Roy se mit à rire : « Sire, » luy dit-il, « quand on nous payera mieux, nous vous « ferons meilleure chere. »

La ville prise, on le fit mareschal-de-camp ; en ce temps-là, c'estoit quasy autant que mareschal de France à cette heure. On luy dit qu'il pouvoit presenter au Roy cinquante chevaliers de Malte qui avoient servy en cette rencontre, et qu'il portast la parole pour eux. Or il faut sçavoir que le Roy, qui estoit mesdisant luy-mesme, avoit baptisé le Bailly *le mesdisant eternel*. Il s'avance et dit : « Sire, Vostre Ma-« jesté m'ayant donné le tiltre de *mesdisant* « *eternel*, je n'ay garde de rien faire qui me le « fasse perdre. Si je parlois de ces messieurs, « il faudroit que j'en disse du bien, c'est pour-« quoi Vostre Majesté me permettra de n'en

« rien dire. » Le Roy sourit et dit : « Nous « croyions l'embarrasser, mais il s'en est bien « tiré. »

Le voylà en estat de faire quelque grande fortune. Mais outre qu'à Lyon, durant la maladie du Roy, il donna les plus violens conseils contre le cardinal de Richelieu, il le piqua encore vilainement; car un jour que l'Eminence le railloit en presence du Roy sur sa niepce, la Comtesse d'Alais, fille de la mareschale de La Chastre, sa sœur, il luy respondit : « Par- « dieu ! il ne faut pas croire tout ce qu'on dit, « ou bien il faudroit croire que vous couchez « avec votre niepce. » Le Roy fut ravy de cela, et le Cardinal en pensa enrager. En suitte, la feue Reyne-mere s'estant brouillée avec le Cardinal, il prit son party et fut capitaine de ses gardes. Mais, quand il vit que Fabroni et sa femme, avec le pere Chanteloupe, avoient empaumé la Reyne, il se retira, et fut fort mal payé de ses pensions et de ses appointemens. Je croy qu'il se retira à Malte; au moins y estoit-il quand le pape Urbain le fit venir pour s'en servir contre le Duc de Parme (*a*).

Voicy comment cela arriva. Son nepveu, le commandeur de Valençay, estoit ambassadeur de Malte auprès du Pape, les bonnes graces

a. Odoardo Farneze, mort en 1646.

duquel il sceût si bien gaigner que le Saint-Pere luy disoit des choses qu'il ne disoit pas à ses propres nepveux. Le Pape, voyant la guerre de Parme preste à esclatter, luy dit un jour : « Donnez-moi un capitaine. — Saint-Pere, » respondit-il, « je ne puis vous donner que « mon oncle, le bailly de Valençay, qui est à « Malte. — Quoy, celuy, » reprit le Pape, « qui commandoit les vaisseaux à la Rochelle? « — Celuy-là mesme. — Faittes-le venir. » Le Commandeur le mande; il vient; mais il ne sçavoit pourquoy on le faisoit venir. Le Commandeur, sans rien luy dire, le loge, luy donne un bel appartement bien meublé, un carrosse, trois estafiers et de l'argent pour jouer : le Pape fournissoit à tout cela. Le Bailly, estonné de ces regales, disoit : « J'ay « un fou de nepveu qui n'est qu'un gueux « aussy bien que moy, et il ne me laisse man-« quer de rien. Hé, » luy disoit-il, « où prens-« tu tout cela? — Ne vous en tourmentez-pas, » respondoit le nepveu, « resjouissez-vous seule-« ment. » Au bout de six mois, on le renvoya à Malte, et à trois mois de là, la guerre estant desclarée, on le fit revenir. Il fut en tout deux ans à Rome chez son nepveu. Le Marquis Mathei prit cependant Castre[1].

1. Ce fut par trahison; le traistre a eu le cou coupé depuis.

Il faut dire un mot de la valeur des Romains. Un cavalier, s'estant approché trop près, avoit esté tué d'un coup de fauconneau. Ils disoient : *Che pazzo! s'è fatto amazar a la francese*. Après cela, le Duc de Parme ayant passé avec ses dragons et de l'infanterie à cheval jusques à Aquapendente, la frayeur fut si grande à Rome qu'on y faisoit des barricades. Alors le Pape declara qu'il alloit faire venir le bailly de Valençay pour s'en servir, et le fit *maestro di campo generale*, c'est-à-dire mareschal-de-camp, sous le cardinal Antoine qui avoit la qualité de genéral, sans congedier pourtant Mathei et quelques autres qui commandoient separément. Il n'y avoit encore que des milices; on levoit quelques troupes. Il fait tant qu'il donne le courage au cardinal Antoine d'aller jusqu'à Ronciglione, et de là à Orviete qui se vouloit rendre sans estre attaquée, quoyque le cardinal Spada fust dedans, et que la place, qui est sur un roc, soit presque imprenable. Là il donna quatre cens chevaux de troupes reglées au Commandeur, son nepveu, et l'envoya devant à Montefiascone. Tout le reste suit. Comme ils y sont tous arrivez, un gros de cavalerie des leurs, qui avoit pris le plus long, vint à paroistre; voylà l'allarme bien forte; le Cardinal estoit très-fasché de s'estre tant avancé. Le Commandeur prend dix cava-

liers, et va pour reconnoistre ce gros; le Cardinal et les Romains croyoient qu'il estoit fou. Il trouva que c'estoient de leurs gens; il revient : tout le monde le felicitoit comme d'un grand exploit. On s'avance vers Aquapendente; on surprend les ennemis au fourrage; on y fait quatre prisonniers; vous eussiez dit qu'on avoit tout desfait. Les Cardinaux allerent dire *il bon pro* (*a*) au Pape de ce que *s'era visto il nemico in faccia*, et le cardinal Antoine en estoit si ravy qu'il embrassoit le Bailly à tout bout de champ, et lui disoit : *m'avete fatto veder il nemico*. Insensiblement on fit des troupes, et le Bailly avoit un regiment de deux mille François plus beau que le regiment des Gardes. Il prit une bicoque auprès d'Aquapendente : le Duc de Parme desloge; voylà le Bailly sur le pinacle. Cependant voyez quelle estoit la legereté du personnage : ayant eu avis qu'on luy permettoit de retourner à la cour de France, il quitte l'armée, et part pour aller prendre congé du Pape. Son nepveu estoit à Perouse avec l'Artillerie, dont il estoit general. Le cardinal Antoine le va trouver et luy dit que cela feroit mourir le Pape. Le Commandeur va viste à Fouligni, où il met ordre qu'on ne donne des chevaux de poste à personne. Le

a. La bonne chance.

Bailly arrive; son nepveu essuye toutes ses fougues, et le fait resoudre à attendre encore quinze jours.

Au bout de quatorze, il fut fait cardinal, et servit si bien contre les Venitiens, qu'il entra dans leur pays, y fit le degast et les obligea à quitter le Boulenois[1].



102. — LE MARQUIS DE RAMBOUILLET.

(*Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet et de Pisani, ne vers* 1577; *mort à Paris*, 26 *février* 1652.)

Feu M. le Marquis de Rambouillet estoit de la maison d'Angennes[2], maison ancienne, mais où je ne voy pas qu'il y ayt eu de grandes dignitez; car, hors le cardinal de Rambouillet (*a*),

1. Le reste se verra dans les *Memoires de la Regence.*
2. J'ay ouy conter une chose de son grand pere, qui est assez plaisante. C'estoit un homme grave. Un jour il dit à sa femme : « Madame, prenez-moy par la barbe. » On portoit la barbe longuette en ce temps-là et les cheveux courts. Elle l'y prend. « Tirez, » lui dit-il. — « Je « vous ferois mal. — Non, non, tirez de toute vostre « force. » Elle fut contrainte de faire ce qu'il vouloit. « Vous ne m'avez point fait de mal, » luy dit-il. Après

a. Charles d'Angennes, cardinal de Rambouillet, né 31 octobre 1530, mort 21 mars 1587.

je ne trouve que le pere de feu M. de Rambouillet qui ayt eu quelque grand employ. Pour luy, il fut vice-roy de Pologne, en attendant que Henry III[e] y allast; et quand le Roy y arriva, il luy dit : « Sire, j'ay une somme « considerable à vous remettre entre les mains. » C'estoient cent mille escus et davantage. « Vous « vous mocquez, Monsieur de Rambouillet, » dit le Roy, « c'est vostre espargne. — Non, « non, Sire, il faut que vous la preniez, vous « en aurez bon besoing. »

A la bataille de Bassac (*a*), il avoit fait merveille avec ses gendarmes. Henry III[e], alors duc d'Anjou, escrivit à Charles IX[e] qu'on devoit le gain de la bataille à M. de Rambouillet, et on garde dans la maison une lettre du Roy par laquelle il en remercie M. de Rambouillet. Cependant Henry III[e] ne fit point faire de fortune à un homme qu'il estimoit tant. On dit qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, et que s'il n'eust point esté tué, il luy eust fait beaucoup de bien.

On voit dans les *Amours d'Alcandre* comme

il luy tire quelques-uns de ses cheveux; elle crie. « Vous « voyez, Madame, » luy dit il d'un ton serieux, « que « je suis plus fort que vous. Je vous en prie, ne nous « battons pas. » Du temps des paraboles, cette barbonnerie auroit esté admirable.

a. Ou de Jarnac, gagnée par Henry III, 13 mars 1569.

feu M. le Marquis de Rambouillet, alors vidame du Mans, fut blessé chez M. Zamet. Voicy comme la chose arriva. M. de Chevreuse (*a*), qu'en ce temps-là on appelloit le Prince de Jainville, estoit amoureux de Madame la Marquise de Vernueil. Lorsqu'Henry IV[e] obtint du Pape et de la reyne Marguerite le consentement necessaire pour la dissolution de son mariage, la Marquise, enragée de voir eschapper sa proye, s'en prit à M. de Bellegarde; et quoyqu'il eust esté un de ses adorateurs, elle le soupçonna d'avoir donné ce conseil au Roy. Pour s'en venger, elle sceût si bien se prevalloir de la passion que M. le Prince de Jainville avoit pour elle, qu'elle luy persuada d'entreprendre sur la vie de M. de Bellegarde. En effect, un soir que le Roy soupoit chez M. Zamet (*b*), M. de Bellegarde fut blessé par M. de Chevreuse à la porte de cette maison; mais ses gens poursuivirent l'aggresseur si vertement qu'ils l'eussent tué, sans le secours du vidame du Mans, qui se trouva là par hasard, et y fut si fort blessé par derrière, qu'il en pensa mourir. Le Roy, indigné de cette action, vouloit faire couper le cou à M. de Chevreuse, et ne vouloit point qu'on pansast le Vidame; mais Madame Zamet, qui parloit au

a. *Historiette*, t. I. — *b*. Rue de la Cerisaie, près de l'Arsenal.

Roy fort librement, et qui estoit des bonnes amies de Madame de Rambouillet, mere du blessé, luy dit qu'il ne falloit pas aller si viste; que le moins qu'on pouvoit faire, c'estoit de sçavoir comment la chose s'estoit passée; que cependant elle mettroit le blessé dans son propre lict, et en auroit tout le soing imaginable[1]. Elle le fit comme elle l'avoit dit. Le Vidame guerit, mais avec bien de la peine, car on ne pouvoit avoir le pus d'entre les costes; et il estoit mort, sans un valet-de-chambre chirurgien qu'il avoit, et qui eut assez d'amitié pour luy pour succer le pus. Le Roy, qui sceût que le Vidame ne s'estoit point trouvé à l'action de M. de Chevreuse, mais que, voyant plusieurs personnes contre un seul, il s'estoit mis du party du plus foible, ne fut plus en colere contre luy. Madame de Guise et Mademoiselle de Guise, depuis Princesse de Conty, firent la paix de M. de Chevreuse, quoyqu'elles fussent toutes deux fort mal satisfaittes de son procedé, car il avoit donné lieu de soupçonner que c'estoit peut-estre bien autant pour l'amour d'elles que de la Marquise qu'il avoit si mal traitté Bellegarde[2].

1. Elle luy dit : « Sire, chascun est maistre chez soy; « vous l'estes chez vous; moy, je seray la maistresse céans, « s'il vous plaist. »

2. Il y avoit eu aussy de l'amourette avec la mere.

M. de Rambouillet estoit bien avec le mareschal d'Ancre; et comme c'estoit un homme fort concerté, fort secret, et qui avoit peur de *mesprendre*, comme on dit au palais, on disoit de luy que, quand on luy demandoit quelle heure il estoit, il tiroit sa monstre et monstroit le cadran. Le cardinal de Richelieu l'envoya ambassadeur extraordinaire en Espagne pour la Valteline, il pensa faire enrager le Comte-duc, qui, parce que le Cardinal se faisoit donner de l'Eminence, vouloit avoir aussy quelque chose par-dessus les Ambassadeurs, et ne vouloit pas donner de l'Excellence à M. de Rambouillet. Alors l'Excellence n'estoit pas apparemment bien establie pour les Ambassadeurs, car M. du Fargis, y estant desjà ambassadeur ordinaire, en auroit eu. M. de Rambouillet disoit qu'estant ambassadeur extraordinaire, nourry aux despens du roy d'Espagne, il n'avoit point haste de conclure, et qu'il attendroit tout à son aise la bonne humeur du Comte-duc. Enfin, au bout de quinze jours, ils convinrent de se traitter de *Vos*. Il mettoit le Comte-duc en colere, et luy faisoit dire tout ce qu'il avoit sur le cœur; car pour luy il ne parloit pas plus haut quand il estoit en colere que quand il n'y estoit pas; ceux qui le connoissoient le remarquoient seulement à un tremblement de mains qui luy prenoit. Il

avoit desjà la veûe si mauvaise qu'il luy falloit un escuyer (a) pour le mener ; mais il feignoit tousjours quelque fluxion sur le genouil. Cette incommodité venoit en partie de sa blessure. Les Espagnols disoient, voyant qu'il n'estoit pas trop bien pourveû de pistolles : *Este señor ambaxador es tan corto de borsa como de vista.*

Le cardinal de Richelieu, quoyqu'il luy eust une grandissime obligation, comme je l'ay marqué, car ce fut M. de Rambouillet qui negocia avec Le Coigneux et Puy-Laurens à la Journée des duppes, ne voulut point se servir de luy ; car, quoyqu'il eust si mauvaise veûe, on disoit pourtant qu'il voyoit trop clair. Il fut chevalier de l'ordre et grand-maistre de la garde-robe. Il s'amusoit à servir, au lieu de laisser faire au premier valet de garde-robe, et se tenir au beau de sa charge.

Le feu Roy, qui n'avoit pas toute la consideration necessaire, lui donnoit quelquefois ses mains au lieu de ses piez, et on m'a dit qu'une fois il luy avoit tendu le cû au lieu de la teste, peut-estre cela servit-il à le faire retirer ; et puis il avoit besoing d'argent. Il la vendit (b) au feu Comte de Nançay-la-

a. Voy. l'*Historiette* de Silesie, cet écuyer. — b. Sa charge.

Chastre (*a*) qui, après, fut colonel des Suisses. Ce comte n'en usa pas trop bien, car il ne paya pas au terme prefix, à cause du rehaussement des monnoyes, et il fallut traiter avec luy et se contenter de la moitié du profit.

Ce n'est pas le plus grand malheur qui luy soit arrivé. Briais, le partisan, luy devoit une assez grande somme[1]; on ne pouvoit en avoir raison. Enfin, cet homme eut quelques remors de conscience; il vient trouver M. de Rambouillet, fait le compte avec luy, et luy promet de l'argent pour le lendemain. Au sortir de là, il va à Vanvres, et est assassiné par un garçon à qui il avoit fait quelque desplaisir. Toute la debte fut perdue.

M. de Rambouillet n'estoit point un homme capable d'aucun ordre. Jamais il n'a eu de bienfaits de la Cour, et il a tousjours dépensé beaucoup. Il vouloit faire ses escritures luy-mesme et abondoit furieusement en son sens. Des choses qui ne luy eussent cousté que deux mille escus, par son opiniastreté luy en ont cousté trente. Il disoit qu'il s'en rapporteroit à qui on voudroit; et quand c'estoit au fait et

1. Pour des rentes sur les Aydes, acquises par le pere de Madame de Rambouillet; il y avoit trente mille livres.

a. Edme, comte de Nançay, marquis de La Chastre, mort 8 septembre 1645.

au prendre, il trouvoit tousjours quelque eschappatoire[1]. Il avoit terriblement d'esprit, mais un peu frondeur, et qui estoit persuadé que l'Estat n'iroit jamais bien s'il ne gouvernoit[2].

Il estoit né pour la Cour, mais son incommodité luy a nuy. Il n'a jamais voulu avouer qu'il ne voyoit goutte; il croyoit que cela le rendroit mesprisable : cependant cette foiblesse le rendoit ridicule, car il affectoit de s'apercevoir des choses, et souvent il se trompoit. Une fois, entre autres, il avoit ouy dire qne feu M. de Montauzier (*a*) avoit un habit de la plus belle escarlate du monde : la premiere fois qu'il alla à l'hostel de Rambouillet, M. de Rambouillet, sans demander quel habit il avoit, luy va dire : « Ah! Monsieur, la belle escar« late! » et, par malheur, ce jour-là il estoit vestu de noir. D'un autre costé, c'estoit un soulagement pour sa famille; car, s'il eust avoué qu'il estoit aveugle, il n'eust peut-estre

1. Madame d'Aiguillon, du vivant du cardinal de Richelieu, voulut se mesler d'accommoder ses procez; il n'y a point de doute qu'il eust eu telle composition qu'il eust voulu, ayant toute la faveur de son costé : cela ne servit de rien; il n'y avoit que Dieu qui luy pust oster de la teste ce qu'il s'y estoit mis une fois.

2. C'estoit un des plus grands disputeurs qui ayt jamais esté : mais il avoit bien trouvé chaussure à son pié en son gendre Montauzier.

a. Mort en juin 1652.

point fait de visites, et il eust fallu luy tenir compagnie, au lieu qu'il alloit partout et est mort sans avoir long-temps esté malade[1].

Il estoit temps qu'il mourust : tout estoit en pitoyable estat. Depuis, les choses se sont restablies peu à peu, et M. de Montauzier, son gendre, est logé avec Madame de Rambouillet.



103. 104. — LA MARQUISE DE RAMBOUILLET ET MADAME D'HYERRE.

(*Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, née en* 1588; *mariée* 26 *janvier* 1600; *morte* 27 *décembre* 1665.)

MADAME de Rambouillet est fille, comme j'ay desjà dit, de feu M. le Marquis de Pisani (*b*), et d'une Savelli veuve d'un Ursin. Sa mere estoit une habile femme; elle eut soing de l'entretenir dans

1. On escrivit à M. et à Madame de Montauzier que le Marquis estoit en grand danger; ils respondirent que s'il mouroit, Madame de Rambouillet n'avoit qu'à disposer de tout, et qu'ils ne pretendoient rien tandis qu'elle vivroit, tellement qu'il n'y a point eu de scellé. Cette mort la toucha; elle me dit qu'elle avoit trouvé à dire Mademoiselle Paulet (*a*), qui luy estoit d'une grande consolation dans ses peines, et elle me le dit en pleurant, elle qui ne pleure quasy jamais.

a. Morte un peu auparavant. (*Historiette*.) — *b*. *Historiette*, t. I.

la langue italienne, afin qu'elle sceûst egalement cette langue et la françoise. On fit tousjours cas de cette dame-là à la Cour, et Henry IV[e] l'envoya, avec Madame de Guise, surintendante de la maison de la Reyne, recevoir la Reyne-mere à Marseille. Elle maria sa fille devant douze ans (*a*) avec M. le vidame du Mans[1]. Madame de Rambouillet dit qu'elle regarda d'abord son mary, qui avoit alors une fois autant d'âge qu'elle (*b*), comme un homme faict, et qu'elle se regarda comme un enfant, et que cela luy est toujours demeuré dans l'esprit, et l'a portée à le respecter davantage. Hors les procez, jamais il n'y a eu un homme plus complaisant pour sa femme. Elle m'a avoué qu'il a tousjours esté amoureux d'elle, et ne croyoit pas qu'on pust avoir plus d'esprit qu'elle en avoit. A la verité, il n'avoit pas grand peine à luy estre complaisant, car elle n'a jamais rien voulu que de raisonnable. Cependant elle jure que si on l'eust laissée jusqu'à vingt ans, et qu'on ne l'eust point obligée après à se marier, elle fust demeurée fille. Je la croirois bien capable de cette resolution, quand je considere que dez vingt ans elle ne voulut plus

1. Elle a eu dix mille escus de rente de sa maison.

a. Le 26 janvier 1600. — *b*. Il etoit agé de vingt-trois ans.

aller aux assemblées du Louvre[1]. Elle disoit qu'elle n'y trouvoit rien de plaisant, que de voir comme on se pressoit pour y entrer, et que quelquefois il luy est arrivé de se mettre en une chambre pour se divertir du meschant ordre qu'il y a pour ces choses-là en France. Ce n'est pas qu'elle n'aimast le divertissement, mais c'estoit en particulier.

Elle a tousjours aimé les belles choses, et elle alloit apprendre le latin, seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empescha. Depuis, elle n'y a pas songé, et s'est contentée de l'espagnol. C'est une personne habile en toutes choses. Elle fut elle-mesme l'architecte de l'hostel de Rambouillet, qui estoit la maison de son pere. Mal satisfaitte de tous les dessins qu'on luy faisoit (c'estoit du temps du mareschal d'Ancre, car alors on ne sçavoit que faire une salle à un costé, une chambre à l'autre, et un escallier au milieu : d'ailleurs la place estoit fort irreguliere et d'une assez petite estendue), un soir, après y avoir bien resvé, elle se mit à crier : « Viste, du papier : j'ay trouvé « le moyen de faire ce que je voulois. » Sur

1. C'est une chose assez estrange, pour une belle et jeune personne et qui est de qualité. A l'entrée qu'on devoit faire à la Reyne-mere, quand Henry IVe la fit coronner, Madame de Rambouillet estoit une des belles qui devoient estre de la ceremonie.

l'heure elle en fit le dessin, car naturellement elle sçayt desseigner, et dez qu'elle a veû une maison, elle en tire le plan fort aisément. De là vient qu'elle faisoit tant la guerre à Voiture de ce qu'il ne retenoit jamais rien des beaux bastimens qu'il voyoit; et c'est ce qui a donné lieu à cette ingenieuse badinerie qu'il luy escrivit sur le Valentin. On suivit le dessin de Madame de Rambouillet de poinct en poinct. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escalliers à costé (*a*), pour avoir une grande suitte de chambres; à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres. Et cela est si vray, que la Reyne-mere, quand elle fit bastir Luxembourg, ordonna aux architectes d'aller voir l'hostel de Rambouillet, et ce soing ne leur fut pas inutile. C'est la premiere qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tané; et c'est ce qui a donné à sa grand chambre le nom de la *Chambre bleue*.

J'ay dit ailleurs (*b*) que Madame la Princesse et le cardinal de La Valette estoient fort de ses amys. L'hostel de Rambouillet estoit, pour ainsy dire, le théatre de tous leurs diver-

a. Dans un des angles du fond de la cour. — *b*. T. I, *Hist.* de Madame la Princesse.

tissemens, et c'estoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus galant à la Cour, et de plus poly parmy les beaux esprits du siecle. Or, quoyque le cardinal de Richelieu eust au cardinal de La Valette la plus grande obligation qu'on puisse avoir (*a*), il vouloit pourtant sçavoir toutes ses pensées aussy bien que d'un autre; et un jour, comme M. de Rambouillet estoit en Espagne, il envoya le pere Joseph chez Madame de Rambouillet, qui, sans faire semblant de rien, la mit sur le discours de cette ambassade, et après luy dit que Monsieur son mary estant employé à une negociation importante, M. le cardinal de Richelieu pouvoit prendre son temps pour faire quelque chose de considerable pour luy; mais qu'il falloit qu'il y contribuast de son costé, et qu'elle donnast à S. E. une petite satisfaction qu'il desiroit d'elle; qu'un premier ministre ne pouvoit prendre trop de précautions; en un mot, que M. le Cardinal souhaittoit de sçavoir par son moyen les intrigues de Madame la Princesse et de M. le cardinal de La Valette. « Mon pere, » luy dit-elle, « je ne « croy point que Madame la Princesse et M. le « cardinal de La Valette ayent aucunes intri- « gues; mais, quand ils en auroient, je ne se-

a. Voy. *Hist.* du cardinal de Richelieu.

« rois pas trop propre à faire le mestier d'es-
« pion. » Il s'addressoit mal ; il n'y a pas au monde de personne moins interessée. Elle dit qu'elle ne conçoit pas de plus grand plaisir au monde que d'envoyer de l'argent aux gens, sans qu'ils puissent sçavoir d'où il vient. Elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roy, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu. En me contant cette petite histoire du pere Joseph, elle me disoit, car il n'y a pas au monde un esprit plus droit, qu'elle souffriroit (*a*) encore moins qu'on eust des gens d'eglise pour galans que d'autres. « C'est une des choses, » adjoustoit-elle, « pourquoy je suis bien aise de n'estre point « demeurée à Rome ; car, quoyque je fusse « bien asseurée de ne point faire de mal, je « n'estois pas pourtant asseurée qu'on n'en « dist point de moy, et apparemment, si on « en eust dit, la mesdisance m'auroit mise avec « quelque Cardinal. »

Jamais il n'y a eu une meilleure amie. M. d'Andilly, qui faisoit le professeur en amitié, luy dit un jour qu'il la vouloit instruire amplement en cette belle science ; il luy faisoit des leçons prolixes ; elle, pour trancher tout d'un coup, luy dit : « Bien loing de ne pas

a. *Ou* tolereroit.

« faire toutes choses au monde pour mes « amys, si je sçavois qu'il y eust un fort hon- « neste homme aux Indes, sans le connoistre « autrement, je tascherois de faire pour luy « tout ce qui seroit à son avantage. — Quoy ! » s'escria M. d'Andilly, « vous en sçavez jus- « ques là ! Je n'ay plus rien à vous monstrer. »

Madame de Rambouillet est encore presentement d'humeur à se divertir de tout. Un de ses plus grands plaisirs estoit de surprendre les gens : une fois, elle fit une galanterie à M. de Lizieux (*a*) à laquelle il ne s'attendoit pas. Il l'alla voir à Rambouillet. Il y a au pié du Chasteau une fort grande prairie, au milieu de laquelle, par une bizarrerie de la nature, se trouve comme un cercle de grosses roches, entre lesquelles s'elevent de grands arbres qui font un ombrage tres-agréable. C'est le lieu où Rabelais se divertissoit, à ce qu'on dit dans le pays ; car le cardinal du Bellay à qui il estoit, et MM. de Rambouillet, comme proches parens (*b*), alloient fort souvent passer le temps à cette maison ; et encore aujourd'huy on appelle une certaine roche creuse et enfumée *la Marmitte de Rabelais*. La Marquise proposa donc à M. de Lisieux d'aller se promener dans la

a. Philippe Cospeau, *Historiette*. — *b*. Par Philippe du Bellay, femme de Jean, sieur de Rambouillet.

prairie. Quand il fut assez près de ces roches pour entrevoir à travers les fueilles des arbres, il aperceût en divers endroits je ne sçay quoy de brillant. Estant plus proche, il luy sembla qu'il discernoit des femmes, et qu'elles estoient vestues en nymphes. La Marquise, au commencement, ne faisoit pas semblant de rien voir de ce qu'il voyoit. Enfin, estant parvenus jusques aux roches, ils trouverent Mademoiselle de Rambouillet et toutes les demoiselles de la maison, vestues effectivement en nymphes, qui, assises sur les roches, faisoient le plus agréable spectacle du monde. Le bonhomme en fut si charmé, que depuis il ne voyoit jamais la Marquise sans lui parler des roches de Rambouillet.

Si elle eust esté en estat de faire de grandes depenses, elle eust bien fait de plus cheres galanteries. Je luy ay entendu dire que le plus grand plaisir qu'elle eust pu avoir, c'eust esté de faire bastir une belle maison au bout du parc de Rambouillet, si secretement que personne de ses amys n'en sceût rien (et avec un peu de soing la chose n'estoit pas impossible, parce que le lieu est assez escarté, et que ce parc est un des plus grands de France et mesme esloigné d'une portée de mousquet du chasteau, qui n'est qu'un bastiment à l'antique); qu'elle eust voulu en suitte mener à Rambouillet ses

meilleurs amys, et le lendemain, en se promenant dans le parc, leur proposer d'aller voir une belle maison, qu'un de ses voisins avoit fait faire depuis quelque temps; et après bien des destours, « je les aurois menez, » disoit-elle, « dans ma nouvelle maison, que je leur « aurois fait voir, sans qu'il parust un seul de « mes gens, mais seulement des personnes « qu'ils n'eussent jamais veûs; et enfin je les « aurois priez de demeurer quelques jours en « ce beau lieu, dont le maistre estoit assez mon « amy pour le trouver bon. Je vous laisse à « penser, » adjoustoit-elle, « quel auroit esté « leur estonnement, lorsqu'ils auroient sceû « que tout ce secret n'auroit esté que pour les « surprendre agréablement. »

Elle attrappa plaisamment le Comte de Guiche, aujourd'huy le mareschal de Grammont. Il estoit encore fort jeune quand il commença à aller à l'hostel de Rambouillet. Un soir, comme il prenoit congé de Madame la Marquise, M. de Chaudebonne (*a*), le plus intime des amys de Madame de Rambouillet, et qui estoit fort familier avec luy, luy dit : « Comte, « ne t'en vas point, soupe céans. — Jésus! « vous mocquez-vous? » s'escria la Marquise; « le voulez-vous faire mourir de faim? — Elle

a. *Historiette.*

« se mocque elle-mesme, » reprit Chaudebonne, « demeure, je t'en prie. » Enfin il demeura. Mademoiselle Paulet, car tout cela estoit concerté, arriva en ce moment avec Mademoiselle de Rambouillet; on sert, et la table n'estoit couverte que de choses que le Comte n'aimoit pas. En causant, on luy avoit fait dire, à diverses fois, toutes ses aversions. Il y avoit entre autres choses un grand potage au laict et un gros coq d'Inde. Mademoiselle Paulet y joua admirablement son personnage. « Monsieur le Comte, » disoit-elle, « il n'y eut « jamais un si bon potage au laict; vous en « plaist-il sur votre assiette? — Mon Dieu! le « bon coq d'Inde! il est aussy tendre qu'une « gelinotte. — Vous ne mangez point du blanc « que je vous ay servy, il vous faut donner du « rissolé, de ces petits endroits de dessus le « dos. » Elle se tuoit de luy en donner, et luy de la remercier. Il estoit desferré; il ne sçavoit que penser d'un si pauvre souper; il esmioit du pain entre ses doits. Enfin, après que tout le monde s'en fut bien diverty, Madame de Rambouillet dit au Maistre d'hostel : « Apportez-« nous donc quelque autre chose, M. le Comte « ne trouve rien là à son goust. » Alors on servit un souper magnifique, mais ce ne fut pas sans rire.

On luy fit encore une malice à Rambouillet.

Un soir qu'il avoit mangé force champignons, on gaigna son valet de chambre qui donna tous les pourpoints (*a*) des habits que son maistre avoit apportez. On les estressit promptement. Le matin, Chaudebonne le va voir comme il s'habilloit; mais quand il voulut mettre son pourpoint, il le trouva trop estroit de quatre grands doits. « Ce pourpoint-là est bien estroit, » dit-il à son valet de chambre, « donnez-moi « celuy de l'habit que je mis hier. » Il ne le trouva pas plus large que l'autre. « Essayons- « les tous, » dit-il; mais tous luy estoient esgallement estroits. « Qu'est-cecy? adjoutta-t-il, « suis-je enflé? seroit-ce d'avoir trop mangé de « champignons? — Cela pourroit bien estre, » dit Chaudebonne, « vous en mangeastes hier « au soir à crever. » Tous ceux qui le virent luy en dirent autant, et voyez ce que c'est que l'imagination : il avoit, comme vous pouvez penser, le teint tout aussy bon que la veille; cependant il y descouvroit, ce luy sembloit, je ne sçay quoy de livide. La Messe sonne, c'estoit un dimanche : il fut contraint d'y aller en robe de chambre. La Messe ditte, il commence à s'inquieter de cette pretendue enflure, et il disoit en riant du bout des dents : « Ce seroit « pourtant une belle fin que de mourir à vingt

a. *Aujourd'hui* gilets.

« et un ans (*a*), pour avoir mangé des champi-
« gnons! » Comme on vît que cela alloit trop avant, Chaudebonne dit qu'en attendant qu'on pust avoir du contre-poison, il estoit d'avis qu'on fist une recette dont il se souvenoit. Il se mit aussytost à l'escrire, et la donna au Comte. Il y avoit : *Recipe de bons ciseaux, et descous ton pourpoint*. Or, quelque temps après, comme si c'eust esté pour venger le Comte, Mademoiselle de Rambouillet et M. de Chaudebonne mangerent effectivement de mauvais champignons, et on ne sçait ce qui en fust arrivé, si Madame de Rambouillet n'eust trouvé de la theriaque dans un cabinet, où elle chercha à tous hazards.

Madame de Rambouillet a eu six enfans; Madame de Montauzier est l'aisnée de tous; Madame d'Hyerre est la seconde[1]; M. de Pisani

1. MADAME D'HYERRE.

(*Claire-Diane d'Angennes, abesse d'Hyerre en* 1636, *morte en* 1669.)

L'abbaye d'Hyerre, à quatre lieues de Paris, ayant vaqué, Madame de Rambouillet la demanda pour sa seconde fille. Le cardinal de Richelieu en avoit desjà disposé en faveur d'une parente de M. des Noyers; cependant on s'y obstina à cause de la proximité de Paris, et par la faveur de Madame d'Aiguillon, on en vint à bout. S'ils eussent sceû le peu de satisfaction qu'ils en devoient avoir, ils n'y eussent pas pris tant de peine. Dez que l'Abbesse fut installée, elle déclara qu'elle ne vouloit

a. Il avoit cet âge en 1625.

estoit après. Il y avoit un garçon bien fait qui mourut de la peste à huit ans (*a*). Sa gouvernante alla voir un pestiferé, et au sortir de là fut assez sotte pour baiser cet enfant ; elle et luy en moururent. Madame de Rambouillet, Madame de Montauzier et Mademoiselle Paulet l'assisterent jusques au dernier soupir. — Madame de Saint-Estienne (*b*) est après, puis

point pour directeur celuy que sa famille luy avoit destiné. Elle en prit un autre ; elle traitta mal deux de ses sœurs qu'on mit avec elle, ne fit rien de ce qu'il falloit faire pour mettre son abbaye en reputation ; en un mot, elle n'a receû en vingt-quatre ans que quatre religieuses, et il y avoit trois ans qu'elle estoit avec des novices en chambre garnie à Paris, et il n'y avoit plus en tout que six religieuses quand on obtint un bref du Pape (car l'abbaye va directement au Saint-Siége), par lequel il nommoit pour directeur un prestre de grande reputation, nommé M. de Blancpignon, qui l'est desjà des Carmelites et de deux ou trois ordres de Filles dans Paris. Il va à Hyerre, elle s'y trouve, declare qu'il est son ennemy; cependant elle ne le connoissoit pas, et obtient un nouveau bref du Pape, qui nomme M. l'archevesque de Sens. Elle l'avoit demandé à cause que l'hostel d'Hyerre touche l'hostel de Sens, et que l'Archevesque avoit voulu en avoir quelques chambres pour sa commodité. Luy ne se laissa pas leurrer par un si petit intérêt. Durant l'intervalle de ces deux brefs, M. de Blancpignon avoit dit qu'à moins que de faire venir d'anciennes religieuses à Hyerre, on n'y sçauroit remettre l'ordre : on en fit venir de Montmartre. L'Abbesse les pensa faire mourir de faim. Madame de Montmartre fut contrainte de leur envoyer de quoy vivre. Ce deuxieme bref arrivé, on instruit le Pape de la surprise

a. En 1631. — *b*. Isabelle-Louise.

Madame de Pisani (*b*). Toutes sont religieuses, hors la premiere et la derniere des filles, qui est Mademoiselle de Rambouillet (*c*).

M. de Pisani (*d*) vint beau, blanc, blond et droit au monde, mais il eust l'espine du dos desmise en nourrice, sans qu'on le sceust, et en devint si contrefait qu'on ne luy pouvoit faire

qu'on luy avoit faitte, et que ce qu'elle avoit exposé contre M. de Blancpignon estoit faux; le Pape le nomme derechef, et on transfere l'Abbesse aux Filles de la Misericorde. La superieure de la maison la flatta pour faire faire une de ses niepces coadjutrice; cependant un beau jour elles se brouillerent et se separerent. Voylà Madame d'Hyerre logée chez un loueur de carrosses; elle plaide et fait imprimer un *factum*, ou plustost un libelle diffamatoire contre sa famille, et dit là dedans que tout ce qu'elle souffre ne vient que de ce qu'elle n'a pas voulu faire sa sœur de Pisani coadjutrice, et envoye cela dans tous les convens. Il n'y a rien de plus faux; on ne l'en a jamais pressé, et Madame de Pisani le seroit de Saint-Estienne (*a*), si elle avoit voulu; mais c'est une bonne fille sans ambition, qui veut vivre dans une maison plus austere; et puis aujourd'huy, 1663, Madame de Montauzier est trop bien à la Cour pour manquer d'une bonne place pour sa sœur, si elle s'en mettoit bien en peine. Le Parlement ordonna que l'Abbesse seroit mise dans quelque maison religieuse; on l'obligea à aller loger dans une maison où il y a une espece de communauté de Filles, dans la rue *Saint-Anthoine*. Elle dit qu'on luy avoit desmis deux costes en la pressant de sortir de chez elle; puis, elles estoient rompues. Enfin, elle n'en osa plus parler. Le Premier president a empesché que cela ne fust plaidé; il en a fait un procez par escript.

a. De Rheims.— *b*. Catherine-Charlotte.— *c*. Angélique-Clarisse.— *d*. Leon Pompée d'A., marquis de Pisani.

de cuirasse. Cela luy gasta jusques aux traits du visage, et il demeura fort petit, ce qui sembloit d'autant plus estrange que son pere, sa mere et ses sœurs sont tous grands; on disoit *les sapins de Rambouillet* autrefois, parce qu'ils estoient je ne sçay combien de freres de grande taille et point gros. En revanche, M. de Pisani avoit beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. De peur qu'on ne le fist d'eglise, il ne voulut jamais estudier ny mesme lire en françois, et il ne commença à y prendre quelque goust que quand on imprima la traduction de ces huit oraisons de Ciceron, dont il y en a trois de M. d'Ablancourt et une de M. Patru (*a*). Il les aimoit et les lisoit à toute heure. Il raisonnoit comme s'il eust eu toute la logique du monde dans la teste. Il avoit l'esprit adroit, et chez les dames il estoit quelquefois mieux receù que les mieux bastis : un peu desbauché et pour les femmes et pour le jeu. Un jour, pour avoir de l'argent, il fit accroire à son pere et à sa mere, qui en vingt-huict ans n'avoient couché qu'une nuict à Rambouillet, qu'il y avoit du bois mort dans le parc et qu'il le faudroit oster; et en ayant eu la permission, il fit couper six cens cordes du plus beau et du meilleur. Il disoit à Monsieur le Prince en dispu-

a. La première édition est de 1638, in-4.

tant, car ils disputoient souvent : « Faites-moy « prince du sang au lieu de vous, et ayez « toutes les raisons du monde : je gaigneray « tousjours contre vous. » Il voulut le suivre en toutes ses campagnes, quoyque ce fust une terrible figure à cheval que le Marquis de Pisani. On disoit que c'estoit le chameau du bagage de Monsieur le Prince. Il y fut tué enfin : ce fut à la bataille de Nortlingue (*a*). Il estoit à l'aisle du mareschal de Grammont, qui fut rompue. Le chevalier de Grammont luy cria : « Viens par icy, Pisani, c'est le plus seur. » Il ne voulut pas apparemment se sauver en si mauvaise compagnie, car le Chevalier estoit fort descrié pour la bravoure; il alla par ailleurs, et rencontra des Cravates (*b*) qui le massacrerent.

Il faut que je conte une chose de luy qui est plaisante. Madame de Rambouillet, qui a l'esprit delicat, disoit qu'il n'y avoit rien plus ridicule qu'un homme au lict, et qu'un bonnet de nuict est une fort sotte coiffure. Madame de Montauzier avoit un peu plus d'aversion qu'elle pour les bonnets de nuict; mais Mademoiselle d'Arquenay, aujourd'huy abbesse de Saint-Estienne de Rheims, estoit la plus deschaisnée contre ces pauvres bonnets. Son frere un jour

a. 23 août 1645. — *b*. *Aujourd'hui* Croates.

l'envoya prier de venir jusques dans sa chambre. Elle n'y fut pas plus tost, qu'il ferme la porte au verrou; incontinent cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuict, qui à la verité avoient des coiffes bien blanches, car des bonnets de nuict sans coiffes eussent esté capables de la faire mourir de frayeur. Elle s'escrie, et veut s'enfuyr : « Jesus! ma « sœur, » luy dit-il, « pensez-vous que je vous « aye voulu donner la peine de venir icy pour « rien? non, non, vous ferez collation, s'il « vous plaist. » Quoy qu'elle pust faire ou dire, il fallut se mettre à table et manger de la collation que ces gens à bonnet de nuict leur servirent. Depuis cela, le Marquis de Montauzier, instruit de cette petite aversion, jusqu'à la grande blessure qu'il receût au combat de Montansais, en 1652 (*a*), coucha tousjours avec sa femme [1] sans bonnet de nuict, quoyqu'elle le priast d'en prendre. C'est ce qui a fait dire que les veritables precieuses ont peur des bonnets de nuict [2].

1. Il fut marié en 1645.

2. Voiture et luy (*b*), comme nous dirons ailleurs, avoient une grande amitié l'un pour l'autre. Une fois M. de Pisani, durant une grande gelée, dit à quelqu'un : « Tenez, je n'ay qu'une chemise. — Hé! comment pou-

a. Le 7 juin. — *b*. Pisani. — Voy. *Historiette* de Voiture.

Revenons au plaisir qu'avoit Madame de Rambouillet à surprendre les gens. Elle fit faire un grand cabinet avec trois grandes croisées, à trois faces differentes, qui respondoient sur le jardin des Quinze-Vingts, sur le jardin de l'hostel de Chevreuse, et sur le jardin de l'hostel de Rambouillet. Elle le fit bastir, peindre et meubler, sans que personne de cette grande foule de gens qui alloient chez elle s'en fust aperceû. Elle faisoit passer les ouvriers par-dessus la muraille, pour aller travailler de l'autre costé, car ce cabinet est en saillie sur le jardin des Quinze-Vingts. Le seul M. Arnaut (*a*) eut la curiosité de monter sur une eschelle qu'il trouva appuyée à la muraille du jardin; mais quelqu'un l'appella qu'il n'estoit encore qu'au second eschelon; depuis il n'y pensa plus. Un soir donc qu'il y avoit grande compagnie à l'hostel de Rambouillet, tout d'un coup on entend du bruit derrière la tapisserie, une porte s'ouvre, et Mademoiselle de Rambouillet, au-

« vez-vous faire ? » dit l'autre.— « Comment je fais? » reprit-il; « je tremble tousjours de froid. »

Il y avoit un gros gueux à la porte de l'hostel de *Rambouillet*. Un jour, comme il luy demandoit, Madame la Marquise dit : « Il faut donner à ce pauvre homme. « — Je m'en garderay bien, » dit-il, « je veux qu'il me « preste de l'argent. J'ay ouy dire qu'il avoit plus de « mille escus. »

a. P. Arnault, le mestre-de-camp.

jourd'huy Madame de Montauzier, vestue superbement, paroist dans un grand cabinet tout à fait magnifique, et merveilleusement bien esclairé. Je vous laisse à penser si le monde fut surpris. Ils sçavoient que derrière cette tapisserie il n'y avoit que le jardin des Quinze-Vingts[1], et sans en avoir eu le moindre soupçon, ils voyoient un cabinet si beau, si bien peint, et presque aussy grand qu'une chambre, qui sembloit apporté là par enchantement. M. Chapelain, quelques jours après, y fit attacher secretement un rouleau de velin où estoit cette ode où Zirfée, reyne d'Argennes, dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthenice à couvert de l'injure des ans; car, comme nous dirons bientost, Madame de Ramboüillet avoit bien des incommoditez. Auroit-on cru, après cela, qu'il se fust trouvé un chevalier, et encore un chevalier qui descend d'un des neuf preux[2], qui, sans respecter la reyne d'Argennes ný la grande Arthenice, ostast à ce cabinet, que depuis on appella *la loge de Zirfée*, une de ses

1. Dans ce jardin, — c'est plustost un clos par delà le jardin, — elle a si bien fait, qu'on luy a permis de planter une allée de sycomores sous ses fenestres, et de semer du foin dessous. Elle se vante d'estre la seule dans Paris qui voye de la fenestre de son cabinet faucher un pré.

2. Godefroy de Bouillon.

plus grandes beautez? car M. de Chevreuse s'avisa de bastir je ne sçay quelle garde-robe, dont la croisée qui donnoit sur son jardin fut bouchée (*a*). On luy en fit des reproches. « Il « est vray, » dit-il, « que M. de Rambouillet « est mon bon amy, et mon bon voisin, et que « mesme je luy dois la vie; mais où vouloit-il « que je misse mes habits? » Notez qu'il avoit quarante chambres de reste.

Depuis la mort de M. de Rambouillet, Madame de Montauzier a fait de l'appartement de monsieur son pere un appartement magnifique et commode tout ensemble. Quand il fut achevé, elle voulut le dedier, et pour cela elle y donna à souper à madame sa mere. Elle, sa sœur de Rambouillet et Madame de Saint-Estienne, qui estoit alors icy religieuse, la servirent à table, sans que pas un homme, pas mesme M. de Montauzier, eust le credit d'y entrer. Madame de Rambouillet fit aussy quelque chose à son appartement qui n'est pas moins beau ny moins bien pratiqué, et je me souviens qu'on disoit à la mere et à la fille, voyant tant d'alcoves et d'oratoires, qu'elles prenoient tous les ans quelque chose sur l'hostel de Chevreuse pour venger l'injure qu'on avoit faite à Zirfée.

a. Voy. sur l'hôtel de Chevreuse, l'*Histor*. de M. de Chevreuse.

Un jour Madame de Rambouillet, entrant dans ce cabinet, apperceût assez loing un grand jet d'eau qu'elle n'avoit point accoustumé de voir. Ce jet d'eau estoit dans le parterre du logement de Mademoiselle[1]. On descouvre ce parterre aisément de cette loge. Elle considera qu'il n'y avoit pas si loing qu'on ne pust conduire cette eau facilement dans le jardin de l'hostel de Rambouillet. Elle parle à Madame d'Aiguillon pour en avoir la descharge; car la fontaine de l'hostel de Rambouillet n'a qu'un filet d'eau. Madame d'Aiguillon fut quelque temps sans luy en rendre response : elle luy envoya ce madrigal pour l'en faire ressouvenir, car elle en a fait quelquefois de bien jolys :

MADRIGAL.

Orante, dont les soins obligent tout le monde,
Gardez que le cristal dont se forme cette onde
Qui dans le grand parterre a son throsne estably,
A la fin ne se perde au fleuve de l'Oubly.

Mais il se trouva que cette eau n'avoit esté conduitte là qu'afin de la conduire après au Palais-Cardinal, c'est-à-dire que, comme il la falloit faire passer par là auprez, il fut de la bienséance d'en donner un peu à Mademoi-

1. On avoit dessein d'y faire un bassin, depuis on n'y pensa plus.

selle; mais la descharge estoit pour remplir le grand rondeau du Palais-Cardinal.

Il est temps de parler des incommoditez de Madame de Rambouillet. Elle en a une dont il faut dire l'histoire, si on peut parler ainsy, car cela a fait croire à ceux qui ne voyent les choses que de loing, qu'il y avoit de la vision.

Madame de Rambouillet pouvoit avoir trente-cinq ans ou environ (*a*), quand elle s'aperceût que le feu luy eschauffoit estrangement le sang, et luy causoit des foiblesses. Elle qui aimoit fort à se chauffer ne s'en abstint pas pour cela absolument; au contraire, dez que le froid fut revenu, elle voulut voir si son incommodité continueroit; elle trouva que c'estoit encore pis. Elle essaya encore l'hyver suivant, mais elle ne pouvoit plus s'approcher du feu. Quelques années après, le soleil luy causa la mesme incommodité : elle ne se vouloit pourtant point rendre, car personne n'a jamais tant aimé à se promener et à considerer les beaux endroits du paysage de Paris. Cependant il fallut y renoncer, au moins tandis qu'il faisoit soleil, car une fois qu'elle voulut aller à Saint-Cloud, elle n'estoit pas encore à l'entrée du Cours (*b*) qu'elle s'esvanouit, et on luy voyoit visible-

a. Vers 1623. — *b*. Le Cours-la-Reine, côté gauche des Champs-Élysées.

ment, car elle a la peau fort delicate, bouillir le sang dans les veines. Avec l'âge, son incommodité s'augmenta, je luy ay veû une eresipelle pour une poisle de feu qu'on avoit oubliée par mesgarde sous son lict. La voylà donc reduitte à demeurer presque tousjours chez elle, et à ne se chauffer jamais. La nécessité luy fit emprunter des Espagnols l'invention des alcoves, qui sont aujourd'huy si fort en vogue à Paris. La compagnie se va chauffer dans l'antichambre ; quand il gele, elle se tient sur son lict, les jambes dans un sac de peau d'ours, et elle dit plaisamment, à cause de la grande quantité de coiffes qu'elle met l'hyver, qu'elle devient sourde à la Saint-Martin, et qu'elle recouvre l'ouye à Pasques. Pendant les grands et longs froids de l'hyver passé (*a*), elle se hazarda de faire un peu de feu dans une petite chambre à alcove : on mettoit un grand escran du costé du lict, qui, estant plus esloigné qu'autrefois, n'en recevoit qu'une chaleur fort temperée. Cependant cela ne dura pas longtemps, car elle en receût à la fin de l'incommodité ; et cet esté qu'il a fait un furieux chaud, elle en a pensé mourir, quoyque sa maison soit fort fraische[1].

1. Au dernier voyage qu'elle fit à Rambouillet, devant les Barricades, elle y fit des prieres pour son usage

a. 1656.

Madame de Rambouillet a tousjours un peu trop affecté de deviner certaines choses. Elle m'en a conté plusieurs qu'elle avoit devinées ou predittes. Le feu Roy estant à l'extremité, on disoit : « Le Roy mourra aujourd'huy ; » puis : « il mourra demain. » — « Non, » dit-elle, « il ne mourra que le jour de l'Ascension, « comme j'ay dit il y a un mois. » Le matin

particulier, qui sont fort bien escrittes. Ce fut M. Conrart à qui elle les donna pour les faire copier par Jarry, cet homme qui imite l'impression, et qui a le plus beau caractere du monde. Il les fit copier sur du velin, et après les avoir fait relier le plus galamment qu'il put, il en fit un present à celle qui en estoit l'auteur, s'il est permis d'user du masculin quand on parle d'une dame. Ce Jarry disoit naïfvement : « Monsieur, laissez-moy « prendre quelques-unes de ces prieres-là, car dans les « Heures qu'on me fait copier quelquefois, il y en a de « si sottes que j'ay honte de les transcrire. »

Dans ce voyage de Rambouillet, elle fit dans le parc une belle chose ; mais elle se garda de le dire à ceux qui la furent voir. J'y fus attrapé comme les autres. Chavaroche, intendant de la maison, autrefois gouverneur du Marquis de Pisani, eut charge de me faire tout voir. Il me fit faire mille tours ; enfin il me mena dans un endroit où j'entendis un grand bruit, comme d'une grande cheûte d'eau. Moy qui avois tousjours ouy dire qu'il n'y avoit que des eaux basses à Rambouillet, imaginez-vous à quel poinct je fus surpris, quand je vis une cascade, un jet et une nappe d'eau dans le bassin où la cascade tomboit ; un autre bassin en suitte avec un gros bouillon d'eau, et au bout de tout cela un grand carré, où il y a un jet d'eau d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaire, avec une nappe d'eau encore, qui con-

de ce jour-là on dit qu'il se portoit mieux : elle soustint tousjours qu'il mourroit dans le jour; en effect, il mourut le soir [1]. Elle ne le pouvoit soulfrir; il luy desplaisoit estrangement : tout ce qu'il faisoit luy sembloit contre la bienséance. Mademoiselle de Rambouillet [2] disoit : « J'ay peur que l'aversion que ma mere « a pour le Roy ne la face damner. »

Elle devina, en regardant par la fenestre à la campagne, qu'un homme qui venoit à cheval

duit toute cette eau dans la prairie où elle se perd. Adjoustez que tout ce que je viens de vous representer est ombragé des plus beaux arbres du monde. Toute cette eau venoit d'un grand estang (*a*) qui est dans le parc, en un endroit plus elevé que le reste. Elle l'avoit fait conduire par un tuyau hors de terre, si à propos que la cascade sortoit d'entre les branches d'un grand chesne, et on avoit si bien entrelassé les arbres qui estoient derrière celuy-là, qu'il estoit impossible de descouvrir ce tuyau. La Marquise, pour surprendre M. de Montauzier, qui y devoit aller, fit travailler avec toute la diligence imaginable. La veille de son arrivée, on fut obligé, la nuict estant survenue, de mettre plusieurs lanternes sur les arbres et d'esclairer aux ouvriers avec des flambeaux. Mais sans conter pour rien le plaisir que luy donna le bel effet que faisoient toutes ces lumieres entre les feuilles des arbres et dans l'eau des bassins et du grand carré, elle eut une joye estrange de l'estonnement où se trouva le lendemain le Marquis, quand on luy monstra tant de belles choses.

1. Elle dit aussy à Madame la Princesse qu'elle accoucheroit le jour de la Nostre-Dame.

2. Madame de Montauzier.

a. L'étang de Montorgueil, aujourd'hui *la Ferme*.

estoit un apothicaire. Elle le luy envoya demander, et cela se trouva vray. Une fois Mademoiselle de Bourbon et Mademoiselle de Rambouillet se divertissoient à deviner le nom des passans. Elles appellerent un paysan : « Compere, ne vous appellez-vous pas Jean ?— « Ouy, Mesdemoiselles, je m'appelle Jean.... à « vostre service ! »

Elle est un peu trop complimenteuse pour certaines gens qui n'en valent pas la peine ; mais c'est un defaut que peu de personnes ont aujourd'huy, car il n'y a plus guères de civilité. Elle est un peu trop delicate, et le mot de *teigneux* dans une satyre ou dans une epigramme luy donne, dit-elle, une vilaine idée. On n'oseroit prononcer le mot de cul; cela va dans l'excès, surtout quand on est en liberté. Son mary et elle vivoient un peu trop en ceremonie.

Hors qu'elle bransle un peu la teste, et cela luy vient d'avoir trop mangé d'ambre autrefois, elle ne choque point encore, quoyqu'elle ayt près de soixante-dix ans [1]. Elle a le teint beau, et les sottes gens ont dit que c'estoit pour cela qu'elle ne vouloit point voir le feu, comme s'il n'y avoit point d'escrans au monde. Elle dit que ce qu'elle souhaitteroit le plus pour sa per-

1. Elle a vescu soixante-dix-huit ans, et n'avoit rien de desgoutant.

sonne, ce seroit de se pouvoir chauffer tout son saoul[1]. Une maladie luy rendit les levres d'une vilaine couleur ; depuis elle y a tousjours mis du rouge : j'aymerois mieux qu'elle n'y mist rien. Au reste, elle a l'esprit aussy net, et la memoire aussy presente que si elle n'avoit que trente ans. C'est d'elle que je tiens la plus grande et la meilleure partie de ce que j'ay escrit et que j'escriray dans ce livre[2]. Je la trouve un peu trop persuadée, pour ne rien dire de pis, que la maison des Savelles est la meilleure maison du monde.

1. Elle alla à la campagne l'automne passé, qu'il ne faisoit ny froid ny chaud, mais cela luy arrive rarement, et ce n'estoit qu'à une demie lieue de Paris.

2. Elle lit toute une journée sans la moindre incommodité, et c'est ce qui la divertit le plus.





105. 108. — MADAME DE MONTAUZIER. LES DEUX MONTAUZIER. — LA PETITE MONTAUZIER.

(*Julie-Lucine d'Angennes, née vers* 1605, *mariée le* 15 *juillet* 1645; *morte* 15 *novembre* 1671.)

Madame de Montauzier s'appelle Julie-Lucine d'Angennes. Lucine est le nom d'une sainte de la maison des Savelles. Sa mere et sa grand-mere l'ont porté toutes deux ; et, pour l'ordinaire, dans cette maison, on adjoustoit tousjours ce nom à celuy qu'on donnoit aux filles en les baptisant.

Après Helene, il n'y a guères eu de personne dont la beauté ayt esté plus generalement chantée ; cependant ce n'a jamais esté une beauté. A la verité, elle a tousjours la taille fort avantâgeuse : on dit qu'en sa jeunesse elle n'estoit point trop maigre, et qu'elle avoit le teint beau. Je veux croire, cela estant ainsy, que dansant admirablement comme elle faisoit, avec l'esprit et la grace qu'elle a tousjours eue, c'estoit une fort aimable personne. Ses portraits feront foy de ce que je viens de dire.

Elle a eu des amans de plusieurs sortes. Les principaux sont Voiture et M. de Montauzier

d'aujourd'huy ; mais Voiture estoit plutost un amant de galanterie et pour badiner, qu'autrement ; aussy le faisoit-elle bien soustenir : mais pour M. de Montauzier, ç'a esté un mourant d'une constance qui a duré plus de treize ans.

Les lettres de Voiture, ses vers, ceux de M. Arnaut (*a*), parlent sans cesse de l'esprit merveilleux de Mademoiselle de Rambouillet. Mademoiselle de Bourbon, qui est de beaucoup plus jeune (*b*), et qui estoit encore un enfant, la tourmentoit tous les jours pour luy faire des contes (*c*) : Mademoiselle de Rambouillet ayant espuisé toutes les nouvelles qu'elle avoit pu trouver, s'avisa d'en composer une. Elle fit cette petite histoire de *Zelide et d'Alcidalis* dont il est fait mention plus d'une fois dans les lettres de Voiture. On dit qu'une nuict qu'elle ne pouvoit dormir, elle l'inventa et que Voiture se chargea de la mettre par escrit. Il en a fait la plus grande partie ; je n'ay pu encore la voir, parce qu'on l'a portée par mesgarde à Angoulesme. Cela ne sçauroit estre bien escrit, car Voiture n'estoit pas capable d'un autre style que du style de badinerie ou de galanterie badine. On m'a asseuré qu'il n'y a rien de mieux inventé : si cela est, et que cette histoire me

a. Le mestre de camp, *Historiette*. — *b*. Née le 27 août 1619. — *c*. Lui faire *dire* des contes.

tombe entre les mains, je tascheray ou de la reformer ou de la refaire tout de nouveau.

Vous trouvez à tout bout de champ dans Voiture des exclamations sur les lettres qu'il reçoit de Mademoiselle de Rambouillet, et que mesme elle escrivoit fort bien en vieux style. On a perdu tout cela, et je n'ay rien pu recouvrer que quelques lettres d'elle à Madame la Princesse, escrittes avant le siége de la Rochelle, qui est un temps où l'on ne s'estoit pas encore autrement avisé de bien escrire : il y a pourtant des choses dittes avec beaucoup de delicatesse. Ces lettres, ce qui est notable, furent trouvées chez M. le cardinal de La Valette, après sa mort.

J'ay desjà dit l'amitié qui estoit entre Madame d'Aiguillon et elle; or, quand Madame d'Aiguillon eut le don des coches, elle luy en donna pour cinq ou six mille livres de rente; l'autre ne les vouloit point prendre. « Je n'ay be- « soing de rien, » disoit-elle, « si j'estois en né- « cessité, cela seroit bon. » Madame d'Aiguillon respondoit : « Ce n'est point un don que je vous « fais; c'est simplement vous faire part d'une « gratification du Roy. » Enfin Mademoiselle de Rambouillet fut condamnée (*a*). Depuis, il y a eu quasy une pareille dispute entre Madame de

(*a*). De l'avis des amis pris pour arbitres.

Rambouillet et M. de Montauzier. Il avoit fait je ne sçay quelle affaire avec le Roy sur les deniers de son gouvernement; car tous gouverneurs, mais luy moins que les autres, sont tous partisans. Il vouloit que Madame de Rambouillet en eust le benefice pour se rembourser des rentes sur les aydes de Xaintes (*a*) dont elle n'est point payée. Elle ne le voulut pas, et la petite de Montauzier luy disoit : « Ma « grand-maman, vous dittes que mon papa est « opiniastre, mais je trouve que vous l'estes « bien plus que luy. » Montauzier et sa femme en usent fort bien avec la Marquise et avec leur sœur Mademoiselle de Rambouillet.

MONTAUZIER L'AISNÉ.

(*Hector de Sainte-Maure, baron de M., tué devant Bornio, juillet* 1635.)

On avoit parlé autrefois de marier[1] Madame de Montauzier à feu M. de Montauzier, aisné de cetuy-cy. Ce fut Madame Aubry[2] qui en parla,

1. Comme on disoit un jour qu'il falloit la marier à un homme qui ne pust l'emmener hors de Paris, quelqu'un ajouta qu'il falloit alors la marier avec M. l'Archevesque; mais il se trompoit, car les prelats ont une telle aversion pour la residence, que celuy-là aimoit mieux estre à Saint-Aubin d'Angers qu'icy.

2. Elle estoit Villandry (*b*).

a. Montauzier etoit gouverneur de Saintonge. — *b*. Françoise Le Breton-Villandry, femme de Jean Aubery, conseiller d'État.

mais après, elle s'avisa de le garder pour elle. En arrivant à la Cour, la premiere connoissance qu'il fit fut celle de cette dame : un jour qu'elle luy parloit de Madame et de Mademoiselle de Rambouillet : « Hé, Madame, » luy dit-il, « menez-« m'y ! — *Menez-m'y !* » respondit-elle, « al-« lez, Xaintongeois, apprenez à parler, et puis « je vous y meneray. » En effect, elle ne l'y voulut mener de trois mois. La guerre appella bientost après le Marquis en Italie. Il se jetta dans Cazal (*a*) et eut bonne part aux fameux exploits qui s'y firent [1]. M. de Rohan parle de luy comme d'un homme qui avoit beaucoup de genie pour la guerre. Son frere est un homme à se jetter dans un feu, mais il n'a point de genie pour la guerre.

Au retour, Madame Aubry, pour avoir un pretexte, fit courir le bruict qu'elle le vouloit

1. Il arresta toute l'armée du Duc de Savoye devant Pontdesture qui n'estoit point en estat d'estre deffendu. Estant amoureux d'une dame en Piemont, et la ville où elle estoit ayant esté assiegée, il se desguisa en capucin pour y entrer, y entra, et la deffendit. Un jour en contant cela à sa mere (*b*), et comme cette femme l'avoit receû, il s'emporta tellement que, sans songer à qui il parloit, il luy dit : « Je la trouvay seule un jour, je la « jettay sur le lict, et je la.... » Il trancha le mot ; mais revenant à soy et voyant qu'il parloit à sa mere, il se leve, fuyt, tire la porte et sort du logis. Sa mere l'aimoit passionnement.

a. En 1630. — *b*. Marguerite de Châteaubriant.

marier avec sa fille, aujourd'huy Madame de Nermoustier (*a*), qui, estant encore trop jeune, leur servit de couverture près de quatre ans. Or, cette madame Aubry estoit fort agréable, avoit le teint beau, la taille jolie et estoit fort propre, mais elle ne pouvoit pas passer pour belle; en recompense, elle ne manquoit point d'esprit, et chantoit si bien qu'elle ne cedoit qu'à Mademoiselle Paulet. Au reste, inquiete, soupçonneuse, et toute propre à faire enrager un galant comme le Marquis, qui estoit naturellement coquet[1]. Elle luy donnoit tant de peine, que c'est sur cela que Madame de Rambouillet, comme on voit dans les lettres de Voiture, nomme son tourment *l'enfer d'Anastarax*, car elle eut une bizarrerie qui pensa faire perdre patience à son pauvre galant. Un jour qu'elle n'estoit pas comme les autres à l'hostel de Rambouillet, on fit en badinant certains vers qu'on luy envoya[2], où il y avoit en un endroit :

Chascun n'a pas le nez si beau,
Voyez celuy de Bineau[3].

1. Cette madame Aubry traittoit son mary terriblement de haut en bas. Il estoit trois mois à la prier pour coucher une nuict avec elle.
2. Ils sont perdus.
3. Un gentilhomme du cardinal de La Valette.

a. Renée-Julie Aubery, mariée en 1649 à Louis de La Trimouille, duc de N.

Elle alla prendre cela de travers, dit que tout le monde ne pouvoit pas estre beau, et defendit au Marquis, sur peine de la vie, de mettre le pié à l'hostel de Rambouillet. Il n'y alloit effectivement qu'en cachette. Ce fut durant cette querelle que le nain de la Princesse Julie (on appelloit alors ainsy M. Godeau) luy osta son espée, comme il n'y songeoit pas, et la luy portant à la gorge, luy cria qu'il falloit abandonner le party de Madame Aubry[1]. Enfin elle en fit tant, que le Cavalier la planta là. Le desplaisir qu'elle en eut fut si grand, qu'après avoir fait une confession generale, elle se mit au lict et mourut.

Par hazard Madame de Rambouillet regardant un jour dans la main du Marquis, dit : « Mon « Dieu, je ne sçay d'où cela me vient ; mais le « cœur me dit que vous tuerez une femme. » Le Marquis fit bien un plus estrange pronostic en s'en allant à la Valteline ; car il dit à Mademoiselle de Rambouillet qu'il seroit tué cette campagne-là, et que son frere, plus heureux que luy, l'espouseroit. En effect, il receût un coup de pierre à la teste dont il mourut. On le vouloit trépaner : « Je ne le souffriray pas, » dit-il ; « il y a assez de fous au monde sans moy. » Ce cavalier estoit né pour la Cour[2] ; il estoit

1. Cela est dans Voiture.

2. J'ay appris que, comme amy intime du cardinal de La Valette, il s'estoit rendu fort familier à l'hostel de

bien fait et avoit l'esprit accort. Ç'a esté, dit-on, le premier qui ayt pris la perruque. Il n'avoit pas assez de cheveux : il se les fit couper, et prit pour valet de chambre un perruquier. Il estoit si ambitieux, qu'il avouoit en riant qu'il n'y avoit personne au monde qu'il ne laissast pendre volontiers, s'il ne tenoit qu'à cela qu'il eust un royaume[1]. A cause de cette ambition, Madame de Rambouillet l'appella *el Rey de Georgia*, sur la nouvelle qui vint qu'un particulier s'estoit fait roy de ce pays-là.

M. de Salles (*a*), son cadet, devenu l'aisné, quoyqu'il y eust quatre ans qu'il aimoit Mademoiselle de Rambouillet, dont il estoit devenu amoureux dez qu'il la vit, ne se declara pourtant point qu'il ne fust mareschal de camp et gouverneur d'Alsace (*b*). Il y a apparence que son aisné n'ignoroit pas sa passion, et que c'est ce qui luy fit dire que ce frere, plus heureux que luy, espouseroit un jour Mademoiselle de Rambouil-

Condé, et que Mademoiselle de La Coste luy avoit fort servy à se mettre bien dans l'esprit de Mademoiselle de Bourbon. Il fut sa premiere inclination. M. le Comte qui la vouloit espouser en ce temps-là en eust de la jalousie : on esloigna la Coste qui devenoit trop confidente de Mademoiselle. On ne voulut plus qu'elle allast si souvent à l'hostel de Condé.

1. Voy. les Lettres de Voiture.

a. Charles de Sainte-Maure, d'abord baron de Salles, marquis, puis duc de M. — *b*. Vers 1642.

let. Je ne doute pas que Mademoiselle de Rambouillet de mesme ne s'en aperceust, car dez le temps du roy de Suede, il avoit commencé à travailler à la *Guirlande de Julie*, dont nous parlerons en suitte. M. de Montauzier porta sa passion partout avec luy. Il faisoit des vers, il en parloit; tout cela ne servoit de rien. Mademoiselle de Rambouillet disoit qu'elle ne vouloit point se marier; luy, plus espris ou plus opiniastre que jamais, persevera tousjours.

Trois ou quatre ans avant que de l'espouser, il luy envoya la *Guirlande de Julie :* c'est une des plus illustres galanteries qui ayent jamais esté faittes. Toutes les fleurs en estoient enluminées sur du velin, et les vers escrits sur du velin aussy en suitte de chaque fleur, et le tout de cette belle escriture dont j'ay parlé. Le frontispice du livre est une guirlande au milieu de laquelle est le titre :

LA GUIRLANDE DE JULIE

POUR MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET JULIE-LUCINE D'ANGENNES.

Et à la feuille suivante, il y a un Zephire qui espand des fleurs. Le livre est tout couvert des chiffres de Mademoiselle de Rambouillet [1]. Elle

1. Il est relié de maroquin de Levant des deux costez, au lieu qu'aux autres livres il y a du papier mar-

receût ce present, et mesme remercia tous ceux qui avoient fait des vers pour elle. Il n'y eut pas jusqu'à M. le Marquis de Rambouillet qui n'en fist. On y voit un madrigal de sa façon.

Le seul Voiture, qui n'aimoit pas la foule, ou qui peut-estre ne vouloit point estre comparé, ne fit pas un pauvre madrigal; il est vray que les chiens de M. de Montauzier et les siens n'ont jamais trop chassé ensemble; mais cela ne vient pas de là seulement, car à la mort du Marquis de Pisani, son grand amy, il ne fit rien non plus, quoyque tant de gens eussent fait des vers.

Nostre marquis, voyant que sa religion estoit un obstacle à son dessein, en change[1], et traitte des gouvernemens de M. de Brassac (*b*), mary de sa tante, pour deux cent mille livres[2]. Il eut bien du bonheur en cette affaire, car M. de Brassac estant tombé malade, Madame d'Aiguillon, qui vouloit servir Montauzier pour le faire espouser à son amie, fit en sorte auprès du cardinal Mazarin, sur l'esprit duquel elle

bré seulement. Il y a une fausse couverture de frangipane (*a*).

1. Il dit qu'on se peut sauver dans l'une et dans l'autre; mais il le fit d'une façon qui sentoit bien l'interest.

2. Xaintonge et Angoulmois.

a. Ou un etuy en peau de frangipane. — *b*. Jean de Gallard, sieur de Brassac; marié à Marguerite de Sainte-Maure.

avoit alors du pouvoir, qu'on ne scella point les provisions de Montauzier, et que Brassac estant mort de cette maladie (*a*), on supprima ces provisions, et on en expedia de nouvelles comme d'un gouvernement vacant par mort. Ainsy les heritiers de Brassac perdirent cent mille francs ; car pour les autres, Madame de Brassac, qui avoit la moitié à tout, les luy donnoit, en cas qu'il ne mourust point le premier sans enfans. Enfin il eut tout le bien de sa tante quelque temps après [1].

Madame d'Aiguillon esperoit que Madame de Montauzier pourroit devenir dame d'honneur; le pretexte estoit que Madame de Brassac l'avoit esté, et je pense qu'on ne manqua pas de le luy dire pour la persuader à se marier. Je remarque bien que c'est ce qu'elle souhaitteroit le plus au monde, et il n'y a guères de femme qui y fust plus propre.

Le Marquis, se voyant gouverneur de Xain-

1. Pour le gouvernement d'Alsace, ou plustost la commission pour y commander, le Cardinal dit : « Plu« sieurs me l'ont demandée, mais je ne desoblige point « en obligeant : elle demeurera à M. de Montauzier. » Depuis, le Cardinal (l'Alsace estant devenue par la paix un fort bon gouvernement) la luy osta et ne luy en laissa que la lieutenance de Roy, car Schelestat et Colmar, dont il estoit gouverneur particulier, ont esté rendus par le Traité de Monster.

a. 14 mars 1645.

tonge et d'Angoulmois, fit parler à Mademoiselle de Rambouillet par Mademoiselle Paulet, par Madame de Sablé et par Madame d'Aiguillon mesme. Elle l'estimoit, mais elle avoit aversion pour le mariage : Madame d'Aiguillon, en luy representant la passion du cavalier, luy disoit : « Ma fille, ma fille, il n'y a rien de tel devant Dieu, « cela donne devotion (*a*). » On en fit dire un mot par la Reyne ; le Cardinal mesme vint en parler à Mademoiselle de Rambouillet. En ce temps-là il n'estoit pas si estably qu'il est à cette heure, et il mitonnoit Madame d'Aiguillon, pour faire espouser le Duc de Richelieu à une de ses niepces. Madame de Rambouillet se plaignoit alors de la dureté de sa fille; ce fut ce qui fit l'affaire, car, de peur de fascher sa mere, elle s'y resolut, et changea du soir au matin. La veille elle estoit aussy esloignée de mariage que jamais. « Je l'aurois fait, » disoit-elle, « pour l'amour « de luy, sans tous ses gouvernemens, si j'avois « eu à le faire. » Je pense pourtant qu'elle considera aussi que d'une vieille fille elle devenoit une nouvelle mariée, et telle jeune femme qui ne luy eust pas cedé et ne l'eust pas creüe, la regarda aussytost comme une personne de qui elle pouvoit apprendre à bien vivre; et puis, comme j'ay desjà remarqué, cela

a. Voy. l'*Historiette* de Madame d'Aiguillon.

la remettoit tout de nouveau dans le monde, et elle aime fort les divertissemens.

Dez qu'elle eut pris sa resolution, elle fit les choses de fort bonne grace. Il est vray qu'elle se fust bien passée de proposer de remettre après la campagne. Montauzier devoit commander en Allemagne un corps separé de six mille hommes ; mais M. de Turenne l'empescha. Pisani partit devant les nopces pour suivre Monsieur le Prince : il dit en partant : « Montauzier est si heureux, que je ne manqueray « pas de me faire tuer, puisqu'il va espouser « ma sœur. » Il n'y manqua pas en effect.

Ce fut à Ruel que les nopces se firent, et par une rencontre plaisante, celuy que l'on appelloit autrefois le nain de la Princesse Julie[1] fut celuy-là mesme qui les espousa. Le marié avoit une telle enragerie, si j'ose ainsi dire, que, s'allant coucher, il jetta sa robe de chambre dez l'entrée de la chambre. Le chevalier de Riviere disoit en riant que le marié, à la verité, avoit consommé le mariage, mais que le reste de la nuict s'estoit passé en beaux sentimens. Il est plus jeune qu'elle ; elle avoit trente-huit ans[2].

Elle eut une querelle pour cette nopce avec

1. M. de Grasse, Godeau.

2. Les vingt-quatre violons ayant sceû que Mademoiselle de Rambouillet se marioit, vinrent d'eux-mesmes

la Marquise de Sablé, qui se plaignit qu'elle ne l'avoit pas conviée. L'autre juroit qu'elle luy avoit dit que ce seroit une incivilité de luy donner la peine de faire six lieues, à elle qui estoit quasy tousjours sur son lict et qui n'estoit pas autrement *portative;* car ce fut ce terme qui la chocqua le plus. La Marquise irritée, quoyqu'on l'eust reconviée après, n'en voulut point ouyr parler, et pour monstrer qu'elle estoit aussy *portative* qu'une autre, elle monte en carrosse, en dessein d'aller voltiger et se faire voir autour de Ruel. Pour cela une demoiselle à elle, appellée La Moriniere, à qui elle avoit fait apprendre à connoistre les vents, regarde bien la girouette, et après l'avoir asseurée qu'il n'y avoit point d'orage à craindre, on part; mais elle ne fut pas plus tost au delà du pont de Nully (*a*) que voylà tout le ciel brillant d'esclairs. La frayeur la prend; elle fait toucher à Paris, et le tonnerre estant assez fort, quoyqu'elle eust une grosse bourse de reliques, elle se cache dans les carrieres de Challiot, avec protestation de ne songer plus à se venger. A quelques jours de là la paix se fit.

Elle eut une bien plus grande querelle avec

luy donner une serenade, et luy dirent qu'elle avoit fait tant d'honneur à la danse, qu'ils seroient bien ingrats s'ils ne luy en tesmoignoient quelque reconnoissance.

a. Neuilly.

La Moussaye (*a*); voicy apparemment d'où cela vint : M. d'Anguien estant à Furnes en belle humeur, dit à table qu'il faudroit un brin d'estoc pour sauter d'un bout à l'autre — de Madame de Montauzier. La Moussaye ne dit rien ; mais il rit de cette plaisante vision, incomparablement plus que les autres. Madame de Montauzier, au retour de cette campagne, declara à La Moussaye qu'elle ne seroit plus son amie, et qu'il luy avoit fait un fort vilain tour. « Moy, » dit-il, « Madame ! je serois le plus lasche des « hommes, car sans vous j'aurois esté chassé « d'auprès de M. d'Anguien ; vous fistes que Ma« dame d'Aiguillon fit parler Monsieur le Car« dinal à Monsieur le Prince. — Hé bien ! » luy respondit-elle, « vous estes donc le plus « lasche des hommes. » M. d'Anguien voulut sçavoir d'elle ce que c'estoit, elle n'en voulut rien dire. On voit dans la lettre que Voiture escrit pour elle en Catalogne, qu'elle estoit encore en colere. La Moussaye est mort depuis (*b*), sans avoir fait de paix. On a cru que c'estoit cette raillerie, puisqu'elle ne l'avoit pas voulu dire.

Depuis son mariage, Madame de Montauzier

a. Amaury Goyon, marquis de La Moussaie, gouverneur de Stenay, surnommé le *Petit-Maître*. — *b*. En novembre 1650.

est devenue un peu caballeuse. Elle veut avoir cour; elle a des secrets avec tout le monde; elle est de tout, et ne fait pas toute la distinction necessaire. Je tiens que Mademoiselle de Rambouillet valoit mieux que Madame de Montauzier. Elle est pourtant bonne et civile, mais il s'en faut bien que ce soit sa mere, car sa mere n'a pas les vices de la Cour comme elle. Elle dit une plaisante chose à quelqu'un qui luy demandoit pourquoy elle ne laissoit pas M. de Montauzier solliciter ses pensions. « Hé! » dit-elle, « s'il alloit battre M. d'Esmery (*a*), ce seroit « bien le moyen d'estre payé! » En effect, c'est un homme tout d'une piece; Madame de Rambouillet dit qu'il est fou à force d'estre sage. Jamais il n'y en eut un qui eust plus de besoing de sacrifier aux Graces. Il crie, il est rude, il rompt en visiere, et s'il gronde quelqu'un, il luy remet devant les yeux toutes les iniquitez passées. Jamais homme n'a tant servy à me guerir de l'humeur de disputer. Il vouloit qu'on fist deux citadelles à Paris, une au haut et une au bas de la riviere, et dit qu'un roy, pourveù qu'il en use bien, ne sçauroit estre trop absolu, comme si ce *pourveu* estoit une chose infaillible. A moins qu'il soit persuadé qu'il y va de la vie des gens, il ne leur gardera

a. Michel Particelli, sieur d'Esmery. *Historiette*.

pas le secret. Sa femme luy sert furieusement dans la province : sans elle, la Noblesse ne le visiteroit guères; il se lève là à onze heures comme icy, et s'enferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse, et n'a rien de populaire. Elle est tout au rebours de luy. Il fait trop le mestier de bel esprit pour un homme de qualité, ou du moins il le fait trop serieusement. Il va au *Samedy* fort souvent[1]. Il a fait des traductions; regardez le bel auteur qu'il a choisy : il a mis Perse en vers françois. Il ne parle quasy que de livres, et voit plus regulierement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'enteste, et a assez meschant goust; il aime mieux Claudian que Virgile : il luy faut du poivre et de l'espice. Cependant, comme nous disons ailleurs, il gouste un poëme qui n'a ny sel ny sauge, c'est *la Pucelle*, par ce, seulement, qu'elle est de Chapelain. Il a une belle bibliotheque à Angoulesme.

En recompense, c'est un bon serviteur du Roy. Il le fit bien voir en 52. Pour peu qu'il eust voulu donner de soupçons au Cardinal, quand Monsieur le Prince estoit en Xaintonge, le Cardinal l'eust fait tout ce qu'il eust voulu estre ; mais il ne voulut point escroquer le bas-

1. Une assemblée chez Mademoiselle de Scudery. Plus bas. (*Historiette.*)

ton de mareschal de France; aussy ne l'a-t-il pu avoir quand il l'a demandé. On disoit qu'il avoit dit : « Je ne pense point au brevet (*a*) ; « ma femme a bonnes jambes, elle se tiendra « bien debout. » D'ailleurs il n'a qu'une fille.

Je me souviens que Madame de Montauzier, qui n'estoit pas jeunette, fut fort malade en accouchant. On envoya Chavaroche, qui estoit un peu amoureux d'elle il y avoit long-temps, querir la ceinture de Sainte-Marguerite à l'abbaye Saint-Germain. C'estoit en esté à la pointe du jour. De chagrin qu'il avoit, on dit qu'il gronda les moines qu'il trouva au lict. « Il « vous fait beau voir, » disoit-il entre ses dents, « d'estre encore au lict, quand Madame de « Montauzier est en danger! » Elle eut deux filz tout de suitte. L'aisné mourut à trois ans d'une cheûte, et l'autre pour n'avoir jamais voulu prendre une autre nourrice que la sienne, qui perdit son laict[1].

Madame de Montauzier mena une fois sa sœur de Rambouillet (*b*) en Angoulmois. M. de

1. Celuy-là eust esté le digne filz de son pere; car il falloit qu'il fust bien testu.

a. Au brevet de duc, qui donnoit le tabouret. Il ne l'obtint qu'en août 1664. — *b*. Angélique-Claire d'Angennes, depuis comtesse de Grignan. Mademoiselle de Rambouillet.

La Rochefoucault leur donna une chasse magnifique ; à tous les relais il y avoit collation et musique. A Xaintes, elles faisoient le Cours à cheval dans la prairie, le long de la Charente, et il s'y trouvoit assez grand nombre de carrosses, car toutes les dames des environs s'y trouvoient. Elles allerent voir l'armée navalle, et au retour elles receûrent le mareschal de Grammont avec le canon, et le firent complimenter par le Presidial en corps. Luy, il leur disoit plaisamment : « Venez jusqu'à Bayonne « et m'avertissez, afin que je fasse tenir des « balaines toutes prestes. » Cette reception fit une querelle : le mareschal d'Albret passa aussy par Angoulesme ; on ne luy fit point de fanfare. Il y fut quatre jours, et après cela il s'avisa de se fascher de ce qu'on ne l'avoit pas traitté comme le mareschal de Grammont. On respondit que ce n'estoit pas comme mareschal de France, mais comme un ancien amy qu'on l'avoit traitté ainsy. « Ah ! ne « suis-je pas aussy vostre amy? » Le president de Guenegaud se plaignit aussy de ce qu'estant president aux enquestes du parlement de Paris, le Presidial n'estoit pas allé en corps. Je croy que cela ne se doit point. Mademoiselle de Rambouillet entendant cela, dit brusquement : « Hé! de quoy s'avise « ce president de Guenegaud de nous venir

aussy chicaner[1] ? » Ils se plaignirent encore de cela ; enfin la Cour en eut vent, car, à cause de certains gens de guerre qu'il falloit faire vivre sur le pays, le Mareschal pretendoit avoir sujet de n'estre pas content de M. de Montauzier. Enfin cela s'apaisa.

1. Il y eut bien des gentilshommes mal satisfaits d'elle. Une fois elle dit tout haut à quelqu'un qui venoit de la Cour : « Je vous asseure qu'on a grand besoing « de quelque rafraîchissement, car sans cela on mourroit « bientost icy. » Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'iroit point voir M. de Montauzier tandis que Mademoiselle de Rambouillet y seroit, et qu'elle s'esvanouissoit quand elle entendoit un meschant mot. Un autre, en parlant à elle, hesita longtemps sur le mot d'avoine, *avoine*, *aveine*, *avene*. « *Avoine*, *avoine*, » dit-il, « de par tous les diables! on ne sçait comment parler « céans. » Mademoiselle de Rambouillet trouva cette boutade si plaisante qu'elle l'en aima tousjours depuis. Madame de Montauzier, dez qu'elle voyoit arriver un gentilhomme, s'informoit de son nom et de tout le reste, et à table ou en causant, le nommoit par son nom, luy demandoit des nouvelles de sa famille; cela les charmoit. Sans elle, Montauzier n'auroit pas un gentilhomme à luy. Il rompt en visiere, si on fait quelque malpropreté à table. Une fois, faute de siéges, car il y avoit bien des gens dans la chambre, un gentilhomme, nommé L'Angallerie (*a*), s'assit sur la table, sur laquelle Montauzier avoit le coude appuyé. Cela ne plut pas à M. le Gouverneur, mais il eut tort de le chatouiller comme il fit, car après il luy dit serieusement : « Vous « avez le cul un peu bien près de mon nez, et vous per« dez le respect. » L'autre parla assez hardiment; Mon-

a. Maréchal de bataille, tué le 6 mars 1653, en Périgord.

LA PETITE MONTAUZIER.

(*Marie-Julie de Sainte-Maure, née vers* 1646, *mariée en* 1664 *à Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, morte* 14 *avril* 1695.)

Parlons un peu de leur fille. Cet enfant, car elle n'a encore que onze ans, a dit de jolies choses dez qu'elle a esté sevrée. On amena un renard chez son papa; ce renard estoit à M. de Grassè. Dez qu'elle l'aperceùt elle mit ses mains à son collier; on luy demanda pourquoy : « C'est de peur, » dit-elle, « que le renard ne me le vole : ils sont si fins dans les « Fables d'Esope. »

Quelque temps après on luy disoit : « Tenez, « voylà le maistre du renard; que vous en « semble? — Il me semble, » dit-elle, « encore plus fin que son renard. » Elle pouvoit

tauzier s'emporte, appelle ses gardes. « Prenez-le-moy. » L'Angallerie, au lieu de dire simplement : « Je cede à « la force, » met l'espée à la main. Il falloit perir en cette affaire-là, et non pas se laisser mener en prison comme il fit. Il y fut quinze jours.

— Montauzier est un peu amoureux de Pelloquin (*a*); mais Madame de Montauzier la fait bien soutenir, la traitte bien, mais luy rabat fort son caquet quand il le faut. C'estoit une fille à elle qu'on a mariée avec un gentilhomme de M. de Montauzier, à qui on a donné la lieutenance de Roy de la ville et citadelle de Xaintes. Il s'appelle La Grange.

a. Sans doute celle qui fut aimée de Gaston, duc de Roquelaure. Voy. l'*Historiette*.

avoir six ans quand M. de Grasse luy demanda combien il y avoit que sa grande poupée avoit esté sevrée : « Et vous, combien y a-t-il ? » luy dit-elle, « car vous n'estes guères plus « grand. »

A cause de la petite verolle de sa tante de Rambouillet, on la mit dans une maison là auprès. Une dame l'y fut voir : « Et vos pou- « pées, Mademoiselle, » luy dit-elle, « les « avez-vous laissées dans le mauvais air ? — « Pour les grandes, » respondit-elle, « Madame, « je ne les ay pas ostées, mais pour les petites, « je les ay amenées avec moy. » A propos de poupées, elle avoit peut-estre sept ans quand la petite des Réaux (*a*) la fut voir ; cette autre est plus jeune de deux ans. Mademoiselle de Montauzier la vouloit traitter d'enfant, et luy disoit en luy monstrant ses poupées : « Mettons « dormir celle-là. — J'entens bien, » disoit l'autre, « ce que vous voulez dire. — Non, tout « de bon, » reprenoit-elle, « elles dorment « effectivement. — Voire ! je sçay bien que les « poupées ne dorment point, » repliquoit l'autre. — « Je vous asseure que si, qu'elles dor- « ment, croyez-moy ; il n'y a rien de plus « vray. — Elles dorment donc, puisque vous « le voulez, » dit la petite des Réaux avec un

a. La fille de l'auteur.

air despiton ; et en sortant elle dit : « Je n'y « veux plus retourner, elle me prend pour un « enfant. »

On luy demandoit laquelle estoit la plus belle, de Madame de Longueville, ou de Madame de Chastillon qu'elle appelloit sa belle mere. « Pour la vraye beauté, » dit-elle, « ma « belle mere est la plus belle. »

Elle disoit à un gentilhomme de son papa : « Je ne veux pas seulement que vous me baisiez « en imagination. »

Elle faisoit souvent un mesme conte. Madame de Montauzier dit : « Fy ! fy ! où avez- « vous appris cela? De qui le tient-elle? — « Attendez, » dit cet enfant, « ne seroit-ce « point de ma grand-maman de Montauzier? » Cela se trouva vray.

Elle disoit qu'elle vouloit faire une comedie : « Mais, ma grand-maman, » adjoustoit-elle, « il faudra que Corneille y jette un peu les « yeux avant que nous la jouyons. »

Un page de son pere, qui estoit fort sujet à boire, s'estant enivré, le lendemain elle luy voulut faire des reprimandes. « Voyez-vous, » luy disoit-elle, « pour ces choses-là, je suis tout « comme mon papa, vous n'y trouverez point « de difference. »

« Ce *Megabase* » (c'est M. de Montauzier dans Cyrus), « quel homme est-ce à votre

« avis ? » luy dit Madame de Rambouillet. — « C'est un homme prompt, » respondit-elle, « mais il n'est rien meilleur au fond; il est « comme cela pour faire que les gens soient « comme il faut. »

On luy dit : « Prenez ce bouillon pour l'a- « mour de moy. — Je le prendray, » dit-elle, « pour l'amour de moy, et non pour l'amour « de vous. »

Un jour elle prit un petit siége et se mit auprès du lict de Madame de Rambouillet. « Or « çà, ma grand-maman, » dit-elle, « parlons « d'affaire d'Estat, à cette heure que j'ay cinq « ans. » Il est vray qu'en ce temps-là on ne parloit que de fronderie.

M. de Nemours, alors archevesque de Rheims, luy disoit qu'il la vouloit espouser : « Mon- « sieur, » luy dit-elle, « gardez vostre arche- « vesché : il vaut mieux que moy. »

Elle n'avoit pas cinq ans quand on luy voulut faire tenir un enfant. Le curé de Saint-Germain la refusa, disant : « Elle n'a pas sept ans. « — Interrogez-la, » luy dit-on. Il l'interrogea devant cent personnes; elle respondit fort asseurement, il la receût et luy donna bien des louanges.

Un jour qu'elle estoit couchée avec Madame de Rambouillet, M. de Montauzier la voulut taster : « Arrestez-vous, » luy dit-elle, « mon

« papa, les hommes ne mettent point la main « dans le lict de ma grand-maman. »

C'est la consolation de cette grand-maman, quand elle demeure toute seule à Paris. A la mort de M. de Rambouillet, elle estoit fort touchée de la voir triste : « Consolez-vous, » luy disoit-elle, « ma grand-maman, Dieu le veut; « ne voulez-vous pas ce que Dieu veut? » D'elle-mesme elle s'avisa de faire dire des messes pour luy. « Ah! » dit sa gouvernante, « si vostre grand-papa, qui vous aimoit tant, « sçavoit cela! — Eh! ne le sçait-il pas, » dit-elle, « luy qui est devant Dieu[1]? »

C'est dommage qu'elle ayt les yeux de travers, car elle a la raison bien droitte; pour le reste, elle est grande et bien faitte[2].

1. Elle n'avoit guères que neuf ans, qu'ayant lu la Feste des fleurs (a), dans *Cyrus*, elle s'avisa d'elle-mesme d'en faire une representation avec les filles du logis; et lorsque Madame de Rambouillet ne songeoit à rien moins qu'à cela, cet enfant avec ses compagnes, toutes enguirlandées, pour la divertir, luy vint jetter à ses pieds une grande monjoye de fleurs.

2. Elle s'est gastée depuis, et pour l'esprit et pour le corps. — Au printemps de 58, Madame de Montauzier se blessa : elle eust bien fait de n'en rien dire, car c'estoit une espece de miracle; elle avoit, au compte de sa mere, cinquante-quatre ans. La mere dit qu'elle a accouché de Madame de Montauzier à seize ans : or, Madame de Rambouillet nasquit durant les Estats de

a. *Cyrus*, t. VIII, l. II, p. 395 et suiv., édition de 1654.



109. 110. — MADAME DE SAINT-ESTIENNE ET MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET.

(*Louise-Isabelle d'Angennes, née vers* 1617, *nommée abbesse de Saint-Estienne de Rheims en* 1655, *morte en janvier* 1707.—*Angelique-Claire d'Angennes, mariée à François-Adhemar de Monteil, comte de Grignan, morte le* 22 *décembre* 1664).

Madame de Saint-Estienne, Louise-Isabelle d'Angennes, estoit religieuse à Hierre avec Madame de Pisani, sa sœur; mais il fallut les en tirer toutes deux, parce que Madame d'Hierre, leur sœur, est une fort desraisonnable personne. M. de Montauzier les alla querir. Elles ont esté, à plusieurs reprises, à l'hostel de Rambouillet, à cause des troubles qui les empeschoient de demeurer à la Villette où on les avoit mises en attendant.

Voicy comment Madame de Saint-Estienne eut cette abbaye. La penultiesme abbesse de

Blois (*a*). Cela est aysé à calculer : cependant Julie eut la foiblesse de dire qu'elle s'estoit blessée, afin de ne passer pas pour si âgée. On en rit un peu : Madame Pilou ne trouvoit nullement bon qu'elle eust dit cela. On a ouy dire céans à Madame de Montauzier : « Quand « j'estois en couches, ce printemps. »

-*a*. Fin de 1588.

Saint-Estienne, croyant que Dieu en seroit mieux servy, remit l'election dans cette maison et, avec le consentement du Roy, obtint en cour de Rome tout ce qui estoit necessaire pour ce nouvel establissement, avec cette exception toutesfois que celle qui a esté la derniere abbesse luy succederoit. Cette derniere a vescu fort longtemps, et plus de dix ans avant sa mort ses religieuses commencerent à faire des brigues. Cela mit un tel desordre dans le convent, que cette pauvre abbesse, ayant quelque credit auprès de Madame de Palatine qui avoit esté quelque temps sa pensionnaire [1], la supplia très-humblement de faire en sorte que le Roy nommast une coadjutrice, et qu'on remist les choses en leur premier estat. Madame la Palatine en parle à Madame la Marquise de Rambouillet, qui obtint le brevet pour Mademoiselle de Rambouillet, la religieuse. Aussytost les caballeuses de Saint-Estienne font les enragées jusqu'à enfermer leur abbesse, la traitter de radotteuse et luy envoyer des poupées, comme si elle eust esté en enfance. Elles se pourvoient contre la nomination du Roy : enfin, après bien de la peine, tant par le support de l'Archevesque que par le credit de la famille, l'affaire fut jugée au

1. Voy. plus bas (*Histor. de la Palatine*).

conseil d'en haut à l'avantage de Madame de Rambouillet, et le sacre du Roy s'estant fait incontinent après, la Reyne elle-mesme, car il ne falloit pas moins que cela, la mit en possession. Les rebelles furent assez insolentes pour declarer à la Reyne qu'elles ne reconnoistroient jamais une coadjutrice; elles firent des protestations contre tout ce qui s'estoit fait, et les plus envenimées se retirerent chez leurs parens. Celles qui estoient demeurées ne se plaignoient que d'une chose, c'est que leur coadjutrice ne faisoit rien qui leur donnast lieu de mordre sur elle; et peu après elles commencerent à se radoucir. L'année suivante, M. et Madame de Montauzier et Mademoiselle de Rambouillet y firent un voyage : la douceur et l'addresse de ces deux sœurs remirent quasy toutes les religieuses dans le devoir, mais l'*humanité* de M. de Montauzier acheva de les reduire[1] : c'est ainsy qu'elles en parloient, et cela fit assez rire Madame la Marquise de Rambouillet. Il pensa bientost après se repentir de son humanité, car ces bonnes filles l'assassinerent de leurs lettres. Peu de temps après, l'Abbesse mourut, et la Coadju-

1. Effectivement il a grande humanité pour ses valets; il les fait bien traitter s'ils sont malades et les rescompense. On est fort reglé chez luy.

trice fut universellement reconnue de toutes les religieuses, excepté de la fille de M. Bodeau, dont nous parlerons ensuite; mais elle revint après.

En retournant de Rheims, Madame de Montauzier et sa compagnie passerent à Liancourt. On alla dire à Madame de Liancourt que c'estoit Madame la Marquise de Rambouillet; elle en eut la plus grande joye du monde, car elle ne souhaitte rien tant que de luy faire voir toutes les merveilles qu'elle a faittes en ce beau lieu; mais quand elle vit que Madame de Rambouillet n'y estoit pas, elle en eut un despit estrange, et leur dit qu'elle avoit quelque envie de les r'envoyer sans leur monstrer sa maison.

Madame de Saint-Estienne a plus d'air de Madame de Montauzier que pas une de ses sœurs. Elle est gaye, caressante, bonne et spirituelle, mais non pas tant que Madame de Montauzier ny que Mademoiselle de Rambouillet. Elle s'est gouvernée de sorte que toutes ses religieuses, et toute la ville mesme de Rheims, l'aiment et l'honorent. Comme elle partoit pour venir icy cette année pour un procez, elle alla à Saint-Remy de Rheims voir la Sainte Ampoule; il y avoit une presse estrange. « Jesus! » dit-elle, « quelle foule! Ne l'avez-« vous jamais veüe? — Ce n'est pas pour la

« Sainte Ampoule, » dirent-ils, « que nous « venons, c'est pour Madame de Saint-« Estienne. »

MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET.

Mademoiselle de Rambouillet ne voulut pas estre religieuse. On la tira d'Hierre quand sa sœur fut mariée : elle s'appelle Angelique-Clarice d'Angennes. Mademoiselle Paulet luy donna son nom; je pense qu'elle luy donna aussy ses cheveux, car il n'y a qu'elle de rousse. En se coiffant de faux cheveux cela peut passer; mais la petite verolle l'a bien gastée, en sorte qu'elle n'est nullement belle et n'a que la taille, mais avec une grande maigreur. Elle a de l'esprit et dit quelquefois de fort plaisantes choses; mais elle est maligne et n'a garde d'estre civile comme sa sœur. On dit pourtant qu'elle est bonne amie. Nous parlerons d'elle dans l'*Historiette* de Voiture et dans celle des Precieuses (*a*).

a. La page qui contenoit cette dernière historiette a, par malheur, été enlevée du manuscrit original.





111. — MADEMOISELLE PAULET.

(*Angelique Paulet, née vers* 1592, *morte en* 1651.)

Mademoiselle Paulet estoit fille d'un Languedocien qui inventa ce qu'on appelle aujourd'huy de son nom *la Paulette*, invention qui ruinera peut-estre la France. Sa mère estoit de fort bas lieu et d'une race fort diffamée pour les amourettes ; elle disoit que son pere estoit gentilhomme. La mere a fait une vie assez gaillarde.

Mademoiselle Paulet avoit beaucoup de vivacité, estoit jolie, avoit le teint admirable, la taille fine, dansoit bien, jouoit du luth, et chantoit mieux que personne de son temps [1]. Mais elle avoit les cheveux si dorez qu'ils pouvoient passer pour roux. Le pere, qui vouloit se prevaloir de la beauté de sa fille, et la mere, qui estoit coquette, receûrent toute la Cour chez eux. M. de Guise fut celuy dont on parla le premier avec elle : on disoit qu'il avoit laissé une galoche en descendant par une fenestre.

1. On trouva deux rossignols crevez sur le bord d'une fontaine où elle avoit chanté tout le soir.

Il disoit qu'il luy sembloit avoir tousjours le petit chose de la petite Paulet devant les yeux. M. de Chevreuse suivit son aisné, et ce fut ce qui la descria le plus, car il luy avoit donné pour vingt mille escus de pierreries dans une cassette : elle la confia à un nommé des Coudrais qui la fit escamotter.

Le ballet de la Reyne-mere, dont nous avons parlé dans l'*Historiette* de Madame la Princesse, se dansa en ce temps-là. Elle y chanta des vers de Lingendes qui commençoient ainsy :

Je suis cet Amphyon, etc.

Or, quoyque cela convinst mieux à Arion, elle estoit pourtant sur un dauphin, et ce fut sur cela qu'on fit ce vaudeville :

Qui fit le mieux du ballet ?
Ce fut la petite Paulet,
Montée sur le dauphin,
Qui montera sur elle enfin.

Mais c'a esté un pauvre monteur que ce monsieur le Dauphin. Son pere y monta au lieu de luy. Henry IV[e], à ce ballet, eut envie de coucher avec la belle chanteuse pour la faire chanter sous l'homme; tout le monde tombe d'accord qu'il en passa son envie. Il

alloit chez elle le jour qu'il fut tué; c'estoit pour y mener M. de Vendosme : il vouloit rendre ce prince galant; peut-estre s'estoit-il desjà aperceû que ce jeune monsieur n'aimoit pas les femmes : M. de Vendosme a tousjours depuis esté accusé du ragoust d'Italie. On en a fait une chanson autrefois :

Monsieur de Vendosme (*bis*)
Va prendre Sodosme; (*bis*)
Les Chalais, les Courtenvaux [1],
Seront des premiers à l'assaut.
Ne sont-ils pas vaillans hommes?
Chascun leur tourne le dos.

J'ay ouy conter qu'en une partie de chasse, un bon gentilhomme, oyant chanter cette chanson, dit : « Ah! que mon cousin un tel, « qui est à Monsieur le Prince, verra de belles « occasions à ce siége! — Mais vous, » luy dit-on, « n'y voulez-vous point aller? » On le piqua d'honneur, et on luy fit accepter un cheval pour la *guerre de Sodome*.

Le chevalier de Guise en fut aussy amoureux. M. Patru, dont le pere estoit tuteur de Mademoiselle Paulet, car alors le sien estoit mort, m'a dit qu'un frere qu'elle avoit, qui venoit chez le pere de M. Patru pour apprendre la

1. Depuis M. de Souvray.

pratique, y apporta le cartel du Baron de Luz au chevalier de Guise. Il falloit que le Chevalier fust bien familier chez la demoiselle. On disoit alors en goguenardant : « Un bon con« cert à trois. » M. de Bellegarde, M. de Termes et M. de Montmorency en furent aussy espris. M. de Termes traittoit son amour en badinant, mais il estoit effectivement amoureux ; son frere ne l'estoit pas autrement, mais il auroit esté fasché que son frere eust esté mieux que luy avec elle. Ce M. de Termes fit un vilain tour à Mademoiselle Paulet : un garçon de bon lieu de Bordeaux, et à son aise, nommé Pontac, la vouloit, à ce qu'on dit, espouser. Termes, sans dire gare, luy donne des coups de baston. Luy se retira à Bordeaux , et elle ne voulut jamais depuis voir un amant qui traittoit si cruellement ses rivaux.

Quelque temps après, elle se separa de sa mere, et se retira pour quelques jours à Chastillon[1] avec une honneste femme, nommée Madame du Jardin, chez qui elle demeuroit à Paris. Elle avoit desjà donné congé à M. de Montmorency, qui estoit alors fort jeune. Luy, qui s'imagina pouvoir entrer plus aisément chez elle à la campagne qu'à Paris, part seul à

1. Village par delà Montrouge, à une lieue de Paris.

cheval pour y aller. Des charbonniers en assez bon nombre, car c'est le chemin de Chevreuse où il se fait beaucoup de charbon, voyant ce jeune homme si bien fait, tout seul, se mettent en teste qu'il s'alloit battre, l'environnent, et luy font promettre qu'il ne passeroit pas outre. C'estoit si près de Chastillon que Mademoiselle Paulet le reconnut, et pensa mourir de rire de cette aventure. Il y a apparence que, de peur d'estre reconnu, il ayma mieux s'en retourner. Cette madame du Jardin, qui estoit devote, se retira à la Ville-l'Evesque, où elle estoit comme en religion : cela obligea Mademoiselle Paulet à prendre une maison en particulier. Ce fut en ce temps-là que sa mere vint à mourir.

Madame de Rambouillet, qui avoit eu de l'inclination pour cette jeune fille dez le ballet de la Reyne-mere, après avoir laissé passer bien du temps pour purger la reputation, et voyant que dans sa retraitte on n'en avoit point mesdit, commença à souffrir, à la priere de Madame de Clermont-d'Entragues, femme de grande vertu et sa bonne amie, que Mademoiselle Paulet la vist quelquefois. Pour Madame de Clermont[1], elle avoit tellement pris cette fille en amitié, qu'elle n'eut jamais

1. Fille du president de Boulancourt.

de repos que Mademoiselle Paulet ne vinst loger avec elle. Le mary, fort sot homme du reste, soit qu'il craignist la réputation qu'avoit eue cette fille, soit, comme il y a plus d'apparence, car Madame de Clermont n'estoit point jolie, qu'il crust que sa femme donnoit à Mademoiselle Paulet, qui alors pour r'avoir son bien plaidoit contre diverses personnes, le mary, dis-je, avoit traversé longuement leur amitié; mais enfin on en vint à bout. Ce fut ce qui servit le plus Mademoiselle Paulet pour la remettre en bonne reputation; car après cela Madame de Rambouillet la receût pour son amie, et la grande vertu de cette dame purifia, s'il faut ainsy dire, Mademoiselle Paulet qui depuis fut cherie et estimée de tout le monde.

Elle retira environ vingt mille escus de son bien, avec quoy elle a fait de grandes charitez. Nous en verrons des preuves en l'*Historiette* suivante. Elle nourrissoit une vieille parente chez elle.

L'ardeur avec laquelle elle aimoit, son courage, sa fierté, ses yeux vifs et ses cheveux trop dorez, luy firent donner le surnom de *Lyonne*. Elle avoit une chose qui ne tesmoignoit pas un grand jugement, c'est qu'elle affectoit une pruderie insupportable. Elle fit mettre aux Madelonnettes une fille qu'elle avoit, qui se

trouva grosse[1]; et je luy ay ouy dire qu'elle voudroit que toutes celles qui avoient fait galanterie fussent marquées au visage. Elle n'escrivoit nullement bien, et quelquefois elle avoit la langue un peu longue. Elle aimoit et hayssoit fortement, nous le verrons dans l'*Historiette* de Voiture. Ce furent Madame de Clermont et elle qui introduisirent M. Godeau, depuis evesque de Grasse, à l'hostel de Rambouillet. Il estoit de Dreux, et Madame de Clermont avoit Mezieres là tout auprès. Enfin il logea avec elles, et l'abbé de la Victoire appelloit Mademoiselle Paulet Madame de Grasse.

Elle ne laissa pas d'avoir des amans depuis sa conversion, mais on n'a mesdit de pas un[2]. Voiture dit qu'elle avoit pour serviteurs un cardinal, car le cardinal de La Valette, en riant, l'appelloit *ma maistresse;* un docteur en théologie[3]; un marchand de la rue Aubry

1. Depuis, je ne sçay quel petit commis l'espousa, et devint après un grand partisan. Après, elle en prit une si laide que le diable en eust eu peur.

2. Un soir elle alla, desguisée en oublieuse, à l'hostel de Rambouillet. Son corbillon estoit de ces corbillons de Flandres avec des rubans couleur de rose, son habit de toile tout couvert de rubans avec une calle de mesme. Elle joua des oublies, et on ne la reconnut que quand elle chanta la chanson.

3. C'estoit un impertinent, nommé du Bois.

Boucher[1]; un commandeur de Malte[2]; un conseiller de la Cour[3]; un poete[4]; et un prévost de la ville[5].

Ce marchand de la rue Aubry Boucher estoit un original. Il prit à cet homme une grande amitié pour Madame de Rambouillet; mais celle qu'il avoit pour Mademoiselle Paulet se pouvoit appeller amour. A l'entrée qu'on fit au feu Roy, au retour de la Rochelle, il s'avisa, car il estoit capitaine de son quartier, d'habiller tous ses soldats de vert, parce que c'estoit la couleur de la belle. Tous ces vert-galans firent une salve en passant devant la maison où elle estoit avec Madame de Rambouillet, Madame de Clermont et d'autres : la Lyonne qui ne prenoit pas plaisir à estre aimée de cet animal-là, en rugit une bonne heure. Cependant il se fallut apaiser et aller avec ces dames au jardin du galant, dans le fauxbourg Saint-Victor, où il leur donna la collation. Sa femme

1. Bodeau, marchand linger.
2. Le commandeur de Sillery.
3. C'est pour augmenter les diverses conditions.
4. Cordier, poete royal pour les ballets, un impertinent qui la pensa faire devenir folle.
5. Saint-Brisson Seguier, un gros dada qui tous les matins demandoit *l'Avoine;* par malheur, son valet de chambre s'appelloit ainsy. Il y avoit un vaudeville :

Et le gros Saint-Brisson,
Despense plus en son
Que Guillaume en farine.

vint à mourir; il se remaria avec une personne qu'il voulut à toute force, parce qu'elle avoit l'air de Mademoiselle Paulet. A soixante ans, il alla par devotion à Rome. Si la Lyonne eust esté encore au monde quand la fille de cet homme fit tant l'acariastre contre Madame de Saint-Estienne, elle l'auroit devorée?

J'oubliois une galanterie que Madame de Rambouillet fit, à Rambouillet, à Mademoiselle Paulet, la premiere fois qu'elle y alla. Elle la fit recevoir à l'entrée du bourg par les plus jolies filles du lieu et par celles de la maison, toutes couronnées de fleurs et fort proprement vestues. Une d'entre elles, qui estoit plus parée que ses compagnes, luy presenta les clefs du chasteau, et quand elle vint à passer sur le pont, on tira deux petites pieces d'artillerie qui sont sur une des tours.

Mademoiselle Paulet mourut chez Madame de Clermont, en Gascogne, où elle estoit allée pour lui tenir compagnie[1]. Elle ne paroissoit guères que quarante ans, et en avoit cinquante-neuf. Tout le monde vouloit qu'elle fust beaucoup plus vieille qu'elle n'estoit. Cela venoit de ce qu'elle avoit fait du bruict de bonne heure.

1. En 1651; M. de Grasse alla exprès de Provence pour l'assister à la mort.



112. — CROISILLES ET SES SOEURS.

(*Jean-Baptiste Croisilles, abbé de la Couture, mort en* 1651.)


ROISILLES estoit de Beziers. A son arrivée à Paris il fit connoissance avec un autre Croisilles, aussy Languedocien, qui se disoit son parent. Cet homme estoit gouverneur du Comte de Guiche, aujourd'huy mareschal de Grammont, et du Comte de Louvigny son frere, qui estoient alors à l'Academie. Il eut aussy entrée à l'hostel de Rambouillet, chez Madame de Combalet et chez Madame la Princesse, par le moyen de Mademoiselle Paulet qui, du costé de son pere, estoit sa parente.

Croisilles estoit d'assez agréable conversation, d'une lecture et d'une memoire prodigieuses. Il produisoit aussy; mais, pour vouloir trop raffiner, et, ce qui est de pis, pour n'avoir pas trop de jugement, tout ce qu'il faisoit n'estoit point intelligible [1].

M. le Comte de Guiche et feu Madame de

1. Ou pour mieux dire, c'estoit du franc galimatias. Dans ses Epistres heroïques, il dit que les fleurs sont des *superficies doublées*. C'est de luy que Voiture se mocque quand il dit : *Il faudra mettre cela au chapitre des men-*

Longueville, à la priere de Madame de Rambouillet, luy firent donner un prieuré de cinq ou six cens ecus de rente, qui dependoit d'une des abbayes de Monsieur le Comte. Quelque temps après, un nommé M. Poitevin, qui avoit esté precepteur de ce prince, et sur la teste duquel on avoit mis tous ses benefices, vint à mourir. On proposa Croisilles pour mettre en la place de cet homme, et parce qu'en ce temps-là il escrivoit ou avoit dessein d'escrire contre les athées, on remonstra à Monsieur le Comte qu'il tireroit quelque avantage du livre que Croisilles mettroit au jour. Il le fait donc son *Custodi-nos* avec mille escus de rente, outre son prieuré, et bouche à Cour. La nouvelle de cet establissement ne fut pas plustost arrivée à Beziers, que l'aisnée des deux sœurs qu'il avoit, qui estoit demeurée veuve d'assez bonne heure, luy escrivit qu'elle se disposoit à le venir trouver. Luy, qui ne vouloit point en estre chargé, luy conseilla de se retirer en une religion, et luy promit de l'assister quand elle y seroit ; que c'estoit une retraitte convenable à l'estat où elle se trouvoit. Cette femme ne laissa pas de venir. Croisilles ne la

teries claires; et encore : *C'estoit un de ces beaux jours dont Apollon fait son panache.* Le cardinal de Richelieu mit au devant de ce livre : *Quiconque voudra trouver du françois en cet ouvrage, ayt recours au privilege.*

veut point voir ; de sorte que, ne sçachant que devenir, elle s'avisa, le Bureau d'adresse venant d'estre estably, de se faire escrire sur le registre, en qualité de femme veuve de bon âge qui cherchoit mary. Cela luy réussit par bonheur, et pour trois solz elle fut mariée à un vieillard qui avoit quelque chose. Depuis, ce bonhomme estant mort, elle en attrappa encore un autre qui la crut personne de condition, parce qu'elle avoit une suivante; mais cette suivante c'estoit sa fille. Après, elle fit venir icy sa cadette, dont Croisilles ne se tourmenta pas plus que de l'aisnée. Cette fille avoit eu quelques aventures dans la province. Un jour qu'elle alloit à la campagne à cheval chez un de ses amys (cela est ordinaire en Languedoc, où l'on est plus libre qu'icy), elle passa par des landes qui durent environ deux lieues, de sorte qu'on n'y pouvoit estre secouru en façon quelconque. Par malheur, elle fut rencontrée par quelques chevaux-legers d'une compagnie qui avoit eu son quartier d'hiver auprès de Beziers. Eux la voulurent traitter de garce, et d'autant plustost qu'ils la trouverent assez libre, et qu'elle chanta quand ils l'en prierent. Ils la voulurent emmener de force ; et elle estoit bien empeschée, quand elle aperçeût un gentilhomme qui venoit à eux. Ce cavalier avoit la mine d'une personne de qua-

lité : elle court au-devant de luy, demande sa protection ; mais elle s'estoit mal adressée, car c'estoit un officier de la mesme compagnie, qui, l'ayant veûe de loing, avoit envoyé ces gens devant pour l'arrester, et luy s'estoit caché tout exprès pour quelque temps. Ce gentilhomme la pressoit plus que les autres, quand elle luy dit qu'il prist bien garde à ce qu'il feroit, qu'elle appartenoit à des personnes de condition, qu'elle estoit parente de Madame de La Braigne : or cette dame estoit respectée en ce pays-là, et cet officier la connoissoit fort. « Je me soumets, » luy dit-elle, « à tout ce « qu'il vous plaira, si elle ne m'avoue pour sa « parente ; faittes-en l'experience, et menez-« moy à sa maison. » Il eut peur de s'attirer une meschante affaire, et l'y mena ; mais cette fille n'eut pas plustost le pié dans la cour, qu'elle se mocqua de luy, luy confessa qu'elle n'estoit point parente de Madame de La Braigne, et luy dit qu'il ne se sçavoit guères bien servir de l'occasion.

Revenons à Croisilles. Il ne fut pas longtemps chez Monsieur le Comte, soit par sa faute ou par la faute d'autruy, sans estre mal avec plusieurs des officiers de son maistre, qui luy rendoient tous les jours de mauvais offices auprès de luy. Monsieur le Comte s'estant retiré à Sedan crut qu'il n'estoit pas à propos de laisser

le titulaire de tous ses benefices au pouvoir du cardinal de Richelieu ; il le manda donc. Croisilles fut tout aussytost dire cette nouvelle à Madame de Rambouillet, et adjousta : « J'ay « mandé mes nepveux, je suis obligé de les « attendre pour les placer. » Mais il ne disoit point : « Je m'en iray quand cela sera fait. » Madame de Rambouillet luy representa les obligations qu'il avoit à Monsieur le Comte, et luy conseilla de l'aller trouver le plustot qu'il luy seroit possible ; mais il estoit arresté à Paris par d'estranges liens.

Ce fou, soit qu'il crust qu'il estoit à propos que les prestres fussent mariez, comme ils l'estoient autrefois, et qu'il pensast que c'estoit un trop grand peché que de coucher avec une femme que l'on n'a pas espousée, soit qu'estant amoureux, il ne vist point d'autre moyen de contenter sa passion, ce fou s'estoit marié clandestinement. Il avoit eu par quelque rencontre la connoissance de la veuve d'un procureur au Parlement, nommé Poque, qui avoit une fille de quatorze ans ou environ, et du bien honnestement. Il fit accroire à cette femme, parce qu'il estoit tousjours en habit long, qu'il estoit conseiller d'Estat, qu'il avoit de grands appointemens, et que si on ostoit les Sceaux à M. Seguier, il y avoit pour le moins aussy bonne part qu'un autre. Il ne l'alloit

voir qu'en carrosse, car il en avoit tantost de l'hostel de Soissons, tantost de l'hostel de Rambouillet, et tantost du Comte de Guiche. Cette innocente, persuadée que Croisilles disoit vray, reçoit un si bon party à bras ouverts. Il la pria que tout se fist secrettement, « parce, » disoit-il, « que j'ay un nepveu qui attend ma « succession, et je ne veux pas qu'il me trouble « en cette affaire. » On passe le contract, où il ne mena que son valet nommé Elie Pilot, qu'il fit passer pour un honneste homme de ses amys. Durant la lecture du contract, il avoit mis son mouchoir sur sa teste, feignant d'avoir chaud, et en tenoit les glands dans sa bouche. Il s'imaginoit par ce moyen qu'on ne remarqueroit pas les traits de son visage. On jetta les bands sous le nom d'*Elie Pilot*, car il se nomma tousjours du nom de son valet, et signa de mesme : mais son valet, comme tesmoin, signa *Jean-Baptiste Croisilles*. Il eust une permission de se marier à Linas, entre Paris et Estampes. Il part à midy, y va coucher, et de peur d'estre reconnu dans une hostellerie, il fit si bien avec de l'argent, qu'il gaigna le jardinier d'un M. du Puy, de Paris, qui a une maison dans ce bourg, et y coucha. Il se maria le lendemain matin, et revint coucher à Paris. Il mene sa femme dans le logis de sa belle-mere, et leur fit trouver bon qu'il

se retirast chez luy; mais il laissa son valet avec elle. Il n'y coucha jamais; il y alloit souvent, et demeuroit seul avec sa femme. Pilot y couchoit toutes les nuicts. Cela dura près d'un an, sans que personne en sceust rien; mais au bout de ce temps-là, la belle-mere descouvrit la fourbe, et alla s'en plaindre à Madame d'Aiguillon, qui d'abord n'en voulut rien croire. Pour s'en esclaircir, un jour que Croisilles, avec beaucoup d'autres gens, estoit chez elle, elle luy fit demander si M. de Croisilles estoit dans la compagnie. Cette femme le monstra. Madame d'Aiguillon ne voulut pas pourtant faire esclatter cette affaire; elle envoya chercher M. Vincent[1], qui fut d'avis d'aller à Linas, y alla en effect, et amena le prestre qui avoit marié Croisilles, et deux marguilliers qui y avoient assisté. Il plante ces trois hommes en sentinelle à un coing de rue, d'où l'on voyoit au visage tous ceux qui sortoient de l'hostel de Soissons. Ces gens reconnurent Croisilles entre cent autres; il estoit rousseau et facile à reconnoistre.

Cependant Monsieur le Comte l'avoit tant pressé, qu'il avoit esté contraint de partir. Il ne fut pas plustost à Sedan, que ce prince luy reprocha son crime et le fit garder dans une mai-

1. Les *Memoires de la Regence* en parleront.

son de la ville. Cela venoit de ce qu'un joueur de luth flamant, nommé Van-Broc, qui avoit esté autrefois au grand-prieur de Vendosme, et qui estoit alors à Monsieur le Comte, luy avoit descouvert le mariage de Croisilles, et s'estoit joint à la belle-mere pour luy faire faire son procez. C'estoit un petit fourbe qui esperoit qu'on le trouveroit assez honneste homme pour le mettre en la place de Croisilles.

Notre prestre marié escrit à Mademoiselle Paulet, sa parente (qui n'a jamais cru qu'il fust coupable que quand elle l'a veù condamné), qu'on le tenoit en prison. Elle en parle au Comte de Guiche, et le Comte de Guiche à M. le Cardinal, qui, estant outré contre Monsieur le Comte de ce qu'il avoit mesprisé Madame de Combalet, estoit ravy de le descrier et de faire voir qu'il faisoit des injustices. On envoye demander Croisilles de la part du Roy, et peu de temps après on le vit à Paris en liberté. On consulte son affaire; on lui conseille de se retirer, s'il se sent tant soit peu coupable, sinon de se justifier. Il ne voulut croire que sa teste. Il intente un procez contre la mere de sa femme et contre Van-Broc. Le procez estant en estat, il fallut se mettre en prison. On le juge : il est condamné à tenir prison perpetuelle dans un monastere. On l'eust condamné à estre pendu, sans les

pressantes sollicitations que Mademoiselle Paulet fit faire. Il en appella à Lyon par-devant le Primat des Gaules. Cependant, comme il estoit prisonnier à l'Officialité, le Comte de Guiche, le Marquis de Montauzier, le Marquis de Pisani et Arnault resolurent de l'enlever, en faveur de Mademoiselle Paulet; mais, comme ils estoient sur le point de faire le coup, il vint une inspiration au Comte de Guiche d'en parler auparavant à M. le Cardinal. « Vous avez bien fait de m'en parler, » respondit Son Eminence, « car, après cela, « je ne vous eusse jamais voulu voir; j'entens « que l'on fasse justice. » Je vous laisse à penser si le Comte fut camus d'entendre cela. Il a dit cent fois depuis que, quand il songeoit combien il avoit couru de fortune pour si peu de chose, il estoit encore tout esperdu. Le Cardinal voyoit bien que M. le Comte de Soissons ne manqueroit pas de se prevaloir d'une semblable violence. Je ne sçay si les parties de Croisilles eurent le vent du dessein qu'on avoit fait, mais à leur requeste, il fut transféré à la Conciergerie. Croisilles avoit dit que Pilot estoit le mary, et que luy n'avoit esté que tesmoin; la femme et Pilot avoient dit aussy la mesme chose, tellement que Mademoiselle Paulet, de peur que cette jeune femme par infirmité, et ce valet par interest, ne se lais-

sassent aller à dire le contraire, les fit enlever de chez la mere un beau matin, et les fit mettre au jardin de M. Bodeau, à Saint-Victor. Là, pour achever la comedie, ils devinrent mary et femme, soit qu'ils le crussent à force de le dire, soit que l'oisiveté et la solitude leur en eussent fait venir l'envi. Enfin, on la trouva grosse. Leurs parties, ayant descouvert où ils estoient, les firent arrester; Pilot fut mis au Chastellet, et la femme à la Conciergerie. Ils furent longtemps sans se desdire; mais, ennuyez d'une si triste demeure, ils confesserent la verité au bout de quatre ans; de sorte que la sentence fut confirmée à Lyon.

Cet homme, tant il estoit sage, se mit à escrire dans la Conciergerie contre ses protecteurs, et fit une apologie, qui est la meilleure chose qu'il ayt faitte. Là, il dit que Madame d'Aiguillon l'avoit trahy pour faire avoir ses benefices à M. le cardinal de Richelieu, et il n'espargna pas mesme Mademoiselle Paulet qui, pendant huict ans, non-seulement a sollicité pour luy, d'une aussy grande ardeur que si c'eust esté pour elle, jusque-là que tous les ennuys qu'elle en a eus ont peut-estre abregé sa vie, mais qui a despensé dix mille livres à l'assister.

Depuis, on fit parler à la belle-mere; car Van-Broc cessa de poursuivre après la mort de

Monsieur le Comte, voyant qu'il n'y avoit plus de benefices à tenir. Cette femme dit que pourveù qu'on la remboursast de ses frais et qu'on luy rendist sa fille, elle estoit toute preste à se desister; mais le Clergé poursuivoit à Rome. Enfin, vers la fin de 1649, car les vieilles affaires s'en vont tousjours en fumée, Croisilles sortit à sa caution juratoire, et il fut ordonné qu'il en seroit plus amplement informé. Je croy qu'on a trouvé à propos d'assouppir l'affaire. Croisilles mourut un an après de maladie : Mademoiselle Paulet n'estoit plus à Paris quand il sortit de prison.

Madame de Rambouillet dit qu'elle a trouvé dans l'*Examen des esprits*, que les gens du temperament de Croisilles, estant prestres, estoient sujets à se marier. Il avoit une plaisante vision : il croyoit qu'il mourroit si on le chatouilloit : or, un jour, M. Chapelain, qui gesticule comme un possedé, en luy contant quelque chose avec chaleur, gesticuloit de toute sa force. Croisilles crut qu'il le vouloit chatouiller : « Mais, Monsieur, » luy dit-il en se retirant, « que voulez-vous faire? » Chapelain, qui ne sçavoit rien de sa vision, respondit : « Ce que je veux faire? je vous veux faire « comprendre.... » Et il recommençoit de plus belle. L'autre repartoit : « Mais, Monsieur! « vous n'y songez pas. — Je n'y songe pas !

« j'y songe fort bien; mais c'est vous qui n'y « songez pas, car.... » Et là dessus il gesticuloit tout de nouveau. — « Mais je voys bien « votre dessein; arrestez-vous enfin. » Madame de Rambouillet, après en avoir bien ry, appella M. Chapelain et luy dit l'affaire.

Voiture avoit fait ce pont-breton :

J'ay veû Belesbat
Doux comme une fille,
Puis j'ay veû Croisille
Dans son célibat,
Comme un crocodille
Qui vient du sabbat.



113. — VOITURE.

(*Vincent Voiture, né à Amiens en* 1598, *mort à Paris le* 27 *mai* 1648.)

VOITURE estoit filz d'un marchand de vin suivant la Cour[1]. Son pere estoit un grand joueur de piquet; on dit encore aujourd'huy qu'on a *le quarré de Voiture*, quand on a soixante-six de poinct, marquez par quatre jettons en quarré, parce que ce bonhomme croyoit gai-

1. M. de Bassompierre disoit que ce qui faisoit revenir le cœur aux autres faisoit pasmer Voiture.

gner quand il avoit ce quarré. Voiture fut bien un autre joueur que son pere, comme nous verrons ensuitte.

Dez le college, il commença à faire du bruit: ce fut là qu'il fit amitié avec M. d'Avaux, et cette amitié produisit ensuitte l'amour de Madame Saintot[1]; et voicy comme cela arriva. M. d'Avaux, un soir, la rencontra masquée, à la Foire, où elle jouoit, elle avoit tout l'esclat imaginable, l'esprit present et aimant à le faire paroistre. Cela charma si fort M. d'Avaux, qu'il en escrivit une lettre à Voiture. Nonobstant le mary qui estoit d'humeur jalouse[2], M. d'Avaux eut entrée chez elle : Voiture l'accompagnoit jusques à la porte, mais il n'avoit pas permission de passer outre. Durant qu'il attendoit dans le carrosse, pour ne pas tenir le mulet, il s'accosta d'une voisine de qui il eut une fille qu'on appelle la Touche. Elle a esté chez la Marquise de Sablé, et puis chez Madame Le Page. Enfin, Voiture fut receù chez Madame Saintot, et peu de temps après le mary mourut. Il avoit desjà de la reputation, et avoit fait imprimer en une nuict, au devant de l'Arioste, cette lettre qui a tant couru, quand M. de Chaudebonne le rencontra en une maison, et luy dit : « Monsieur,

1. Elle s'appelloit Vion.
2. Il estoit tresorier de France.

« vous estes un trop galant homme pour de-
« meurer dans la bourgeoisie ; il faut que je
« vous en tire. » Il en parla à Madame de Rambouillet, et l'y mena quelque temps après. C'est ce qu'il veut dire dans une lettre où il y a : « Depuis que M. de Chaudebonne m'a ré-
« engendré avec Madame et Mademoiselle de
« Rambouillet. » Comme il avoit beaucoup d'esprit, et qu'il estoit assez né pour la Cour, il fut bientost toute la joye de la société de ces illustres personnes : ses lettres et ses poésies le tesmoignent assez. La galanterie de Madame Saintot ne laissoit pas d'aller son cours ; la conversation de Voiture luy rendit l'esprit plus poly. On voit dans une lettre de Voiture qu'elle disoit : *pitoable* et *gausser*, et qu'elle croyoit que *triste* estoit un meschant mot. Enfin, elle parvint à faire de belles lettres ; on en a veû des volumes entiers, escrits à la main, courir les rues. A son retour de Flandres, Voiture renoua sa galanterie. Il y avoit eu assez de scandale pour que les freres de Madame Saintot[1] luy fissent une insulte, car une fois ils ne vouloient seulement que le jetter par les fenestres. Cela esloigna Voiture pour quelque temps.

1. Gaillonnet, d'Alibray et Dinville.— Il alloit changer de linge chez Luillier, voisin de la Saintot, et cela afin qu'on le sceust, car il estoit vain en amourettes.

Durant l'absence de Voiture, elle se laissa cajoller à un gentilhomme de Bretagne, nommé La Hunaudaye, pour le faire revenir. En effect, il revint. Elle cependant s'estoit flattée de l'esperance d'estre Madame de La Hunaudaye; car on dit en Bretagne que M. de La Hunaudaye est un peu moins grand seigneur que le Roy. Cela faisoit qu'elle vouloit bien l'espouser, quoyqu'il n'y eust rien au monde si contraire à Voiture que cet homme-là. Elle l'eust voulu pour mary, et Voiture pour galant. La Hunaudaye, de son costé, estoit aussy jaloux de Voiture.

Comme elle estoit dans cet embarras, elle alla à confesse, pour prier Dieu après de luy inspirer ce qu'elle avoit à faire. Il luy prit une folie dans les Carmes deschaussez, où elle estoit allée, dans laquelle elle dit merveilles, et descouvrit bien des mysteres. Après, elle fut quelque temps dans son logis, sans qu'on la laissast voir à personne. Cette folie [1] fut suivie de celle de vouloir que Voiture l'espousast : luy, de son costé, fit toutes les choses imaginables pour la guerir de cette fantaisie; il la rebutta, il refusa de recevoir de ses lettres, il fut des années sans la voir : tout cela n'y fai-

1. On croit que ce fut un mal de mere causé par le desplaisir de n'avoir pas pu attrapper La Hunaudaye.

soit rien. Cette folie fut cause que la pauvre femme, outre qu'elle n'estoit desjà pas trop bonne mesnagere, ne prit pas autrement garde à ses affaires ; tellement que quand il fallut rendre compte à ses deux gendres, elle se trouva bien en reste. Eux, voyant cela, en userent assez bien, et firent ce qu'ils purent pour la persuader de leur donner seulement asseurance de ne point aliener le fonds, et qu'elle ne se tourmentast point de rendre compte : elle n'y voulut pas entendre. Enfin, ayant desconvert qu'elle faisoit le plus d'argent qu'elle pouvoit pour s'en aller, ils la firent interdire. Elle ne laisse pas de partir, et s'en va chez Madame des Fenestreaux, son amie, entre les Sables-d'Olonne et Nantes[1]. Là il luy vint dans l'esprit que cette dame, qui donne un peu dans le bel esprit, pourroit bien aussy estre amoureuse de Voiture, parce qu'elle louoit trop ses vers. Elle la quitte, sans dire

1. C'est la fille de Barbier qui vint à Paris avec des sabots et y fit fortune. Elle et la sœur qu'elle avoit furent nourries à la Montauron. Cette sœur eut une vision que pour estre belle il falloit estre pasle. Pour cela elle mangea tant de citrons qu'elle en mourut. Celle-cy avoit tous les dimanches une coiffe et un masque de la bonne ouvriere, à cause qu'elle estoit jolie, masquée. Elle estoit brune, mais agréable. On donnoit huict cens livres de pension à la Prime pour la coiffer. Elle et sa sœur alloient partout de leur chef, car la mere ne voulut ja-

gare, et s'en va en charrette jusqu'à Nantes, d'où elle remonte la riviere de Loire jusqu'à Orléans. De là, sans passer ou du moins sans s'arrester à Paris, elle va en Flandres. A Brusselles, elle se met chez une faiseuse de collets pour apprendre à en faire, afin de se mettre en condition chez Madame de Guise, parce que leurs aventures estoient presque semblables. Madame de Guise[1] ne la voulut pas prendre : la voilà donc de retour à Paris. Dez qu'elle voyoit deux personnes ensemble, elle s'en approchoit, et leur disoit : « N'est-il pas « vray que c'est un ingrat? » car elle croyoit qu'on ne parloit que de Voiture et d'elle.

En ce temps-là, Voiture, que la reyne de Pologne connoissoit de longue main, eut, à sa priere, charge de la servir, tandis qu'elle seroit en France. Madame Saintot craignit que son desloyal n'allast jusqu'à Hambourg, ou plus loing : elle se met à le suivre. A Saint-

mais quitter son chaperon, et le pere ne vouloit pas qu'une bourgeoise allast avec les infantes ses filles. Fenestreaux, conseiller au Parlement, l'espousa; il l'appelloit *la Reine Gillette*. Cette femme a fait la coquette tout son saoûl, puis la devote, après le bel esprit. — Une fois elle quitta son mary, s'en alla à Fenestreaux, y fit quelque temps la solitaire, et revint comme si de rien n'eust esté. Barbier mourut insolvable, et Fenestreaux vendit sa charge; mais il a encore du bien.

1. La Comtesse de Bossu.

Denis les hostelleries estoient si pleines, et elle en si pitoyable equipage, qu'on la prit pour une gourgandine; et elle fut contrainte de coucher dans son carrosse de louage avec sa suivante. Cela ne la rebutta point; elle fut jusqu'à Peronne, et elle n'alla pas plus loing, parce que Voiture ne passa pas outre. Dans tout le voyage elle ne put obtenir de ce cruel un quart-d'heure d'audience. Une de ses amies, qui taschoit de la guerir, la fut voir une fois dans une troisiesme chambre, en un fort sale lict, elle qui avoit esté la plus propre femme de Paris. Cette pauvre folle luy dit : « Je vis « hier une femme qui est presque aussy mal- « heureuse que moy ; c'est une femme de « quelque âge, qui s'est remariée à un jeune « homme qui la maltraitte. — Voilà une chose « bien estrange ! » luy dit cette amie ; « cette « femme est punie de la folie qu'elle a faitte. « — C'est pour cela » reprit l'amante eplorée, « que son mary l'en devroit mieux ai- « mer ; car ceux pour qui nous faisons des « folies ne nous en sçauroient avoir trop d'o- « bligation. » Et se mit à soustenir cette extravagante opinion tout le temps de la visite.

Nous dirons le reste à la fin de cette historiette, car nous avons dit la suitte de cette amourette par avance.

Voiture en conta aussy à Madame des Loges,

à la Marquise de Sablé et à d'autres. Madame des Loges l'aimoit : ce fut-elle qui commença ces rimes en *ture* qu'on a depuis appellées *le portrait du pitoyable Voiture*, car il estoit tousjours enrhumé, et il se plaignoit sans cesse et il plaignoit tout le monde. M. de Rambouillet y adjousta quelque chose, et en 1633 ou 34, quelqu'un y joignit des rimes offensantes, dont Voiture se plaint dans une lettre à Costar [1]. Pour moy, j'aurois quelque opinion que c'est feu Malleville qui les a adjoustées; car, outre que cela est assez de son air, la premiere qui m'en a parlé est une femme [2] avec laquelle il estoit fort bien. Elle me les dit par cœur, car elle apprenoit tout ce qu'il faisoit : or, il y a dans cette piece que Voiture

Est un Alexandre en peinture,
Et un Demosthene en sculpture.

Cette femme qui faisoit le bel esprit, disoit :

« C'est un *Desmistaine* en peinture. »

Voiture estoit petit, mais bien fait; il s'habilloit bien. Quand il n'estoit pas avec ses gens,

1. Dans la seconde partie de la *Deffense de Voiture*. — Voiture rioit en contant que son pere luy avoit dit : « Vous disiez qu'on vous aimoit tant à l'hostel de Ram- « bouillet, voyez ce qu'on y a fait contre vous. » Mais c'estoit avant qu'on eust rien ajousté de fascheux.

2. Mademoiselle Veron. (*Histor.*)

il ne parloit presque point. D'Ablancourt ayant demandé à Madame Saintot, du temps qu'elle n'extravaguoit pas, ce qu'elle trouvoit de si charmant à cet homme qui ne disoit rien : « Ah ! » respondit-elle, « qu'il est agréable « parmy les femmes, quand il veut ! » Mesme avec ceux à qui il vouloit plaire, il avoit de grandes inegalitez, et souvent il luy prenoit des resveries comme ailleurs. Quand il estoit chagrin, il ne laissoit pas d'aller voir le monde, mais il estoit fort mal divertissant, et mesme on pouvoit dire qu'il estoit à charge. Il estoit quelquefois si familier, qu'on l'a veü quitter ses galoches en presence de Madame la Princesse pour se chauffer les piez. C'estoit desjà assez de familiarité que d'avoir des galoches ; mais, ma foy, c'est le vray moyen de se faire estimer des grands seigneurs que de les traitter ainsy. Nous verrons en suitte qu'il leur parloit assez librement [1]. Madame de Rambouillet dit qu'il n'estoit point interessé, et que ses negligences luy avoient fait perdre une infinité d'amys ; que, pour elle, elle s'en estoit admirablement bien divertie ; que, quand elle l'avoit trouvé en humeur de causer, elle l'avoit laissé

1. On dit qu'un prince, je croy que c'estoit M. le Prince-Duc d'Anguien, a dit : « Si Voiture estoit de « nostre condition, il n'y auroit pas moyen de le souf- « frir. »

causer; qu'aussy, quand il avoit esté en humeur de resver, elle avoit fait tout ce qu'elle avoit eu à faire, comme s'il n'y eust point esté[1].

Il affectoit de composer sur-le-champ. Cela luy peut estre arrivé bien des fois, mais bien des fois aussy il a apporté les choses toutes faites de chez luy. Cependant c'estoit un fort bel esprit, et on luy a obligation d'avoir monstré aux autres à dire les choses galamment. C'est le pere de l'ingenieuse badinerie; mais il n'y faut chercher que cela, car, son serieux ne vaut pas grand chose, et ses lettres, hors les endroits qui sont si naturels, sont pour l'ordinaire mal escrittes. On a eu grand tort de n'en pas oster au moins les grosses ordures. Il sembloit qu'il craignist cela; car il dit à Madame de Rambouillet, six mois avant que de mourir : « Vous verrez « qu'il y aura quelque jour d'assez sottes gens

1. Il avoit la mine naïfve, pour ne pas dire niaise, et vous eussiez dit qu'il se mocquoit des gens en leur parlant. Je ne l'ay pas trouvé trop civil, et il m'a semblé prendre son avantage en toute chose. C'estoit le plus coquet des humains. Ses passions dominantes estoient l'amour et le jeu, mais le jeu plus que l'amour. Il jouoit avec tant d'ardeur qu'il falloit qu'il changeast de chemise toutes les fois qu'il sortoit du jeu. — Il avoit soin de divertir la société de l'hostel de Rambouillet : il avoit tousjours veû des choses que les autres n'avoient point veûes ; aussy, dez qu'il y arrivoit, tout le monde s'assembloit pour l'escouter.

« pour aller chercher çà et là ce que j'ay fait, « et après le faire imprimer; cela me fait venir « quelque envie de le corriger. » Il faut avouer aussy qu'il est le premier qui a amené le libertinage[1] dans la poésie; avant luy personne n'avoit fait des stances inegalles soit de vers, soit de mesure.

Corneille est aussy celuy qui a gasté le théatre par ses dernieres pieces; car il a introduit la declamation.

Il avoit une plaisante erreur : il croyoit qu'ayant réussy en galanterie, il feroit de mesme en toute autre chose, et qu'à un homme de bon sens, quand il estoit necessaire, toutes les connoissances venoient sans estudier. Ainsy il n'estudioit quasy jamais. Il estoit fort divertissant, quand il n'estoit pas tout à fait amoureux et qu'il ne faisoit que dire des galanteries; mais quand il estoit bien espris, c'estoit un stupide. Il estoit si sujet à en conter, que j'ay ouy dire à Mademoiselle de Chalais que, comme elle estoit auprès de Mademoiselle de Kerveno, et qu'il la venoit voir, il en vouloit conter à Mademoiselle de Kerveno, qui n'a-

1. On voit dans les vers à la Reyne, *Je pensois*, etc., qu'il ne l'espargnoit pas elle-mesme, car il luy dit tout franc qu'elle avoit esté amoureuse de Bouquinquant. On voit aussy comme il parle à Monsieur le Prince dans cette response à Madame de Montauzier.

voit que douze ans. Elle l'en empescha, mais elle l'en laissa dire tout son saoûl à la cadette, qui n'en avoit que sept. Après elle luy dit : « Il y a encore une fille là-bas, dittes-luy-en un « mot, en passant. »

On sçait quelles obligations il avoit au cardinal de La Vallette et qu'il estoit son confident; cependant, comme le Cardinal souvent vouloit faire l'enjoué, quoyqu'il n'y réussist pas, Voiture luy disoit tout bonnement ce qui luy en sembloit, et quelquefois devant des tesmoins.

Le mareschal d'Albret, qu'on appelloit alors Miossens, a esté longtemps qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit : c'estoit un veritable galimatias; on n'entendoit point ce qu'il vouloit dire, encore qu'il eust de l'esprit. Il s'en est corrigé depuis[1]. Un jour qu'il y avoit un grand rond[2] à l'hostel de Rambouillet, Miossens parla un quart-d'heure de son style ordinaire ; Voiture luy va rompre en visiere : « Je me donne au « diable, Monsieur, » luy dit-il, « si j'ai entendu « un mot à tout ce que vous venez de dire. « Parlerez-vous tousjours comme cela ? » Miossens ne s'en fascha pas, et luy dit seulement : « Hé ! Monsieur, Monsieur de Voiture, espar-

1. (*Correction posterieure*): Il ne s'en est guères corrigé.
2. Un cercle.

« gnez un peu vos amys. — Ma foy, » reprit Voiture, « il y a si longtemps que je « vous espargne, que je commence à m'en « ennuyer. »

Il en usoit à peu près de mesme avec feu M. de Schomberg qui, quoyqu'il eust bien de l'esprit et qu'il escrivist bien, avoit pourtant une conversation assez pesante. Il l'en railloit toutes les fois que cela venoit à propos, et l'autre n'en faisoit que rire.

Dans les parties qu'on faisoit à l'hostel de Rambouillet et à l'hostel de Condé, Voiture divertissoit tousjours les gens, tantost par des vaudevilles, tantost par quelque folie qui luy venoit dans l'esprit. Une fois en revenant de Saint-Cloud, ils verserent. Il y avoit huict personnes dans le carrosse. Comme il vit, luy qui estoit du costé que le carrosse avoit versé, que personne ne se plaignoit, il se mit à crier qu'il avoit la jambe rompue ; Mademoiselle Paulet qui estoit de la partie luy dit : « Vous vous « trompez, c'est le bras, car on se peut bien « rompre un bras en tombant comme vous « estes tombé, mais non pas une jambe. — « Mademoiselle, » respondit-il froidement, « chascun sent son mal ; je sçay bien que c'est « la jambe. » Elle vouloit luy prouver que non quand, voyant qu'on envoyoit querir un chirurgien, car ce n'estoit pas loing du village, il

se mit à rire de toute sa force, et leur dit qu'il ne s'estoit rompu ny bras ny jambe.

Ayant trouvé deux meneurs d'ours, dans la rue Saint-Thomas, avec leurs bestes enmuzelées, il les fait entrer tout doucement dans une chambre où Madame de Rambouillet lisoit, le dos tourné aux paravens. Ces animaux grimpent sur ces paravens; elle entend du bruit, se tourne, et voit deux museaux d'ours sur sa teste. N'estoit-ce pas pour guerir de la fievre, si elle l'eust eue ? Il fit bien pis au Comte de Guiche par le conseil de Madame de Rambouillet; car, sous ombre que le Comte luy avoit dit un jour que le bruit couroit qu'il estoit marié et luy demanda s'il estoit vray, il alla une fois le resveiller à deux heures après minuict, disant que c'estoit pour une affaire pressée : « Eh bien! qu'y a-t-il? » dit le Comte en se frottant les yeux. — « Monsieur, » respond très-serieusement Voiture, « vous « me fistes l'honneur de me demander, il « y a quelque temps, si j'estois marié, je « vous viens dire que je le suis. — Ah! « peste! » s'escria le Comte, « quelle mes- « chanceté de m'empescher ainsy de dor- « mir! — Monsieur, » reprit Voiture, « je « ne pouvois pas, à moins que d'estre un « ingrat, estre plus longtemps marié sans « vous le venir dire, après la bonté que vous

« aviez eue de vous informer de mes petites « affaires. »

Madame de Rambouillet l'attrappa bien luy-mesme. Il avoit fait un sonnet dont il estoit assez content ; il le donna à Madame de Rambouillet, qui le fit imprimer avec toutes les precautions de chiffre et d'autre chose, et puis le fit coudre adroitement dans un Recueil de vers imprimé il y avoit assez longtemps. Voiture trouve ce livre, que l'on avoit laissé exprès ouvert à cet endroit-là ; il lût plusieurs fois ce sonnet ; il dit le sien tout bas, pour voir s'il n'y avoit point quelque difference ; enfin cela le brouilla tellement qu'il crut avoir lu ce sonnet autrefois, et qu'au lieu de le produire, il n'avoit fait que s'en ressouvenir ; on le desabusa enfin, quand on en eut assez ry.

Le Marquis de Pisani et luy estoient tousjours ensemble : ils s'aimoient fort, ils avoient les mesmes inclinations ; et quand ils vouloient dire : « Nous ne faisons point cela, nous au- « tres, » ils disoient : *Cela n'est point de notre corps*. Ils faisoient tous les jours quelque mâlice à quelqu'un ; c'estoit un tintamarre perpetuel à l'hostel de Rambouillet. Ils s'avisoient souvent de quelques bagatelles pour faire rire : une après-disnée, attaqué d'une colique à laquelle il estoit sujet, il monte dans la chambre de la vieille demoiselle de Madame la Mar-

quise, car il mangeoit tous les jours à l'hostel de Rambouillet (quoyqu'il ayt eu telle année dix-huict mille livres à manger : il a eu une bonne pension en qualité de premier commis des Finances pendant que M. d'Avaux a eu le titre de surintendant ; il avoit trois petites charges ; il estoit chez Monsieur introducteur des Ambassadeurs, gentilhomme ordinaire et maistre-d'hostel chez le Roy. Son jeu lui coustoit). Il fut longtemps dans cette chambre que sa colique ne se passoit point : cette demoiselle, pour le renvoyer chez luy, c'estoit vis-à-vis, luy donne une robe de chambre fourrée qu'elle avoit. Il passoit par le bout de la salle, qui est fort grande, quand par hazard Madame de Rambouillet y vint. Elle ne pouvoit deviner de loing ce que c'estoit, un homme avec une robe de femme, environné de toutes les femelles de la maison, tout farcy de serviettes, pasle, mais qui rioit pourtant de l'estonnement de la Marquise ; quand Mademoiselle de Rambouillet y arriva aussy, qui, croyant que Voiture avoit fait toute cette mascarade pour faire rire, se mit à luy crier : « Hé ! Voiture, de « quoy vous avisez-vous ? cela n'est nullement « plaisant ; cela ne fait point rire ; vraiment « vous me faittes pitié. »

Pour revenir au Marquis de Pisani et à Voiture, on m'a dit, mais je ne voudrois pas l'as-

seurer, qu'un jour, comme ils s'amusoient au Cours avec M. Arnaut, à deviner à la mine la profession des gens, il passa un carrosse où il y avoit un homme vestu de taffetas noir avec des bas verts. Voiture dit que c'estoit un conseiller à la Cour des aydes, et qu'il gageroit[1]. On gage contre luy, mais à condition qu'il l'iroit demander à cet homme. Voiture descend, l'aborde, et, pour excuse, luy dit que c'estoit par gageûre. « Gagez tousjours, » luy dit l'autre froidement, « que vous estes un sot, « et vous ne perdrez jamais. »

Comme M. d'Avaux estoit à Munster, en je ne sçay quelle occasion, la Marquise de Sablé fut obligée de luy escrire; elle dit à Costar : « Faittes-moy un peu une lettre. » Il luy en fit une; elle la trouva si guindée, qu'elle en fit une autre et l'envoya. M. d'Avaux escrivit icy qu'il avoit receû de la Marquise la plus belle lettre du monde; Costar donne dans le panneau, croit que c'est la sienne qu'on loue, et est assez coquin pour en monstrer une copie. Voiture la voit et ne la trouve point merveilleuse; il en parle à la Marquise, qui luy dit la verité; il tire copie de sa lettre, et en fait l'affront à Costar, quoyque ce ne fust qu'en riant.

1. Il n'a jamais esté à l'Academie que pour s'y faire condamner sur une gageûre.

Voicy encore une plaisante vision de Voiture. Il y avoit un homme dans la rue Saint-Honoré, vers les Quinze-Vingts, pour le privé duquel Voiture avoit une telle amitié qu'il se destournoit de quatre rues pour y aller faire ses affaires, quoyqu'il ne connust presque point cet homme, et cela familierement sans le demander. Cet homme s'en ennuya, et y fit mettre un cadenas, puis un loquet qu'on n'ouvroit qu'avec une clef. Voiture trouvoit tousjours moyen d'entrer; enfin, ils en eurent querelle, et Voiture alla chier ailleurs[1].

A propos de querelles, la plus grande que Mademoiselle Paulet ayt jamais eue contre personne, ç'a esté contre luy.

Comme il estoit en Espagne, Mademoiselle Paulet, en dessein de le divertir, luy envoyoit sans grand discernement tout ce qu'elle pouvoit recouvrer. Ces gros pacquets luy coustoient bon : cela commença à l'ennuyer; d'ailleurs, il ne prenoit pas plaisir que M. Godeau et M. de Chandeville, grand garçon bien fait et nepveu de Malherbe, c'est-à-dire versificateur, se fussent si bien mis dans l'esprit de Mademoiselle Paulet, et peut-estre de Mademoiselle de Rambouillet, en son absence. Il luy fit une

1. De sang-froid, Voiture alloit entretenir Le Herty, aux Petites-Maisons. Ce fou s'appelloit *le grand prevost de la justice divine aux enfers*.

insolence, le premier jour qu'il revint de Flandres. Il lui avoit escrit qu'il arriveroit un tel jour, et qu'il seroit ravy de la voir, le jour mesme, à l'hostel de Rambouillet[1]. En la remenant le soir, il ne put s'empescher de luy parler de Chandeville, et l'appelloit cet Adonis, et y mesla peut-estre quelque mot de Venus. La Lyonne se mit en fureur; ils furent deux ans sans se voir; enfin il y retourna, mais elle ne luy a jamais pardonné. On dit encore, mais je ne sçay si cecy arriva devant ou après, qu'une fois qu'il estoit venu des gens qui ne luy plaisoient pas, qu'il se mit en un coing et ne parla plus; et quand il voulut s'en aller, en luy disant adieu, il luy mit la main sous le menton comme pour la caresser, ainsy qu'une petite fille. Il y eut une grande querelle pour cela. Madame de Rambouillet dit que Voiture, ayant vescu fort familierement, mais non licencieusement avec Mademoiselle Paulet, luy dit quelque chose au retour de Flandres qu'elle prit de travers, et cela luy arrivoit fort souvent. Depuis, estant aigrie, elle interpretoit tout en mal, et les choses qu'elle eust trouvé bonnes autrefois, elle les trouvoit mauvaises. Il n'y a jamais eu d'amour entre eux,

1. Cecy vient de Mademoiselle de Scudery, à qui Mademoiselle Paulet l'a dit.

mais seulement une amitié tendre meslée de quelque galanterie. La bonne fille avoit bien de l'esprit et bien du cœur ; mais, pour du jugement, elle n'en avoit pas de reste.

Mais il est temps de parler des combats de Voiture, car les amours et les armes s'accordent assez bien ; et à l'imitation de l'Arioste, je chanteray l'*arme e l'amori* de Voiture.

Il y a tel brave qui ne s'est pas battu tant de fois que luy, car il s'est battu jusqu'à quatre fois ; de jour et de nuict, au soleil à la lune et aux flambeaux. La premiere fois, ce fut au college, contre le president des Hameaux ; la seconde, contre La Coste, pour le jeu[1], et il y eut une rencontre assez plaisante ; car Arnaut qui ne prenoit pas autrement Voiture pour un gladiateur, luy alla conter à luy-mesme, comme une fable, qu'on luy avoit dit qu'il s'estoit battu contre La Coste ; qu'il avoit mis sa perruque sur un arbre (peut-estre avoit-il esté malade) ; et ensuitte tout le succez, qui ne fut pas fort sanglant. Et il se trouva que tout cela estoit vray. Le troisiesme combat fut à Bruxelles contre un Espagnol, au clair de la lune ; et le quatriesme et dernier fut dans le jardin de l'hostel de Rambouillet, aux flambeaux, contre Chavaroche, intendant de la

1. Voiture demanda à faire sa priere, et il la fit.

maison. Leur querelle venoit de l'aversion qu'ils avoient l'un pour l'autre, dez le temps qu'il y avoit trois sœurs à l'hostel de Rambouillet, qui estoient honnestement coquettes [1]. Chavaroche l'avoit desjà esté aussy, comme j'ay desjà marqué ailleurs, de Madame de Montauzier, quand elle estoit fille. Cela ne servit pas à les remettre bien ensemble; mais ce qui les brouilla tout à fait, ce fut que Voiture, qui n'avoit garde de laisser une fille sans la cajoller, surtout estant jeune et de qualité, s'estoit mis à en conter à Mademoiselle de Rambouillet dez qu'elle estoit sortie de religion. Chavaroche ou en tenoit aussy un peu, ou estoit bien ayse de nuire à Voiture. La demoiselle ne les faisoit pas soustenir comme sa sœur, et il y a grande apparence qu'elle avoit de la bonne volonté pour Voiture. Je les trouvois presque tousjours jouants au volant, et je jouois avec eux, ou causants tout bas, auquel cas je les laissois fort à leur aise. Il a peut-estre servy à rendre cette fille moins raisonnable qu'elle n'eust esté; Voiture en devint insupportable. Madame de Saint-Estienne dit que sur la fin on estoit bien las de luy, et que, sans la longue habitude qu'il avoit dans la maison et la consideration de Madame de

1. Voy. la *Mijorade*.

Rambouillet, pour qui il avoit plus de complaisance, on eust tasché à l'esloigner. Montauzier n'avoit jamais eu d'inclination pour luy, parce qu'il estoit persuadé qu'il luy avoit plustost nuy qu'autrement auprès de Madame de Montauzier, dans sa recherche; et il luy est arrivé plus d'une fois de dire, quand Voiture faisoit quelque chose pour rire : « Mais « cela est-il plaisant? Mais trouve-t-on cela « divertissant ? »

Voiture poussa Chavaroche sur je ne sçay quoy, et l'autre, qui sçavoit que Voiture prendroit avantage de la retenue qu'il tesmoigneroit et la voudroit faire passer pour une poltronnerie, mit l'espée à la main contre luy, et le blessa à la cuisse[1]. On y courut fort à propos, car on raconte qu'un des laquais de Voiture alloit percer Chavaroche par derriere.

M. et Madame de Montauzier se declarerent pour Chavaroche, et ce qui estonna le plus Voiture, c'est qu'Arnaut fut plustost pour Chavaroche que pour luy. Madame de Rambouillet eut un estrange chagrin de cette aven-

1. Voiture ne vouloit pas avouer que l'autre l'avoit blessé; il disoit que ç'avoit esté un laquais en les separant. Cela se verifia pourtant après. Chapelain et Conrart furent contre luy ; mais ils n'avoient garde de faire autrement, car Voiture se mocquoit d'eux et de Costar aussy, quoyque Costar croye tout le contraire. Il ne faut que lire leurs lettres pour cela.

ture. Cela estoit ridicule en soy à des gens de cinquante ans, qui disoient ou devoient dire tous deux leur breviaire, car ils avoient des benefices ou des pensions sur des benefices ; et puis elle avoit peur qu'on ne dist des sottises de sa fille : elle est pourtant bien revenue de cela, la demoiselle. M. de Grasse brusquement s'en alla faire une meschante piece de ce combat, où il faisoit battre un pourceau contre un brochet. On appelloit Chavaroche *le pourceau*, parce qu'il alloit tant et venoit à Hierre, qu'on le nomma le pourceau de l'abbaye ; et à cause que la lettre de la Carpe à Monsieur le Prince commence par *mon compere le Brochet*, Monsieur le Prince appella tousjours Voiture *mon compere le brochet*. Mademoiselle Paulet, aussy brusque que le Prelat, alla lire cette piece à Madame de Rambouillet, comme une chose bien recréative. J'y estois ; elle en avoit un ennuy mortel, mais elle n'en tesmoigna rien. Depuis, M. de Montauzier a fait oster, par le moyen de Pellisson, l'endroit de la *Pompe funebre* qui parle de ce combat[1].

Voiture ne survescut guere à cet exploit ; le jeu luy avoit fait venir la goutte ; peut-estre les dames y avoient-elles contribué. Il mourut au

1. Depuis cela, Voiture n'alla plus si souvent à l'hostel de Rambouillet.

bout de quatre ou cinq jours de maladie, pour s'estre purgé ayant la goutte.

A propos de jeu, une fois qu'il avoit fait vœu de ne plus jouer, il alla chez le Coadjuteur pour se faire dispenser de son vœu; il y trouva Laigue, qui luy dit : « Mocquez-vous de cela, « jouons. » Effectivement il le fit jouer, et luy gaigna trois cens pistoles, sans le laisser parler au Coadjuteur. Le vin ne luy peut pas avoir donné la goutte, car il ne beuvoit que de l'eau. Voicy un vaudeville que Blot, gentilhomme de M. d'Orléans, fit en une desbauche :

Quoy ! Voiture, tu degenere !
Sors d'icy; maugrébieu de toy !
Tu ne vaudras jamais ton pere,
Tu ne vends du vin ny n'en boy [1].

Dez que Voiture fut tombé malade, Madame Saintot, la fidele Madame Saintot, y courut.

1. Quelqu'un fit encore ceci :

Je cherchois Montresor
J'ay trouvé Voiture ;
Je cherchois de l'or,
Je n'ay trouvé que de l'ordure.

— Il entra une fois dans un lieu où M. d'Orléans faisoit la desbauche. Blot, en badinant, luy jetta quelque chose à la teste; cela fit du bruit, et l'on courut après luy en riant; un valet de pié, estourdiment, comme il s'enfuyoit, luy voulut passer l'espée à travers le corps : il avoit bu, pensez-le, et crut que Voiture avoit voulu attenter à la personne de Son Altesse Royale.

Il ne la voulut point voir, à ce qu'on dit ; elle y alla pourtant tous les jours. Elle dit que si, et qu'elle fit avec luy le compte de quelque argent qu'il avoit à elle. On l'alla consoler, et elle disoit : « Voilà le dernier coup que la « Fortune avoit à tirer contre moy. »

Il y alla une autre femme avec laquelle il avoit vescu fort scandaleusement. C'estoit la fille de Renaudot le Gazettier, qu'il avoit mise mal avec son mary ; il avoit fait une promenade avec elle, il n'y avoit que fort peu de jours. Elle n'estoit pas belle, mais il la vouloit faire passer pour un esprit admirable. Pour celle-là, on asseure qu'il ne la voulut point voir. Mademoiselle Paulet disoit qu'il estoit mort comme le Grand-Seigneur entre les bras de ses sultanes. J'ay desjà dit qu'elle fit dire des messes pour luy, mais qu'elle ne luy pardonna point. Je l'ay veüe en colere de ce que Madame de Rambouillet disoit trop de bien de Voiture : « Je croyois, » disoit-elle, « qu'il « fallust bien prier Dieu pour son ame, mais « je voy bien qu'il n'y a plus qu'à le cano- « niser. »

Sarrasin fit *la Pompe funebre*, qui, quoyque languissante en bien des endroits, est pourtant la meilleure chose qu'il ayt faitte. Il a volé à Voiture mesme, dans la Lettre à M. de Coligny, toute l'invention de ces *Amours* dif-

fernes. On voit assez la malignité de l'autheur, qui ne peut cacher sa jalousie, car il remarque des fautes de Voiture, comme quand il dit en un des chapitres : *Comme Vetturius enseignoit aux nouveaux mariez ce qui s'estoit passé entre eux*. Il est vray qu'il n'y a point d'art à cet epistre à M. de Coligny, car il raconte à ce seigneur ce qu'il sçait mieux que luy, sans prendre aucun biais pour cela. Sarrasin le fait passer pour un farfadet. Madame de Rambouillet ne se pouvoit resoudre à lire cette piece; enfin, Madame Saintot l'en pria. Elle croyoit, cette pauvre folle, que cela estoit à son avantage et à l'avantage de Voiture.

Le Comte de Thorigny, filz de cet habile homme, M. de Matignon, disoit après avoir lu *la Pompe funebre de Voiture* tout du long : « Je vous asseure que cela est fort joly; Voi- « ture ne fit jamais mieux que de faire cette « piece avant que de mourir. » Mais ce qui est le plus estonnant de tout, c'est que Martin, nepveu de Voiture, après avoir fait une grande preface qu'on luy corrigea, et où on luy fait faire une espece d'apologie pour son oncle, à cause de Sarrasin, fut si innocent que de proposer de mettre *la Pompe funebre* au bout des œuvres de Voiture. Il n'en tira rien du libraire, mais les sœurs de Voiture en voulurent avoir deux cens livres. On doutoit que cela pust

réussir, à cause de tant d'endroits qu'on n'entend pas : moy, qui y travaille depuis sa mort, je ne puis avoir l'esclaircissement de bien des choses. Martin a sottement effacé des noms, en y mettant des estoiles, au lieu de les garder pour les remettre quelque jour; cependant il s'en est vendu une quantité estrange. Quelque jour, si cela se peut faire sans offenser trop de gens, je les feray réimprimer avec des notes, et je mettray au bout les autres pieces que j'ay pu trouver de la societé de l'hostel de Rambouillet. M. Servien s'est plaint hautement de ce qu'on avoit laissé deux fois son nom dans les lettres à M. d'Avaux, parce qu'estant nommé une fois, cela sert à faire deviner le reste, puisqu'on se doute que c'est de luy qu'on veut parler. Je m'estonne que M. Chapelain et M. Conrart, qui ont tant *estoilé* ce pauvre livre, n'ont pris garde à cela, eux qui osterent le nom de M. de Vaugelas en un endroit où il estoit loué très-finement, car Voiture dit que, pour passer pour Savoyard, il tasche à parler le plus qu'il peut comme M. de Vaugelas.

La reyne d'Angleterre a conté à Madame de Montauzier que voulant envoyer un *Voiture* à Madame de Savoye, elle voulut faire oster une certaine lettre à M. de Chavigny, où il dit qu'il aimeroit mieux entretenir trois heures Madame de Savoye que de faire cela; car quoy-

qu'il y ayt une estoile, le sens y va tout droit; mais elle eut avis que Madame l'avoit desjà veû.

M. de Blairancourt disoit à Madame de Rambouillet que, voyant qu'on ne parloit que de ce livre, il l'avoit lu, et qu'il trouvoit que Voiture avoit de l'esprit. « Mais, Monsieur, » luy répondit Madame de Rambouillet, « pensiez-vous « que c'estoit pour sa noblesse ou pour sa belle « taille, qu'on le recevoit partout comme vous « avez veû[1]? »

Durant le blocus de Paris, Sarrazin escrivit en vers à M. Arnaut, qu'il ne nommoit point, et il l'appelloit *mareschal*, à cause qu'il estoit

1. L'esté devant sa mort, il fit une promenade à Saint-Cloud avec feu Madame de L'Esdiguieres et quelques autres. La nuict les prit dans le bois de Boulogne; ils n'avcient pas de flambeaux. Voylà les dames à faire des contes d'esprits. En cet instant, Voiture s'avance du carrosse pour regarder si un escuyer qui estoit à cheval suivoit, car la nuict n'estoit pas encore fermée : « Ah! « vrayment, » dit-il, « si vous en voulez voir des esprits, « n'en voylà que huict. » On regarde : en effect, il paroissoit huict figures noires qui alloient en pointe. Plus on se hastoit, plus ces fantosmes se hastoient aussy. L'escuyer ne voulut jamais en approcher : cela les suivit jusques dans Paris. Madame de L'Esdiguieres conte leur frayeur au Coadjuteur depuis cardinal de Retz : « Dans « huict jours, » luy dit-il, « j'en sçauray la verité. » Il descouvrit que c'estoit des Augustins deschaussez qui revenoient de se baigner à Saint-Cloud, et qui, de peur que la porte de la ville ne fust fermée, n'avoient point voulu laisser esloigner ce carrosse, et l'avoient tousjours suivy.

mareschal-de-camp ; cela courut, et comme on imprimoit tout en ce temps-là, cela fut imprimé avec ce titre : *L'ombre de Voiture au mareschal de Grammont*. Madame Saintot s'alla mettre dans la teste que Voiture n'estoit point mort (c'est signe qu'elle ne l'a pas veû mourir), et sa raison estoit qu'il n'y avoit que Voiture qui pust avoir fait cette piece[1].

1. Voiture a une bastarde religieuse ; c'est d'elle qu'on a eu son portrait. Pour l'avoir dans sa chambre, elle le fit habiller en sainct Louis, parce que de grands cheveux plats ressemblent assez à ceux de ce roy, et qu'on luy fait la mine un peu niaise, comme Voiture se la fait dans la Lettre à l'Inconnue.

— Un soir que M. Arnaut avoit mené le petit Bossuet de Dijon (aujourd'huy l'abbé Bossuet, qui a de la reputation pour la chaire) pour donner à Madame la Marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prescher, car il a preschotté dez l'âge de douze ans, Voiture dit : « Je n'ay jamais veû prescher de si bonne heure ny si tard. »





114. 115. — M. ARNAUT. — MADAME ARNAUT.

(*Pierre Arnauld, mestre de camp general des carabiniers, gouverneur de Dijon, fils d'Isaac Arnauld; mort en octobre* 1651. — *Marie Barin de La Galissonniere, née en* 1617, *veuve de Jean de La Barre sieur de Noyan, president aux Enquestes.*)

La famille des Arnaûts est une bonne famille[1]; Balzac l'a appellée « la « famille eloquente. » Nous en parlerons après avoir parlé de M. Arnaut en particulier.

Il estoit filz d'un intendant des Finances, mais il n'en estoit guères plus riche pour cela; car alors les Intendans n'estoient pas si grands voleurs qu'ils l'ont esté depuis. Il eut, après la mort de son oncle qu'on appelloit Arnaut du Fort, le regiment des Carabins, que cet oncle avoit levé; il se trouva quasy à toutes les expeditions qui se sont faittes avant la guerre declarée, et il se vit (par la faveur du pere Joseph, amy de M. de Feuquieres qui avoit espousé sa sœur) gouverneur de Filipsbourg, en un si jeune âge qu'il ne pouvoit manquer de faire une grande fortune, s'il eust sceû se conserver

1. Ils se disent gentilshommes et viennent d'Auvergne.

dans un si bon poste; mais il se laissa surprendre une nuict. Le cardinal de Richelieu dit : « Ah! voylà des soldats du pere Joseph ! » Au lieu d'Arnaut Corbeville qu'on l'appelloit, on l'appella Arnaut *Filipsbourg*. Cela fit crier si estrangement que quelqu'un a dit depuis, quand on vit la secte des Janssenistes s'establir, que tandis qu'on parleroit de théologie et de guerre, on se souviendroit de MM. Arnaut. Cela est rapporté par M. d'Andilly-Arnaut dans un volume de lettres qu'il a fait imprimer. Voyez la cervelle de l'homme! en s'en plaignant, il l'a appris à bien des gens qui ne l'avoient jamais ouy dire. Arnaut fut mis dans la Bastille. Dans le temps, la famille fit imprimer une petite apologie, car à mal exploiter bien escrire, où ils chargeoient M. de La Force de n'avoir pas voulu, par envie, envoyer les choses necessaires dans la place; mais ils ne persuaderent personne. On remarqua qu'à la vignette de cette fueille imprimée, il y avoit des oisons bridez, et on disoit plaisamment que la Providence avoit permis cela pour avertir le monde qu'il n'y avoit que des oisons bridez qui pussent croire ce qu'ils disoient[1].

Pour revenir à Arnaut, ce pouvoit estre faute

1. Il y a eu tousjours quelque chose qui s'est opposé à l'elevation de cette famille, tesmoin Thionville, où leur ressource, M. de Feuquieres, fut desfait. Le cardi-

d'experience, mais je ne sçaurois croire que ce fust faute de cœur, car j'ay ouy dire au cardinal de Retz, alors abbé, luy qui n'aimoit point tout ce qui pouvoit estre amy du pere Joseph ny de pas un des supposts du cardinal de Richelieu, qu'il avoit secouru Arnaut sur le Pont-Neuf, l'ayant trouvé seul, l'espée à la main, contre six soldats[1].

A Lerida, il fut blessé à la teste et pris en une sortie, s'estant resolu de payer de sa personne; et la mesme campagne, il prit Ager, en Catalogne. Je ne croy pas pourtant qu'il eust beaucoup de genie pour la guerre, car, estant dans tous les plaisirs de Monsieur le Prince, il eust acquis la reputation de Marsin, s'il l'eust meritée. Il luy rendit un grand service durant sa prison, car ce fut luy qui eut l'adresse de negocier avec la Palatine, et c'est ce qui fut cause de la delivrance de Monsieur le Prince. Cependant depuis, il le laissa perir miserablement dans le chasteau de Dijon.

nal de Richelieu luy avoit donné une armée à commander pour le faire mareschal de France; on l'avoit cru capable de tout, car il commandoit fort bien sous un autre.

1. Il est vray qu'il eut le malheur d'estre accusé de n'avoir pas bien reconnu à Nordlingen, et d'avoir rapporté qu'on ne pouvoit passer par un marais; et cela fut cause que l'aisle gauche, où estoit le mareschal de Grammont, fut toute desfaitte.

Les lettres de Voiture et ses vers parlent fort souvent d'Arnaut; c'estoit au moins le *Racan* de Voiture, en poésie burlesque. Pour de la prose, il n'y a qu'une piece de luy qu'on appelle *la Mijorade*. On n'a rien imprimé de tout cela; je le donneray quelque jour.

A la fin de 1646, il fit une relation, qui est imprimée, de la campagne de cette année-là : elle est bien escrite. Je n'ay jamais veû qu'une lettre en prose de luy qu'on imprima dans la premiere edition de Voiture, croyant qu'elle fust de sa façon : c'est à Mademoiselle de Rambouillet, en luy envoyant *Polexandre;* elle est prise tout de travers, et n'a que de faux brillans.

Un jour, en parlant avec M. d'Anguien de choses naturelles qui estoient pourtant esmerveillables, il dit qu'il avoit veu vingt fois un pinson, embroché dans une petite broche de coudrier, tourner de luy-mesme. M. d'Anguien s'en mit à rire, et comme Arnaut l'opiniastroit, il dit qu'il gageroit que cela ne se pouvoit faire. Arnaut gage cinquante pistolles. Vinueil, qui se trouvoit là et qui sçavoit bien qu'Arnaut n'estoit point fou, dit qu'il en gageroit autres cinquante : M. d'Anguien tint tout. On fait venir un pinson et une broche de coudrier, mais le pinson ne tourna non plus qu'une pierre. M. d'Anguien en eut une joye estrange,

et afin de se mocquer d'eux à bonnes enseignes, il les fit payer avant de les laisser partir. Vinueil ne sçavoit que penser, et il avoit quelque soupçon que M. d'Anguien et Arnaut s'estoient entendus pour l'attrapper.

Arnaut a eu ses amours aussy bien que Voiture. Après des Barreaux, ce fut le galant de Marion de Lorme. On conte que, comme il estoit resveur, et qu'il luy arrivoit souvent de dire les choses sans sçavoir pourquoy et mesme sans les vouloir dire, un jour, quoyqu'il n'eust aucun soupçon d'elle, il luy dit : « Qui est-ce « qui est sorty de céans à deux heures après « minuict? » Il ne sçavoit pourquoy il disoit cela : Marion se troubla à cette question; elle crut avoir esté trahie, et il se trouva que Cinq-Mars, depuis Monsieur le Grand, qui commençoit alors à faire galanterie avec elle, en estoit sorty effectivement à deux heures. On a fait des chansons de luy et de Madame de Grimaut, avant cela.

MADAME ARNAUT.

Sa derniere galanterie fut la presidente de La Barre; mais il n'en avoit pas eu les gants. Du vivant du mary, elle avoit esté entretenue par Gallard, frere de Madame de Novion. Novion aussy en tasta : un jour, elle entra avec luy chez Perot de La-Malemaison, conseiller au Parlement

mais veuf ; et en faisant semblant de l'attendre, ils se firent allumer du feu dans une chambre où ils firent leur petite affaire. Les valets s'en apperceûrent, et la premiere fois que La Malemaison les rencontra : « Hé ! » leur dit-il, « si « vous m'eussiez averty, je vous eusse fait mettre « des draps blancs. » On dit que Gallard luy donnoit quatre mille escus ; on n'avoit que faire de crier au voleur, car, ma foy, c'estoit bien payer. Elle avoit plustost l'air d'une grosse servante de cuisine que d'une femme de condition. Son mary, qui estoit amoureux de la presidente Perot et qui avoit l'honneur de n'estre pas le plus sage homme du royaume, mais qui avoit de l'esprit, luy disoit : « Si on vous fait « l'amour, c'est pour me faire enrager, car il « n'y a grain de beauté en vous[1]. »

Enfin, il la chassa ; elle se vantoit d'avoir esté battue maintes fois. Elle demeuroit chez son pere. Le mary mourut cinq ou six ans après, et, par son testament, il la fit tutrice par hon-

1. En ce temps-là elle fit une grande sottise. Elle est un peu parente de Madame d'Aiguillon, du costé de son pere, M. de La Galissonniere. Au Cours, elle affecta par deux fois de se jetter tout à fait hors du carrosse comme Madame d'Aiguillon passoit, et de crier : « Ma-« dame, votre très-humble servante ! » La fiere duchesse fit fort la reyne Gillette, et ne fit pas semblant, ny à la premiere ny à la deuxiesme fois, de s'en apercevoir. La Barre vit cela, et juroit comme un enragé.

neur, et en cela il fit sagement; mais il luy donna un conseil necessaire, le president Perot et Bataille, advocat, sans lesquels elle ne pourroit disposer de rien. Cela a esté confirmé par arrest.

Arnaut, qui ne sçavoit plus de quel bois faire flesches, et dont Monsieur le Prince n'avoit pas eu grand soin, l'espousa la nuict mesme du jour que Monsieur le Prince avoit esté arresté. Il ne le sceût qu'après avoir esté espousé. La voylà, nonobstant la prison de Monsieur le Prince, qui se fait appeller Madame d'Arnaut et qui prend des pages. Elle estoit à Paris quand son mary mourut; elle dit cent sottises, entre autres, comme on disoit : « Il n'a jamais eu le « teint bon. » — « Helas! » dit-elle, « il a vescu « jaune, et est mort jaune. » Elle se consola bientost. Au bout de trois mois, non contente de traitter souvent Madame de Chastillon et autres, elle alloit en des maisons où il y avoit des violons et la comedie; avec son bandeau de veuve, elle avoit des gants garnis de ruban de couleur et des bracelets de mesme. Elle jouoit des chandelliers rouges garnis d'argent, et disoit : « C'est pour ma toilette. » Quelle toilette de veuve à bandeau! Elle estoit ravie de faire la camarade avec les grandes dames; on se mocquoit d'elle. Elle prit bientost un galant; ce fut un des Puygarraults de Poitou,

nommé Clairambault, dont nous parlerons assez dans les *Memoires de la Regence*. Il l'a ruinée; pour une fois, elle luy donna quatre mille louis d'or. Il avoue qu'il en a tiré quarante mille escus.



116. 117. — FAMILLE DES ARNAUTS.

(*Antoine Arnauld, né vers* 1560; *mort* 28 *décembre* 1619. — *Isaac Arnauld, né vers* 1566; *mort* 14 *octobre* 1617. — *Arnauld du Fort Pierre A.*; *mort le* 14 *septembre* 1624. — *Arnauld le peteux, Louis Arnauld.* — *Madame de Canzillon.* — *Jeanne Arnauld.* — *M. d'Andilly, Robert Arnauld d'Andilly, né* 28 *mai* 1589; *mort* 27 *septembre* 1674. — *M. d'Angers, Henry Arnauld, né* 30 *octobre* 1597; *mort* 8 *juin* 1692. — *Arnauld le docteur, Antoine Arnauld, né le* 6 *février* 1612; *mort le* 8 *août* 1694. — *M. Le Maistre, Antoine Le Maistre, mort le* 4 *novembre* 1658.)



EPRENONS à cette heure toute la famille en general. Antoine Arnaut, Isaac Arnaut intendant des Finances, Arnaut du Fort et Arnaut le Peteux estoient freres ; ils avoient trois ou quatre sœurs. Nous parlerons de tous l'un après l'autre.

ANTOINE ARNAUT.

(*Né vers* 1560, *mort* 28 *décembre* 1619).

Antoine Arnaut, advocat, estoit un homme qui passa pour eloquent en un temps que l'on

ne se connoissoit guères en eloquence[1]. Ce fut luy qui plaida contre les Jesuites (juillet 1594), qui n'en aiment pas mieux ces messieurs de Port-Royal. Or, une fois, du temps que le Parlement estoit à Tours, un courtisan le fit de moitié de la confiscation d'un Genois huguenot, nommé Madelaine, pere du conseiller au Parlement : il fallut plaider pour cela. Arnaut fit un denombrement de tous les mauvais offices que les Genois avoient rendus à la France, et s'estendit fort sur André Doria. Madelaine, qui estoit homme de bon sens, voyant cela, se leve en piés, et se mit à dire à la Cour en son baragouin : *Messiours, c'ha da far la republique de Genes et André Doria avec mon argent?* Et avec cette belle eloquence, il rendit muet cet eloquentissime Antoine Arnaut. C'estoit un homme à lieux communs; il avoit je ne sçay combien de gros volumes de papier blanc, où il faisoit coller par son libraire les passages des autheurs tout imprimez qu'il coupoit luy-mesme et les reduisoit sous certains titres. A cela il ne faut que deux exemplaires de chaque autheur ou, pour mieux dire, trois, si on veut avoir l'autheur tout entier à part; mais aussy on n'a que faire d'escrire et de copier.

1. Sa femme estoit fille de M. Marion, advocat-general au parlement de Paris.

Il y eut un jeune advocat huguenot, nommé de Pleix, qui ne manquoit pas d'esprit; mais, pour du jugement il n'en avoit pas plus qu'il luy en falloit. Ce jeune homme eut à plaider contre Antoine Arnaut qui estoit pour MM. de Montmorency. Arnaut estalla toutes les batailles que ceux de Montmorency avoient données, et dit que le connestable Anne s'estoit trouvé en je ne sçay combien de batailles rangées. De Pleix fit un factum où il se mocquoit de l'autre, et dit qu'il prouvoit une peremption d'instance par une bataille rangée : la republique de Genes y entroit peut-estre aussy. Cela fit assez rire le monde, car il y avoit bien de la mesdisance. Arnaut s'en plaignit, et il fut ordonné que l'autre viendroit luy en faire satisfaction à huis-clos. De Pleix, quand ils furent là, dit : « Messieurs, j'ay fait une « sottise, il faut que je la boive; faites ouvrir, « cela sera plus exemplaire pour la jeunesse, à « huis-ouvert qu'à huis-clos. » Et, en pleine audience, il pria Arnaut de lui pardonner [1].

1. Mais il fit en suitte un meschant tour à la famille, car il se mit à rechercher dans les registres de la chambre des Comptes, et fit voir qu'on avoit enregistré des brevets de pension, pour services rendus pour des enfans de la famille qui estoient à la bavette, et fut cause qu'on leur raya pour plus de douze ou quinze mille livres de pension. Cela s'estoit fait par la faveur de M. de Sully.

ISAAC ARNAUT.

(*Né vers* 1560, *mort* 14 *octobre* 1617.)

Par la faveur de M. de Sully, d'advocat il devint intendant des Finances[1]. Il estoit huguenot et pere d'Arnaut, mareschal de camp de Madame de Feuquieres. Il a passé à Charenton pour un fort homme de bien et fort craignant Dieu, et qui entendoit admirablement bien les finances.

ARNAUT DU FORT.

(*Pierre A.*, *mort* 14 *septembre* 1624.)

On appella cet Arnaut, Arnaut du Fort, parce que ce fut luy qui s'avisa, après avoir changé de religion, de proposer de faire le fort Louis, pour incommoder ceux de la Rochelle, et il en fut capitaine. Il avoit voulu persuader à ses freres de le pousser dans la guerre, afin qu'il pust devenir mareschal de France, et, pour les y obliger, il leur disoit qu'en Italie, pour faire un cardinal, on en usoit ainsy dans les familles. Au mariage du Roy, il s'avisa de se mettre du carrouzel. On s'en mocquoit un peu; il faisoit le beau, et on disoit que, dans une chambre pleine de miroirs, il estudioit la bonne grace.

1. *Mots biffés.* Mais on l'y accusoit d'avoir nuy à M. de Sully.

Une fois qu'un moine, faisant la priere, disoit à ses soldats qu'il ne leur servoit de rien d'estre vaillans, que Dieu seul donnoit les victoires, il le renvoya bien viste en luy disant : « Vous gastez mes gens, il leur faut dire que « Dieu est tousjours du costé de ceux qui frap-« pent le plus fort. » Le Marquis de La Force dit à un moine qui disoit : « Recommandez-vous « bien à Nostre-Dame, » qu'il falloit dire : « A « Nostre-Dame de frappe-fort. »

Ce monsieur le mareschal de France en herbe ne fut jamais, comme j'ay dit, que mestre-de-camp des Carabins. Il fit faire, car il avoit de la vanité en toute chose, à son beau-frere L'Hoste, la plus ridicule despense du monde, à Montfermeil auprès de Paris ; car, sur le penchant d'une montagne, il luy conseilla de faire un canal, sans considerer qu'il y avoit assez d'eau dans cette maison, et que le terrain ne le permettoit pas : il a cousté vingt-cinq mille escus, et n'a jamais tenu l'eau. Il se picquoit aussy d'escrire, et d'escrire bien sur-le-champ. Il en voulut faire une espreuve en escrivant une lettre en une compagnie où estoit Gombaud ; mais Gombaud, qui avoit le nez bon, connut aisément qu'il n'y avoit rien là qui n'eust esté apporté du logis.

ARNAUT LE PETEUX.

(*Louis Arnaut.*)

Estoit demeuré garçon et estoit huguenot ; il avoit esté controsleur des Restes par la faveur de M. de Sully ; mais c'estoit un pauvre garçon, qui fit fort mal ses affaires. Il ne ressembloit à ses freres ny en esprit ny en vanité. On le surnomma le peteux, à cause que, de jeunesse, il s'estoit accoustumé à peter partout. Madame des Loges luy dit une fois : « Voy-tu, « mon pauvre garçon, tous les Arnauts ont du « vent ; la difference qu'il y a, c'est que les « autres l'ont à la teste, et toy tu l'as au cû. » Il logeoit avec sa sœur L'Hoste et son nepveu de Montfermeil, un grand melancolique qui n'est pas plus sage qu'un autre. Il falloit que ce pauvre bonhomme attendist que ce nepveu se resveillast de luy-mesme pour se lever les dimanches, car Montfermeil est aussy huguenot, et quelquefois ils arrivoient à my-presche : ce fou ne veut pas qu'on l'esveille. Il vivoit avec tant de ceremonie avec cet oncle, qui estoit un boute-tout-cuire, que cet homme n'osoit manger une langue de carpe sans la luy presenter. Un jour ils furent si long-temps à faire des complimens sur cela, qu'un valet la prit et dit naïfvement que c'estoit de peur qu'ils ne se battissent.

Montfermeil maria sa seconde sœur avec un gentilhomme normand mal en ses affaires, nommé Hequetot, qui devroit plustost estre picard, car il espousa une laide et vieille fille, sans toucher le mariage. Ne pouvant en rien tirer, il s'alla, durant les troubles de 1649, mettre dans Montfermeil, vendit ce qu'il put, et n'en sortit point qu'on ne l'eust satisfait en quelque sorte. Le premier gendre est bien meilleur homme, car, quoyqu'il n'eust touché guères davantage, il ne demande rien. Il est fort riche, mais un peu fou et quelquefois jusques à estre lié. Il dit d'une maison qu'il a sur un costeau, au bord de la Seine[1] : « Chose es-« trange ! plus on monte à ma maison, plus on « a belle veüe ! »

MADAME DE CANZILLON.

Une Arnaut, mariée à un genthilhomme, nommé M. de Canzillon, disoit qu'il n'y avoit de feu bien sain que celuy de cotret ; ils firent,

1. Medan, vers Saint-Germain. — Cette mademoiselle L'Hoste, la mere, se mit une chose dans la teste qui fait bien voir la vanité de la famille. Un peu après le malheur de Filipsbourg, un de nos ministres, nommé Daillé, dit à propos de son texte, que quand les hommes abandonnoient la cause de Dieu, il permettoit qu'ils tombassent dans l'ignominie. Elle s'en plaignit, et dit qu'on avoit parlé contre M. Arnaut de Corbeville, qui avoit changé de religion.

son mary et elle, si beau feu, qu'ils n'avoient pour subsister que ce que leurs parens leur donnoient.

JEANNE ARNAUT.

Il y eut une Arnaut qui demeura fille; on l'appelloit Mademoiselle Jeanne Arnaut; elle estoit huguenotte. C'estoit un original : elle avoit fait un lict de rezeau qui luy sembloit admirable; elle pria une personne qui avoit habitude chez le cardinal de Richelieu de faire qu'on parlast de ce lict à Son Eminence, et que, pour cela, elle se contenteroit d'une maison pour se loger. Puis, quelque temps après, elle la pria de n'en point parler, « parce » disoit-elle, « que quand je songe qu'un prestre cou-« cheroit dans un lict qu'une pucelle hugue-« notte a fait de ses propres doits, j'en ay « horreur, et ne sçaurois m'y resoudre. »

Au commencement de la Regence, en 1643, quand on eut une terreur panique à Charenton, elle disoit qu'elle avoit tiré son petit couteau pour mourir avec sa fleur virginale. Il n'y eust pas eu, je pense, grand presse à la luy oster; elle n'avoit que soixante ans. Mais en revanche, elle estoit tousjours habillée comme en sa jeunesse; tousjours de la dentelle du temps d'Henry IVe. Elle avoit de la raison en une chose, c'est qu'elle conseilloit aux filles de

se marier, et qu'il n'y avoit rien si ridicule qu'une vieille fille.

Il luy prit une vision[1] de se faire faire un tombeau à Charenton; mais elle avoit honte d'en avoir et que Mademoiselle Anne de Rohan n'en eust pas. Elle alla donc parler à Madame de Rohan la jeune, dans sa place à Charenton, et luy dit : « Madame, il y a longtemps « que j'ay quelque chose à vous dire. Cela est « honteux que M. le mareschal de Gassion[2] « ayt un tombeau, et que Mademoiselle votre « tante n'en ayt point, elle qui estoit, sans « comparaison, de meilleure maison que luy : « faittes-luy-en faire un. » Madame de Rohan, au lieu de rire de cela, comme eust fait sa mere, luy respondit d'un ton aigre : « Made- « moiselle, de quoy vous meslez-vous? Ma « tante a voulu estre enterrée dans le cime- « tiere, et s'il falloit que je fisse faire des tom- « beaux à tous mes parens, vrayment je n'au- « rois pas besogne faitte. » La pucelle s'en plaignit à tout le monde : « Voyez, quelle « fierté! » disoit-elle; « je veux bien qu'elle « sçache que je suis aussy bien demoiselle « qu'elle est dame! »

A propos de tombeau, elle avoit fait elle-

1. En 1649.
2. Voy. plus bas (*Hist.*).

mesme un drap mortuaire de satin blanc brodé pour ses funerailles, en intention de le donner à l'eglise pour servir à toutes les filles. Elle avoit fait faire une biere de menuiserie la mieux jointe qu'il y eust au monde; « car, » disoit-elle serieusement, « je ne veux point « sentir le vent coulis[1]. »

M. D'ANDILLY.

(*Robert Arnauld d'Andilly*, *né* 28 *mai* 1589; *mort* 27 *septembre* 1674.)

M. d'Andilly, filz d'Antoine Arnaut, s'estant rendu habile dans les Finances, fut premier commis de M. de Schomberg; mais, comme il a de la vanité à revendre, il affectoit devant le monde de faire paroistre qu'il avoit tout le pouvoir imaginable sur l'esprit du Surintendant. M. de Schomberg n'y prenoit pas plaisir et dit : « Mon Dieu! cet homme parle « beaucoup! »

Au retour du voyage de Lyon, il revint avec un nommé Barat qui estoit à M. de Pisieux; cet homme, plus fin que luy, luy tira les vers du

1. Elle gardoit, depuis je ne sçay combien de temps, trois douzaines de petits cierges, ou chandelles dorées, pour ses funerailles. Regardez quelle vision pour une huguenotte! Il luy fallut promettre qu'on les porteroit à son enterrement; mais ce fut dans un carrosse, et on ne les en tira pas, comme vous pouvez penser.

nez; l'autre, grand parleur comme il estoit, dit plus de choses qu'il n'en devoit dire. Barat en tira avantage; et M. de Schomberg ayant esté disgracié quelque temps après, on dit que M. d'Andilly en estoit cause; mais M. de Schomberg ne l'avoit jamais cru, car il le tint au nombre de ses meilleurs amys, et M. et Madame de Liancourt prirent conseil de luy en leurs affaires.

Ce M. de Schomberg avoit les mains nettes, et d'Andilly aussy. Quoyqu'on luy dist que s'il vouloit prendre le soing de parler au Roy, il dissipperoit toutes les caballes qu'on faisoit contre luy, il ne s'en soucia point et dit : « Je « feray mon devoir, et il en arrivera ce qu'il « pourra. » Il avoit succedé au president Janin qui dit, quand on le fit Surintendant : « De « quoy se sont-ils avisez de m'aller enger de « leurs finances? le moindre marchand fera « cela. » C'estoit encore un homme de bien. Quand il vit à Tours que la partie estoit faitte pour mettre M. de Schomberg à sa place, il dit au Roy : « Sire, je suis vieux, je vous prie « de me donner M. de Schomberg pour suc- « cesseur. »

Ce M. d'Andilly s'est meslé de vers et de prose, mais il n'a gueres de genie; il sçait, et a de l'esprit; il a esté devot toute sa vie. Il espousa une grande femme brune qui n'estoit

pas mal faitte ; on la vouloit faire passer pour une sainte[1]. Cependant on en conte une fort plaisante histoire. On disoit qu'un des Arnaut (quelques-uns ont dit le mareschal de camp, d'autres un autre) estoit fort bien avec elle ; j'ay ouy dire à quelques personnes que c'estoit un cavalier qu'on ne nomme point. Mais voicy ce qu'on sçait qui ne peut venir que d'elle, et qu'apparemment elle ne sçauroit avoir dit qu'à un galant : c'est que cet homme estoit un des plus grans abatteurs de bois qu'on pust trouver, mais qu'il faisoit cela d'une façon la plus incommode du monde. Il la poussoit la nuict : « Cataut ! Cataut ! » la reveilloit en luy disant : « C'est pour l'acquit de ma conscience. » Puis, avant que d'en venir plus avant, il faisoit une priere à Dieu, pour sanctifier l'œuvre de la chair ; et cela luy prenoit quelquefois six ou sept fois en une nuict.

Sa femme le laissa veuf qu'il estoit encore vigoureux ; d'ailleurs c'est le plus ardent et le plus brusque des humains : je vous laisse à penser s'il n'estoit pas incommodé, n'ayant plus de *cataut* à esveiller.

1. Elle estoit fille d'un fort honneste homme d'auprès de Caen, nommé M. de La Bauderie. Il fut secretaire de M. de Pisani en une ambassade de Rome, puis president je ne sçay où, et enfin ambassadeur en Angleterre. C'est ce qui fit la connoissance de M. d'Andilly et de Madame de Rambouillet.

Il luy arriva en ce temps-là une assez plaisante chose. La nuict, il entend souffler; il se resveille, et met la main sur des cheveux; le voylà qui croit aussytost que le diable le venoit tenter, comme si le diable n'avoit que cela à faire. Il dit : « Si tu es de Dieu, parle; si tu es « du diable, va-t'en. » Or, ce diable estoit un laquais qui, s'estant endormy le soir, s'estoit couché au pié du lict de son maistre, et, ayant senty du froid, s'estoit venu mettre sous la couverture.

Je ne sçay si c'est pour se consoler de son veuvage, mais il alloit voir des femmes et les baisoit et les embrassoit charitablement un gros quart d'heure. Je ne sçaurois comment appeller cela; mais, si c'est devotion, c'est une devotion qui aime fort les belles personnes, car je n'ay point ouy dire qu'il baisast comme cela que celles qui sont jolies. Il querella une fois la presidente Perot de ce qu'elle s'estoit retirée après quelques baisers, et jura qu'il ne la traitteroit plus ainsy, si elle ne prenoit cela comme elle devoit.

Il est si brusque, comme j'ay dit, qu'en parlant à un parloir de Carmelites, il se fourra un fichon de la grille dans le front. En parlant il donne des coups de poing aux gens. Madame de Rambouillet, qui sçavoit que M. de Grasse devoit disner avec luy, escrivit en riant à ce

petit prelat, « qu'il se gardast bien de se mettre « auprès de M. d'Andilly, s'il ne vouloit estre « escrasé. »

M. D'ANGERS.

(*Henry Arnauld, né* 30 *octobre* 1597 ; *mort* 8 *juin* 1692.)

M. d'Angers, son frere, autrefois M. l'abbé de Saint-Nicolas, est un homme aussy froid que M. d'Andilly est bouillant. Il n'y a rien de plus composé : il a de l'esprit et du sens, et est fort propre aux negociations. Dans un procez qu'il eut contre son chapitre pour obliger quelques-uns des chanoines à quitter les cures qu'ils tenoient, parce qu'ils ne pouvoient resider, il ne voulut pas venir à Paris pour solliciter, afin de faire voir à ses parties que rien ne dispensoit de la residence. Je ne trouve pas trop bon pourtant qu'il tienne table à Angers, et je me trompe, ou cet homme a plus d'ambition que toute la maison d'Autriche ensemble. Son nom l'oblige à aller bride en main, et ne se point faire soupçonner de janssenisme : il ne s'y conduit pas mal, et n'a point donné prise sur luy ; il n'en parle ny en bien ny en mal.

ARNAUT LE DOCTEUR.

(*Antoine Arnauld, né* 6 *février* 1612 ; *mort* 8 *août* 1694.)

On l'appelloit *le petit oncle*, parce qu'il estoit plus jeune que son nepveu Le Maistre, l'advocat.

Celui-cy, sans doute, est le plus habile de ses freres, au moins en fait de litterature.

Voicy l'origine de cette secte qu'on appelle les Janssenistes, et qui fait aujourd'huy tant de bruit. La Marquise de Sablé dit un jour à la Princesse de Guimené, qu'aller au bal, avoir la gorge descouverte et communier souvent, ne s'accordoient guères bien ensemble; et la Princesse luy ayant respondu que son directeur, le pere Nouet, jesuite, le trouvoit bon, la Marquise la pria de luy faire mettre cela par escrit, après luy avoir promis de ne le monstrer à personne. L'autre le luy apporta; mais la Marquise le monstra à Arnaut, qui fit sur cela le livre de *la Frequente Communion*. On accuse MM. Arnaut de n'avoir pas esté faschez d'avoir une occasion de faire parler d'eux [1].

Les Jesuites, sur la matiere de la grace, les accuserent d'estre huguenots, et disoient : *Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum; Sancyranus Arnaldum et fratres ejus*. D'ailleurs, les Jesuites, à qui il importe de faire un party, ont poussé à la roue tant qu'ils ont pu et se sont prevalus de tout ce qui est arrivé; comme de faire croire à la Reyne que la Fronde estoit venue du Janssenisme.

1. Les Jesuites les haïssoient desjà, à cause du plaidoyer d'Antoine Arnaut.

M. LE MAISTRE.

(*Antoine Le Maistre, mort 4 novembre* 1658.)

Un maistre des Comptes, nommé Le Maistre, qui estoit originaire des Pays-Bas et filz d'un marchand linger de la rue Aubry-Boucher, espousa une sœur de M. d'Andilly. Ce bonhomme, sur la fin de ses jours, se fit de la Religion : toute la famille des Arnaut catholique se mit à le persecuter à tel point qu'ils luy imposerent assez de choses pour le faire mettre à la Bastille[1]. Son filz mesme ne l'espargna point, et ce pauvre homme mourut dans la persecution. Sa veuve fut gouvernante de Mademoiselle de Longueville. Au sortir de là, elle se retira à Port-Royal, abbaye auprès de Chevreuse, dont une de ses sœurs estoit et est encore abbesse. Le Maistre l'advocat, son filz, s'y retira après et eut au commencement permission d'y faire accommoder une chambre dans la basse-cour. Il travailloit de ses mains, beschoit la terre, portoit la hotte en habit de bure, gros chapeau et gros souliers, et faisoit aussy les affaires de la maison. Après, les Religieuses, à cause du lieu mal sain, ayant esté transférées en partie au faubourg Saint-Michel,

1. On a dit que c'estoit un extravagant et qui maltraittoit sa femme.

M. d'Andilly s'y retira, mais avec son equipage ordinaire, et il y fit un fruictier et quelque petit logement separé des Religieuses. Il a tousjours esté jardinier, et, par une curiosité ridicule, il avoit à Andilly jusqu'à trois cens sortes de poires dont on ne mangeoit point. D'autres se joignirent à eux, M. Arnaut, M. de Singlin, M. Rebours et autres; ils firent faire aussy dans Port-Royal du faubourg un logement pour eux dans la basse-cour. Ils ne donnent rien à l'exterieur; leur autel est fort simple, et on dit que c'est un autel fort devot. De grands seigneurs depuis se sont faits des leurs, et ce sera bientost un grand party.

Pour revenir à M. Le Maistre, il auroit eu la reputation d'Hortensius, s'il n'eust point fait imprimer. Le Chancellier voulut que ses trois presentations fussent données au public.

Dans le monde, c'estoit un monsieur d'une morale assez gaillarde; on croit que quand il a fait retraitte, ç'a esté de despit de ne pouvoir estre advocat-general[1]. D'autres (ont pensé) qu'il avoit dessein de se mettre à prescher, mais que la devotion l'a attrapé en chemin. Il avoit fait son eloquence dans les Peres. Il retira tous ses plaidoyers des mains de M. le Chancellier. Comme il eut porté une fois des

1. Il esperoit cela de M. le Chancellier.

œufs au marché à Linas, il alla avec leur procureur aux plaids, et voyant que cet homme ne disoit pas bien le fait, il se mit à parler. Tout le monde fut surpris de voir cela; mais après on sceût qui c'estoit[1].



126. 127. — LA MARQUISE DE SABLÉ. L'ABBÉ DE LA VICTOIRE.

(*Magdeleine de Souvré*, *née vers* 1599; *mariée en* 1614 *à Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé; morte* 16 *janvier* 1678.)

LA Marquise de Sablé est fille du mareschal de Souvray, gouverneur du feu Roy; mais elle ne luy ressemble pas, car elle a bien de l'esprit. J'ay desjà dit qu'elle avoit esté fort galante. M. de Montmorency, dont par vanité elle voulut estre servie, la mesprisoit et la faisoit enrager; elle dissimuloit tout cela par ambition. Voicy ce que j'en ay appris après coup : elle estoit fort jeune quand il la vint voir la premiere fois; c'estoit dans une salle basse, dont une des fenestres estoit ouverte. Au lieu d'entrer par la

1. Durant la Fronde, qu'on imprimoit tout, ses plaidoyers furent imprimez. Depuis, à l'âge de cinquante ans, il les revit et les donna au public plus corrects.

porte, il entra en voltigeant par la fenestre; cette disposition et un certain air agréable qu'il avoit la charmerent d'abord, et elle se sentit prise. Il y eut plusieurs absences durant le cours de cette galanterie. Une fois qu'il revenoit de Languedoc, elle estoit à Sablé, et elle envoya un gentilhomme au-devant de luy à une demy-journée, pour luy tesmoigner l'impatience qu'elle avoit de le revoir : il luy avoit promis de passer chez elle, quoyque ce fust un grand destour. Ce gentilhomme le trouva et vint rapporter à la Marquise qu'il brusloit de la revoir. « Mais encore, » luy dit-elle, « que « faisoit-il? — Madame, le lieu où il a disné « n'a pas de trop bons cabarets; il a esté con- « traint d'envoyer à des chasseurs du voisinage « chercher deux perdrix; il les a fait accom- « moder en sa presence, les a veûs rostir et les « a mangées de grand appetit. » Cela ne parut pas à la Marquise une grande marque d'impatience; elle en fut piquée; et quand il arriva, elle ne le voulut pas voir[1]. Or, elle fit une fois ce conte-là à Madame de Saint-Loup, dans le temps que M. de Candalle commençoit à s'esprendre de Madame d'Olonne : il alloit soupper

1. Elle devint fort jalouse de M. de Montmorency, et elle luy reprocha fort d'avoir dansé à un bal, au Louvre, plusieurs fois avec les plus belles de la Cour. « Hé! que vouliez-vous que je fisse? — Que vous ne

chez elle assez souvent teste à teste. Le premier soir qu'il y fut en suitte, par hazard il avoit faim, il mangea beaucoup ; après il voulut payer son escot ; elle bouda, et luy conta l'histoire de la Marquise. Il ne se tourmenta point trop de l'appaiser, et la laissa là.

Sa derniere galanterie fut avec Armentieres, petit-filz de la Vicomtesse d'Auchy, garçon qui avoit l'esprit vif et qui disoit plaisamment les choses[1]. Elle en eut une fille qui est à Port-Royal, mais cette fille vint durant la vie du mari[2]. Armentieres fut tué en duel par Lavardin[3], mais on disoit qu'il l'avoit tué à terre.

Depuis cette perte, la Marquise ne fit plus

« dansassiez qu'avec les laides, Monsieur, » dit-elle, aveuglée de sa colere. Mais ce fut bien pis lorsqu'il se mit à faire le galant de la Reyne. Elle ne le luy put pardonner, et elle a avoué qu'elle n'avoit point esté faschée de sa mort.

1. Armentieres alloit presque tous les soirs desguisé en femme chez elle et a esté le dernier de ses gallans.

2. Après la mort duquel elle la monstra, sans en avoir rien dit auparavant. Voicy la raison qu'elle en rendoit : « Je ne voulois pas, » disoit-elle, « après le grand « mespris que je tesmoignois avoir pour mon mary, qu'on « me pust dire que je couchois encore avec luy. » Ce mary estoit un fort pauvre homme. Cette pauvre enfant, lasse d'estre dans un grenier, s'est mise en religion.

3. C'est qu'il avoit tenu Mademoiselle de Lavardin quatre ans le bec en l'eau, disant qu'il l'espouseroit, et n'avoit pas esté fasché qu'on crust qu'il estoit bien avec elle. C'estoit une belle personne : elle espousa depuis

l'amour; elle trouva qu'il estoit temps de faire la devote; mais quelle devote, bon Dieu! Il n'y a point eu d'intrigue à la Cour dont elle ne se soit meslée, et elle n'avoit garde de manquer à estre Jansseniste, quand ce ne seroit que cette secte a grand besoing de caballe pour se maintenir, et c'est à quoy la Marquise se delecte sur toutes choses depuis qu'elle est au monde; cela se voit par le *Journal du cardinal de Richelieu*. Elle a tousjours esté de quelque affaire, et l'amour ne l'occupoit point tellement que les negociations ne consumassent une partie de son temps [1].

Je vous laisse à penser si une personne comme je vous la viens de representer peut avoir bien gouverné sa maison. Tout est tombé en une telle decadence que ses enfans n'ont

M. de Tessé. Lavardin, son frere, avoit resolu de tuer Armentieres. Il a laissé un cadet qui a fait le fou avec la Valiote, vieille descrepite, et à cette heure s'amuse à une bastarde de la deffuncte. Homme dont on n'entend parler que quand il vend quelque terre.

1. Adjoustez que depuis qu'elle est devote, c'est la plus grande friande qui soit au monde; elle pretend qu'il n'y a personne qui ayt le goust si fin qu'elle, et ne fait nul cas des gens qui ne goustent point les bonnes choses. Elle invente tousjours quelque nouvelle friponnerie. On l'a veûe pester contre le livre intitulé le *Cuisinier françois*, qu'a fait le cuisinier de M. d'Uxelles. « Il « ne fait rien qui vaille,» disoit-elle; « il le faudroit pu- « nir d'abuser ainsy le monde. »

rien eu; il n'y a que l'Abbé à son aise, parce qu'on a trouvé moyen de luy faire avoir le doyenné de Tours et l'evesché de Leon. Nous parlerons ailleurs du Chevalier, depuis M. de Laval.

Elle a l'honneur d'estre une des plus grandes visionnaires du monde sur le chapitre de la mort[1]. Quand quelqu'un dit qu'il ne craint point de mourir : « Eh bien! » s'escrie-t-elle, « quel mal vous peut-on donc souhaitter, si « vous n'apprehendez pas le plus grand de « tous les maux? Je crains la mort plus que « les autres, » dit-elle, « parce que personne « n'a jamais si bien conceû ce que c'est que le « néant. » Cependant elle est devote, comme j'ay desjà remarqué, et fort persuadée, à ce qu'elle dit, de l'autre vie. Dans cette appre-

1. Une fois, elle voulut faire faire son horoscope; elle dit six ans moins qu'elle n'avoit. Mademoiselle de Chalais luy dit : « Madame, on ne sçauroit faire ce que « vous voulez, si vous ne dittes vostre âge au juste. — « Il se mocque, il se mocque, ce monsieur l'astrologue, » respondit-elle, « s'il n'est pas content de cela, donnez-« luy encore six mois. »

(*Variante*). On dit qu'elle se fit faire une fois son horoscope (mais j'en doute, car elle craignoit trop qu'on luy annonçast le temps de sa fin), et que n'ayant pas dit son âge juste, l'Astrologue luy dit : « Madame, il « faut dire precisement ce que vous avez d'âge. — O « bien, » respondit-elle, « je vous donne encore six « mois, contentez-vous-en si vous voulez, je ne sçaurois en faire davantage. »

hension, elle soustiént que tous les maux sont contagieux, et dit que le rhume se gaigne. Souvent j'ay veû Mademoiselle de Chalais[1] releguée dans sa chambre, « parce, » disoit la Marquise, « qu'elle *nasilloit* et qu'elle seroit « bientost enrhumée. » Plusieurs personnes l'ont pensé faire mourir de frayeur en disant, sans y songer, que leur sœur, que leur frere, que leur tante avoient quelque rougeolle; « O ! ce n'est que la fievre continüe. » Comme Mademoiselle avoit la petite verolle[2], feu M. de Nemours alla voir la Marquise. Elle luy demanda, dez qu'elle le vit, s'il n'avoit pas esté assez imprudent pour passer chez Mademoiselle.. « Ouy, » dit-il. — « Je m'en vais gager, » adjousta-t-elle, « que vous avez monté en « haut. — Je voulois parler à quelqu'un, » respondit-il, « mais une de ses femmes est « venüe au-devant de moy. » Il disoit tout cela par malice. Voylà la Marquise qui fait un grand cry et le chasse. Madame de Longueville vint un peu après, qui trouva la chambre toute pleine de fumée, car on y avoit bruslé de tout ce qui peut chasser le mauvais air. Après luy en avoir fait des excuses, elle disoit à tout

1. C'est une fille d'esprit qui est à elle, mais elle ne la sert plus; au contraire, elle a une servante à elle.
2. En 1649.

bout de champ : « Pour cela, Madame, ce « M. de Nemours est le plus estrange homme « du monde ; mais qui a jamais rien veû de « pareil ! »

Quand il la faut saigner, elle fait d'abord conduire le Chirurgien dans le lieu de la maison le plus esloigné de celuy où elle couche. Là on luy donne un bonnet et une robe de chambre, et s'il a un garçon, on fait quitter à ce garçon son pourpoint, et tout cela, de peur qu'ils ne luy apportent du mauvais air. Une fois qu'elle estoit chez la mareschale de Guesbriant, au fauxbourg Saint-Germain, elle disoit : « Ah ! « que je suis empeschée ! par où m'en retour- « neray-je ? J'ay veû sur le Pont-Neuf un petit « garçon qui a eû depuis peu la petite verolle ; « il demande l'aumosne ; en le chassant, mes « gens pourroient gaigner ce mal, et il y a « quelque chose au Pont-Rouge qui craque. » Enfin, quoyqu'elle logeast au fauxbourg Saint-Honoré, elle alla passer par-dessus le pont Nostre-Dame. Dans cette visite, elle dit de Mademoiselle de Guesbriant[1] : « Cette fille a « de beaux endroits à l'esprit ; mais quelquefois « cet esprit fait des cheûtes si effroyables, qu'il « est en danger de se rompre le cou[2]. »

1. Elle est morte fille de la Reyne.

2. Dans un temps qu'on parloit un peu de peste à Paris, elle crut avoir besoing de faire une consultation. Elle

La veuve d'un homme d'affaires qu'elle avoit s'estant remariée à un nommé d'Arsy, qui est une espece d'escroc et de trocqueur de chevaux, elle en fut faschée; enfin pourtant il fallut voir cet homme. Un peu avant qu'il vinst, il prit une vision à la Marquise que, ne connoissant point cet homme, elle avoit tort de le laisser entrer et qu'il seroit bon que M. de Laval y fust. M. de Laval vient; d'Arsy fait sa visite : mais il vint aussy une vision à M. de Laval, qui estoit gay et qui badinoit sans cesse. Il se met dans un coing, prend du crayon, et peint Madame de Sablé sur son lict, on ne la voyoit guère autrement, d'Arsy auprès d'elle, et M. de Laval, avec tous les gens de la Marquise avec des mousquets, qui miroient cet homme.

Avant que de loger dans une maison, elle fait enqueste s'il n'y est mort personne, et on dit qu'elle ne voulut pas en louer une, parce qu'un masson s'estoit tué en la bastissant.

Elle se fait celer fort souvent sans necessité,

fit venir trois medecins auxquels on donna à chacun une robe de chambre, au lieu de leur manteau; puis on les fit asseoir près de la porte d'une grande salle, au bout de laquelle estoit la Marquise sur un lict; Mademoiselle de Chalais alloit leur faire la relation du mal de Madame, et rapportoit à Madame leur sentiment, sans que jamais elle leur permist d'approcher d'un pas.

et quelquefois ses eclipses durent si longtemps, que l'abbé de la Victoire[1], las d'aller tant de fois inutilement à sa porte, s'avisa de dire un jour en parlant d'elle : « *Feu* Madame la Mar- « quise de Sablé, » et adjousta qu'il falloit

1. L'ABBÉ DE LA VICTOIRE.

(*Claude Duval de Coupeauville, abbé de la Victoire en* 1639; *mort* 8 *décembre* 1676.)

Cet abbé de la Victoire s'appelle Coupeauville, et est d'une bonne famille de la robe de Rouen. On n'a gueres veû d'homme qui die les choses plus plaisamment. Il fut presenté à la Reyne par Voiture, et il se foura après dans la societé de Monsieur le Prince.

La Reyne, en passant, alla une fois à la Victoire ; c'est auprès de Senlis : il luy presenta la collation. « Vray- « ment, Monsieur l'abbé, » luy dit-elle, « vous avez « bien fait accommoder cette abbaye-cy. — Madame, » respondit-il, « s'il plaisoit à Vostre Majesté de m'en « donner encore deux ou trois vieilles, je vous promets « que je les feray fort bien raccommoder.» Dans ces *Historiettes* et dans les *Memoires de la Regence*, on trouvera par-cy par-là assez de ses bons mots. Il servit une fois à M. de Chavigny un Terence fort bien relié entre deux plats, car M. de Chavigny aimoit fort cet autheur. Son defaut c'est d'estre avare, luy qui a trente mille livres de rente et nulle charge, car depuis la Regence il a eu encore une abbaye. Il en rit le premier et se sauve en goguenardant. Il disoit à M. de Vence (Godeau) : « Voyez- « vous, je vous aime tant, que, si j'estois capable de « faire de la despense pour quelqu'un, ce seroit pour vous. « Vous viendrez pourtant à la Victoire ; car je regarde « que vostre train est proportionné à mon humeur, « puisque vous vendez vos chevaux. » En ce temps-là,

faire tendre sa porte de dueil. Cela fut rapporté à la Marquise, car il l'avoit dit en plus d'un lieu : ce discours luy donna de l'horreur. Elle eut peur d'estre morte, et en fut longtemps brouillée avec luy [1].

ce prelat les avoit vendus à cause de la cherté de la nourriture; c'estoit durant les troubles. « Vous viendrez « en chaise. — Mais, » luy dit l'autre, « les porteurs, qui « seront au moins quatre, qu'en ferez-vous ? — Je les « attrapperay bien, je vous envoyeray querir en car- « rosse à une lieue de la Victoire. »

Il contoit que son cuisinier luy avoit demandé congé, disant qu'il oublioit avec luy le peu qu'il sçavoit : « Hé ! « mon amy, » luy dit-il, « il n'y a rien plus aisé que « de t'exercer : va-t'en faire assaut avec les autres, va « desfier le celebre Riolle, le cuisinier de M. Martin. »

Une fois que Boisrobert l'estoit allé voir à son abbaye, dont il dit luy-mesme en riant que ce n'est point *bon logis à pied et à cheval*, et qu'il n'y veut que des pietons, M. de Guenegaud, le secretaire d'Estat, envoya dire qu'il alloit venir. « Combien sont-ils ? — Il y a un car- « rosse à quatre chevaux. — Ha ! c'est bien du train. » Il faisoit le difficile. « Hé! vous moquez-vous? » luy dit Boisrobert ; « il vous ont donné tant de repas. » Au mesme temps, ils voyent entrer deux carrosses à six chevaux, et six chevaux de selle. Il devint pasle comme son collet.

1. En 1663, le jour que la Comtesse de Maure mourut, la Marquise de Sablé, sa voisine et sa bonne amie, mais non pas au poinct de l'assister à la mort, car il n'y a personne au monde à qui elle pust rendre ce devoir, envoya Chalais pour en sçavoir des nouvelles : « Mais, » luy dit-elle, « gardez-vous bien de me dire qu'elle est « passée. » Chalais y va comme elle expiroit. Au retour : « Eh bien ! Chalais ? — Elle est aussy mal qu'on peut

Elle est tousjours sur son lict, faite comme quatre œufs, et le lict est propre comme la dame.

Durant le blocus de Paris (en 1649), elle se sauva à Maisons, car le president de Maisons estoit alors son bon amy. Là, tout de mesme qu'à Paris, tousjours vautrée sur un lict, elle ne s'en levoit que pour jouer au volant, afin de faire un peu d'exercice. Il fit les plus beaux froids du monde, mais jamais on ne put la faire sortir autrement qu'en chaise ; encore ne se promenoit-elle qu'au soleil et à l'abry, quoyqu'elle eust une chaise qui fermoit comme une boiste. Qu'on ne croye pas que ce soit quelque santé delicate comme celle de Madame de Rambouillet ; c'est une grosse dondon qui n'a que le mal qu'elle s'imagine avoir. Depuis, le president de Maisons et elle furent aussy mal qu'ils estoient bien alors ; il disoit qu'elle se

« estre. — Ne mange-t-elle plus ? » (La Marquise est fort friande.) — « Non. — Ne parle-t-elle plus ? — Encore « moins. — N'entend-elle plus ? — Point du tout. — Elle « est donc morte ? — Madame, » respondit Chalais, « au « moins, c'est vous qui l'avez dit, ce n'est pas moy. »

A cause que le sommeil est l'image de la mort, elle ne vouloit pas dormir profondement ; elle se faisoit veiller par un medecin et des filles tour à tour. Ces gens faisoient de temps en temps quelque petit bruit, et tenoient une bougie allumée en lieu où elle la pust voir en ouvrant les yeux. Pour cela elle avoit tousjours ses rideaux levez. Menjot, medecin, son amy, l'a desfaitte de cela ; mais ce n'est que depuis la Saint-Jean 1665.

desfioit de luy, parce qu'elle luy demandoit qu'il fist une declaration, comme il luy avoit promis, que l'adjudication de Sablé, qu'il s'estoit fait faire, estoit au profit de la Marquise; et quand il en fallut venir là, il luy fit de belles parties, tant pour les sergens qu'il avoit fallu envoyer sur les lieux (car Bois-Dauphin, son filz et la noblesse qu'il avoit caballée s'opposerent, mais en vain, à la prise de possession), que pour d'autres frais. D'un article, il y avoit cent mille francs pour les consignations; cependant il est constant que Betaut, receveur des consignations, estoit comme l'intendant de Maisons, et d'ailleurs un president au Mortier ne consigne point. Cela s'accommoda à la fin, mais ils ne furent plus amys. Depuis, M. Servien a acheplé cette terre.

Enfin, la Marquise ne put demeurer plus longtemps si loing de Port-Royal, elle alla donc loger tout contre. Depuis qu'elle y est, elle a plus d'intrigues que jamais, elle se mesle de tout; avec cela bien des livres de Jansse-nistes : elle ne sçauroit souffrir ny relation ny histoire, il ne luy faut que des dissertations; il faut tousjours raisonner. La Comtesse de Maure alla se loger auprès d'elle; elles sont porte à porte, ne se voyent presque point, et s'escrivent six fois le jour. Il ne faut point s'estonner de cela, car elles ont logé autrefois en mesme

maison à la Place-Royale, et elles s'escrivoient de grandes legendes d'un appartement à l'autre[1].

1. Comme la Marquise de Sablé et la Comtesse de Maure logeoient ensemble à la Place-Royale, elles estoient quelquefois trois mois sans se voir, et elles se visitoient par escrit. Le moindre rhume rompoit tout commerce. La Comtesse avoit la migraine et quelque fluxion, il y avoit quinze jours, et la Marquise croyoit estre enrhumée : l'abbé de la Victoire se mit en teste de faire une malice à la Marquise : « Il est fascheux, » luy dit-il, « que vous ne puissiez sortir de vostre chambre, car « vostre amie auroit grand besoin de vous ; son mary et « elle se brouillent fort, vous les remettriez bien ensem- « ble ; sans vous ils courent fortune d'en venir à une se- « paration. — Jésus! que dittes-vous! » s'escria-t-elle ; « mais comment faire? Le moyen de passer mon anti- « chambre, ce grand escallier, cette halle de salle? — Il « y faut penser, » reprit-il. Et après avoir fait semblant de resver quelque temps : « N'ay-je pas veû là-haut, » adjousta-t-il, « un pavillon sur le lict de vostre cuisiniere? « Mettez-vous dessous, on le soutiendra avec un baston, « vous ne prendrez point l'air. » Elle le crut : on apporte le pavillon, la voylà dessous. Trois de ses gens portoient le bas du pavillon. La Comtesse est bien surprise de voir entrer cette machine dans sa chambre. « M'amour, » luy dit la Marquise, « vous voyez quelle « marque d'amitié je vous donne. — Hé ! qui vous « amena ? — Il faut bien secourir ses amys au besoin ! « Qu'est-ce que veut dire cet homme ? Resve-t-il ? — Quel « homme? est-ce *le bon* que vous voulez dire ? — Ah ! « ne le nommez plus ainsy, m'amour, il ne l'est plus. » Elles furent une heure avant que de s'esclaircir. Voylà la Marquise enragée contre l'Abbé ; elle ne le vouloit plus voir ; enfin, il luy fit dire que, si elle ne luy pardonnoit, il feroit venir tous les enfans rouges et blancs chanter un *De profundis* dans sa cour. Elle eut peur d'en mourir, et aima mieux faire la paix.



128. 129. — LE COMTE ET LA COMTESSE DE MAURE.

(*Louis de Rochechouart, comte de Maure, né vers* 1603; *mort* 9 *novembre* 1669.— *Anne Doni* (*Mademoiselle d'Attichy*), *fille d'Octavien Doni baron d'Attichy, et de Valence de Marillac, morte en* 1663.)

Le Comte de Maure est cadet du Marquis de Mortemart, de la maison de Rochechouart : il est un peu feru de sa naissance. Il porta les armes en sa jeunesse ; depuis, il se fit comme une espece de devot. Il a espousé Mademoiselle d'Attichy, fille d'une sœur du mareschal de Marillac et d'un commis d'Adjacetti, nommé Doni, qui se disoit gentilhomme aussy bien que son maistre, mais on en doubtoit un peu plus que de l'autre. Doni avoit mieux fait ses affaires que son maistre, et avoit achepté la terre d'Attichy, vers Compiegne. Elle avoit un frere qui fut tué au commencement de la guerre qui dure encore, et elle devint heritiere.

Adjacetti espousa Mademoiselle d'Atri, de la maison d'Aquaviva, au royaume de Naples. La Reyne-mere, en consideration des services rendus à la France par ceux de cette maison, qui s'estoient ruinez en suivant son party, amena cette fille avec elle. Elle voulut bien

espouser ce partisan, qui, à cause de cela, achetta le comté de Chasteau-Vilain, et elle disoit assez plaisamment : « Il aura le *vilain*, « et moy j'auray le *chasteau*. » Adjacetti mourut trop tost, et laissa ses affaires fort embrouillées. M. de Vitry voulut avoir Chasteau-Vilain, qui estoit à sa bienséance; cela fit cette grande querelle entre le Comte de Chasteau-Vilain filz d'Adjacetti, et luy, qui alla si avant que le Comte demanda au Roy par une requeste le combat en champ clos contre M. de Vitry[1].

Revenons à la Comtesse de Maure. Après la mort du mareschal de Marillac, Madame d'Aiguillon qui avoit esté amie intime de la Comtesse, quand elles estoient toutes deux chez la Reyne-mere, envoya sçavoir de ses nouvelles, et luy fit dire qu'elle n'avoit osé l'aller voir, n'estant pas asseurée comment elle seroit receûe. La Comtesse[2] luy manda qu'elle la remercioit de son souvenir, mais qu'elle la prioit de ne trouver pas mauvais qu'elle ne vist point la niepce du meurtrier de son oncle.

1. J'ay veû le Comte de Chasteau-Vilain à Rome, en habit d'ecclesiastique.

2. Alors Mademoiselle d'Attichy. Le Comte de Maure ne l'espousa que quand elle fut devenue heritiere. Il avoit, luy, douze mille escus de rente en fonds de terre de partage.

Elle passoit, quand elle estoit fille, pour la plus desreiglée personne du monde en fait de repas et de visites, mais ce n'estoit rien au prix de ce que c'est à cette heure, car elle a trouvé un homme qui luy dame bien le pion. Il fait tout le contraire des autres : il voyage aux flambeaux; il part regulierement à la Saint-Martin pour aller à la campagne, et en revient au mois d'avril[1]. Sa femme est toute faitte comme luy. On demandoit à l'abbé de la Victoire : « Pourquoy ne reviennent-ils « point des champs? — Hé ! n'en voyez-vous « pas la raison? » respondit-il; « tandis qu'il « fera vilain, ils n'ont garde de ne pas estre à « la campagne. » Une fois il les rencontra tous deux dans la forest de Compiegne, qui alloient à Attichy, et à quatre grandes lieues en-deçà il trouva leurs officiers. Les autres envoyent leurs gens devant, eux sont bien aise d'attendre leur souper jusqu'à l'aurore. On disne chez eux quand on gouste ailleurs.

Lorsque Mademoiselle d'Atry, fille du Comte de Chasteau-Vilain, sa parente, et Mademoiselle de Vandy, logeoient ensemble chez la Comtesse de Maure, on y faisoit pour le moins trois disners, car jamais le Comte et elles trois

1. Il s'amusoit à faire une galerie à une terre dont le parc estoit tout ouvert, et où il n'y avoit pas deux toises de muraille entieres.

n'ont pu parvenir à estre prestes en mesme temps. A six heures, on commençoit à penser à mettre les chevaux; ils y estoient bien deux heures avant qu'on sortist, et souvent il leur est arrivé de commencer leurs visites à huict heures du soir. Ils incommodent tout le monde qu'ils vont voir; les uns se vont mettre à table, les autres y sont desjà; quelques-uns se couchent, quand on leur vient dire que M. le Comte ou Madame la Comtesse de Maure les demandent. Tambonneau, conseiller au Parlement, trouva, en revenant d'une assemblée, la Comtesse de Maure chez luy qui le venoit solliciter. On se leve chez eux si tard que toute leur peine est de trouver encore des messes.

Mais voicy la plus grande folie de toutes, c'est qu'avec soixante mille livres de rente, et pas un enfant, ils n'ont jamais un quart d'escu. Il se faisoit tousjours de sottes affaires, et il faisoit enrager ses juges et ses arbitres, car ce qu'il conçoit n'entre jamais dans la cervelle d'un autre; il a de l'esprit pourtant, et elle aussy en a beaucoup; mais quelquefois elle est naïfve, et donne dans le panneau comme un autre. L'abbé de la Victoire, qui l'appelle *la folle*, et le mary *le bon*, luy fit accroire une fois qu'on avoit fait M. Conrart, qui est huguenot, marguillier de Saint-Merry. « Regardez, » disoit-elle; « sa grande reputation, sa grande

« probité a fait passer par-dessus sa religion! » Elle a tousjours ou croit avoir quelque grande incommodité, et a sans cesse quelque lavement dans le corps. Une de ses parentes[1] luy laissa du bien en mourant, et ce qu'il y avoit de plus considerable estoit un bon nombre d'escus d'or, que cette femme, je ne sçay par quelle fantaisie, avoit mis dans une seringue. Madame de Rambouillet disoit : « Voylà du bien qui « vient à la Comtesse de Maure dans la forme « la plus agréable qu'il luy pouvoit venir[2]. »

Je pense que le desordre de ses affaires, autant que le bien public, l'engagea dans le party de Paris. Durant le blocus, il fut le seul, tant il sçait bien la guerre, qui, avec le Coad-

1. Une madame de Montigny-Berieux, Italienne.

2. Elle et Madame Cornuel allerent faire un voyage ensemble. Elles coucherent chez un gentilhomme qui avoit la fievre. La nuict, que tout le monde dormoit bien paisiblement, la Comtesse vint heurter à la chambre de Madame Cornuel. « Qu'y a-t-il? — Hé! levez-vous « viste. — Qu'est-ce? — Allons-nous-en tout à l'heure. « — Hé! pourquoy? — C'est que je viens d'apprendre « que la maistresse de céans s'est couchée avec son mary « qui a la fievre; elle la gaignera, et nous la donnera « après. Je ne sçaurois souffrir ces sottes femmes-là; al- « lons-nous-en. » Il fallut pourtant attendre au lendemain. Madame Cornuel dit qu'elles furent quinze jours entiers ensemble en litiere, et qu'elle estoit si lasse d'avoir tousjours une mesme personne devant les yeux, qu'elle eut deux ou trois fois envie de l'estrangler. L'exageration est un peu forte.

juteur, fut d'avis de donner bataille le jour que Monsieur le Prince prit Charenton. Sur cela on fit les triolets que voicy :

Je suis d'avis de batailler,
Dit le brave comte de Maure;
Il n'est plus saison de railler,
Je suis d'avis de batailler.
Il les faut en pieces tailler,
Et les traitter de Turc à More.
Je suis d'avis de batailler,
Dit le brave comte de Maure.

Buffle à manches de velours noir,
Porte le grand comte de Maure;
Sur ce guerrier qu'il fait beau voir
Buffle à manches de velours noir!
Condé, rentre dans ton devoir,
Si tu ne veus qu'il te devore.
Buffle à manches de velours noir,
Porte le grand comte de Maure.

(Bachaumont.)

Monsieur le Prince respondit ainsy :

C'est un tigre affamé de sang,
Que ce brave comte de Maure :
Quand il combat au premier rang,
C'est un tigre affamé de sang.
Mais il n'y combat pas souvent,
C'est pourquoy Condé vit encore.
C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.

A la seconde conference, après les de-

mandes des generaux et des autres chefs de Paris, on fit cet autre triolet à l'honneur du Comte de Maure :

Le Maure consent à la paix,
Et la va signer tout à l'heure ;
Pourveû qu'il ayt quelques brevets,
Le Maure consent à la paix.
Qu'on supprime les triolets,
Et que son buffle luy demeure,
Le Maure consent à la paix,
Et va la signer tout à l'heure.

(BAUTRU.)

Depuis, il devint, comme on le verra ailleurs (*a*), un des plus zelez partisans de Monsieur le Prince.

a. Dans les *Memoires de la Regence*.





130. — M. DE LISIEUX.

(*Philippe de Cospeau, né à Mons, en fevrier* 1571; *evêque d'Aire en* 1607, *de Nantes, en* 1621, *de Lizieux en* 1635; *mort le* 8 *mai* 1646.)

PHILIPPE de Cospean estoit d'une honneste famille de Mons en Hainaut. Il avoit du sçavoir. Il vint à Paris, où il enseigna la philosophie et se mit à prescher.

Un jour, Madame la Marquise de Rambouillet voulant passer le caresme à Rambouillet, pria quelqu'un de luy chercher un predicateur. Celuy qu'elle avoit chargé de ce soing s'addressa à M. Cospean (on l'appelloit ainsy au lieu de Cospeau), qui luy dit : « Si « elle se veut contenter de trois sermons par « semaine, je suis son homme. » Il y fut ; et M. et Madame de Rambouillet en prirent une telle amitié pour luy, qu'ils luy donnerent la jouissance, sa vie durant, d'une terre de quinze cens livres de rente, dont il a joüy effectivement toute sa vie.

M. du Fargis, leur nepveu, fit son cours de philosophie sous luy ; mais M. de Lizieux ne fut jamais son precepteur ny de feu M. le Marquis de Rambouillet, comme a dit l'auteur de la *Vie*

de M. d'Espernon. L'estime qu'en faisoient M. et Madame de Rambouillet le fit connoistre : M. d'Espernon le gousta, et luy fit donner l'evesché d'Aire. Le cardinal de Richelieu avoit fait amitié avec lui, et en fit cas toute sa vie. Comme il le connoissoit un homme franc et sans malice, il ne trouva point mauvais qu'il sollicitast pour M. de Vendosme, avec lequel, comme gouverneur de Bretagne, il avoit fait amitié, estant, comme il fut en suitte, evesque de Nantes[1].

Le Cardinal souffrit tout de mesme qu'il s'attachast à la Reyne. Cet attachement luy servit au commencement de la Regence, car il estoit comme une espece de ministre ; mais le cardinal Mazarin prevalut et le fit esloigner ; quand il fit arrester M. de Beaufort, il logeoit à l'hostel de Vendosme.

Quand on luy donna Lizieux au lieu de Nantes, quelqu'un luy dit : « Mais vous aurez « bien plus grande charge d'ames. — Voire, » respondit-il, « les Normands n'ont point d'ame. »

C'estoit un homme fort reconnoissant. Madame de Rambouillet dit qu'il disoit les choses fort agréablement et fort à propos[2].

1. Car Son Eminence estoit persuadé qu'en pareil cas il en auroit fait autant pour luy.

2. Une fois, en preschant, il fit une disgression fort longue : « Je sçay bien, » dit-il après, « que cette dis-

Ayant sacré l'evesque de Riez, ce prelat l'en alla remercier : « Helas ! Monsieur, » luy dit-il, « c'est à moy à vous rendre graces : avant que « vous fussiez evesque, j'estois le plus laid des « evesques de France. »



131. 132. — LE MARESCHAL DE GRAMMONT. MADAME DE SAINT-CHAUMONT.

(*Antoine III, duc de Gramont, maréchal de France, né en* 1603, *mort* 12 *juillet* 1678.)

Son commencement fut à Mantoue[1]; il y acquit quelque reputation (1629 et 1630); cependant il n'a jamais pu passer pour brave, quoyqu'en quelques endroits il ayt payé de sa personne; au contraire, la bataille d'Honnecourt qu'il perdit (26 mai 1642) le descria si fort, que plusieurs

« gression n'est pas autrement selon les regles de Demos« thene, de Ciceron ni de Quintilien; mais Dieu garde « de mal Quintilien, Ciceron et Demosthene ! Je ne lais« seray pas de poursuivre. »

1. Il est filz du Comte de Grammont, gouverneur de Béarn, et qui eut un brevet de duc au commencement de la Regence. C'estoit un meschant mary, au moins pour sa premiere femme. Car sur quelque soupçon, il la mit dans une chambre où le plancher en un endroit s'enfonçoit, et on tomboit dans un puy profond. Elle y tomba et se rompit une cuisse dont elle mourut.

vaudevilles, qu'on appelloit *les Lampons*, ayant esté faits contre luy, on l'appella quelque temps *le mareschal Lampon* [1]. On l'y traitta de sodomite :

Monseigneur prenez courage,
Il vous reste encore un page.
Lampon, etc. [2].

On appella mesme de certains grands espe-

1. Parce que la reprise estoit *Lampon, lampon, camarades, lampon.*

2. Voici la chanson :

Le mareschal de Guiche,
General des François,
A voulu faire niche
A Melo, Beck, Buquoy.
Il s'arma de son casque
Et combattit en Basque,
Turlu tu tu tu tu,
En leur tournant le cû.

M. de La Feuillade (*a*),
N'oubliant ses bons mots,
Voyant cette cacade,
Dit : « Où vont tous ces sots?
« Cette race ennemie
« Ne vient point d'Italie,
« Turlu tu tu tu tu,
« Pour luy tourner le cû. »

Autre.

Le prince de Bidache
Crioit aux Allemans :
Rendez-moi mon bardache,
Voylà six regimens.

(*a*) Il est mort. Il disoit à son laquais que, pour récompense, il luy vouloit faire donner un brevet de mareschal de camp.

rons des esperons *à la Guiche :* alors il ne s'appelloit que le mareschal de Guiche. On le fit general d'armée pour le faire mareschal de France. Tout son plus grand exploit, ce fut de prendre la Bassée (en 1641), qui n'estoit rien en ce temps-là. Tout le monde fut surpris de luy voir sitost donner le baston; mais il avoit

Tenez, les voyla. F— les tous, je vous en prie,
Sauvez ma putain de la tarie.
Le roy des Lampons
A de bons esperons.

LAMPONS.

Roquelaure et Saint-Maigrin, (*bis*).
Ont tenu jusqu'à la fin,
Pour le mareschal de Guiche,
Lampon! Lampon!
Camarade Lampon!

Quand il fut dans Saint-Quentin,
On luy presenta du vin,
Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encor un page.
Lampon! Lampon!
Camarade Lampon!

Je ne puis, mes bons amis,
Car nos gens sont desconfis;
L'ennemy près de Vauchelle
M'a fait battre la semelle.
Lampon! Lampon!
Camarade Lampon!

Autre air :

Messieurs de Saint-Quentin, ouvrez-moy vostre porte;
Melo me suit, ou le Diable m'emporte!
— Qui va là! Holà!
— Je suis Lampon qui viens faire retraite,
Je suis Lampon,
Abaissez votre pont.

espousé une parente du Cardinal [1]. Voicy comme la chose se passa : Le cardinal de Richelieu, voulant attrapper Puy-Laurens, dit au Comte de Guiche : « Je vous avois promis « Mademoiselle de Pont-Chasteau la cadette, je « suis bien fasché de ne vous la pouvoir don- « ner, et je vous prie de prendre en sa place « Mademoiselle de Plessis-Chivray. » Le Comte de Guiche, qui a tousjours esté bon courtisan, luy dit : « que c'estoit Son Eminence qu'il es- « pousoit, et non ses parentes et qu'il prendroit « celle qu'on luy donneroit. » Le Cardinal l'avoit desjà fait mestre de camp du regiment des Gardes après la mort de Rambure.

Le mareschal de Grammont n'a esté souple que pour les premiers ministres : il est assez fier pour tout le reste. Il alla, à la verité, comme les autres (octobre 1634), voir Puy-Laurens, qui eut, au retour de Monsieur, six semaines du plus beau temps du monde. Cet homme faisoit le petit dieu, et quand le Comte de Guiche entra chez luy, le mareschal d'Estrées en sortoit qui ne s'estoit point couvert, quoyque l'autre se fut tousjours tenu couvert et

1. Comme il estoit fort jeune, il fut comme accordé avec Mademoiselle de Rambouillet, aujourd'huy Madame de Montauzier. Mais M. de Grammont son pere voulut donner si peu que M. et Madame de Rambouillet ne s'y purent resoudre.

assis. Il osta à peine son chapeau de dessus sa teste et le coude de dessus sa chaise pour le Comte de Guiche; il avoit le dos tourné au feu. Le Comte, voyant cela, prend un fauteuil qu'il met au dos du sien; et, ayant le nez au feu et les piez sur les chenets, il se mit à luy dire : « Monsieur, vous vous levez bien « tard, » et autres bagatelles semblables; et puis s'en alla quand il le trouva à propos. Puy-Laurens estoit de la Marche, bien gentilhomme; il s'appelloit de l'Age, d'où vient qu'on a fait dire au cardinal de Richelieu une sotte pointe : « Si je vis, j'auray *de l'âge.* » Le Cardinal, qui sçavoit bien que Puy-Laurens estoit amoureux de la Princesse de Chimay, se douta bien qu'il ne manqueroit pas d'escrire, et luy fit accroire tout ce qu'il voulut. Puy-Laurens estoit un grand homme, mais de mauvaise grace; cependant, durant cette grande faveur, il paroissoit le mieux fait du monde à toutes les dames de la Cour et de la Ville.

Pour revenir au Mareschal, Monsieur le Grand l'ayant appellé en riant *ma Guiche*, l'autre l'appella *Cinq-Mars*. « Ah! le Roy m'appelle bien « *Monsieur*, » dit Monsieur le Grand. — Et « moy aussy, » respondit le Mareschal. Avec le cardinal de Richelieu mesme il gardoit tousjours quelque ombre de liberté; Il s'est main-

tenu longtemps avec le cardinal Mazarin et Monsieur le Prince, tout ensemble [1].

Enfin il fut contraint de se retirer durant la fronderie, ne pouvant se resoudre à estre contre Monsieur le Prince. Les gendarmes de Bordeaux penserent l'enlever, comme il alloit en Béarn; il s'en plaignit hautement, et disoit: « Cela ne se feroit pas chez les cannibales: je « ne suis point armé contre eux, je vais planter « mes choux tout doucement. »

On le trouvoit à dire à la Cour. Il joue; son train est tousjours propre et en bon estat; luy est bien fait, mais il a la veüe courte; il est adroit et d'une conversation fort agréable.

Il dit en se couvrant: « Madame, vous l'or« donnez donc, » quoyque la dame n'y ait point songé. Il a dit assez de plaisantes choses. En Champagne, ayant trouvé un garde d'Aiguebere, gouverneur du Mont-Olympe: « Qui « estes-vous? » luy dit-il. — « Je suis garde de « Monsieur d'Aiguebere. — Vous estes donc « garde-fou? » Et tout le jour, en resvant, car il est aussy resveur qu'un autre, il ne fit

1. Monsieur le Prince l'appelloit *le grand prince de Bidasche*, et Toulongeon *le pietre prince de Bidasche*: c'est une belle terre en Béarn. Ce Toulongeon estoit des petits-maistres; c'est le plus grand lezineur de France, il n'a jamais un habit qui soit tout neuf. Il ne manque pas d'esprit.

que dire : « Garde d'Aiguebere, garde-fou ; « garde-fou, garde d'Aiguebere. » Il sera un an quelquefois à redire, quand il resve, un bout de chanson, ou quelque autre chose qui luy sera demeurée dans l'esprit.

Des comtes d'Allemagne, qui s'appellent les comtes d'Olac[1], le vinrent saluer ; ils estoient plusieurs freres, et comme en ce pays-là les cadets ont la mesme qualité que l'aisné, il en vint je ne sçay combien l'un après l'autre ; cela l'ennuya : « Serviteur, » dit-il, « à Messieurs « les comtes d'Olac, fussent-ils un cent. »

Un vicomte du Bac, de Champagne, qui fait l'homme d'importance, vouloit quelque chose du Mareschal et ne le quitta point de tout le jour ; mesme il soupa avec luy. Après souper il ne s'en alloit point ; le Mareschal dit à un valet de chambre : « Fermez la porte, donnez des « mules à Monsieur le Vicomte, je voy bien « qu'il me fera l'honneur de coucher avec moy. « — Ah ! Monsieur, » dit l'autre, « je me retire. « — Non, mordieu ! » reprit le Mareschal, « Monsieur le Vicomte vous me ferez l'hon- « neur de prendre la moitié de mon lict. » Le Vicomte se sauva. Toute la province se moqua fort de ce monsieur le Vicomte.

Un jour qu'on disoit des menteries, il dit

1. D'Hoenloe, en allemand ; vers Brissac.

qu'à une de ses terres il avoit un moulin à razoirs où ses vassaux se faisoient faire la barbe à la roue, en deux coups, en mettant la joue contre.

Il n'est pas autrement liberal ; mais il refuse en goguenardant. Les vingt-quatre violons allerent une fois luy donner ses estrennes. Après qu'ils eurent bien joué, il met la teste à la fenestre : « Combien êtes-vous, Messieurs? « — Nous sommes vingt, Monsieur. — Je vous « remercie tous vingt bien humblement ; » et referme la fenestre[1].

Rangouze[2] luy apporta un jour une belle lettre ; il la receût, et puis dit à un valet de chambre : « Menez Monsieur à un tel, et qu'il « luy donne ce que j'ay habitude de donner « aux gens de merite. » On l'y conduit. Cet

1. Il avoit un fripon d'escuyer, nommé du Tertre, qui un jour le vint prier de le proteger dans un enlevement qu'il vouloit faire. « Hé bien ! la fille t'aime-t-elle « fort? est-ce de son consentement ? — Nenny, Monsieur, « je ne la connois pas autrement, mais elle a du bien. « — Ah ! si cela est, » reprend le Mareschal, « je te con« seille d'enlever Mademoiselle de Longueville, elle en a « encore davantage ; » et sur l'heure il le chassa. Ce galant homme estoit filou, et enfin a esté roué. Il estoit gouverneur de Gergeau ; cela luy constoit quatre mille livres. Le Curé au prosne dit : « Vous prierez Dieu pour l'ame de « M. du Tertre, nostre gouverneur, qui est mort de ses « blessures. »

2. Voy. l'*Historiette* de Rangouze.

homme se mit à rire et dit à Rangouze qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, et que rien et ce que M. le Mareschal donnoit aux gens de merite, c'estoit une mesme chose.

Quand il perd, il va de furie donner de la teste dans un panneau de vitres et s'en fait comme une fraise. Une fois il dit à D'Andonville, homme de service : « Mordieu, Monsieur, « votre nom de cloche me porte malheur. »

Il luy est arrivé quelquefois de jetter le reste de son argent par la chambre quand il perd. Ses pages et ses laquais se ruent dessus ; il s'en repent aussytost, et leur crie : « Pages, quar« tier ! »

Une fois, chocqué d'un certain visage qui luy portoit malheur, à ce qu'il croyoit, après en avoir bien souffert : « Hé ! mordieu, Mon« sieur, » luy dit-il, « f— moy et vous en allez : « voylà que je me destache. »

MADAME DE SAINT-CHAUMONT.

(*Suzanne-Charlotte de Gramont, mariée à Henry Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chamond ; morte* 31 *juillet* 1688.)

Feu Madame de Montpezat (*a*), ayant receû de grands avantages de son mary et estant demeurée veuve sans enfans, fit la fille aisnée de feu M. de Grammont, sœur du Mareschal, son heritiere, mais à condition qu'elle espou-

a. Claire-Suzanne de Gramont, grande-tante du maréchal de G., femme de Henry Desprez, marquis de M.



133, 136. — LOUVIGNY, CHALAIS ET SA FEMME. LE PRESIDENT JANIN.

(*Roger de Gramont, comte de Louvigny, né vers* 1606; *tué* 18 *mars* 1629. — *Henry de Talleyrand, comte de Chalais, né vers* 1599; *decapité le* 19 *septembre* 1626. — *Charlotte de Castille, veuve de Charles Chabot, comte de Charny; remariée en decembre* 1623 *au comte de Chalais; morte en fevrier* 1659. — *Pierre Jeannin, né en* 1540; *mort* 31 *octobre* 1622.)

Le Comte de Louvigny estoit frere de pere et de mere du mareschal de Grammont : c'estoit un original. Il fut des galans de Madame de Rohan, et faisoit jouer Mademoiselle de Rohan, sa fille, qui n'estoit alors qu'un enfant, à un grand

seroit un des nepveux de M. de Montpezat. Or ces nepveux de M. de Montpezat estoient douze ou treize en nombre : M. de Tavannes, le Comte de Carces, MM. de Saint-Chaumont, et autres. Cette fille venant en âge d'estre mariée, on fit signifier à tous ses nepveux, l'un après l'autre, la volonté de la testatrice, et on prit acte du refus. Tous la refuserent, hors MM. de Saint-Chaumont. Ce n'est pas qu'elle ne fut bien faitte et d'humeur fort douce, comme elle l'est encore. Jamais rien n'a tant surpris les gens, car on croyoit qu'ils s'entretueroient à qui l'auroit, et tous ont espousé depuis des personnes qui ne la valent pas à beaucoup près. L'aisné, Saint-Chaumont, meurt en accordailles ; le cadet luy succede. C'est un homme fort bizarre, et qui ne la traitte pas trop

malchus qu'il avoit. « C'est, » disoit-il, « pour « luy faire connoistre le vif. » C'estoit une gueuserie en habits qui n'eut jamais de pareille. On disoit qu'il eust mieux fait d'aller sans chausses et monstrer tout ce qu'il portoit. Il n'avoit qu'une chemise et qu'une fraise ; on les reblanchissoit tous les jours. Une fois que Monsieur, à qui il estoit, l'envoya querir, il luy manda que sa chemise et sa fraise n'estoient pas encore blanches. Une fois qu'il se crottoit, on luy dit : « Vous gasterez tous vos « bas. — Vous m'excuserez, » dit-il froidement, « ils ne sont pas à moy. »

Passe pour cela ; mais il a fait deux actions espouvantables en sa vie. En se battant contre Hocquincour, aujourd'huy mareschal de France, il luy dit : « Ostons nos esperons, » et comme l'autre se fut baissé, il luy donna un grand

bien ; ainçois d'abord il luy donna de terribles presens de nopces, car il la poivra d'une belle maniere. Depuis il a eu vingt fois des jalousies espouvantables et sans fondement. C'est une espece de fou qui s'incommode. Sans elle, qui y met le plus d'ordre qu'elle peut, il seroit desjà ruiné. Depuis peu, 1658, en septembre, comme elle estoit icy où il l'avoit laissée pour leurs affaires, il luy prit un accez de jalousie si furieux, qu'on escrivit à la Dame que tout estoit à craindre pour elle, si elle retournoit au pays. Il luy avoit escrit les plus cruelles lettres du monde, et les moindres choses dont il la menaçoit, c'estoit de l'enfermer dans une tour. Après, il vint icy et on appaisa un peu sa fureur. On luy avoit predit qu'il seroit cocu, cela faisoit une partie de ses fougues.

coup d'espée qui passoit d'outre en outre. Hocquincour en fut malade six mois; et comme on croyoit qu'il en mourroit et qu'on luy parloit de pardonner, il dit qu'il luy vouloit bien pardonner s'il en mouroit, mais non pas autrement.

L'autre fut une perfidie innouye. Chalais vivoit avec luy comme avec son frere et luy avoit rendu tous les services imaginables; cependant ce fut Louvigny qui deposa contre luy à Nantes, et qui luy fit couper le cou. On accusoit Chalais d'avoir voulu desbauscher Monsieur, et luy faire entreprendre une guerre contre le Roy.

CHALAIS ET SA FEMME.

Chalais avoit espousé une Castille, sœur de M. Janin de Castille, trezorier de l'Espargne, et veuve d'un comte de Charny. C'est celle pour qui Monsieur le Comte fit battre Coupet[1].

1. Feu Monsieur le Comte a esté amoureux d'elle; c'estoit dans le temps qu'il commandoit à Paris. Le Roy estant en Italie, et Monsieur en Lorraine ou en Flandres, un nommé le baron de Copet, sur le lac de Geneve, filz de Bellageon qui avoit esté secretaire du connestable de L'Esdiguieres, la trouva aux Tuilleries avec Riquemont, escuyer de Monsieur le Comte. Copet avoit bu, il luy fit des insolences; Riquemont l'avertit qui elle estoit : « Je « la connoy bien, j'ay des terres en Bourgogne auprès « des siennes. » Monsieur le Comte sceût la chose par Riquemont; il fit donner des coups de baston à Copet par Beauregard, son capitaine des Gardes, luy qui pouvoit le punir bien autrement, commandant comme il faisoit. A quelque temps de là, Riquemont passa auprès

Chalais tua Pongibaut[1] à cause d'elle, car on chantoit alors :

Pongibaut se vante,
D'avoir veû la —
De la comtesse d'Alais,
Qui aime fort les balets,
Et dit qu'elle est plus charmante
Que celle de la Chalais.

Comme Pongibaut revenoit de la campagne en grosses bottes, Chalais luy fit mettre l'espée à la main sur le Pont-Neuf, et le tua. Boisrobert, qui aime les beaux garçons, fit une elegie sur sa mort.

Depuis, d'Esguilly cajolla Madame de Chalais, et le grand-maistre de La Meilleraye, comme nous avons dit ailleurs, fit de mesme. C'estoit une belle personne : presentement qu'elle ne songe plus à l'amour, on dit que c'est une bonne femme, mais qui a de plaisantes visions. Elle s'aime tellement qu'elle s'esvanouit si elle vient seulement à souhaitter quelque chose qu'elle ne puisse avoir. On n'oseroit luy dire

de la maison de Copet, en Dauphiné; Monsieur le Comte en estoit gouverneur. Copet le fait appeller ; Riquemont remit au retour. Son second alla avertir Copet : il se cachoit de sa femme, elle luy dit : « Ne vous cachez point « de moy, je lierois la partie plustost que de la rompre. » Le second de Copet desarma celuy de Riquemont. Copet ainsy eut l'avantage.

1. Frere du Comte du Lude.

qu'une personne de sa connoissance est partye; elle songeroit aussytost qu'elle ne pourroit le voir, s'il luy en prenoit envie.

Quand elle trouve quelque viande à son goust, ses gens sont faits à luy en garder un peu, de peur que, s'en ressouvenant, il ne luy vienne envie d'en manger. Si on la convie à disner, ils ne le luy disent que le lendemain, quand elle se leve, car cela l'inquietteroit toute la nuict; ainsy ils respondent pour elle, et puis ils luy signifient qu'elle disne en ville, et qu'il faut se despescher.

Une fois elle avoit presté un livre, ses gens le furent redemander le soir, disant : « Si Madame a envie de lire dans ce livre, et qu'elle « ne le trouve pas, elle sera malade. » Apparemment ses gens sont un peu fous aussy bien qu'elle, ou ils la duppent et luy en font bien accroire.

Si elle est dans une chapelle à entendre la messe, un laquais garde la porte, car si on la fermoit elle s'esvanouiroit. Elle craint l'obscurité estrangement; on n'oseroit luy dire qu'il fait brouée ni qu'il ne fait pas clair de lune. Cependant cette femme, qui craint tant l'obscurité, a un cent de rideaux à ses fenestres. Elle conte ses foiblesses elle-mesme, et dit qu'allant en Bourgogne, elle partit trop tard de la disnée et que, de peur de demeurer la nuict par les

chemins, elle fut au galop en croupe par la plus forte pluye du monde jusqu'au giste. Elle ne fait point de visites et en reçoit beaucoup[1].

1. On l'accuse d'avoir trouvé, pour subsister jusques icy, une fort plaisante invention ; c'est de faire semblant, deux ou trois fois l'année, de quester pour quelque pauvre personne de qualité, mais qui ne vouloit pas estre nommée ; on luy donnoit beaucoup, et elle employoit ses questes à fournir à sa depense.

Brion, aujourd'huy duc d'Anville, cadet de Ventadour, en devint amoureux, et d'abord parla d'espouser. Madame Pilou, qui vit qu'une fois il avoit manqué de parole, et qui sçavoit qu'il avoit esté capucin, dit à Madame de Castille et à Madame de Chalais que c'estoit un trompeur ; elles ne la voulurent pas croire. Cela dura un an et demy, et jusqu'à ce que Monsieur se retira en Lorraine. Un soir, il disoit à Madame de Chalais : « Voylà « tout préparé, nous nous marierons demain ; il faut, « pour attrapper Madame Pilou, qu'on ne le luy dise « pas : vous l'envoyerez querir sur les dix heures ; je me « tiendray au lict ; on tirera les rideaux ; vous luy direz : « Hé ! ma bonne amie, que tu avois raison ! ce perfide « s'en est allé. Elle se mettra à pester contre vous, et dira : « Je vous l'avois tousjours bien dit. Et alors je me mons- « treray. » Cependant le lendemain il se trouva mal ; il s'esvanouit une autre fois, et cette femme s'y amusoit tousjours ; jusques là, qu'encore après luy avoir juré qu'il l'espouseroit le lendemain, il jetta aussytost un grand soupir, et dit : « Je mourray capucin. »

Il y a trois ou quatre ans qu'il estoit accordé avec Mademoiselle d'Elbeuf, et il fit encore le malade. Pour Menneville, fille de la Reyne, nous en parlerons dans les *Memoires de la Regence*.

LE PRESIDENT JANIN.

Il estoit filz d'un tanneur d'Autun en Bourgogne. Ce tanneur avoit quelque chose et l'envoya estudier à Pa-



137. — LE BARON DE VILLENEUVE.

C'estoit un gentilhomme de Toulouse, parent du Grand-maistre de Malthe, de Paule. Il suivit le brave Givry à la guerre, et devant Laon, où Givry fut tué, il receût un si grand coup de pistollet

ris. Janin fut fort desbauché à Paris. Retourné en Bourgogne, il se marie avec la fille d'un medecin de Semur, qui avoit du bien honnestement. M. de Guise tué, M. de Mayenne, gouverneur de Bourgogne, prend les armes. Janin se donne à luy, et le servit très-utilement en ses affaires.

Le president Janin, du temps qu'il estoit à M. de Mayenne, traitta ce prince à Autun dans la maison paternelle, luy presenta son pere avec son tablier de corroyeur, en luy disant : « Monsieur, voylà le maistre de « la maison ; c'est luy qui vous traitte. » M. de Mayenne le reçut à bras ouverts, et le fit mettre au haut bout.

Henry IVe, maistre de Paris, va à Laon ; Janin y estoit; on vint à parlementer, on ne put s'accorder. Le Roy luy cria que s'il entroit dans Laon, il le feroit pendre. Janin de dessus le rempart respondit : « Vous n'y en- « trerez pas que je ne sois mort, et après je ne me soucie « guères de ce que vous ferez. »

M. de Mayenne ayant fait sa paix, Janin se retire en Bourgogne, pour y vivre dans une maison qu'il avoit acquise, en un lieu fort rude : sa raison est que ses amys l'iroient volontiers chercher là, et qu'il n'avoit que faire des autres gens. Henry IVe l'envoya querir, et luy manda que, s'il avoit bien servy un petit prince, il serviroit bien un grand roy. Il fut envoyé en Espagne pour le

au visage qu'il en perdit un œil et ne voyoit guères clair de l'autre. Cela l'obligea à s'appliquer à l'estude. Il se faisoit lire; il avoit un homme pour le françois, un pour l'espagnol, et un autre pour l'italien, car il n'avoit jamais appris le latin. Il se rendit avec le temps si sçavant en ces trois langues, qu'il y avoit peu de gens qui les sceûssent mieux que luy et qui eussent lu plus de choses. Le Comte de Cramail estoit de ses bons amys.

traitté de paix; et, au retour, le Roy luy donna une charge de president au mortier, à Dijon; voylà de quoy on l'a tousjours appellé depuis *le president Janin*. Il la vendit, et en maria sa fille à Castille, recepveur du Clergé, à qui la Princesse de Conty avoit fait quitter la marchandise : il tenoit *les Trois Visages* dans la rue Saint-Denis. Il falloit que ce fust un galant homme; on dit qu'il mena un coche tout plein de ses voisins au Pays-Bas à ses despens, et qu'il fit si bien en achat de marchandises qu'il eust dix mille livres de bon de son voyage. Il faisoit tout chez la Princesse de Conty. Janin luy donna environ dix mille escus; le plus gros mariage de Paris, en ce temps-là, estoit soixante mille livres. La folie des Castille depuis cela a esté grande, avec leur vision de venir d'un bastard de Castille; et ils ne sçauroient nommer leur bisaïeul, ni dire qui il estoit.

Le President fut après envoyé en Flandres (1607), et après la mort de Henry IVe il fut fait surintendant des Finances pour la premiere fois, en suitte Barbin le fut. Après, M. de Luynes y remit le President, à qui succeda M. de Schomberg, et le bonhomme se retira en Bourgogne, où il s'amusa à bastir.

Il avoit un filz qui n'estoit qu'un fripon. Ce filz et un nommé la Fayolle se tuerent tous deux en duel pour

Il fut le premier amy de Madame de Rambouillet, et elle dit qu'il luy a donné plusieurs fois de fort bons avis[1].

Il estoit fort liberal, mais enfin il alla prendre la liberalité de travers et bien d'autres choses aussy. Il se mit dans la teste que faire labourer ses terres, c'estoit un soing indigne d'un honneste homme. Ses terres en friche portoient des brandes, et il en faisoit faire des balais et les envoyoit vendre à la ville. A ce petit jeu-là il se trouva bientost endebté. Quand il se vit

une nommée la Marzelay, dont ils estoient amoureux. Le President, voyant cèla, manda sa fille, qui estoit en Suisse avec son mary qui y estoit ambassadeur, et il luy donna tout son bien, à condition que l'aisné de ses enfans s'appelleroit Janin. Ce bien n'estoit pas trop grand.

Ce bonhomme a basty et desbasty je ne sçay combien de fois ses maisons ; cependant elles ne sont pas mal entendues pour le temps. Il y a un gros volume de ses negociations ; c'estoit un grand personnage. Il fit faire son tombeau dans la mesme eglise où est celuy de son pere, avec son inscription de tanneur ; ils sont l'un tout contre l'autre.

Il a basty Challiot ; il a tesmoigné de la legereté en ses bastimens, car il a fait faire et desfaire bien des fois une mesme chose.

Il r'envoya à la Reyne-mere une assez grande somme qu'elle luy avoit envoyée, et luy manda que, durant la minorité de son filz, elle ne pouvoit disposer de rien.

1. Estant à Paris pour un grand procez, il en prenoit tant de soing que ce fut par la voye de Toulouse qu'il apprit que son procez estoit perdu, et que sa partie avoit pris possession de la terre dont il s'agissoit.

tourmenté de ses créanciers, il negocia avec eux pour en avoir composition ; ce que n'ayant pu obtenir, il se mit à les chicaner ; et comme il avoit l'esprit vif et qu'il parloit facilement, il se rendit si habile, qu'il faisoit tout ce qu'il vouloit de ses juges, et je pense qu'enfin il fallut que ses créanciers s'accommodassent. Il a vescu plus de quatre-vingt-sept ou huict ans[1].

1. Dans sa gueuserie, quand on prit le dueil d'Henry IVe il porta son habit une fois plus que les autres, et disoit : « Je vous asseure, je n'ay pas le courage de quitter le « dueil, quand je pense au grand prince que nous « avons perdu. » C'estoit un homme fort vain. Avant ce coup qui le desfigura, il croyoit que lès dames mouroient d'amour pour luy, et il s'imagina que Dieu luy avoit envoyé cette mortification afin qu'il n'eust plus d'avantage sur les autres hommes. Un Italien, à l'hostel de Rambouillet, ne pouvant trouver son nom, dit : *Quel baron perforato*. Il sçavoit un million de choses, et jamais ne tarissoit ; il disoit ce qu'il disoit fort agreablement.





138. 139. — M. DE CHAUDEBONNE. M. D'AIGUEBONNE.

Claude d'Urre du Puy-Saint-Martin, seigneur de Chaudebonne, mort sur la fin de 1644.— *Rostain-Antoine d'Urre du Puy-Saint-Martin, seigneur d'Aiguebonne, mort le* 9 *mai* 1656.)



HAUDEBONNE estoit de la maison du Puis-Saint-Martin, de Dauphiné; c'estoit le meilleur des amys de Madame de Rambouillet[1]. J'en ay parlé plusieurs fois desjà. Il estoit naturellement coquet[2]. Ce fut luy qui mit Voiture dans le grand monde et qui l'introduisit chez Monsieur, à qui il estoit. Au retour de Flandres, Chaudebonne se jetta dans la devotion; on voit, par des lettres de Voiture, qu'il commençoit dez les Pays-Bas à prendre ce chemin-là.

1. Elle dit que c'estoit un homme admirable, et que personne n'a jamais veû plus clair que luy.

2. Il versa une fois dans un precipice; on avoit peur qu'il se fust rompu le cou; mais comme on fut à luy: « Cherchez, » dit-il froidement à ses gens, « cherchez « auparavant ma calotte. » Cela me fait souvenir de Madame de Bonneuil, dont il est parlé dans l'*Historiette* de M. d'Aumont qui, tout en versant dans une rue, ne laissa pas d'achever à sa sœur un conte qu'elle luy avoit commencé.

M. D'AIGUEBONNE.

Son frere aisné, M. d'Aiguebonne, a eu d'assez beaux employs; il a commandé dans la citadelle de Turin et a esté ambassadeur en Savoye; c'estoit une espece de philosophe. Un de ses filz avoit inclination à estre d'eglise, et un autre à estre chevalier de Malte. « Bien, » disoit-il, « je fonderay une commanderie pour « l'un et une abbaye pour l'autre, car je n'at- « tens pas que M. le cardinal Mazarin m'en « donne une. L'aisné de notre maison a du « bien, qu'importe que mes enfans laissent de « leur race? et puis il y a tant de confusion à « cette heure! J'ay marié ma fille à un gentil- « homme qui a trouvé moyen d'achepter le « marquisat de Varambon; ses enfans passe- « ront pour estre de cette maison-là. »





140. — NEUFGERMAIN.

(*Louis de Neufgermain....*)

NEUFGERMAIN est un pauvre here de poéte, fort vieux, mais fort droit; encore bel homme, qui depuis longtemps porte une grande barbasse. Il a tousjours l'espée au costé, et il aime fort à faire des armes.

Il assassinoit autrefois tout le monde de ses maudits vers, quand M. le Marquis de Rambouillet, car cet homme ne bougeoit de chez luy, luy conseilla, pour voir si cela seroit plaisant, de faire des vers qui rimassent sur chaque syllabe du nom de ceux pour qui il les feroit. Il y en a un exemple dans Voiture; c'est cette piéce rimée en *da* et en *vaux*, à la louange de M. d'Avaux. Il en fit, et cela a souvent fait rire les gens.

Ce miserable fut si fou que de se marier, par une licence poétique, à l'imitation du poéte Daurat[1]. Il me souvient qu'on me contoit, dans la maison où servoit cette fille qu'il es-

1. Charles IXe ayant demandé à Daurat de quoy il s'estoit avisé de se marier si vieux avec une jeune fille : « Sire, » luy respondit-il, « c'est une licence poétique. »

pousa, qu'en se regardant dans le miroir, elle disoit : « Faut-il qu'un vieillard manie ces te-« tons-là ! » Cette femme a la plus meschante teste du monde; sans elle il auroit amassé quelque chose, car ceux pour qui il faisoit des vers, et ceux à qui il presentoit son livre imprimé, dont il avoit retenu tous les exemplaires, luy donnoient honnestement; mais cette enragée bat tous les jours quelqu'un et ruine le pauvre poéte en procez criminels. Il n'est pas à se repentir de s'estre mis dans la nasse; il tasche de la faire aller en Canada, et, selon que cela va bien ou mal, il est gay ou melancolique.

Avant que de se marier, il luy arriva une aventure admirable. Il avoit je ne sçay quelle habitude *vituperosa* avec une nymphe de la rue des Gravilliers. Certain filou ne le trouva pas bon ; ils se querellerent dans la rue; le filou, qui estoit jeune et vigoureux, prend nostre poéte par l'endroit où il y avoit plus belle prise, je veux dire par la barbe, et luy plume tout le menton. Neufgermain, pour venger ce sacrilege, met l'espée à la main, blesse le filou et l'eust tué, s'il ne se fust sauvé : le peuple, qui fut spectateur de ce combat, charmé de la bravoure d'un homme à grand barbe, ne pouvoit assez l'admirer; et quand il fut party, un venerable savettier s'avisa de ramasser cette venerable barbe, et la mit dans une belle feuille de

papier blanc qu'il tenoit par les deux bouts; car il portoit trop de respect à cette belle relique pour la plier dans ce papier; elle y estoit tout de son long. En cet equipage il s'achemine à l'hostel de Rambouillet, car Neufgermain s'estoit vanté d'y avoir bien des amys. On disnoit quand cet homme y arriva, et un laquais vint dire à M. de Rambouillet qu'un savettier de la rue des Gravilliers demandoit à parler à luy. « Un savettier de la rue des Gravilliers? » respond le Marquis tout estonné, « il faut voir « ce que c'est; faittes-le monter. » Le savettier entre, son papier à la main, et en faisant un nombre infiny de salamelecs, s'approcha de la table, et dit qu'il apportoit la barbe de M. de Neufgermain. Neufgermain entre dans la salle à cet instant, et fut bien surpris de voir que sa barbe avoit fait plus grande diligence que luy.

Il y a deux ou trois ans que Madame de Rambouillet luy ayant fait donner deux cens livres, par le moyen de M. Menage, qui est bien avec M. Servien, surintendant des Finances, elle s'avisa de faire une petite malice à Menage. « Vous estes obligé, » dit-elle au poéte barbu, « d'aller remercier M. Menage; mais je vous « donne un advis : c'est l'homme du monde, « après vous, qui aime le mieux à faire des « armes; il ne l'avoue pas, à cause qu'il est « d'eglise, si ce n'est à des gens discrets, et il a

« tousjours des fleurets cachez derrière ses livres ; « priez-le de faire assaut contre vous. » Neufgermain prend cela au pié de la lettre, va chez Menage, et luy fait le compliment. Menage se met à rire. « Ne riez point, Monsieur, » adjousta le poéte, « vous pouvez vous fier à moy. » Et en disant cela, il regardoit sur les tablettes s'il n'y avoit point de fleurets. Menage, pour s'en desbarrasser, fut contraint de luy dire qu'il avoit esté saigné la veille, et qu'il falloit remettre la partie à une autre fois.



141. 144. — MAITRE CLAUDE ET AUTRES OFFICIERS DE L'HOSTEL DE RAMBOUILLET.

NEUFGERMAIN estoit le fou externe de l'hostel de Rambouillet; mais il y en a eu de domestiques, en assez bon nombre ; car pour des gens aussy sages que M. et Madame de Rambouillet, on n'en trouvera guères qui aient eu plus de fous à leur service. Je parleray de quelques-uns dont on fait d'assez plaisans contes.

Me Claude estoit de son estat ferreur d'aiguillettes ; sa femme fut nourrice de Mademoiselle de Rambouillet[1]. Cela fut cause qu'avec

1. Depuis Madame de Grignan.

le temps il parvint à estre argentier de la maison. Cet homme est un des hommes du monde le plus naïf. Madame de Rambouillet s'en divertissoit quelquefois, et quand elle sçavoit qu'il avoit esté en quelque lieu, elle luy faisoit raconter ce qu'il avoit veû.

Quoyque ce soit le meilleur homme du monde, il ne laisse pas d'aimer à voir les executions, et il disoit à sa mode « qu'il n'y avoit plus de « plaisir à voir rouer, parce que ces coquins de « bourreaux estrangloient aussytost le patient, « et que si on faisoit bien, on les roueroit eux- « mesmes. »

Une fois il fut à la Greve pour voir le feu de la Saint-Jean, et ne se trouvant pas bien placé à sa fantaisie, tout d'un coup il prend sa course, et se va planter sur le sommet de Montmartre. Après que tout fut fait, il retourne à l'hostel. Madame de Rambouillet, qui sceût qu'il avoit esté voir le feu, le fait venir. « Eh bien! maistre « Claude, le feu estoit-il beau? — Ardez, Ma- « dame, » luy dit-il, « j'estois allé à cette Greve, « mais je ne voyois pas bien, et il me vint dans « l'esprit que je verrois bien mieux de Mont- « martre. J'ay pris mes jambes à mon cou, et « j'ay esté jusques là; il y avoit belle place : « j'ay veû le feu tout à mon aise. Croyez-moy, « Madame, que vous feriez bien de l'aller voir « de là-haut; on n'y perd pas une fusée. »

Il mena une fois par la bride un cheval de louage depuis le Roule jusqu'à Rouen, sans avoir l'esprit d'en venir querir un autre, puisque celuy-là le laissoit à pié de si bonne heure.

Madame de Rambouillet, un jour qu'il avoit esté voir le tresor de Saint-Denis, voulut qu'il luy rendist compte de son voyage. « J'ay veû, » luy dit-il, « entre autres choses le bras de « notre voisin. » La Marquise fut longtemps à resver ce que ce pouvoit estre; enfin elle luy demanda ce qu'il vouloit dire. « Hé! » dit-il, « Madame, le bras de ce saint qui est au bout « de cette rue : le bras de Saint-Thomas[1]. »

Durant le deuxiesme siége de Thionville, on mangea un jour quelque ragoust à l'hostel de Rambouillet. Chascun souhaittoit que le Marquis de Pisani, qui estoit à ce siége avec M. le Duc d'Anghien, en pust manger. « Ma foy, » dit Me Claude, qui avoit tousjours des expediens admirables, « vous n'avez qu'à m'en « faire mettre dans un plat, et je vous promets « que je le luy porteray jusqu'au bout du « monde. Il ne sera pas trop chaud; mais on le « fera reschauffer quand je seray arrivé. »

Une fois, parlant d'un homme, il disoit : « De « sa nation[2], cet homme-là est orfevre. »

1. L'hostel de Rambouillet est dans la rue *Saint-Thomas du Louvre*.

2. Pour : *de sa profession*.

Madame de Rambouillet l'envoyoit souvent faire des messages, parce qu'il divertissoit tout ensemble celle qui l'envoyoit et ceux à qui il estoit envoyé. Un jour elle luy donna un livre à reporter à M. Chapelain. « Je n'avois pas cru, » luy dit M. Chapelain, « que Madame la Mar- « quise me voulust faire cette injure que de me « r'envoyer ce livre; dittes-luy que je le luy « reporteray au premier jour. » Quelque temps après, Me Claude, qui avoit remarqué que M. Chapelain avoit veû Madame de Rambouillet, luy dit : « Madame, M. Chapelain vous a- « t-il rapporté ce livre, comme il avoit dit? — « Non, » respondit-elle. — « Ha! le galant! » s'escria-t-il; « ah! le drosle! je me doutois « bien que ce n'estoit que des complimens. »

M. de Grasse estant enrhumé, Madame de Rambouillet envoya Me Claude pour sçavoir de ses nouvelles. « Je vous asseure, » luy dit M. de Grasse pour rire, « mon pauvre « maistre Claude, mon amy, j'ay esté plus mal « qu'on ne croit; j'ay pensé perdre l'esprit. — « Comment, Monsieur, » dit le bon argentier, « vous avez pensé perdre l'esprit? — Ouy, « mon cher. — Helas! Monsieur, c'eust esté « grand dommage; et à present vous remet- « tez-vous? — Ouy, et j'espere que ce ne sera « rien, s'il plaist à Dieu; mais ne le dittes à « personne, je vous prie. » Me Claude va re-

trouver sa maistresse, et luy dit que M. de Grasse se portoit assez bien pour le present; « mais, Madame, » adjousta-t-il, « je ne sçay « plus à qui on se fiera en ce monde; cet « homme avoit passé pour si sage! — Que vou- « lez-vous dire? » dit la Marquise en l'interrompant. — « C'est, Madame, » respondit-il en s'approchant de son oreille, « que ce n'es- « toit pas qu'il fust enrhumé, mais c'estoit « qu'il estoit fou. »

Un jour, comme Madame de Rambouillet estoit à Rambouillet, on rendit le pain benit, et on en presenta à tous ceux de la maison; mais Me Claude, qui croyoit qu'on ne luy en avoit pas presenté assez tost, dit à celuy qui le luy portoit : « Porte-le au diable, je n'en « ay que faire. » La Marquise, qui, comme nous l'avons dit, cherchoit à se divertir, et qui aussy ne vouloit pas qu'on fist d'insolence, le fit venir, et luy remontra qu'il devoit profiter de l'occasion qui s'estoit presentée de faire voir son humilité, et non pas scandaliser tout le monde comme il avoit fait : « Car, » adjousta-t-elle, « vous avez dit : Portez-le au diable : « ne sçavez-vous pas qu'il ne le sçauroit rece- « voir, et que tout ce qui est benit fait fuir « les Demons? » Elle luy dit encore bien des choses; enfin, après avoir bien escouté : « Il est « vray, » dit-il, « que j'ay tort; mais, Madame,

« après tout, où est-ce qu'on tiendra son rang, « si on ne le tient dans l'eglise ? »

Au commencement qu'il connut M. Conrart, il oüist dire à l'hostel de Rambouillet qu'il avoit la goutte. Le soir mesme il vá trouver Monsieur et Madame : « J'ay appris, » leur dit-il, « que ce pauvre M. Conrart a les « gouttes; c'est dommage. Je sçay, ma foy, « par Dieu[1] ! une recette infaillible pour le « guerir; il y a plus de trente rois qui la vou- « droient sçavoir; je la luy diray pour l'amour « de luy. — Eh bien ! maistre Claude, » dit Madame de Rambouillet, « allez-vous-en de- « main sçavoir de ses nouvelles de ma part; « et puis, de votre part à vous, vous luy direz « vostre recette. — Ah ! Madame, » reprit-il, « ce sera de vostre part. — Non, » dit-elle, « de « la vostre; il faut qu'il vous en ayt l'obliga- « tion. » Il y va, et après avoir fait les complimens de son maistre et de sa maistresse, il luy dit : « Monsieur, je vous dis à cette heure « de ma part que je vous veux guerir de vos « gouttes; mon remede est infaillible ; ma foy, « par Dieu ! il n'y en a point de tel. — Hé ! « dittes-le-moy donc, maistre Claude, » dit M. Conrart. — « Pour l'amour de vous, je « vous le diray; je ne l'enseignerois pour rien

1. C'estoit son juron.

« à un autre; non, ma foy, par Dieu! » Il haranguoit tousjours et ne disoit point la recette; enfin, luy dit-il : « Ayez une douzaine de cô-« chets, et les eslevez au coin de vostre feu; « quand ils seront en estat d'estre chaponnez, « prenez le plus gras, chaponnez-le vous-« mesme, et en luy tirant ce que vous sçavez « du corps, dittes : *Je te donne mes gouttes*, « *puissent-elles jamais ne me revenir!* Puis « recousez bien la playe. Vous verrez insensi-« blement ce pauvre chapon devenir entrepris « de ses jambes, elles luy enfleront, et vous « vous sentirez allegé à mesure. »

Il est à cette heure concierge à Rambouillet, parce qu'il est devenu vieux. Madame de Rambouillet luy manda, il y a trois ou quatre ans, qu'il fist tout preparer, et qu'il auroit bientost compagnie. Il crut que toute la Cour y iroit; et quand il ne vit que M. et Madame de Montauzier et Mademoiselle de Rambouillet : « Quoy! » leur dit-il, « il n'y a que vous, et « j'avois pris tant de peine! une autre fois je « ne croiray pas si de leger[1]. »

1. Il racontoit un jour la comedie d'*Euridice* que le Cardinal avoit fait jouer en musique, et il disoit à une femme de chambre : « Vous voyez l'Enfer, et là vous « voyez venir Plutarque. — *Plutarque?* » reprit cette fille; « ne seroit-ce point Pluton? — Pluton ou Plu-« tarque, » dit Me Claude, « qu'importe! »

SILESIE.

Un escuyer de M. de Rambouillet, ou plutost un *quinola* (car c'estoit un homme qui le menoit), nommé Silesie, estoit une espece de fou serieux, qui ne trouvoit aucune difficulté à l'Apocalypse, et forgeoit les plus belles etymologies du monde. Entre autres, il disoit que *fautueil* vient de ce qu'estant assis les uns auprès des autres, *l'œil faut*, et ne peut plus voir de costé, à cause de celuy qui est assis auprès de vous. Il logeoit proche de l'hostel de Rambouillet, avec sa femme et ses enfans. Un matin, tous ceux qui habitoient dans la mesme maison vinrent se plaindre à M. de Rambouillet, disant qu'il n'y avoit pas moyen de dormir avec cet homme. C'estoit en esté, les puces l'incommodoient, il en prenoit à tastons, et comme si ses ongles n'eussent pas suffy pour les punir dignement, il s'en alloit par l'escalier, et avec un gros marteau il frappoit sur les marches, croyant frapper sur les puces qu'il y avoit mises. Sur ce mesme degré, pour estre puny où il avoit fait l'offense, il prit la peine de se rompre le cou quelques jours après.

ALDIMARI.

Il y a eu un secretaire, nommé Aldimari, qui n'estoit pas plus sage qu'un autre ; il faisoit

les plus ridicules vers du monde, et a esté si sot que de les faire imprimer. Il disoit, sur la mort du grand-prieur de La Porte, que les anges, pour le recevoir quand il fit son entrée en paradis, avoient pris des manches de velours blanc à gros bouillons.

DUBOIS.

Il ne faut pas oublier un nommé Dubois, à qui M. de Rambouillet avoit fait apprendre le mestier de brodeur. Il se fit capucin, puis portier de comediens, et enfin revint à son premier mestier. Au bout de dix ans, il s'avisa un matin d'aller voir la Marquise et luy dit : « Madame, je suis ravy quand je vous voy, « comme l'illustre Bassa[1] quand il voyoit son « empereur ; je ne sçavois comment faire pour « avoir cet honneur ; hier je passois devant « vostre logis, j'y vis bien des carrosses dans « la cour, cela me donna courage : enfin me « voylà, et pour refaire connoissance, je vous « apporte une manche de la casaque du Roy. »

Je ne sçaurois finir le chapitre des domestiques de l'hostel de Rambouillet, sans dire que personne ne fut plus aimé de ses gens ny des gens de ses amys, que Madame de Rambouillet. Il y a deux ans ou environ que

1. Roman de Mademoiselle de Scudery.

M. Patru m'en rapporta un exemple illustre. Il souppoit à l'hostel de Nemours, avec l'abbé de Saint-Spire qui est à M. de Nemours, alors M. de Reims. Cet abbé va souvent à l'hostel de Rambouillet; ils parlerent fort de la Marquise. Un sommelier, nommé Audry, qui estoit là, voyant que M. Patru estoit aussy des amys de Madame de Rambouillet, se vient jetter à ses piez, en lui disant : « Monsieur, « que je vous adore ! j'ay esté douze ans à « M. de Montauzier; puisque vous estes des « amys de la grande Marquise, personne de « tout le soir ne vous donnera à boire que « moy. »



145. — VAUGELAS.

(*Claude Favre, sieur de Vaugelas et baron de Peroges, né à Chambery, vers* 1585, *mort en février* 1650.)

Je n'ay pas grand chose à adjouster à ce que dit l'histoire de l'Academie.

M. de Vaugelas alla une fois chez M. de La Vieuville, surintendant des Finances pour la premiere fois, pour tascher d'estre payé de sa pension. La Vieuville luy dit, de si loing qu'il l'aperceût : « Allez chez « un tel. » Il y va, cet homme n'avoit pas oüy

parler de luy; il retourne. La Vieuville luy dit : « Allez chez Bardin. » Bardin n'en sçavoit pas plus que l'autre. A la troisiesme fois, La Vieuville luy dit : « Allez chez le tresorier de l'Es-« pargne qui est en exercice, il y a arrest pour « cela. — Monsieur, » respond Vaugelas, « il « ne faut point d'arrest pour cela, c'est une « pension. — Allez seulement, » dit La Vieuville. Il se trouva qu'il le prenoit pour l'agent du roy de Boheme à qui, en ce temps-là, on fit toucher trente-cinq mille livres.

Toute sa vie, le pauvre M. de Vaugelas, qui estoit credule, a donné des avis assez saugrenus. Une fois on luy persuada qu'il y auroit un grand profit à nourrir des anguilles dans un estang; il en vouloit demander le don au Roy. Il venoit tous les jours debiter à l'hostel de Rambouillet des nouvelles où il n'y avoit aucune apparence, et il croyoit quasy tout ce qu'il entendoit dire.

Madame de Carignan, qui le connoissoit, le voulut avoir pour gouverneur de ses enfans, dont l'aisné, qui est mort à cette heure, estoit sourd et muet, et l'autre begue, de telle sorte qu'il n'a pas la voix articulée; pour le troisiesme, aujourd'huy M. le Comte de Soissons, il parloit; mais sa mere ne vouloit pas qu'il parlast, mais bien les autres. Alors il portoit la soutane. Elle les faisoit mener en visite; ils estoient tous deux comme des idoles. « Quelle destinée, »

disoit Madame de Rambouillet, « pour un « homme qui parle si bien et qui peut si bien « apprendre à bien parler, d'estre gouverneur « de sourds et de muets ! » Un Catelan trouva l'invention de faire entendre l'aisné et de luy faire escrire aussy en italien passablement. Il luy faisoit dire quelques paroles. Dans son operation il ne vouloit point de tesmoins. On croit qu'en luy mettant les doits soit aux costez soit au gosier deçà et delà, et les genoux sur l'estomac, il luy faisoit prononcer certaines lettres et les assembler pour demander les choses les plus necessaires ; l'enfant sortoit tout en eau d'entre ses mains. Madame de Carignan fut si folle que de chasser cet homme ; elle disoit qu'il estoit espion du roy d'Espagne auprès d'elle. Peut-estre eust-il appris à parler à celuy qui begaye tant[1].

Elle vouloit qu'on donnast Mademoiselle d'Alais, aujourd'huy Madame de Joyeuse, au Prince Eugene sans le declarer heritier. C'est elle qui a fait mourir ce pauvre M. de Vaugelas, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout et descouvert.

1. Il escrit en italien, et a fort bien reglé sa maison. Il est amoureux, et sa maistresse l'entend au mouvement de ses levres. — Elle disoit que l'aisné parloit comme elle ; or elle parloit comme quatre ; mais elle mentoit *per la gola*.



146. — GODEAU, EVESQUE DE VENCE.

(*Antoine Godeau, évêque de Vence, de l'Academie françoise, né vers* 1605, *mort en* 1672.)

MONSIEUR Godeau, qu'on a appellé longtemps M. de Grasse, et qu'on appelle aujourd'huy M. de Vence, est d'une bonne famille de Dreux. Il a eu trente mille escus de partage. Il a tousjours esté fort esveillé, et sa belle humeur et son esprit ont servy à le faire passer partout; car pour sa personne c'est une des plus contemptibles qu'on puisse trouver; il est extraordinairement petit et extraordinairement laid.

Quand il estoit en philosophie, tous les Allemans de sa pension ne pouvoient vivre sans luy; il chantoit, il rimoit, il beuvoit, et avoit tousjours le mot pour rire. Il estoit fort enclin à l'amour, et comme il estoit naturellement volage, il a aimé en plusieurs lieux. Il fut pourtant assez constant pour Mademoiselle de Saint-Yon; c'estoit une fille de bon lieu et bien faitte, mais pauvre. Elle vouloit l'engager; elle se laissoit baiser; mais quelquefois elle estoit contrainte de sortir, à cause des saillies et des fu-

reurs amoureuses qui prenoient à notre petit amant.

M. Conrart, son parent, et quelques-uns de ses amys, l'avoient comme retiré de cette amourette, quand les freres de la demoiselle firent une partie de promenade où on les mit tous deux à la portiere, et il se renflamma plus que devant. Conrart dit qu'une fois, comme il estoit chez cette fille avec son parent, tout d'un coup, pour faire la jeunette, elle va dire : « Ah ! « que je suis affligée ! maman m'a avertie que « j'ay vingt et un ans, il faudra que je jeusne « desormais. » Notez qu'elle avoit fait bien des pechez, si on offense Dieu en ne jeusnant pas dez qu'on a vingt et un ans. Enfin Godeau se guerit de son amour. En ce temps-là, il eut entrée à l'hostel de Rambouillet : j'ay dit ailleurs par qui il fut introduit. On voit par les lettres de Voiture le cas qu'en faisoient Madame et Mademoiselle de Rambouillet et toute leur société, et comme Voiture en eut de la jalousie.

Peu à peu il se mit à travailler aux choses spirituelles, et il falloit qu'il y fust bien né, car je trouve qu'il a fait toute autre chose pour le Createur que pour les creatures. Le *Benedicite* le mit en grande reputation auprès du cardinal de La Valette, et ensuitte auprès du cardinal de Richelieu, pour qui il fit après cette ode que Costar a censurée. Ses ouvrages plaisoient si

fort à Son Eminence, qu'on disoit chez luy, pour dire, voilà qui est admirable : « Quand « Godeau l'auroit fait, il ne seroit pas « mieux. »

L'evesché de Grasse, en Provence, ayant vaqué, il le demanda. Le Cardinal ne vouloit point trop qu'il le prist, c'estoit trop peu de chose ; il ne vaut que quatre mille livres. Il y joignit Vence de six mille livres, dez qu'il le put, avec une pension de deux mille livres sur Cahors. M. Godeau negligea de faire faire l'union quand il le pouvoit, c'est-à-dire du vivant du Cardinal, car c'est un des hommes du monde le plus diverty et qui pense le moins aux choses. Depuis, la communauté de Vence s'y est opposée, et les Jesuites luy ont fait tout du pis qu'ils ont pu, enragez de ce que l'assemblée du Clergé l'avoit nommé pour faire l'eloge de *Petrus Aurelius*. C'est un livre de l'abbé de Saint-Cyran. Cela alla jusqu'à faire un libelle contre luy, où sa mine et sa petitesse estoient ce qu'on luy reprochoit le plus. Il fut assez sage pour ne point respondre. Enfin il a fallu traitter de Grasse et garder Vence.

C'est un homme sans façon, bon amy, mais un peu trop brusque quelquefois. Il avoit fait beaucoup de vers d'amour : un jour il les demanda à Conrart, à qui il les avoit tous donnez, et les brusla. Il s'en est pourtant sauvé quel-

ques-uns de galanterie à l'hostel de Rambouillet et entre les mains de M. de Montauzier; mais ils ne valent pas ses vers chrestiens; j'entens ceux qu'il a faits il y a quelques années, car depuis quelque temps tout ce qu'il fait est fort mediocre : vous diriez qu'il a tousjours esté condamné à faire un ouvrage en tant de temps. Pour un jour il fit trois cens vers, en stances de dix; le moyen que cela soit bien! Il a du genie, mais il n'a ny assez de sçavoir ny assez de force. Pour subsister à Paris, il a travaillé à des traductions, à des vies, à une histoire ecclesiastique; tout cela sent l'homme qui ne pense pas à la gloire, ou qui n'y pense pas de la bonne sorte. Les bulles des deux eveschés, son peu d'economie et autres choses l'ont reduit à cela. Il a fait des prieres pour toutes sortes de conditions; il y en a une dont le titre est : *Priere pour un procureur et en un besoing pour un Avocat*. Il a fait imprimer aussy des instructions aux curez de son diocese.

On trouve que M. de Vence se gaste en prose comme en poésie; tout ce qu'il fait est fait à la haste, et je trouve qu'il commence à se relascher sur la morale. Volontiers il prendroit un meilleur evesché quand il faudroit pour cela faire l'eloge du Cardinal; en voicy une preuve. Ayant fait l'oraison funebre du feu premier president de Bellievre, par une bassesse ridicule,

il l'envoya à M. de Grignon [1], avant que de la prononcer. Cet imbecille de Grignon y corrigea un endroit. Il y avoit : *La science, dit Plutarque.* « Cela ne sonne pas bien, » disoit cet apedefte [2], « il faudroit mettre : *La science, au* « *dire de Plutarque.* — Vous avez raison, » luy dit le petit Boileau, qui estoit present, « et « il seroit bon de le corriger : M. de Vence vous « en auroit obligation. — Vous m'en avisez? » reprit-il ; et sur l'heure il envoye querir une plume, et le corrige. Boileau, qui ne pouvoit quasy se tenir de rire, courut viste le conter à M. de Vence.

1. Aujourd'huy M. de Bellievre.
2. Voy. Menage.





147. — GOMBAUD.

(*Jean-Ogier de Gombaud, de l'Academie françoise, né vers* 1570, *mort en* 1666.)



GOMBAUD est de Saint-Just, auprès de Brouage, d'honneste naissance, mais cadet d'un quatriesme mariage[1]. Son père[2], quoyque de la Religion, eut la foiblesse, se voyant chargé d'enfans, de consentir que cetuy-cy fust instruit dans la religion catholique, à Bordeaux, afin de le faire d'eglise. Il m'a dit, car il est huguenot à brusler, que naturellement il avoit de l'aversion pour la religion catholique, et que dez seize ans il cessa de luy-mesme d'aller à la Messe et revint à nous, sans pourtant faire d'abjuration ny de reconnoissance; car il ne pretendoit pas nous avoir quittez, et choisissoit plutost une religion qu'il n'en changeoit.

Il vint à Paris qu'il estoit encore fort jeune;

1. *Mots biffés :* Et par conséquent avec peu ou point de bien.

2. Le pere vivoit de ses rentes, et il en vivoit si bien qu'il les mangeoit. Il ne faisoit que chasser et faire bonne chere; enfin il s'acheva de ruiner en procez. D'ailleurs, ce garçon fut maltraitté par ses coheritiers, et faute d'avoir de quoy poursuivre, il n'en eut jamais aucune raison.

il fit d'abord connoissance avec le Marquis d'Uxelles, le rousseau. Cet homme avoit assez d'habitudes, et ne pouvant bien faire les lettres dont il avoit besoin dans les desseins de mariage ou de galanterie qu'il pouvoit avoir, il se servoit de Gombaud pour cela, et luy entretenoit un cheval et un laquais.

Il fit assez de vers pour Henry IV[e], qu'il n'a jamais monstrez. Il dit que le Roy luy donnoit pension. La Reyne-mere estant regente, elle le regarda fort, à ce qu'il dit, au sacre du feu Roy, où il estoit avec son rousseau. Mademoiselle Catherine, femme de chambre de la Reyne, eut ordre de sçavoir de M. d'Uxelles qui il estoit. Catherine prit un autre rousseau pour M. d'Uxelles, et alla dire à la Reyne : « Il dit qu'il ne le connoist point. — Cela ne « se peut, » respondit la Reyne, « vous avez « pris un rousseau pour l'autre. » Enfin, elle en parla elle-mesme à M. d'Uxelles, et voulut voir des ouvrages de nostre homme.

A quelques temps de là, Uxelles avertit Gombaud qu'on alloit faire l'estat de la maison du Roy, et que c'estoit la Reyne elle-mesme qui le faisoit. « Si cela est, » dit Gombaud, « je ne m'en veux point inquietter, il en arri- « vera ce qu'il plaira à Dieu. » Il y fut mis pour douze cens escus. Uxelles le luy vint dire, et adjousta ces mots : « Vous aviez raison de

« ne vous pas tourmenter, la Reyne a assez de « soing de vous; je voudrois estre aussy bien « avec elle. » La Reyne le cherchoit partout des yeux. La Princesse de Conty luy dit qu'il estoit vray que la Reyne avoit de l'affection pour luy[1].

Un jour il entra dans sa chambre; elle estoit couchée sur son lict, la juppe relevée; on luy pouvoit voir les cuisses; car le lict n'estoit que de lacis. « Ah! » dit-elle, « où allez-vous? » Il nie d'en avoir jamais esté amoureux; mais bien d'une autre personne de grande qualité qu'il appelle aussy *Filis* dans ses poésies; l'une est la grande et l'autre la petite. Il accuse Mademoiselle Catherine du peu d'avancement qu'il a eu; car il est persuadé que la Reyne en tenoit[2]. Catherine estoit une brutale; cependant elle gouvernoit les amours de la Reyne. Elle disoit tout de travers; par exemple, à un ballet où l'on n'entroit que par billets, Uxelles dit à Gombaud : « J'en ay deux, j'en destine un à « un tel, en cas que vous en puissiez avoir « d'ailleurs; sinon ce sera pour vous. » Gom-

1. *Mots biffés :* Persuadé d'estre bien dans l'esprit de la Reyne, il ne se hasarda jamais de faire quelque demonstration d'estre son adorateur.

2. Et que Catherine luy avoit avoué que la Reine ne l'avoit jamais veû sans esmotion, parce qu'il ressembloit à un homme qu'elle avoit aimé à Florence.

baud va à Mademoiselle Catherine, et luy dit en parlant de cela : « Ce n'est pas, Mademoi-« selle, que j'espere voir le ballet; ce n'est pas « que je demande autrement un billet. » Elle crut qu'il n'en demandoit point (bien d'autres peut-estre l'auroyent cru); il falloit parler françois, et luy dire qu'elle prist la peine de dire à la Reyne qu'il n'avoit point de billet; la Reyne luy en envoya un tout aussytost.

En une rencontre de voyage, il luy dit qu'il ne pouvoit suivre sans argent. La Reyne luy dit : « Allez chez le Trezorier luy dire de ma « part que j'entens que vous soyez payé. » Le Trezorier dit : « Monsieur, tout le monde dit « de mesme. Je demanderay ce soir à la Reyne « ce qu'elle veut que je fasse; venez demain « matin. » Il y alla : « Elle en a marqué « deux, » dit le Trezorier, « vous en estes « l'un. » Il fut payé. Il dit que cela dura dix-huit mois, et que s'il eust eu des amys, on ne luy eust rien refusé : mais que, depuis, la Religion luy nuisit.

Il fit l'*Endymion* durant qu'il estoit le mieux. Ce livre fit un furieux bruit. On disoit que la *Lune* c'estoit la Reyne-mere; et effectivement, dans les tailles-douces, c'est la Reyne-mere, avec un croissant sur la teste. On disoit que cette Iris, qui apparoist à Endymion au bout d'un bois, c'estoit Mademoiselle Catherine. La

Reyne tesmoigna de le vouloir entendre lire, car il avoit beaucoup de reputation, et effectivement c'est un beau songe. Pour luy, il y entend cent mysteres que les autres ne comprennent pas, car il dit que c'est une image de la vie de la Cour, et que qui le lira avec cet esprit y trouvera beaucoup plus de satisfaction[1]. Il en avoit tant fait de lectures avant que de le faire imprimer[2], que M. de Candale, quand ce livre fut mis en lumiere, dit que la deuxieme edition ne valoit pas la premiere ; car il lit bien et fait bien valoir ce qu'il lit.

Dez que Gombaud crut que la Reyne luy vouloit faire cet honneur, il alla trouver Madame de Rambouillet, qui a tousjours esté de ses amies, et la pria de luy vouloir dire son avis sur la maniere dont il s'y devoit prendre : « Madame, » luy dit-il, « prenez que vous « soyez la Reyne, et j'entreray avec mon livre. »

1. En ce temps-là un garçon de Blois, nommé du Vivier, avoit fait une comedie en vers où il y avoit tous les idiomes de France ; le Gascon, qui estoit, comme vous pouvez penser, un capitan, disoit qu'il estoit aimé de toutes les belles ; et parlant des déesses, il dit de la Lune :

Mais elle loge un peu bien haut;
Et puis je la laisse à Gombaud.

2. Il lut deux jours de suitte l'*Endymion* à une compagnie où il y avoit une femme qui, après que cela fut fait, luy dit : « Mais, Monsieur, je ne vois point cette *Yon* « de qui on m'avoit parlé. »

En disant cela, il va dans l'antichambre ; Madame de Rambouillet se mordoit les levres de peur de rire. Il r'entre un peu après avec des grimaces les plus plaisantes du monde, et à tout bout de champ il luy demandoit : « Cela sera-« t-il bien ainsy? — Ouy, Monsieur, fort bien. » Il s'approche et commence à lire. « Madame, « trouvez-vous ce ton-là comme il faut? N'est-« il point trop haut? est-il assez respectueux? » Et luy.d emandoit comme cela sur toutes choses. Elle dit qu'elle n'a jamais mieux passé son temps en sa vie; mais que, pour avoir un plaisir parfait, il eust fallu que quelqu'un les eust veûs, et qu'elle l'eust sceû. Cependant je ne sçay pas par quelle aventure tout ce soing fut inutile, car il dit qu'il n'a jamais lu *Endymion* à la Reyne-mere[1].

Je ne sçay si Madame de La Moussaye, sœur du feu Comte de La Suze, et mere de La Mous-

1. Il luy dedia l'*Amaranthe*, et la luy envoya. « Ah! » dit-elle, « je sçavois bien que celuy-là ne m'oublieroit « pas. »

Madame de Rambouillet luy fit un soir une malice à propos de cette piece : elle luy manda qu'elle l'iroit prendre pour le mener souper en ville. Elle le mena chez Madame de Clermont, et après souper on le conduisit dans une salle où des petits enfans jouoient l'*Amaranthe*. Il pensa mourir ; car il n'y a point d'homme si delicat sur ces sortes de choses, et il verifia bien le proverbe qui dit : *Il enrage comme un poéte dont on recite mal les vers.*

saye, le petit-maistre, estoit cette petite *Filis*, mais on croit qu'il a eû de grandes privautez avec elle, car il a tousjours affecté d'en vouloir à des dames de qualité, et me faisoit excuse, une fois, de ce que dans ses poésies il y avoit des vers pour une paysanne. « Mais, » disoit-il, « c'estoit la fille d'un riche fermier de Xain-« tonge, et elle avoit plus de dix mille escus « en mariage. »

Cette pension de douze cens escus, dont il a esté parlé cy-dessus, ne luy fut pas tousjours continuée; dez le temps de la Reyne-mere mesme, on luy en retrancha quelque chose, nonobstant la ressemblance avec cet amant florentin. Après l'esloignement de la Reyne, il eut huict cens escus du feu Roy; mais, quand la guerre fut declarée, on ne paya plus de pensions poétiques. Il estoit dans une necessité extresme, et n'en tesmoignoit rien. Par courage mesme, il estoit habillé à son ordinaire, car de tous les auteurs, c'est quasy le mieux vestu [1], quand M. Chapelain luy fit avoüer qu'il ne sçavoit plus de quel bois faire flesches, et

1. Il est grand et droit, et a assez de cheveux. Quoyque vieux, il a encore bonne mine. Il est vray qu'estant un peu ridé, il a tort de ne porter qu'un filet de barbe ; cela est cause que dans la comedie des *Academistes* il y a :

Gombaud, pour un chastré, ne manque pas de feu.

par le moyen de Boisrobert luy fit restablir la moitié de sa pension, c'est-à-dire quatre cens escus. Le Chancellier, pour qui il avoit fait quelque chose, luy en donna deux cens sur le Sceau. Il voulut absolument que cette pension de quatre cens escus fust sur l'estat du Roy, quoyqu'il eust esté bien mieux payé du Cardinal; pour celle sur le Sceau, il la tenoit pour deniers royaux; il disoit pour ses raisons qu'il ne recevoit que de son prince.

Comme Boisrobert travailloit à cette affaire, il monstra des vers de sa façon à Gombaud, qui, tousjours tout d'une piece, luy choqua tout ce qui ne luy sembloit pas bon, sans avoir esgard au temps. Boisrobert, instruit de l'humeur du personnage, prit cela comme il falloit, et en un endroit où Gombaud disoit : *Je n'y suis pas accoustumé* (c'est une de ses façons de parler) : « Hé! mon cher monsieur, » luy dit Boisrobert en se mettant quasy à genoux, « je vous prie, accoustumez-vous-y, pour l'a-« mour de moy! »

Ce fut en ce temps-là que Gombaud fit le panegyrique du cardinal de Richelieu et l'ode au Chancellier, qui n'estoit alors que garde-des-sceaux. Dans le Panegyrique il y a de beaux vers; mais le corps n'en est pas bon. Pour l'Ode, elle est fort obscure : on la censura un peu à

l'Academie quand il la monstra[1]. Luy qui met tousjours les choses au pis, dit tout franc que c'estoit envie, et que M. le Cardinal leur fit dire que cela n'estoit pas bien de tesmoigner ainsy de l'aigreur, et qu'il falloit reprendre avec un esprit de douceur et de charité.

Il croit tousjours qu'il a mille ennemys qu'il n'a point. Il m'a dit que, de rage de ce que l'*Endymion* réussissoit, un homme l'avoit jetté dans le feu. Son caractere est l'obscurité, et cependant il croit estre l'homme du monde le plus clair. Il fut si testu, qu'il ne voulut jamais oster du commencement de ses poésies un sonnet que l'on n'entend pas, et qui n'a pas servy au debit de son livre; il l'entendoit luy. « Et puis, » disoit-il, « je l'ay fait pour estre à « la teste[2]. »

Ses vers, pour l'ordinaire, ne vont point au cœur; ils ne sont point naturels : puis il y a grand nombre de sonnets, et pour bien rimer

1. On dit qu'il prit cela de travers, et quand on luy dit sur ce vers aux Muses :

Allez sur les bords du Cephise,

qu'il n'avoit rien à commander aux neuf doctes sœurs, ce ne fut que pour rire et pour le faire donner dans le panneau.

2. Il y avoit je ne sçay quoy, comme une espece d'avant-propos, qu'il vouloit que M. d'Anguien prist pour une lettre dedicatoire, quoyqu'il ne le nommast point, et que cela ne luy fust point addressé.

il tire souvent les choses par les cheveux. Ses vers de ballets et ses epigrammes valent mieux; mais ce qu'il a fait de meilleur en vers et en prose, ce sont ses ouvrages chretiens. Il n'y a ny sel ny sauge à ses lettres imprimées, qu'il croit estre autant de chefs-d'œuvre.

Je croy que c'eust esté un grand personnage s'il eust esté evesque; aussy M. de Vence luy voulut-il un jour transporter son evesché. « Et « je suis asseuré, » luy dit-il, « que je n'y « perdray pas. »

Ce qui l'a le plus rebutté, ç'a esté de voir que ses *Danaïdes* eussent si mal réussy; elles eussent esté plus propres à Athenes qu'à Paris[1].

Madame Cornuel disoit en sortant: « Je veux « demander la moitié de mon argent; je n'ay « entendu tout au plus que la moitié de la « piéce. »

C'est tout ce qu'il pourra faire que de vivre; son petit volume d'*Epigrammes* réussit mieux. Il n'a jamais voulu imprimer les *Danaïdes*[2].

1. Le libraire le pensa faire enrager en luy disant : « Pour vos *Danaïdes*, elles passeront avec vos autres ou- « vrages. »

2. Le Cardinal les voulut voir. Boisrobert avoit estourdiment donné rendez-vous à Serisay, qui avoit fait la moitié d'une tragi-comedie qu'il n'acheva point, et à Gombaud tout ensemble, et quand ce vint à luy, le Cardinal estoit las d'entendre lire.

C'est le plus ceremonieux et le plus mysterieux des hommes. Il a descouvert[1], dit-il, le secret de faire des sonnets facilement, et s'il l'eust sceû plus tost, il en eust autant fait que Petrarque. Il n'a garde de le dire ce secret, car je croy qu'il n'en a point; quand il luy est arrivé de faire un sonnet en commençant par la fin, il dit que c'est ainsy qu'il faut faire; quand, au contraire, il n'a fait la fin qu'après tout le reste, il soutient qu'il ne faut jamais commencer par la conclusion. Il sçait aussy un secret pour jetter son homme à bas à la lutte; il en sçait un autre pour luy faire sauter le poignard des mains; mais il ne le vous dira pas.

Il a cru que M. Arnaut, le mareschal de camp, luy a tousjours voulu un peu de mal depuis qu'aux champs il luy donna une botte en faisant des armes. Il s'est battu, dit-il, quatre fois en duel[2], et s'estant trouvé à la

1. Madame de Rambouillet l'appelloit le *Beau Tenebreux.*

2. Il disoit mesme qu'il s'estoit battu deux fois en une heure, et, parlant de cela avec plaisir, il s'en vantoit.— Il se piquoit de bien danser et de bien faire des armes; et souvent il luy est arrivé de pantalonner, et de se mettre en garde devant ses plus familiers. Une fois mesme il se battit dans sa rue : c'estoit contre un homme qui l'avoit querellé sur un logement qu'ils pretendoient tous deux; il luy dit : « Passez à telle heure devant ma porte,

campagne, en lieu où l'on couroit la bague, il gagna le prix sans l'avoir jamais courue. Il a bien dansé, à ce qu'il dit; pour moy, je ne luy trouve rien de naturel; et Madame de Rambouillet dit que, quoyqu'il chante de sa vieille cour, les gens n'estoient point faits comme luy, et qu'il a tousjours esté unique en son espece; j'entens aux habits près.

Il dit qu'il auroit inventé la musique de luy-mesme, si elle n'avoit pas esté inventée. En effect, il a appris à jouer de la mandore, et en jouoit admirablement bien, à ce qu'on m'a dit; mais comme cet instrument n'est plus güere en usage, il l'a laissé là; auparavant mesme il falloit bien des ceremonies pour le faire joüer.

J'ay dit qu'il estoit ceremonieux. Madame de Rambouillet se repentit bien de l'avoir mené[1] en une promenade à Lisy, à Monceaux et ailleurs; car il falloit livrer bataille toutes

« je sortiray avec une espée. » Il fit lascher le pié à l'autre, et ils (les voisins) disoient : « Quoy! cet homme « qui choisit les pavez, qui marche si proprement, il « poussoit l'autre dans les boues et ne se soucioit pas « de se crotter! » Ils furent separez.

1. Chez M. de Montlouet d'Angennes. — On verra sa maniere de conversation par ce que M. de Montlouet m'a dit : « Gombaud disoit que c'estoit le pays du diable, « à cause que la riviere s'appelle Ourcq, *Orcus;* Cussy, là « auprès, c'est le *Cocyte*, et qu'il y a une terre qui se « nomme *Averne.* »

les fois qu'on se mettoit à table ou qu'on montoit en carrosse. En effect, il est très-incommode sur ce chapitre-là, et croit avoir dit une belle chose quand il a respondu à ceux qui luy disent qu'il est trop ceremonieux : « Ce « n'est pas que je le soys trop, mais c'est « qu'on l'est trop peu à present. »

A table, il seroit plustost tout un jour à frotter sa cueiller que de toucher le premier au potage. Je sçay toutes ses façons, car je l'ay mené et le mene encore quand je puis à Charenton. Il ne vouloit point se mettre dans le fond, parce, disoit-il, que les gueux le prendroient pour le maistre du carrosse. Il a une chose bonne dans sa ceremonie, c'est qu'il ne se fait jamais attendre; mais il est si peu comme les autres gens, et il vous embarrasse tellement par la peur de vous embarrasser, qu'il faut avoir de la charité de reste pour s'en charger[1].

Il est propre jusqu'à marcher proprement; il veut choisir les pavez et aller seul. Madame de Rambouillet dit qu'il n'y a rien de plus

1. Une Italienne, nommée Foscarini, qui sert Madame de Rambouillet, voyant un jour les grimaces de cet homme, dit quand il fut party : « *Signora*, *è matto quel* « *uomo*. — Comment, *matto?* C'est un des plus sages « hommes du monde. — *Pensava che fosse matto*, » respondit-elle.

plaisant que de voir son embarras quand quelque dame le salüe par la ville. Il veut la reconnoistre; il veut faire la reverence de bonne grace, et en mesme temps il veut prendre garde à ses piez; tout cela ensemble luy fait faire une posture assez plaisante[1].

On luy a fait deux meschans tours en sa vie, l'un le prenant pour un autre, et l'autre pour rire. Le premier, ce fut quand on le prit pour ce fripon de Combaut, pere du Baron d'Auteuil. Le Commissaire, un petit coquin, luy dit qu'il falloit aller parler à M. le Lieutenant civil. C'estoit du temps qu'on avoit tué le Duc de Frousac devant Montpellier, et que les huguenots couroient quelque peril à Paris. Il estoit au lict; il se leve, on le meine; le creancier estoit là auprès, qui reconnut la beveüe. Nostre homme, maltraitté par le Commissaire, qui luy avoit fait mille insolences, leve la main pour luy donner un soufflet, mais un sergent la luy retint. Le creancier luy demanda pardon, le ventre à terre.

La deuxiesme fois voicy ce que ce fut. Luy

1. Il s'est mis dans la teste certaines choses qui ne servent qu'à le tourmenter, comme, par exemple, il dit qu'il connoist les mœurs et la qualité des personnes à voir leurs portraits, parce, dit-il, que dans leurs portraits leurs traits se voient bien mieux qu'à voir la personne, qui peut souvent changer de posture. Il dit plusieurs exemples de ses jugemens. (*Cette note a été biffée.*)

et Boutard estoient tous deux amoureux d'une mademoiselle de Gouy, fille d'esprit. Un jour Gombaud avoit un bas de soye vert-de-mer : on s'en estonna; et, entre autres, Boutard qui le vouloit descrier, se rescria fort sur ce bas de soye : « Oy! » dit-il, « sçavez-vous bien « que c'est la couleur de la mer, des cieux, de « l'arc-en-ciel, etc.? » En ce temps-là, Videl, secretaire du connestable de L'Esdiguieres[1], faisoit un meschant roman nommé *Melante*, et demandoit à tout le monde quelque aventure pour y fourrer. Boutard luy dit qu'il y falloit mettre un *Traitté des couleurs*, et qu'il luy fourniroit de belles pensées sur le vert-de-mer. Il fait après que Mademoiselle de Goüy les demande au long par escrit à Gombaud. Boutard en prend copie, et les donne à Videl, qui les imprime mot pour mot. Boutard, voyant cela, fait une affiche, qu'il fait imprimer et afficher au coing de la rue où logeoit Gombaud. Voicy ce qu'elle contenoit : *Quiconque aura trouvé un sac à conceptions où il y a des pensées sur le vert-de-mer, le porte à Jean Gombaud, Xaintongeois, logé rue des Estuves, à l'enseigne du Barillet, à la troisiesme chambre : il aura un escu pour son vin.* Racan s'en alla bonnement voir Gombaud : « Je viens

1. Celuy qui a escrit sa vie.

« vous consoler, » luy dit-il. — « Moy ? il ne « m'est, grace à Dieu, rien arrivé, » respond gravement Gombaud, et comme un homme surpris de ce compliment. « Hé quoy ! » reprit l'autre, « n'avez-vous pas perdu vostre *sac à « conceptions ?* » Voylà comme Gombaud sceût qu'on l'avoit joué.

Boutard, qui est une peste, ne s'en tint pas là ; car il entreprit de prouver que Gombaud, qui se picquoit de n'aimer qu'en bon lieu, cajolloit une petite cale crasseuse. Que fait-il ? Il gaigne cette cale, et la fait aller dans la chambre de Gombaud, comme il estoit dans un petit cabinet ; Boutard y fait entrer cette fille, et puis les y enferme tous deux ; après, il fait venir un homme qui estoit à Mademoiselle de Gouy, et, ouvrant le cabinet, luy fait voir Gombaud et la cale ; à la verité il ne les y laissa pas longtemps. Nostre homme s'en fascha tout de bon, mais enfin il fallut bien s'appaiser[1].

1. A sa mode il cajolle ce qu'il rencontre. Je luy ai veû dire des douceurs à nostre femme de charge, qui n'estoit ny jeune ny avenante. La femme de Courbé alla chez luy un jour ; il n'y a pas d'araignée au monde qui ne soit plus jolie qu'elle ; il luy en conta, et après il disoit : « Je vous asseure, elle escoute bien. » Il cajolle à mon goust d'une façon qui n'est nullement naturelle, ou, si elle l'est, ce n'est qu'à luy seul ; cependant il croit raffiner, et a tousjours la Cour à la bouche, mais la

Une de ses plus grandes foiblesses, c'est de craindre qu'on ne le traitte de gueux. Il n'a jamais voulu que ses amys l'assistassent : et une fois depuis la Regence, car le feu Roy, après la mort du cardinal de Richelieu, raya de sa main toutes les pensions, on fut contraint de le questter, et après on luy fit accroire qu'on avoit trouvé moyen de toucher cela de l'argent du Roy[1].

Il a vendu quelques ouvrages. J'ay aydé en ce que j'ay pu à faire quelque chose pour luy ; mais M. d'Agamy y a plus servy que personne. Jusques à cette heure ou peu s'en faut, par le moyen de quelque affaire, il luy faisoit avoir quelque chose de sa pension.

Un peu avant le blocus de Paris, Chapelain et Esprit, voyant que Madame de Longueville goustoit fort ses ouvrages, firent en sorte que, du consentement de M. de Longueville, elle offrit de luy donner six cens livres, je pense, de pension. Ce bonhomme, qui en avoit be-

belle cour, et point celle-cy. Il dit de la pluspart des femmes qu'il voit : « Elles auroient besoing de deux ans « de cour. »

1. Ce n'est pas que je trouve estrange qu'il ne vueille pas recevoir indifferemment de ses amys ; je voudrois seulement qu'il choisist entre tous, et qu'il regardast s'il y en a quelqu'un à qui il vueille avoir une si grande obligation ; mais il n'en veut pas prendre le soing, et s'attend un peu trop à la Providence.

soing, n'en vouloit pas pourtant, luy qui n'avoit que les deux cens escus du Sceau ; ce n'estoient point bienfaits du Roy : on eut une peine enragée. Il appelloit cela une servitude ; que jusques là il avoit pu se vanter qu'il avoit esté libre, qu'il estoit l'homme libre du Roy, et que c'estoit, s'il l'osoit dire, en cette qualité-là qu'il en recevoit pension[1].

Conrart le traitta comme un enfant[2] ; car c'est un homme hargneux : depuis, Gombaud ne l'a aymé en façon quelconque, et d'autant plus qu'il n'a jamais touché un sou de cette belle pension, et que, durant le blocus, Madame de Longueville ne s'informa pas seulement si ce pauvre homme avoit du pain. Le Chancellier, cette fois-là, fit l'honneste homme, car de Saint-Germain il eut soing de luy faire payer sa pension. Gombaud l'en remercia en vers, et c'est une des meilleures choses qu'il ayt faittes. Pour moy, je le sers de tout mon cœur, car je sçay que toutes les grimasses qu'il fait ne viennent que d'un bon principe, qu'il

1. On descouvrit que ce qui le fascha le plus, c'estoit de n'avoir que six cens livres où M. Chapelain avoit deux mille francs, et qu'il eust esté plus satisfait qu'on eust mis quatre cens escus, et qu'on ne luy en eust donné que deux cens. Il fit des vers à la femme et au mary, et il a bien du mal au cœur d'avoir fait, ce luy semble, des laschetez ou des bassesses pour rien.

2. Il dit que Conrart et Chapelain sont des caballeurs.

a du cœur et de l'honneur, et ne feroit pas une lascheté pour sa vie[1].

Il se plaint sans cesse, et quelquefois de bagatelles, car il a une grande santé. Il m'a conté vingt fois, comme une adversité horrible, que la pluye l'avoit pris en revenant de chez M. Conrart.

M. de Chasteauneuf ayant eu les Sceaux (2 mars 1650), sa pension sur le Sceau fut restablie à la priere de Mesdames de Chaulnes-Villeroy, Rodes, Bois-Dauphin et Leuville. Il fut fort empesché comment les louer toutes quatre : « On dira, » disoit-il, « que c'est « un *quatorze de dames*[2]. »

Il est un peu infatué du Parnasse, et respondant en qualité de directeur de l'Academie à la harangue de l'abbé Tallemant qu'on re-

1. C'est un homme à secher auprès d'un sac d'argent qu'on luy auroit mis sous son chevet : il diroit qu'on le prend pour un gueux.

2. Ce fut Conrart qui l'avertit que le trezorier du Sceau avoit de l'argent à luy donner de la part de M. de Chasteauneuf : il y fut. Conrart luy demanda : « Hé bien ? « — Ce tresorier brutal, » respondit-il, « m'a voulu faire « accroire que je ne sçavois pas escrire. Il m'a dit.... — « Mais avez-vous tousché ? — Il n'y a que moy qu'on « traitte ainsy ! — Mais avez-vous tousché ? » On eut bien de la peine à luy faire dire ouy. Cet homme luy avoit dit qu'il n'y avoit pas de sens à sa quittance ; elle n'estoit pas à sa mode. « J'ay honte, » disoit-il, « d'avoir « receû seul ; d'autres qui le meritent mieux n'ont rien « eu : il me semble que je leur excroque. »

cevoit, il luy dit : « Qu'il pouvoit desormais « regarder les autres hommes comme les yeux « du ciel regardent la terre. »

Pelisson, qui a fait peindre quasy tous ses amys, voulut avoir son portrait; jamais on n'en put venir à bout. Madame de Rambouillet l'en pressa en vain. Il dit « que du Moustier en « avoit fait un autrefois, qui estoit l'ombre in- « fernalle de Gombaud. » Cependant du Moustier disoit en le monstrant : « Voylà le divin « Gombaud. » Et on disoit que du Moustier estoit *Pisandre* dans *Endymion*. Il disoit que ce seroit la *descrepitude* de Gombaud, et dit à Madame de Rambouillet qu'il n'avoit pas dormy depuis qu'elle l'en avoit pressé, et que, si elle continuoit, il se priveroit plustost du plaisir de la voir, qui estoit la seule consolation qu'il eust au monde[1].

1. Par bonheur pour luy, Pelisson est entré chez le Procureur-general (1657), et il a trouvé moyen par son credit de luy faire payer sa pension. On espere de la luy payer tous les ans. Pour le Chancellier, il y a cinq ans qu'il luy fait dire qu'il aura soing de luy, mais qu'on a diverty les fonds du Sceau. Cependant il en trouve bien pour Mezeray, parce qu'il a peur que cet homme ne parle pas bien de luy dans son histoire. — *Novissimè* (1658), après la maladie du Roy, il fit un sonnet qu'il ne voulut jamais donner, quoyqu'il fust beau, à quelque chose près, disant qu'il ne vouloit pas que la premiere chose que le Roy verroit de luy ne fust pas achevée. (Comme si le Roy s'y connoissoit, ou ceux qui l'appro-

J'ay desjà dit que c'estoit un huguenot à brusler. Il a escrit plusieurs petites pieces de controverse, et croit, s'il osoit les imprimer, que cela persuaderoit tout le monde. Un jour il dit, à propos d'ouvrages chrestiens, à un de mes beaux-freres, qu'il avoit fait une fois des prieres assez belles pour croire qu'elles luy avoient esté inspirées, et qu'en effect, il n'avoit jamais rien fait qui en approchast. « Une « nuict, » disoit-il, « que je n'avois point « dormy, j'entendis sur le poinct du jour un

chent !) — Pelisson, qui le fait subsister par le moyen du surintendant Fouquet à qui il est, ne put obtenir ce sonnet; on eut beau l'en presser. Cependant il en a fait imprimer cent qui valent moins. Je ne l'ay jamais veû si poéte, pour ne rien dire de pis, qu'en cette rencontre : il pesta contre tout le monde, et contre Pelisson mesme, ou peu s'en fallut. J'y descouvris de l'envie : « On paye « si mal, » disoit-il, « des vers immortels ! un sonnet « immortel que je fis pour M. Servien, que m'a-t-il valu ? » Et, pour toute raison, quand je le pressois de donner de temps en temps quelque chose qui ne fust pas imprimé à Pelisson, pour entretenir le Surintendant en belle humeur pour luy, il me respondoit que ce mesme esprit qui luy faisoit faire les sonnets immortels, l'empeschoit de faire ce que je luy conseillois. Il veut qu'on le reprenne, puis il enrage, et dit qu'il y a des gens *qui elevent temerairement des nuages de difficultez*. (*Variante :* Pelisson, estant entré chez M. Fouquet, eut soing de luy faire payer quatre cens escus tous les ans, et luy fit donner cent louis d'or, pour avoir dedié les *Danaïdes* au Surintendant. Mais depuis la detention de M. Fouquet, il tomba dans une grande pauvreté.)

« grand bruit dans ma cheminée; c'estoit « l'esté, il n'y avoit point de feu; je me leve, « j'y trouve une fort grosse et fort belle plume « de pigeon : je la taillay, et j'en escrivis ces « prieres. » Il vouloit qu'on crust que le Saint-Esprit y avoit part. Après, il s'avisa que c'estoit une extravagance, et pria ce garçon de n'en rien dire. Il adjousta que ce qu'il avoit escrit un jour sur *Nostre Pere* avec cette mesme plume, tomba dans le feu, comme si ses mains eussent esté de beurre, et que ces papiers se consumerent tous en un instant. A propos de religion, il est si emporté sur cela, qu'il trouve que Madame de Rambouillet a tort d'estre si bonne catholique. Un jour qu'il estoit avec elle, il s'enfuit en voyant arriver de jeunes femmes qu'il connoissoit fort, disant « qu'il faisoit peur à la jeunesse. » D'autres fois il leur contera fleurettes.

Logé avec les Beaubruns, peintres, qui ont deux femmes assez raisonnables, ils luy voulurent donner à souper. Il ne voulut point y aller qu'il n'eust commencé, et leur fit bonne chere[1].

1. Il deslogea de chez un chirurgien, auprès des Beaubruns, à cause de sa servante. C'est une fille fiere comme une princesse, et qui a quelque chose de desmonté, ou je suis le plus trompé du monde. Elle n'est pas trop mal faitte. Je ne sçay ce qu'il y a, mais le bonhomme a dit à



148. — CHAPELAIN.

Jean Chapelain, de l'Académie françoise, né le 4 décembre 1595 ; mort le 22 février 1674.)



HAPELAIN est filz d'un notaire de Paris : il fut precepteur-gouverneur de MM. de La Trousse, filz du Grand-prevost. Boutard dit qu'il portoit une espée pour faire le gouverneur ; et mesme depuis, quoyqu'il ne fust plus chez ces

Madame de Rambouillet qu'il connoissoit une pauvre fille pour qui trois hommes estoient morts d'amour : il y a apparence que c'est celle-là. Elle cause fort, et c'est quelque divertissement pour luy. Or, cette fille a la teste près du bonnet; elle dit quelque chose de travers au chirurgien ; le bonhomme entendant du bruit, descendit ; il trouva que son hoste avoit donné quelque horion à cette fille ; cela le mit en colere, il le frappa. Le chirurgien fut assez sage pour ne pas riposter. C'est pour cela qu'il deslogea.

Il fit pour le carrousel du Roy quelque chose ; on se servit de cela auprès du Comte de Saint-Aignan, qui luy envoya cinquante pistolles de son argent, en attendant qu'il pust faire quelque chose pour luy. Cela luy vint fort à propos, car il s'estoit laissé tomber dans sa chambre de sa hauteur, et s'estoit tout froissé. Il a quatre-vingt-cinq ou six ans, de sorte que, depuis cette cheûte, il est tousjours au lict, et l'on ne croit pas qu'il en relève. On taschoit à luy faire avoir une subsistance en questant ses amys ; mais personne ne se pouvoit resoudre à remettre l'argent entre les mains de Madame Marie, sa servante, que,

messieurs, il ne laissoit pas de la porter. Ses parens, ne sçachant comment la lui faire quitter, prierent Boutard de luy en parler; mais, au lieu de cela, il s'avisa d'une bonne invention : il fit que quelqu'un qui feignoit d'avoir esté appellé en duel prit Chapelain pour son second qui, dez ce moment-là, pendit son espée au croc.

Il fut introduit à l'hostel de Rambouillet vers le siége de la Rochelle (1627). Madame de Rambouillet m'a dit qu'il avoit un habit comme on en portoit il y avoit dix ans; il estoit de satin colombin, doublé de panne verte,

depuis quelque temps, il appelle luy-mesme Madame Marie. Elle le vole, luy a fait faire une declaration que ses meubles ont esté acheptez de l'argent de cette fille, ce qui est faux, et a tiré de luy quelques promesses. Elle est maistresse absolue; on dit qu'elle preste sur gage. Enfin, M. de Montauzier, qui vouloit donner cent escus par an, voyant que la contribution ne pouvoit avoir lieu, s'avisa d'en parler à M. Colbert, à qui Menage en parla aussy en suitte à la priere du bonhomme, et M. Colbert luy envoya une ordonnance de quatre cens escus dont il fut payé. (*Variante :* On luy avoit fait donner quelque subvention de bel esprit par M. Colbert.)

Bien des gens tascherent de le desabuser de cette fille, qui le pilloit; mais on n'en put venir à bout; elle estoit maistresse absolue et excluoit qui luy plaisoit. Une fois elle chassa La Mothe le Vayer, le prenant pour un ministre. Elle surprit une lettre de Conrart, où il la deschiroit; elle la garda, et dit qu'il estoit bien obligé à sa goutte, car sans cela elle luy feroit donner le fouet par la main du bourreau. (*Variante :* Son insolence est venue à tel poinct que sur ce que M. Conrart avoit dit quel-

et passementé de petit passement colombin et vert, à œil de perdrix. Il avoit tousjours les plus ridicules bottes du monde et les plus ridicules bas à bottes; il y avoit du rezeau au lieu de dentelle. Depuis, il ne laissa pas d'estre aussy mal basty en habit noir : je pense qu'il n'a jamais rien eu de neuf. Le Marquis de Pisani, en je ne sçay quels vers qu'on a perdus, disoit :

J'avois des bas de Vaugelàs
Et des bottes de Chapelain.

Quelque vieille que soit sa perruque et son chapeau, il en a pourtant encore une plus

que chose d'elle, elle s'est vantée de luy faire donner le fouet par les rues. — « Helas! » luy dit-on, « il faudra « donc qu'on le mette sur la charette, car il ne sçauroit « marcher, il est trop goutteux. »)

On ne sçavoit mesme si ce bonhomme ne l'avoit point espousée. Enfin il mourut après avoir esté longtemps incommodé d'une cheûte qu'il fit dans sa chambre. Il a confessé en mourant qu'il avoit quatre-vingt-seize ans.

Madame Marie se garda bien de faire venir des prestres, car il luy eust cousté à le faire enterrer, et elle estoit legataire universelle. Dans nostre religion il ne couste quasy rien à mourir; ce fut la raison pourquoy le lieutenant-criminel Tardieu laissa mourir sa belle-mere huguenotte.

— Menage demanda un jour à cette fille si effectivement elle estoit mariée avec M. de Gombaud. « Moy, » respondit-elle, « Monsieur ! Hé ! que voudriez-vous que « je fisse de cet homme-là? J'ay plus de bien que luy. » Elle avoit raison; car elle luy avoit pris tout ce qu'il avoit.

— Les derniers ouvrages de Gombaud, qui ne sont pas les meilleurs, sont entre les mains de M. Conrart.

vieille pour la chambre, et un chapeau encore plus vieux. Je luy ay veû du crespe à la mort de sa mere, qui, à force d'estre porté, estoit devenu feuille-morte. On luy a veû un justaucorps de taffetas noir moucheté; je pense que c'estoit un vieux cotillon de sa sœur, avec qui il demeure. On meurt de froid dans sa chambre : il ne fait quasy point de feu.

Feu Luillier disoit de luy qu'il estoit vestu comme un maquereau, et La Mothe le Vayer comme un operateur : laid de visage, petit avec cela, et crachotant tousjours. Je ne comprens pas comment ce diseur de veritez, cet homme qui rompt en visiere, M. de Montauzier en un mot, n'a jamais eu le courage de luy reprocher sa mesquinerie. Souvent je luy ay veû à l'hostel de Rambouillet des mouchoirs si noirs que cela faisoit mal au cœur. Je n'ay jamais tant ry sous cappe, que de le voir cajoller Pelloquin, une belle fille qui estoit à Madame de Montauzier, et qui avoit bien la mine de se mocquer de luy, car il avoit un manteau si usé qu'on en voyoit la corde à cent pas; par malheur encore, c'estoit à une fenestre où le soleil donnoit, et elle voyoit la corde grosse comme les doits.

Chapelain a tousjours eu la poésie en teste, quoyqu'il n'y soit point né; il n'est guères plus né à la prose, et il y a de la dureté et de la pro-

lixité à tout ce qu'il fait. Cependant, à force de retaster, il a fait deux ou trois pieces fort raisonnables : *Le Recit de la Lionne*, la plus grande partie de *Zirfée*, et la principale, l'*Ode au cardinal de Richelieu*, que je devois mettre la premiere. MM. Arnaut (car il cajolloit jusques au Docteur, qui estoit alors au college) et quelques autres de ses amys luy firent faire tant de changement à cette piece, qu'elle parvint à l'estat où on la voit, et sans difficulté c'est une des plus belles de nostre langue. J'y trouve pourtant trop de raison, trop de sagesse si j'ose ainsy dire : cela ne sent pas assez la fureur poétique, et peut-estre, est-elle trop longue.

Il avoit desjà fait quelque chose de sa *Pucelle* en ce temps-là. M. d'Andilly, voyant l'approbation qu'avoit eüe cette ode, se voulut servir de l'occasion de faire quelque chose pour luy. Un soir il luy demanda les deux livres de *la Pucelle* qui estoient faits. Luy crut que ce n'estoit que pour les lire à loisir, et les luy donna. Ce n'estoit pas seulement pour cela, car il avoit fait entendre par le moyen de sa sœur, Mademoiselle Le Maistre, à Madame de Longueville, et en suitte à Monsieur, de quelle importance il luy estoit pour l'honneur de sa maison que ce poéme s'achevast. Or, cette mademoiselle Le Maistre estoit fort bien dans l'esprit de l'un et de l'autre, et jusques là que

Madame de Longueville, estant obligée d'aller à Lyon, où Monsieur le Comte fut aussy malade que le feu Roy, elle confia sa fille, qui estoit le seul enfant qu'elle eust, à Mademoiselle Le Maistre, retirée dez ce temps-là à Port-Royal avec sa sœur, où depuis elle prit l'habit et est morte religieuse. Au retour de Lyon Madame de Longueville court viste voir sa fille; Mademoiselle Le Maistre la luy pensa rendre. « Non, » dit-elle, « je n'ay personne encore pour en « avoir soing, faittes-moy la grace de venir « avec moy pour quelque temps. » Elle y fut un an.

Pour revenir à M. Chapelain, M. de Longueville vit les deux livres, en fut charmé, et dit à M. d'Andilly qu'il mouroit d'envie d'arrester M. Chapelain. On luy en parle; il dit qu'il estoit engagé à la Cour pour secretaire de l'ambassade de M. de Noailles à Rome[1]; mais quelque temps après, ce M. de Noailles luy ayant fait une brutalité, il le planta là, dont l'autre pensa enrager, et remua ciel et terre pour le ravoir; mais Boisrobert le servit auprès du cardinal de

1. C'est un abus que ce terme de Secretaire d'ambassade; ce sont les Secretaires de l'Ambassadeur. Il n'y a proprement qu'à Venise où il y ait des Secretaires d'ambassade, car la Republique nomme un noble venitien pour conferer avec un ambassadeur. Chaque nation en a un.

Richelieu, qui croyoit luy estre obligé à cause de son ode. M. de Longueville apprend cela, et fait que M. Le Maistre, l'advocat, luy meine M. Chapelain, et après avoir causé quelque temps ensemble, M. de Longueville entre dans son cabinet avec M. Le Maistre, tire d'une cassette un parchemin, demande le nom de baptesme de M. Chapelain, et en remplit le vuide. M. Le Maistre, en s'en retournant, dit à M. Chapelain dans le carosse : « Voylà un parchemin où il y a quelque instruction pour « vostre dessein touchant le Comte de Dunois. » M. Chapelain le prend, et, arrivé chez luy, trouve que c'estoit un brevet de deux mille livres de pension sur tous les biens de M. de Longueville, sans obliger M. Chapelain à quoy que ce soit. Dans la maison, il y avoit eu bien du *bisbiglio;* le Secretaire disoit : « J'ay ex-« pedié un brevet de telle façon, mais le nom « est en blanc : pour qui est-ce ? »

Boisrobert voulut en ce temps-là faire donner à Chapelain six cens livres de pension sur le Sceau. Chapelain, qui se voyoit trois mille livres de pensions, en comptant celle du Cardinal, mais qui n'estoit pas à vie, le pria, à ce qu'il dit mais j'en doute, car il estoit furieusement avare, de la faire donner à Colletet; ce qu'il fit.

Chapelain se rendit, par le moyen de ces

MM. Arnaut, bientost familier à l'hostel de Rambouillet, où ils l'avoient mené. Il fit *la Couronne imperiale*, qui fut une des premieres fleurs de *la Guirlande de Julie;* en suite il fit *le Recit de la Lyonne*, qui n'est qu'une fiction; il l'envoya à Mademoiselle Paulet par un laquais de M. Godeau. On crut bien que M. Chapelain avoit envoyé ces stances; mais on crut que M. Godeau les avoit faittes, à cause de la grande amitié qui estoit entre Mademoiselle Paulet et luy. Il estoit alors à Dreux: on luy en escrit de toutes parts, il s'en deffend. Mademoiselle Paulet fut en suitte à Mezieres, où elle le rencontra. Elle le prend au collet en luy disant : « Petit homme, vous avoüerez tout « à l'heure que c'est vous qui avez fait les vers « de *la Lyonne*. » Mais cela ne servit de rien. Assez long-temps après, comme M. Chapelain estoit avec Mademoiselle de Rambouillet, ils viennent à parler de cela, et elle, luy pensant dire la chose du monde la plus eloignée de la vraisemblance : « C'est M. Go- « deau ou vous qui avez fait cette piece. — « Eh! ouy, » respondit-il, « c'est moi qui l'ay « faitte; je ne l'ay jamais nié. » Elle pensa tomber de son haut. « Je vous tromperay, » luy dit-il, « encore, prenez-y garde. » En effect, il n'y manqua pas; car, quelque temps après, il fit *l'Aigle de l'Empire à la princesse Julie.*

Cette piece fut envoyée à Mademoiselle de La Brosse, une des filles de Madame la Princesse. Elle estoit escritte de la main de M. Chapelain, mais en caracteres qui imitoient l'impression. M. Godeau dit brusquement que cela ne valoit pas grand chose. Il disoit plus vray qu'il ne pensoit. On les monstra à M. Chapelain, qui, pour mieux joüer son jeu, dit en prenant le papier : « Cela est donc imprimé? » On luy demande laquelle il aimeroit mieux avoir faitte de cette piece ou de *la Couronne imperiale*, qui est à peu près sur le mesme sujet : il ne veut point decider; mais M. le Marquis de Rambouillet decide et dit : « Qu'il « aimeroit mieux avoir fait cette ode. » M. Godeau, sur cela, change d'avis.

Ils craignirent, au commencement, qu'il n'y eust de la raillerie touchant cette amour en l'air du roi de Suede ; car sur ce que Mademoiselle de Rambouillet avoit témoigné une grande estime pour le roy de Suede, on luy avoit fait la guerre qu'elle en estoit amoureuse, et Voiture luy avoit envoyé une lettre au nom de ce roy, avec son portrait, par quelques gens habillez en Suedois.

A propos de cela, la Comtesse de Chasteauroux, dont nous parlerons ailleurs, un jour, à l'hostel de Condé, comme Mademoiselle de Rambouillet avoit un nœud de diamans que

le roy d'Espagne avoit donné à M. de Rambouillet, préoccupé de cette amourette, entendit le roy de Suede au lieu du roy d'Espagne, et le dit partout. Ce fut ce qui fit venir la pensée à Voiture d'envoyer ce portrait et cette lettre. Depuis, sur la mort de ce grand prince, M. d'Andilly et M. Godeau firent des galanteries à Mademoiselle de Rambouillet. Enfin, comme on ne sçavoit où l'on en estoit, et qu'on ne pouvoit deviner qui avoit fait cette piece, ils firent reflexion sur ce que Chapelain s'estoit vanté de les tromper encore, et luy envoyerent Chavaroche luy demander s'il n'avoit point fait *l'Aigle de l'Empire* aussy bien que *le Recit de la Lyonne*. Il l'avoua sur l'heure aussy ingénuement que l'autre fois.

Quelques années après, Madame de Rambouillet s'en vengea. M. de Saint-Nicolas, aujourd'huy M. d'Angers, avoit envoyé à M. Chapelain un livre de tailles douces qu'on appelle *I Scherzi del Carraccio;* ce sont les frontispices des palais de Genes : M. Chapelain le preste à Madame de Rambouillet. Au mesme temps, M. de Brienne, sans sçavoir qu'elle l'eust desjà, luy envoye un autre exemplaire, mais assez mal en ordre et deschiré en quelques endroits. M. Conrart la vint voir comme elle avoit ces deux livres : « Je vous prie, » luy dit-elle, « puisqu'ils sont reliez de

mesme, rendez de ma part celuy de M. de Brienne à M. Chapelain, pour voir ce qu'il dira. » M. Conrart le luy porte. Chapelain, en levant les espaules dit : « Je vous avoüe « que cela m'estonne : où trouvera-t-on des « gens soigneux, si Madame de Rambouillet « cesse de l'estre? Un livre de cette impor-« tance, me le renvoyer comme cela ! » Conrart, après luy avoir laissé faire tout son service, se mit à rire et luy confessa la malice.

Une fois Chapelain, m'envoyant un livre espagnol m'escrivit que j'en eusse bien du soing, et que je sçavois sa delicatesse sur le chapitre des livres. J'oste le papier dont ce livre estoit enveloppé, et trouve que la moitié de la couverture estoit mangée : « Veritablement, » ce dis-je, « voylà une delicatesse dont je n'avois « jamais ouy parler. »

Quand M. de Longueville fut nommé pour aller à Monster (en 1643), M. de Lyonne fit nommer M. Chapelain pour secretaire des plenipotentiaires; c'estoit la quatriesme personne, et Lyonne devoit avoir cet employ-là, quand le cardinal Mazarin fut nommé par le cardinal de Richelieu pour y aller (en 1642). Cela a vallu douze mille escus à Boullanger, secretaire de M. de Longueville. Chapelain alla trouver M. de Longueville, et luy representa que ce n'estoit pas là le moyen d'achever *la Pucelle*. « Vous

« ferez bien l'un et l'autre, » luy respondit-il. « — Mais, Monsieur, si je réussis, comme je « tascheray de réussir, estes-vous asseuré que « la Cour ne m'oblige pas à d'autres choses « qui ne s'accordent nullement avec vostre « poëme? — Bien! » dit M. de Longueville, « faittes donc que Boullanger ayt vostre place. » Lyonne fit l'affaire.

Depuis, le mesme Lyonne dit tant de bien de luy au Cardinal, après luy avoir fait faire une ode de six cens vers à sa louange, qu'il le voulut voir, et luy dit, comme il prenoit congé: « M. de Lyonne vous dira ce que j'ay fait pour « vous; c'est si peu de chose que j'en ay honte. » C'estoit cinq cens escus de pension sur ses benefices. Il eust cousté trois mille livres pour les lettres de *componenda* à Rome, afin de faire mettre cette pension sur quelque benefice; cela n'estoit pas trop seur avec le Mazarin. Il aima mieux attendre quelque nouveau benefice et faire assigner sa pension dessus. Corbie revint au Cardinal, à cause que le cardinal Pamfilio se maria; le brevet fut fait au nom du Roy, et la pension assise sur l'abbaye de Corbie, sans qu'il en coustast un sou à Chapelain. M. le Cardinal paya la premiere année, de ses deniers; pour les quatre des troubles, il manda à M. Chapelain qu'il poursuivist les fermiers. Ils monstrerent qu'ils

n'estoient que comptables; la guerre avoit mis le benefice en non-valeur. Le Cardinal restably, Chapelain va trouver Colbert, pour le prier de sçavoir du Cardinal si son intention estoit qu'il touchast sa pension, et que, si ce ne l'estoit pas, il n'en parleroit jamais. Depuis cela le frere de Colbert luy apporte tous les ans sa pension [1].

Monsieur le Prince sçavoit par cœur toute l'ode que Chapelain fit pour luy; il la portoit dans sa pochette avant qu'elle fust imprimée. Il avoit auparavant entendu lire tous les chants de *la Pucelle;* il avoit dit: « Qu'il falloit faire « des vers comme M. Chapelain, ou comme le « chevalier de Riviere, » qui n'en faisoit qu'en badinant; cependant il n'en a jamais fait le moindre plaisir à M. Chapelain.

L'ode du Prince de Conty, qu'il fit, dit-il, non par aucun interest, mais parce qu'il estoit pleinement persuadé du merite de ce prince (voyez s'il ne mentoit pas bien, ou s'il ne se connoist pas bien en gens), ne luy produisit rien non plus. Ce n'est pas que le pauvre petit Principion ne luy ayt donné dix benefices;

1. Boisrobert dit qu'en un payement qu'il fit à M. Chapelain, M. Chapelain luy renvoya un sou qu'il y avoit de trop. C'estoit pour quelque accommodement de fruits de benefice. Boisrobert dit qu'en ce traitté M. Chapelain oublia les obligations qu'il luy avoit.

mais pas un n'a réussy. Depuis le blocus tout cela est demeuré là.

M. Chapelain est un des plus grands caballeurs du royaume; il a tousjours une douzaine de cours à faire. Il court après un petit benefice de cent francs[1]. Il falloit qu'outre ses pensions il eust de l'argent; car on voit, dans les Lettres de Balzac, qu'il luy a mandé qu'il avoit perdu huict cens escus sur les pistolles rognées; et je sçay, pour en avoir veù le contrat, que Madame de Rambouillet luy doit plus de seize cens livres de rente presentement. Voyez quelle richesse à un homme comme luy! Cependant, quelque maladie qu'il ayt eue, bien loing d'avoir un carrosse, il n'a jamais eu assez de force sur luy pour faire la despense d'une chaise, et on dit qu'il n'a rien donné aux enfans de sa sœur quand on les a mariez.

Assidu au *Samedy*[2], il neglige tous ceux qui ne caballent point ou qu'il ne craint pas. Madame de Rambouillet ne le voit guères souvent non plus que M. Conrart, si M. de Montauzier n'est à Paris. Ils rendent ce pauvre marquis tout Parnassien; en recompense, Mademoiselle de Rambouillet ne les aime guères[3].

1. Il en a quelques-uns.

2. Chez Mademoiselle de Scudery.

3. Et Madame sa mere les prend bien pour ce qu'ils sont.

Une fois Chapelain racontoit qu'une femme du fauxbourg Saint-Denis, saisie de fureur, avoit coupé la teste à son filz et, après, l'estoit allée porter à ses voisines, comme si elle eust fait quelque bel exploit ; et non content d'avoir dit une chartée de paroles inutiles, il se mit à prendre tous les exemples de l'antiquité et fut long-temps sur celuy de Medée; après, comme il voulut faire la reduction : « Mais « celle-cy tue son enfant.... — Et si, » adjousta Mademoiselle de Rambouillet, « on ne luy « avoit point ravy Jason. » Cela fut dit si brusquement qu'il en demeura comme desferré. Jamais homme n'a tant hablé que celuy-là. D'Ablancour ne le peut souffrir; il dit qu'il bave comme une vieille putain. Voiture, qui le connoissoit bien, l'appelle dans une lettre *l'excuseur de toutes les fautes*. C'est qu'il caballe en toute chose, et dit tousjours : « Cela n'est « pas mesprisable. »

Il est temps de venir à *la Pucelle*. Je ne m'amuseray point à critiquer ce livre; je trouve qu'on luy fait honneur, et La Mesnardiere en cela a rendu à M. Chapelain le plus grand service qu'il luy pouvoit rendre. Pour moy, je suis espouvanté d'un si grand *parturient montes*. Après cela prenez les Italiens pour maistres! allez vous instruire chez ces messieurs! Patru a raison, qui dit que M. Chapelain n'est sage

qu'à l'italienne, c'est-à-dire que la morgue et le flegme font toute sa sagesse. Il sçait assez bien nostre langue; mais il y a bien de la superficie à tout le reste : cependant M. de Longueville, dont il avoit tiré quarante-six mille livres, a augmenté sa pension de mille francs. Cette fois-là, Martial a bien menty :

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.

D'abord la curiosité fit bien vendre le livre. La grande reputation de l'autheur y fit courir bien du monde; mais ce ne fut qu'un feu de paille, et je ne sçay s'il n'esperoit encore quelque augmentation de pension, s'il penseroit à l'achever, car il a appellé de son siecle à la posterité : mais je me trompe fort si la posterité a fort les oreilles rompues de cet ouvrage.

Après le succez de sa premiere ode, il crut qu'il n'avoit que faire du conseil de personne : il est retourné à sa dureté naturelle; et pour l'œchonomie, helas! peut-on avoir resvé trente ans pour ne faire que rimer une histoire! Car tout l'art de cet homme c'est de suivre le gazettier. Comme le livre estoit cher (on le vendoit quinze livres en petit papier et vingt-cinq en grand, car les autheurs aiment fort le grand volume depuis quelque temps), il s'avisa d'une belle invention : il associa deux personnes pour ne leur donner qu'un exemplaire au lieu de

deux, comme à Madame d'Avaugour et à Mademoiselle de Vertus sa belle-sœur, qui, quoyqu'elles fussent alors à Paris ensemble, sont pourtant fort esloignées l'une de l'autre, car la premiere demeure en Bretagne, et l'autre icy; comme à M. Patru et à moy, qui sommes logez à une lieue l'un de l'autre; à M. Pellisson et un de ses amys[1], qui est secretaire de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre. Il en a donné mesme à quelques-uns, à condition de le laisser lire à tel et tel; mais à ceux qu'il craignoit, à des pestes, il leur en a donné un tout entier, comme à Scarron, à Boileau, à Furetiere et autres. Voicy encore une sordide avarice et ensemble une vanité ridicule. Il a dit qu'il luy coustoit quatre mille livres pour les figures qui, par parenthese, ne valent rien; cependant il est constant qu'outre cent exemplaires que Courbé luy a fournis, dont il y en a plusieurs qui, à cause du grand papier et de la relieure, reviennent à dix escus et davantage, et cinquante qu'il luy a fallu donner encore et qu'il n'a point payez, il est constant que le libraire luy a donné deux mille livres et, depuis, mille livres, quand, pour empescher la vente de l'edition de Hollande, il en fallut faire icy une en petit; parce que dans le traitté il y a

1. La Bastide.

deux mille livres pour la premiere edition et mille pour la seconde.

Les observations du sieur *du Rivage* fascherent fort la caballe, et M. de Montauzier, en parlant à La Mesnardiere, qui s'est deguisé sous ce nom-là, dit, après avoir bien parlé contre cet escrit, que celuy qui l'a fait meriteroit des coups de baston ; et il vouloit qu'on bernast Liniere au bout du Cours : c'est un petit fou qui a de l'esprit, et qui, je ne sçay par quelle chaleur de foye, a fait des epistres et des epigrammes contre M. Chapelain, et devant et après l'impression de *la Pucelle*. Il y a une epigramme fort jolie qu'on luy a raccommodée ; la voicy :

La France attend de Chapelain,
Ce rare et fameux escrivain,
Une merveilleuse *Pucelle*,
La cabale en dit force bien ;
Depuis vingt ans on parle d'elle ;
Dans six mois on n'en dira rien.

C'est pour faire voir que beaucoup de gens en estoient desabusez avant qu'on l'imprimast ; car il en avoit lu des livres[1], çà et là, en mille lieux. On dit que MM. de Port-Royal ont esté les seuls à qui il a communiqué son ouvrage ; mais

1. Il n'en a jamais lu que les quatre premiers.

ou il ne les a pas crus, ou ils ne s'y connoissent guères. Il l'a monstré aussy à Menage, car il le craint comme le feu, et ne manque pas une fois d'aller à son academie, non plus que de visiter bien soigneusement le petit Boileau.

Pour revenir à La Mesnardiere, c'est une espece de fou qui n'est pas ignorant; c'est un des plus meschans autheurs que j'aye veù de ma vie. Il s'avisa dans son livre de vers, de mettre en lettre italique certains mots par-ci, par-là; personne ne put deviner pourquoy; car, par exemple, dans un vers il y aura le mot d'*amour* en ce caractere. Je luy en demanday la raison : « C'est un mauvais conseil, » me dit-il, « que « quelques-uns de mes amys m'ont donné « de marquer ainsy ce que je croyois de plus « fort dans mes vers. » Saint-Amant, à qui je dis cela, me dit : « Je pensois qu'il eust voulu « marquer le plus foible. » Il se plaignoit de M. Chapelain, qui ne luy avoit pas rendu, disoit-il, ses visites. Il se trouva qu'il n'estoit pas bien fondé : cependant ces sottes plaintes et autres choses firent connoistre qu'il estoit le sieur du Rivage. C'est une vanité enragée; il fit mettre dans la *Gazette* qu'il avoit traitté de la charge de lecteur du Roy.

Or, il y eut un procez sur cet escrit de *du Rivage*. M. le Chancellier qui n'aime pas Chapelain, parce que Chapelain n'a jamais

rien fait à sa louange, comme on parla de ce livre au Conseil, dit : « C'est un livre qui rend « *la Pucelle* ridicule. » Cependant, à l'Academie, il fit excuse à Chapelain d'avoir signé le privilege, et dit que ç'avoit esté par surprise. Enfin, le procez des deux libraires s'accommoda.

M. Chapelain se picque de sçavoir mieux la langue italienne que les Italiens mesmes. Il perdit pourtant une gageûre contre Menage, au jugement de l'Academie de la Crusca, à qui ils escrivirent tous deux en italien, et qui les fit tous deux de leur corps. Depuis peu il arriva encore une chose plaisante sur l'italien. Raincys avoit fait un madrigal dont voicy la fin, car il n'y a que cela de bon :

> Si vous ne voulez voir que j'aime,
> Voyez pour le moins que je meurs.

Ce monsieur estoit le plus satisfait du monde de son madrigal, et tout le samedy en avoit bien battu des mains. Menage qui en est un peu, s'avisa pour rire de faire un madrigal italien, en style pastoral, qui disoit à peu près la mesme chose; il le donna et dit qu'il l'avoit trouvé dans les *rime* du Tasse. Après que Raincys eut bien fait des sermens qu'il n'avoit volé cette pensée à personne, Menage luy avoüa la malice; mais, pour s'en divertir d'autant plus, il envoya le françois et l'italien à M. Chapelain,

afin d'en avoir son jugement. M. Chapelain, qui est tousjours pour les vivans, estoit bien empesché. Il honore la memoire du Tasse, et M. des Raincys est en vie, et il est du Samedy; il trouve un eschappatoire : il dit que le style pastoral estant de beaucoup au-dessous du style galant le madrigal de M. des Raincys l'emportoit, mais qu'à proportion celuy du Tasse estoit aussy beau. Et voylà cet homme qui est un lynx en langue italienne! Depuis, Menage trouva dans le Guarini :

> Se non mirate che v'adoro,
> Mirate almen ch' io moro [1]?

1. « Chapelain fit dire au Premier president que c'es« toit une chose indigne de luy, de souffrir qu'un homme « comme des Préaux fust bien reçu dans sa maison. Le « Premier president respondit qu'il s'entremettroit vo« lontiers pour faire une bonne paix entre eux. Sur cette « belle demarche de Chapelain, des Préaux fit cette epi« gramme :

> « Chapelain vous renonce et se met en courroux
> « De ce que l'on me connoist chez vous.
> « Vous avez beau faire merveilles,
> « Eussiez-vous, Lamoignon, enflé son revenu,
> « Vous n'aurez point de part à ses pénibles veilles.
> « Oh! qu'il eust esté bon, pour le bien des oreilles,
> « Que Longueville m'eust connu! »





TABLE

DU DEUXIEME VOLUME.

FIN DU DEUXIEME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21




3 2044 010 604 783


WIDENER
BOOK DUE
JUN

